

711

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



Année 1959

1^{er}-2^e Trimestres

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

LA Revue HESPÉRIS, publiée par l'Institut des Hautes Études Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leurs civilisations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

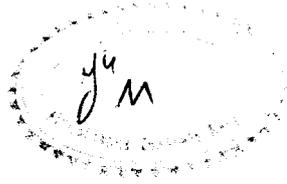
ELLE paraît annuellement en quatre fascicules simples ou en deux fascicules doubles. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

UNE revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

HESPÉRIS a publié :
d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1951 ;
d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines (1915-1935 et 1936-1954) qui renferme une table de la revue (Archéologie, Arts Indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Histoire, Linguistique, Littérature, etc.).

POUR tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) s'adresser au **Secrétariat des Publications, Faculté des Lettres (Institut des Hautes Études Marocaines), Rabat**. Pour le service d'échanges de périodiques, s'adresser à la **Bibliothèque de la Faculté des Lettres**.

LES DEMANDES D'ABONNEMENTS et d'achat de collections doivent être adressées à la **Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris (V^e)**.



HESPÉRIS

TOME XLVI

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1959

TOME XLVI

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

HESPÉRIS

TOME XLVI

Année 1959

1^{er} et 2^e Trimestres

SOMMAIRE

ARTICLES:

- D. JACQUES-MEUNIE et Jacques MEUNIE. — Abbar, Cité royale du Tafilalt..... 7
- Jacques CAILLÉ et Chantal de LA VÉRONNE. — Sur les recueils d'Actes internationaux relatifs au Maroc..... 73
- Jeanne JOUIN. — Un poème de Si Qaddour-el-'Alami..... 87
- André NOUSCHI. — La crise économique de 1866 à 1869 dans le Constantinois : aspect démographique..... 105

* *

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES:

- J. D. PEARSON et Julia F. ASHTON, *Index Islamicus 1906-1955. A catalogue of articles on Islamic subjects in periodicals and other collective publications* (Adolphe FAURE), p. 125. — Georges VAJDA, *Album de Paléographie arabe* (Gaston DEVERDUN), p. 126. — Marie-Madeleine VIRE, *Notes d'épigraphie magrébine: trois inscriptions des XIV^e et XV^e siècles* (Gaston DEVERDUN), p. 126. — Henri FLEISCH, *La 'conception phonétique des Arabes d'après le Sirr Šinā'at al-I'rāb d'Ibn Ginni* (Louis BRUNOT), p. 127. — كتاب الجميل « تاليف الزجاجي (٣٣٧ هـ) نشر وتحقيق العلامة ابن ابي شبيب الطبعة الثانية. مطبعة كلينكسيك — باريس ١٩٥٧ p. 129. — Lionel BALOUT, *Algérie préhistorique* (Georges SOUVILLE), p. 131. — A. HUICI MIRANDA, *Colección de crónicas árabes de la Reconquista* (Gaston DEVERDUN), p. 132. — Roger LE TOURNEAU, *Abū Mahallī, rebelle à la dynastie sa'dienne, 1611-1613* (Gaston DEVERDUN) p. 133. — Roger LE TOURNEAU, *La naissance du pouvoir sa'dien vue par l'historien al-Zayyānī, Extrait des Mélanges Louis Massignon* (Gaston DEVERDUN), p. 134. — G. SOUVILLE, *Jalons pour l'étude*

de l'héraldique. *L'héraldique musulmane* (Gaston DEVERDUN), p. 134. — G. SOUVILLE, *Initiation à l'Héraldique Musulmane* (Gaston DEVERDUN), p. 134. — Erwan MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin* (R. THOUVENOT), p. 135. — Gilbert et Colette CHARLES-PICARD, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal* (R. THOUVENOT), p. 136. — Claude POINSSOT, *Les ruines de Dougga* (R. THOUVENOT), p. 141. — *Inscriptions latines de l'Algérie, t. II. Inscriptions de la confédération Cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures* (R. THOUVENOT), p. 142. — H. GAYOT, *Dessin de ferronnerie, Marqueterie et Inscrutation, Le décor floral dans l'Art de l'Islam occidental, Étude documentaire sur la broderie de Salé moderne, Étude documentaire: La broderie de Meknès, Les Arts du Cuir* (Gaston DEVERDUN), p. 143.

La vignette qui orne la couverture de ce fascicule a été dessinée par Jean HAINAUT, d'après la photographie de la porte de Bab-el-Khemis (V. Ch. ALLAIN et G. DEVERDUN, *Les portes anciennes de Marrakech*, Hespéris, t. XLIV, année 1957, 1^{er} et 2^e trimestres, planche III).

ABBAR, CITÉ ROYALE DU TAFILALT (MAROC PRÉSAHARIEN)

SOMMAIRE

I. AVANT-PROPOS.....	8
II. ABBAR ET LE TAFILALT D'APRÈS LES TEXTES.....	9
Avant le XIX ^e siècle.....	9
Depuis le milieu du XIX ^e siècle.....	11
III. DÉCOUVERTE D'ABBAR.....	21
Les trois Abbar.....	21
Abbar el-Makhzen en 1954.....	22
IV. ÉTUDE DES MONUMENTS.....	25
L'enceinte et l'entrée du qsar.....	25
L'enceinte et l'entrée de la qasba.	
Les murailles. — Le portail. — Les tours de l'entrée. — Tours d'enceinte de la qasba. — Porche et mosquée.....	29
Le Grand Palais.	
Porte du Palais. — Patio principal. — Patios annexes. — Cour de service...	34
Le Petit Palais.....	37
Le Pavillon.	
Les chapiteaux. — Les arcs. — Les portes. — La niche.....	39
Autres monuments.	
Porte du four.....	45
V. CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE.....	46
Plans.....	46
Murailles.....	48
Tours.	
Plan des tours. — Forme des tours.....	48
Décor de brique crue.....	49
Entrée cantonnée de tours.....	52
Caractères citadins.....	54
VI. AUTRES QASBAS ROYALES DU TAFILALT.....	55
La qasba de Rissani.....	56
Le qsar d'Oulad Abd el-Halim.....	58
Le palais d'Ed-Dar el-Béida.....	60
Le palais de Tirmarte.....	61
VII. COMMENT SITUER ABBAR DANS L'HISTOIRE DU TAFILALT.....	63
INDEX.....	68

AVANT-PROPOS

L'existence d'Abbar, cité royale fortifiée du Tafilalt, nous a été révélée en 1951 par des documents centenaires inédits que M. Philippe de Cossé-Brissac, Conservateur de la Section Historique du Maroc, avait signalés à notre attention. Selon ces récits, c'était à Abbar, résidence royale, que le sultan du Maroc amoncelait ses trésors préservés par une triple enceinte aux murs garnis de canons, sous la garde de six cents Nègres esclaves — à Abbar aussi qu'il envoyait résider certains de ses frères ou de ses fils dont la présence à ses côtés aurait pu susciter des intrigues. N'ayant encore jamais rencontré le nom de ce palais prestigieux au cours de nos recherches, nous ne cessâmes d'y songer durant plusieurs années, tout en réfléchissant qu'il n'était peut-être qu'un château de légende, surgi avec sa garde noire, ses jardins et ses trésors, de l'imagination d'un narrateur inventif. Les diplomates français qui résidaient alors au Maroc auraient exactement transcrit son récit fabuleux sans pouvoir en vérifier l'exactitude en raison de la difficulté pour les voyageurs européens de se rendre alors dans le Tafilalt, situé en une contrée excentrique à la lisière du Sahara. Toutefois, l'exactitude que nous avons pu reconnaître au plus grand nombre des indications que comportaient ces manuscrits, et parmi lesquelles figuraient l'existence et la description d'Abbar, donnait à penser que cette cité royale n'était pas imaginaire. Aussi souhaitions-nous vivement qu'il nous soit donné de la rechercher sur le terrain, elle ou du moins ses vestiges.

Et si Abbar avait existé, subsistait-elle encore ? Avait-elle disparu comme Sijilmasa d'inoubliable renom dans la même province ? Ruinée par des guerres, assaillie par les nomades, déchue enfin de sa grandeur passée ? Ou bien encore, quelque crue furieuse et dévastatrice du Ziz l'avait-elle emportée ainsi qu'il arrive aux constructions de terre crue lorsque les eaux les atteignent et dispersent leurs éléments ? Ce fut seulement en 1954 que ces questions trouvèrent leurs réponses, lorsqu'il nous fut donné de connaître enfin le Tafilalt, pays de l'antique Sijilmasa, et de retrouver Abbar la royale que la grande inondation de 1950 avait dévastée sans retour, mais dont les nobles vestiges manifestaient encore la grandeur disparue.

ABBAR ET LE TAFILALT D'APRÈS LES TEXTESAVANT LE XIX^e SIÈCLE

En attendant qu'il nous soit possible d'atteindre le Tafilalt et de retrouver la cité légendaire, nous nous mîmes à rechercher les récits ou mémoires qui avaient trait au Tafilalt et à Abbar, à rassembler les indications que nous pûmes trouver et à les comparer. Recherche en vérité peu fructueuse et plutôt décevante car il se révéla qu'en dépit d'assez nombreux articles et relations concernant le Tafilalt, cette contrée demeurait une terre mal connue. En effet, la plupart des notes ou études retrouvées ont été rédigées par renseignements car les voyageurs et géographes arabes ou européens ayant visité le Tafilalt sont assez rares. Quant à certaines relations ou monographies récentes, elles ont souvent été inspirées de celles qui leur étaient antérieures, quand elles n'en sont pas la simple transcription. Plus rares encore et plus incertaines sont les indications sur Abbar et, bien que cette cité semble avoir été une possession et une résidence impériale importante, peu de textes arabes ou européens y font allusion, et cela de manière presque toujours imprécise et succincte.

Le Tafilalt est cependant l'une des contrées les plus intéressantes du Maroc : par sa situation géographique même, à l'entrée du Sahara, par sa population diverse, blanche ou négroïde, formée de sédentaires et de nomades, par son histoire ancienne qui est celle de Sijilmassa et son histoire moderne, celle du berceau de la dynastie alaouite. La situation présaharienne du Tafilalt conféra une grande importance commerciale à cette province en la désignant comme l'une des principales têtes d'étape, point de départ et d'aboutissement des caravanes du Soudan, et comme le grand relai pour les échanges qui se faisaient entre Tombouctou, le Maghreb et l'Europe. Au xiv^e siècle, notamment, Al-Makkari, chef d'une importante maison commerciale, résidait à Sijilmassa dans la province appelée depuis Tafilalt. Al-Makkari appartenait à une famille de Tlemcen et avait quatre frères négociants comme lui : deux d'entre eux résidaient à Tlemcen et deux autres à Oualata en Mauritanie soudanaise sur la route de Tombouctou. A Sijilmassa, le chef de l'entreprise centralisait et distribuait les opéra-

tions de commerce, ses associés de Tlemcen lui envoyaient des marchandises de l'Europe et du Maghreb qu'il faisait parvenir à ceux de Oualata. Ces derniers avaient pour mission de rassembler les produits du Soudan : peaux, noix de cola, ivoire, poudre d'or, des captifs aussi, qu'ils adressaient en retour vers le Maghreb par une grande caravane annuelle ⁽¹⁾.

Hormis le livre de Léon l'Africain au début du xvi^e siècle, les documents relatifs à cette province saharienne sont aussi peu nombreux entre le xv^e et le xx^e siècle qu'au cours des siècles précédents. C'est semble-t-il vers le xvi^e siècle que la province de Sijilmassa changea de nom et devint celle du Tafilalt, sans que les raisons en aient pu être clairement définies. Léon l'Africain qui séjourna à plusieurs reprises dans cette province et rédigea sa géographie dans les premières années du xvi^e siècle la désigna toujours sous le nom de Sijilmassa, jamais sous celui de Tafilalt. Le nom de Sijilmassa s'effaça ensuite devant celui de Tafilalt : l'ancienne capitale ruinée et désertée n'est plus désignée aujourd'hui que par une antiphrase Al-Médina al-Aâmra, c'est-à-dire La Ville pleine (de gens, ou de génies). Le nom de Tafilalt, au contraire, est devenu et resté célèbre comme étant celui du berceau de la dynastie actuelle des Chorfa alaouites qui s'y fixèrent autrefois et dont de nombreux descendants y demeurent encore ⁽²⁾. En 1835, M. Graeberg de Hemsoe portait le nombre des Chorfa dans le Tafilalt à plus de quarante mille. On ne sera pas étonné, ajoute-t-il, de ce chiffre, si l'on considère que Moulay Chérif, chef de la dynastie régnante eut quatre-vingt-quatre fils et cent vingt-quatre filles, et que le fameux

(1) Ch. DE LA RONCIÈRE, *La découverte de l'Afrique au moyen âge. Cartographes et explorateurs*, t. 1^{er}, *L'intérieur du continent*, 1925, p. 88. — Henri LABOURET, *Histoire des noirs d'Afrique*, 1950, pp. 43-44.

(2) *Tafilalt* paraît être le diminutif berbère d'*aflal* dont le nom se retrouve dans celui d'un toponyme : *jebel* (arabe) *oua-ouflal* (berbère), « celui d'Aflal », petite chaîne de montagne dont le sommet haut de 785 mètres se trouve à une cinquantaine de kilomètres au S.-S.-E. de Rissani, à 4 kilomètres au N.-N.-W. de Taouz.

Ce sommet situé sur la rive droite du Ziz porte des ruines importantes qui dominent le lit du fleuve et se trouvent en un lieu auprès duquel passait autrefois la principale route des caravanes allant du Tafilalt à Tombouctou.

Ces ruines forment deux groupes : d'une part, sur le point culminant de la colline rocheuse d'Aflal, un mur de pierre délimite une vaste enceinte qui dut anciennement constituer une forteresse. D'autre part, en contre-bas de la précédente, à l'E., un petit mamelon est entouré d'une muraille en pierres, de forme ovale, à laquelle était adossée une rangée de pièces étroites et longues. La situation de cette enceinte et sa disposition intérieure peuvent évoquer celles d'un caravansérail ou d'un *souq*. Cf. Jacques MEUNIE et Charles ALLAIN, *Quelques gravures et monuments funéraires de l'extrême Sud-Est Marocain, Hespéris*, 1956, 1^{er}-2^e trim. 55-56.

Aflal semble avoir été le point extrême d'habitation dans le bassin du Ziz vers le Sud et le Sahara, il était bien situé pour servir de relai aux caravanes du Soudan.

Moulay Ismaïl posséda huit mille femmes d'où naquirent huit cent vingt-cinq mâles et trois cent quarante-deux filles. En 1693, c'est-à-dire trente-quatre ans avant sa mort, l'ambassadeur français Tidou de Saint-Olon vit à sa cour cent dix-huit de ses fils et reçut l'assurance que le nombre de ses filles dépassait déjà deux cents ⁽¹⁾.

En ce qui a trait à la cité impériale d'Abbar, nous ne connaissons pas de relations arabes ou européennes de voyageurs, de géographes ou d'historiens qui nous permettent d'en déceler la fondation, de déchiffrer son histoire et d'en établir avec certitude la chronique. Celle-ci commence pour nous en 1847, date du plus ancien des manuscrits où l'existence d'Abbar nous soit apparue ⁽²⁾. Un autre mémoire, sans date, mais rédigé après 1859, reproduit en partie les données du premier en les complétant ⁽³⁾. Le premier de ces documents a été établi sous le règne du sultan Moulay Abd ar-Rahmane ben Hicham (1822-1859) et le second sous celui de son fils le sultan Sidi Mohammed ben Abd ar-Rahmane (1859-1873). La connaissance de ces deux manuscrits et celle de plusieurs publications plus récentes relatives au Tafilalt, nous permettent de discerner certains aspects économiques et politiques de cette province et d'esquisser la chronique d'Abbar depuis 1847 jusqu'au début du xx^e siècle, telle que nous l'exposons dans les pages suivantes.

DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Ce qu'est le Tafilalt (vers 1847-1860). Plus que le pays de Sous, le Tafilet ou Tafilelt, pays des Filèles, peuplade chleuh ⁽⁴⁾, offre le double intérêt de l'importance politique et de l'importance commerciale. Foyer des

(1) GREBERG DE HEMSE, *Specchio geografico dell' Impero di Marocco*, 1834, cité par Soulange-Bodin, ms., 1847, f^o 199 (voir note suivante).

(2) SOULANGE-BODIN, *Recherches sur les contrées méridionales du Maroc; les pays du Sous et du Tafilet; les caravanes de Tombouctou; les provinces de Chiodma et de Haha*, Archives des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, Maroc 4, 1630 à 1853. Ce manuscrit date de 1847.

(3) Anonyme, *Le Tafilet*, Archives des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, Maroc, 1690-1847, t. 9, Documents sans date sur le Maroc, Notes et fragments [1860]. — Une note de l'auteur indique que ce travail lui a été particulièrement facilité par les notes intéressantes de M. COTELLE, ancien Drogman de France à Tanger qui a fait le voyage du Tafilalt en 1853. Nous n'avons pu retrouver les notes de M. Cotelle qui serait l'un des rares européens ayant visité le Tafilalt au XIX^e siècle, après René Caillé et avant Gerhard Rohlfs en 1864. — La lecture de ce manuscrit anonyme fait apparaître qu'il a été rédigé sous le règne de Sidi Mohammed (1859-1873), ce pourquoi nous lui assignons la date approximative de 1860 dans nos notes de références.

(4) Aujourd'hui, la forme Filaliens est plus courante que celle de Filèles pour désigner les gens du Tafilalt. En arabe : *filala* (plur.), *filali* (sing.).

Les *Chleuhs* sont des Berbères, le terme s'applique plus spécialement aux Berbères du Sud-

Chérifs, il sert en même temps de halte à la principale route de Tombouctou et contribue à en alimenter le commerce ⁽¹⁾. Il n'y a dans le Tafilalt qu'une seule ville proprement dite, son nom n'est point Tafilet ⁽²⁾, comme le portent toutes les cartes, mais Rissani, siège d'autorités civiles et militaires nommées par l'empereur, comme dans toutes les grandes villes du Maroc. Le qsar de Rissani est mieux fortifié que les autres et ses remparts sont garnis de canons. L'empereur y est représenté par un qaïd qui a environ 15.000 Noirs sous ses ordres. En cas de besoin, il convoquerait les Nègres esclaves de l'empereur qui sont répandus au nombre de 2.000 dans certains qsour du Tafilalt. Rissani est donc le bourg Makhzen ⁽³⁾.

A quelques heures de Rissani se trouve la bourgade de Bou Aâm où sont réunis les établissements commerciaux des négociants filels et des divers agents envoyés par ceux de Rabat, Tétouan, Fès et Maroc (Marrakech). Il n'y a au Tafilalt qu'un seul marché, il se tient trois fois par semaine, les lundi, mercredi et jeudi, dans le qsar du bourg de Rissani qui est au centre du Tafilalt et on s'y rend de tous les autres qsour ⁽⁴⁾. L'espace compris entre Rissani et Bou Aâm forme un vaste souq (marché) où stationnent les caravanes du Maroc et celles du Sahara algérien. Ce souq est gardé et protégé par les troupes de Rissani ⁽⁵⁾. A l'entour de ces

Ouest marocain, parlant le dialecte berbère appelé *tachelhante*. Comme dans la plupart des oasis du Maroc présaharien, la population du Tafilalt comprend en réalité des éléments divers, les uns d'origine noire, les autres d'origine blanche. Les Noirs sont représentés par les *Iqebline* noirs ou *Haraïne* cultivateurs et par les descendants d'esclaves (*iqebline*, nom berbère masculin pluriel, signifie « méridionaux »). Les Blancs comprennent des Berbères et des Arabes, pasteurs ou anciens nomades sédentarisés. Presque tous les habitants du Tafilalt sont aujourd'hui arabophones, à l'exception des Aït Aâta qui pour la plupart ont conservé l'usage de leur dialecte berbère appartenant au groupe linguistique de la *tamazirht*.

(1) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 196.

(2) *Note du manuscrit*: « Caillé rapporte qu'il a campé auprès d'un village appelé Afilé [en 1828]. Plusieurs individus du Tafilet m'ont assuré qu'il n'existait pas de village de ce nom. L'ensemble du pays et les indigènes portent seuls les noms de Tafilalt et de Filèles ». — Peut-être Afilé serait-il à rapprocher d'*Afilal*, aujourd'hui toponyme servant à désigner une colline rocheuse située à une cinquantaine de kilomètres au S.-S.-E. de Rissani près de Taouz, sur laquelle subsistent les restes d'une installation importante et l'emplacement d'un grand marché ou d'un caravansérail. Cf. *supra*, p. 10, note 2.

(3) Anonyme, *Tafilet*, ms., 1860, f° 88. — Cf. *infra*, La qasba de Rissani, pp. 56-58.

(4) Anonyme, *Tafilet*, ms., 1860, f° 87. — Abou Aâm, appartenant au district d'Es-Sfalate, se trouve en réalité immédiatement au S. de Rissani dont il n'est séparé que par une vaste place où se tenait le grand marché et par la route d'Es-Sfalate.

(5) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 196. — En 1893, le marché d'Abou-Aâm se tient toujours sur la place entre Bou Aâm et Rissani. Il est remarquable par les 150 ou 200 huttes de terre qui servent de boutiques aux négociants (G. DELBREL, *Notes sur le Tafilet*, Bulletin de la Société de Géographie, 2^e trim. 1894, p. 220). Le marché d'Abou Aâm avait pour rival celui de Moulay ech-Chérif (cf. *infra*, p. 18, note 2) qui semble avoir pu le supplanter à certaines époques. Toutefois,

deux points, l'un militaire, l'autre commercial, sont de nombreux villages ou qsour dont l'indication a été donnée ainsi qu'il suit : 347 villages ou qsour de 200 à 300 habitants chacun, 23 hameaux de 50 à 80 habitants (1).

Qsour des Chérifs. En 1847, grand nombre de ces villages et de ces qsour appartiennent en pleine propriété à des Chérifs, ce sont autant de fiefs indépendants qui recèlent dans leurs murailles les ambitions assoupies des innombrables descendants des empereurs du Maroc. Les autres, sans être la propriété des Chérifs, sont sous la protection de certains d'entre eux (2). Le qsar le plus important du Tafilalt est celui d'Abbar (3), qui appartient à l'empereur Moulay Abd ar-Rahmane et sert de dépôt à son trésor privé et à plusieurs membres de sa famille et où il entretient de façon privilégiée une garde esclave de cinq cents Nègres. Abbar est entouré de murailles semblables à celles de Mogador, son enceinte comprend des jardins, une qasba également fortifiée et autour de cette qasba un certain nombre de constructions habitées par la majeure partie de la garnison (4). Depuis son avènement au trône, Moulay Abd ar-Rahmane a fait réparer et fortifier de nouveau cette possession qui est pour lui d'un haut intérêt ; il aurait employé à ces travaux des ouvriers européens qu'il aurait fait venir exprès. Il est à croire que ce sont des renégats espagnols (5).

Quelques années plus tard, vers 1860, l'empereur Sidi Mohammed possède en propriété particulière quatre des qsour du Tafilalt, ce sont ceux d'Abbar, Beni Mimoun, Oulad Saïd, Dhoïq. Abbar est le plus considérable des quatre (6). Cette place est entourée d'une triple enceinte, ses

en 1933, le marché d'Abou Aâm est très fréquenté. Les nomades y échangent leurs troupeaux, leurs toisons, contre les dattes et céréales des qsouriens, ou les cotonnades, le sucre, le thé et les bougies des commerçants (Anonyme, *La Pacification du Sud marocain : Le Tafilalet. Dans la région de Marrakech*, Renseignements coloniaux, 1^{er} supplément à l'Afrique Française, mars 1933), p. 55. — En 1954, le seul marché du Tafilalt est celui d'Abou Aâm mais la grande place où il se tient est nue, les huttes de terre servant de boutiques ont disparu.

(1) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f^o 197. — Un *qsar* est un village fortifié, pluriel *qsour*. Nous conservons l'emploi de ces mots arabes dans le texte car ils n'ont pas d'équivalent rigoureux en français et leur sens est assez connu.

(2) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f^o 197.

(3) Abbar est noté Abbher dans ce manuscrit. Il existe dans le district de l'Oued Ifli un petit qsar nommé Abahar mais qui n'est jamais cité comme appartenant au sultan ou au makhzen.

(4) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f^o 197. — La qasba d'Abbar est une place forte à l'intérieur de la première enceinte (enceinte du qsar). Elle comprenait plusieurs palais et demeures d'importance inégale, ainsi que leurs dépendances. Nous ne connaissons pas de réplique exacte en français à qasba et conservons ce terme arabe au cours de notre étude.

(5) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f^o 198.

(6) Le deuxième qsar cité pourrait être celui de Beni Mimoun ech-Chorfa situé à 500 mètres environ au S.-E. d'Abbar el-Makhzen. Le troisième et le quatrième qsour sont difficiles à identifier

murs sont garnis de canons et elle est gardée par une garnison de six cents Nègres appartenant comme esclaves à l'empereur et qu'il ne faut pas confondre avec ceux du qaïd (1). C'est à Abbar que sont relégués un certain nombre de frères et de fils de l'empereur, et c'est là qu'il entasse, dit-on, ses trésors. Quant à ses trois autres qsour, ils sont également fortifiés, mais dépourvus de canons. Ils sont uniquement habités par des Nègres esclaves de l'empereur qui cultivent les champs immenses de dattiers qu'il possède au Tafilalt (2). L'empereur Sidi Mohammed possède encore personnellement deux qsour au Tafilalt. Le premier s'appelle Abd el-Halim (3), il a été acheté par lui lorsqu'il était héritier présomptif. Le deuxième Oulad Ahmed (4) lui a été donné par son père qui y a passé lui-même une grande partie de sa jeunesse. C'est dans ce dernier que se trouvent quelques-uns de ses fils, hommes faits depuis longtemps, et que l'on voit souvent parcourir à cheval tout le Tafilalt (5).

Le Tafilalt, rendez-vous des caravanes du Maroc. On fabrique au Tafilalt des haïks et des maroquins renommés ; les peaux de chèvres s'y tannent et ne sont expédiées à Fès qu'après être passées à la teinture (6). Le Tafilalt est un centre ou entrepôt commercial d'une grande importance. C'est là que se réunissent deux fois par an les négociants de Fès, du Dra, du Rif et des montagnes du centre qui envoient leur caravane porter leurs marchandises dans le Soudan (7). Le Tafilalt est le rendez-vous des caravanes du Nord du Maroc. Les caravanes expédiées du Tafilalt se mettent en route avec celles de Rabat, Tétouan, Fès, Marrakech, Oran, Tlemcen et

avec certitude. Dhofq serait-il Gehaik, dans le district de l'Oued Ifli également, à 1 kilomètre environ au N. d'Abbar el-Makhzen ? (Cf. *ggwehaik*, Vincent MONTEIL, Notes manuscrites, 1940). Oulad Saïd ne se retrouve pas, peut-être a-t-il changé de nom ou disparu, car il ne semble pas devoir être identifié avec Oulad Gaïd ou Oulad Saïdane dans un autre district, celui des Beni Mehammed.

(1) Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 88.

(2) Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 88. — Ces qsour étaient des fermes fortifiées qui abritaient des serviteurs agricoles et leurs familles, ils ne servaient pas de résidence à des membres de la famille impériale.

(3) Cf. *infra*, pp. 58 à 60.

(4) Oulad Ahmed serait peut-être aujourd'hui Oulad Mehammed ech-Chorfa, situé dans le district d'Oued Ifli, à 800 mètres environ au N.-E. d'Abbar el-Makhzen.

(5) Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 89.

(6) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 200. — Le *haïk* est une pièce d'étoffe de laine, de coton ou de soie dans laquelle se drapent, ou se drapaient, les femmes musulmanes et même les hommes dans certaines contrées. Il doit s'agir ici de tissu de laine, car les tissus de coton ou de soie étaient habituellement importés d'Europe.

(7) Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 90.

quelques points du Sahara algérien. Du Tafilalt, elles descendent jusqu'au pays d'El-Aârib, frontière du Désert et se trouvent à partir d'Iguidi sur la route commune à celles de Mogador et de l'Oued Noun ⁽¹⁾, la dernière limite qu'elles atteignent est Tombouctou. Ces caravanes se composent en général de trois ou quatre cents chameaux et d'un grand nombre de mulets, elles partent deux fois par an, au printemps et au commencement de l'automne, six semaines leur suffisent pour atteindre Tombouctou où elles ne séjournent guère que quinze jours ⁽²⁾. Les récits recueillis à Mogador sur Tombouctou, de Maures qui accomplissent ce voyage, donnent à penser que ce qui a causé sa renommée, c'est autant l'isolement qui en fait pour les caravanes un point de mire au bout de longues et brûlantes journées de marche, que son importance comme entrepôt des produits et des marchandises du Soudan ⁽³⁾.

Les caravanes portent dans le Sud : du sel en grande quantité, des babouches, des étoffes de coton, des *haïks*, des étoffes de soie, de l'indigo, de l'antimoine, du plomb, des dattes, etc. Elles en rapportent des Nègres esclaves, de l'indigo, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des cotonnades bleues et de la poudre d'or ⁽⁴⁾. Ces caravanes doivent emporter leurs vivres mais elles trouvent partout de l'eau sur leur route sauf pendant une marche de quatre jours. Le Tafilalt répand ensuite tous ces produits dans le Maroc et y ajoute des tapis, des tissus de laine, des peaux de chèvre produits de son industrie et du henné dit *henna draouïa* qui est fort recher-

(1) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 200. — L'Erg Iguidi est la région sablonneuse du Sahara située au S. du Maroc, à l'E.-S.-E. de Tinndouf. Les Aârib sont des tribus de nomades chameliers qui escortaient autrefois les caravanes. Ils ne forment pas une véritable tribu et ne se reconnaissent pas d'ancêtre commun. Leur groupement est constitué par dix fractions ou *âdem* d'origines variées, parmi lesquelles des Reguêbate, Oulad Delim, Oulad Jerrir, des Mrabtime descendants des Almoravides, des Beni Hassane descendants des Mâaqil, et des Nouaji marabouts se réclamant de Sidi Ahmad Naji qui serait venu de Tunisie. Au XVIII^e siècle, ils s'emparèrent de certains qsour dans le Coude du Dra, les ruinèrent et repartirent dans le désert d'où ils ne revinrent qu'à une époque récente. Les Aârib sont bons chameliers et surtout bons caravaniers, ils nomadisent depuis le Dra jusqu'à Taoudéni et connaissent bien la route de Tombouctou où ils ont une colonie, leur centre était autrefois l'Iguidi (Pierre AZAM, *Sédentaires et nomades dans le Sud-Marocain. Le Coude du Dra*, Ronéotypie, Centre des Hautes Études d'Administration Musulmane, mai 1946, p. 58. — Dj. JACQUES-MEUNIE, *Les oasis des Lektaoua et des Mehamid. Institutions traditionnelles des Draoua*, Hespéris, 1947, 3^e-4^e trim., p. 12 [408]).

(2) Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 90. Le manuscrit porte Tinbectsou.

(3) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 194.

(4) SOULANGE-BODIN, ms., 1847, f° 200. — Anonyme, *Taflell*, ms., 1860, f° 90. — L'indigo figure parmi les produits importés (ms. 1860) et parmi les produits exportés (ms. 1847), c'est semble-t-il par erreur qu'il se trouve parmi ces derniers.

ché dans tout le Maroc ⁽¹⁾. Les Noirs des pays du Sud ne viennent jamais volontairement au Tafilalt, ils attendent l'arrivée des caravanes avec lesquelles ils échangent leurs denrées mais eux-mêmes ne sortent pas de leur pays ⁽²⁾.

En 1864, encore sous le règne du sultan Sidi Mohammed ben Abd ar-Rahmane (1859-1873), Gerhard Rohlfs parvient, sous les traits d'un négociant, à se rendre au Tafilalt où le qaïd Ali de Rissani l'invite à s'installer chez lui. Rohlfs échappe ainsi partiellement à la surveillance continue des marchands de Fès qui a pour mobile la jalousie commerciale car ils le soupçonnent d'être envoyé par une nation européenne pour étudier la situation au point de vue du commerce ⁽³⁾. Tout le temps de son séjour, Rohlfs est invité à déjeuner par les différents princes qui y résident et, une fois dissipé le soupçon qu'ils avaient qu'il ne soit qu'un chrétien encapuchonné et un espion, ils le traitent avec toutes sortes de prévenances. Trois d'entre eux habitent au qsar d'Abbar où se trouve le grand harem où sont cloîtrées toutes les femmes des sultans décédés. Comme l'un des princes, Moulay Abdallah, était en séjour auprès de son frère le sultan, il avait pour le temps de son absence enfermé tout son personnel féminin dans le château situé au centre d'Abbar et gardé par des eunuques ⁽⁴⁾. Le harem doit alors contenir environ trois cents femmes, vieilles ou jeunes, qui viennent toutes du dernier sultan ⁽⁵⁾. Chaque femme qui passe le seuil de ce château ne peut plus en ressortir : elle est comme dans une prison. Rohlfs est appelé au qsar en tant que médecin et franchit les portes d'Abbar, ce que nul homme n'avait peut-être encore fait : la fille du prince absent, jeune fille de quinze ans, souffre d'une grave maladie d'yeux et réclame ses soins. C'est une belle jeune fille à la peau colorée, mais défigurée par ses yeux qui sortent de leurs orbites et la font cruellement souffrir. Les soins de Rohlfs arrivent malheureusement trop tard et la jeune personne perdra sans doute irrémédiablement la vue ⁽⁶⁾.

(1) Anonyme, *Tafilalt*, ms., 1860, f° 90. — Le henné draouia est le henné récolté dans la vallée du Dra.

(2) Anonyme, *Tafilalt*, ms., 1860, f° 90.

(3) Gerhard ROHLFS, *Le Tafilalt*, Comité du Maroc 1910 ; extrait et traduit en français de : *Reise durch Marokko, Uebersteigung des grossen Atlas, Exploration der Oasen von Tafilalt, Tuat und Tidikelt und Reise durch die grosse Wüste über Rhadamès nach Tripoli*, 1868, p. 30.

(4) G. ROHLFS, *op. cit.* (1868) 1910, p. 36. — L'auteur écrit Abart. Ce château situé au centre d'Abbar semble devoir être celui que nous désignons dans cette étude sous le nom de Grand Palais.

(5) Le sultan Moulay Abd ar-Rahmane ben Hicham (1822-1859).

(6) G. ROHLFS, *op. cit.* (1868), 1910, p. 37.

En 1890, sous le règne du sultan Moulay el-Hassane (1873-1894), Abbar est citée en tant que qasba du Makhzen occupée par Moulay el-Hosséine, frère du sultan et possédant soixante-quinze fusils pour sa garde ⁽¹⁾.

En 1893, vers la fin du règne de Moulay el-Hassane, M. W. Harris relate son voyage au Tafilalt, il ne mentionne pas Abbar mais il loue le district d'Ifli où ce qsar est situé : Ifli est entouré par les six autres districts et forme le centre de l'oasis, toute la religion, le commerce et l'intérêt du Tafilalt s'y concentrent, sa position environnée de gens amis assure sa sécurité contre toute attaque extérieure. C'est beaucoup pour cela qu'il est la région la plus propice du Tafilalt car les districts extérieurs résisteraient aux agresseurs ne serait-ce que pour défendre leur propre sécurité ⁽²⁾. Pour ce motif et parce que sa situation lui permet d'être bien irrigué, les anciens Amazirh fondèrent là la ville de Sijilmassa, sur les rives de l'Oued Ziz, ville qui à en juger par ses ruines doit dans ses jours les plus prospères avoir atteint une étendue de près de cinq milles le long de la rivière. C'est aussi à Ifli que se trouvent de nos jours la vie et l'âme du Tafilalt, là aussi que sont enterrés Moulay Ali Chérif, fondateur de la dynastie Filali, et son fils Moulay Chérif, roi du Tafilalt ⁽³⁾.

A Abou Aâm, le plus riche des nombreux qsour d'Ifli, sont rassemblés et vivent les marchands de Fès entre lesquels se trouve réunis non seulement le commerce local tout entier mais encore celui du Soudan ⁽⁴⁾. C'est l'influence de ces marchands qui a amené des perfectionnements dans le

(1) A. LE CHÂTELIER, *Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890, II Tafilalet, Tizimi, Er-Reteb, Medghara*, 1903. — L'auteur écrit Habbar mais il n'existe pas de qsar connu sous ce nom et ce doit bien être Abbar dont il est question.

(2) M. W. HARRIS, *Le Taflelt*, 1895, traduction Redier, 1909, p. 79. — Les six districts comptés par M. W. Harris outre celui de l'Oued Ifli sont : Tizimi, Es-Sifa, Oued el-Melha, Es-Sfalate, El-Rhorfa et Tanijjioute. Aujourd'hui, cinq districts seulement sont considérés comme faisant partie du Tafilalt proprement dit et dépendent de Rissani au point de vue administratif. Ce sont : Oued Ifli, Beni Mehammed, Es-Sfalate, El-Rhorfa et Tanijjioute. Tizimi au N.-W. d'Erfoud et Es-Sifa au S.-S.-W. appartiennent aux Arabes es-Sebbah et sont rattachés administrativement à Erfoud, à l'exception de l'aval d'Es-Sifa qui forme le district des Beni-Mehammed. L'Oued el-Melha est l'amont d'Es-Sfalate.

(3) M. W. HARRIS, *op. cit.* (1895), 1909, pp. 79-80. — Le tombeau de Moulay Ali ech-Chérif se trouve à Abbar, dans la Zaouia qui porte son nom. Cf. *infra*, pp. 21-22.

(4) A la même époque (1893), un autre voyageur note que les principaux magasins de Bou Aâm appartiennent aux commerçants de Fès et de Marrakech (Gabriel DELBREL, *Notes sur le Taflelt*, Bulletin de la Société de Géographie, 2^e trim. 1894, p. 220).

mode de construction des maisons et dans leur luxe intérieur. Rissani se trouve tout près, grand qsar, résidence officielle des gouverneurs du Tafilalt. Il s'y trouve une garnison permanente d'une cinquantaine de soldats bien que s'ils essayaient de se mêler des affaires locales, il leur en coûterait la vie ⁽¹⁾. Dans le district d'Ifli vivent les Chérifs, habitant de grands qsour, menant une existence fastueuse comparée à celle de leurs voisins car ils reçoivent des subsides des sultans régnants en argent et en espèces (*sic*). Le grand marché du Tafilalt, marché de l'Arbaâ (mercredi) de Moulay Chérif, se tient à Ifli, il est situé près du tombeau du saint, à peu de distance d'Abou Aâm et de Rissani ⁽²⁾. C'est à Ifli avec ses canaux bien entretenus et sa quantité d'eau illimitée, avec ses ponts et ses jardins entourés de murs, ses grands qsour et ses tombeaux de saints, que l'on trouve tout ce qu'il peut y avoir de riche et de prospère au Tafilalt.

Dans le même temps que M. W. Harris, un autre voyageur Gabriel Delbrel séjourne au Tafilalt et rédige des notes dans lesquelles sont mentionnés les qsour d'Abbar, d'Abbar Moulay Ali Chérif et de Sidi Abd el-Malek qui sont populeux et peu remarquables. Toutefois celui d'Abbar Moulay Ali renferme le tombeau du fameux Chérif ⁽³⁾.

Y a-t-il lieu d'être surpris qu'Abbar n'ait pas été signalé en tant que cité royale à cette époque ? Parmi les causes de ce silence, l'une pourrait être que l'existence de la cité ait été tenue secrète afin de ne pas attirer l'attention sur un château qui recelait le trésor du sultan et ses épouses ou celles des princes. Une autre raison serait plus vraisemblable : A cette

(1) M. W. HARRIS, *op. cit.* (1893), 1909, p. 80. — Cf. *infra* : La qasba de Rissani, pp. 56-58.

(2) Harris ajoute : il y a plusieurs grands souks hebdomadaires au Tafilalt, mais celui qui est de beaucoup le plus important est le marché de l'Arbaâ de Moulay Ali Chérif. Les échoppes y sont disposées comme des ruches d'abeilles, ce sont de petites huttes recouvertes d'un dôme et construites en argile et en briques de terre. C'est là que se tiennent les indigènes pour y vendre leurs marchandises (M. W. HARRIS, *op. cit.* (1895), 1909, pp. 44, 80 et 85). — Le marché de Moulay Chérif a disparu, seul subsiste aujourd'hui celui de Bou Aâm (Cf. *supra*, p. 12, note 5). Il semble que le marché de Moulay Chérif ait pu disparaître vers 1918 ou 1919 lorsque Mohammed n Ifroutene et Si Mohammed bel Qasem en-Ngadi dominèrent le Tafilalt. La dernière mention qui en soit faite et que nous connaissions concerne cette époque ; les deux marchés principaux du Tafilalt étaient alors celui de Moulay Ali Chérif et celui d'Abou Aâm (C^t P. VICARD, *Le Tafilalte*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française et le Comité du Maroc, n° 7, août 1921, p. 172).

(3) Gabriel DELBREL, *Notes sur le Tafilalt*, Bulletin de la Société de Géographie, 1894, 2^e trim., p. 224). L'auteur écrit Abar. — Il n'existe pas aujourd'hui de qsar du nom de Sidi Abd el-Malek, peut-être s'agit-il de Qsebt Sidi Mellouk, situé dans l'Oued Ifli à 900 mètres environ à l'E. de Rissani et à la même distance au N.-W. d'Abbar el-Makhzen.

époque, Abbar aurait déjà été à son déclin et en cours d'abandon. Cette hypothèse repose sur ce que le sultan Moulay el-Hassane, en 1892-1893, faisait construire un nouveau palais dans le Tafilalt, à Tirhmarte (1). L'examen des textes postérieurs à la fin du règne de Moulay el-Hassane (1894) semble confirmer une telle hypothèse. A partir de cette époque, si le nom d'Abbar ne disparaît pas entièrement, il n'est plus que celui d'un qsar appartenant au Makhzen mais, hormis cela, banal parmi les autres qsour.

C'est semble-t-il dans les premières années du xx^e siècle qu'Abbar reçoit la qualification d'el-Makhzen, sans doute pour préciser son appartenance maintenant qu'il a cessé d'être une résidence royale et pour le distinguer de ses voisins Abbar Moulay Ali ech-Chérif et Abbar Moulay el-Mahdi (2). En 1904, Abbar est un ancien grand qsar ruiné qui appartient au Makhzen et abrite douze familles (3). Vers 1910 enfin, Abbar el-Makhzen l'altière cité n'est plus habitée que par quatre Chorfa et vingt-cinq à trente *haratine* (4), preuve de sa déchéance. Le temps a dépouillé Abbar de ses prestiges, il a cessé d'être une résidence princière pour devenir une ferme du Makhzen, un domaine parmi les autres.

Le fier passé d'Abbar s'est effacé dans le silence et dans l'oubli. Le soleil, les vents et les pluies effritent ses hautes murailles et ses fastueux palais de boue séchée ; ils s'écroulent et leur substance de poussière retombe sur la terre qui servit à les élever. Seul, naguère, le hasard de la recherche bibliographique livra le nom d'Abbar à notre imagination et lui fit entrevoir sa grandeur et ses fastes. Quelques années plus tard, une mission d'étude de l'I. H. E. M. nous permit de rechercher la qasba jadis renommée, de la retrouver cent ans après que les récits aient célébré sa magnificence et de recueillir de sa beauté les aspects, nombreux encore, que la ruine et la déchéance avaient jusqu'alors épargnés.

(1) Cf. *infra* : Le Palais de Tirhmarte, pp. 61-63.

(2) Cf. *infra*, p. 21. — L'addition d'« el-Makhzen » à un nom de pays ou de propriété est comparable à celle de « le-Roi » que nous connaissons par exemple dans : Choisy-le-Roi, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, etc.

(3) L^t BERRIAU, *Notes sur l'Oued Ziz*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française, n° 5, mai 1904. L'auteur note Abehar et non Abbar. Un qsar du nom d'Abahar existe dans l'Oued Ifli mais il ne passe pas pour avoir été un domaine du Makhzen.

(4) L^t Maurice BERNARD, *Le Tafilala*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française et le Comité du Maroc, 1927, n° 10, octobre, p. 394. — On sait que les *haratine* sont des travailleurs noirs, jardiniers des oasis.

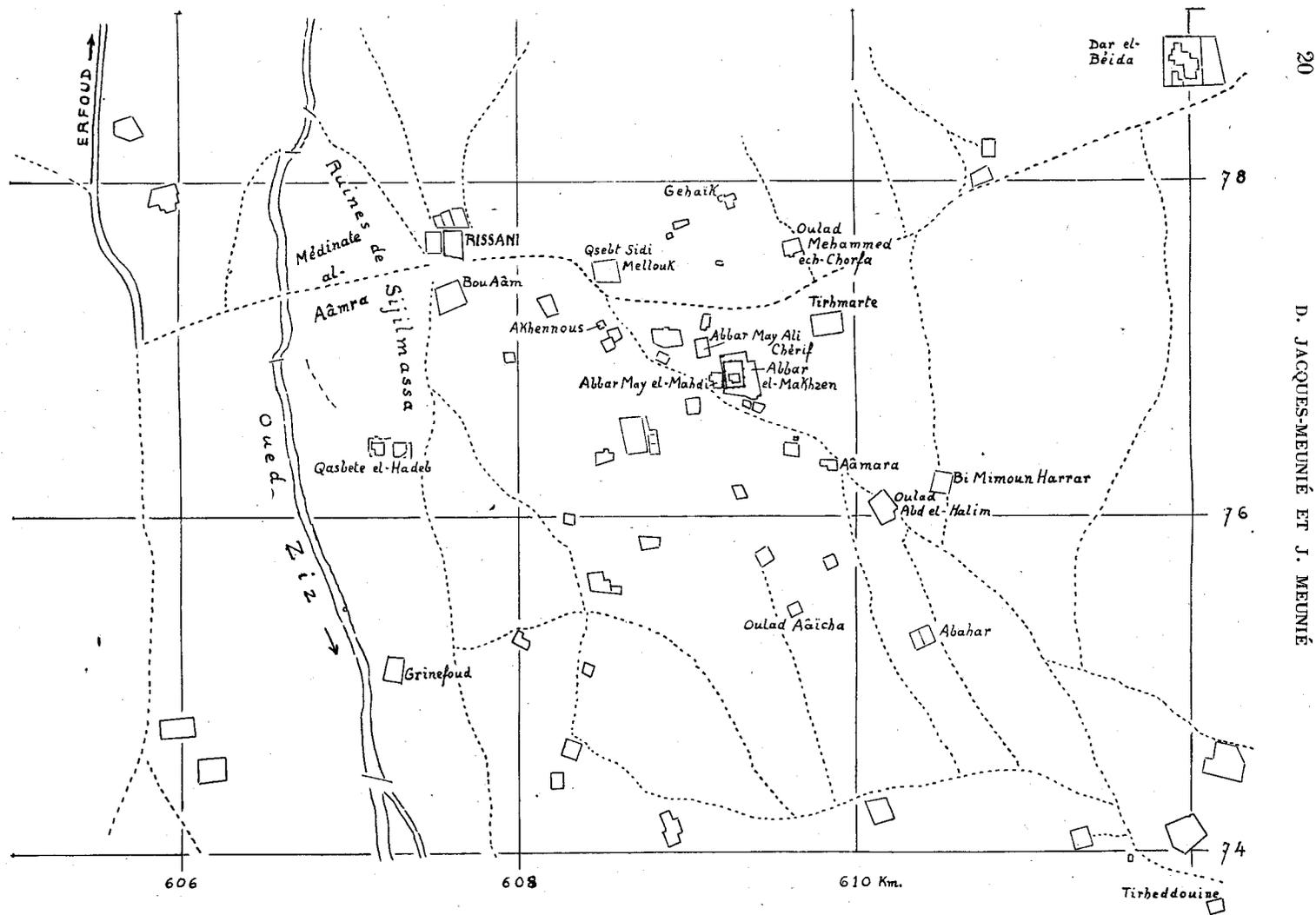


Fig. 1. — Plan de situation

DÉCOUVERTE D'ABBAR

LES TROIS ABBAR

Le nom d'Abbar recouvre plusieurs ensembles distincts — voisins ou contigus — situés dans le district du Tafilalt appelé Oued Ifli, sur la rive gauche de l'Oued Ziz, à l'E. des ruines de Sijilmassa, à moins de deux kilomètres à l'E. S.-E. de Rissani. Ce sont : *Abbār el-Makhzen* dont nous venons de retracer la chronique, *Abbar Moulay el-Mahdi* et *Abbar Moulay ech-Chérif* [fig. 1].

Abbar Moulay El-Mahdi est un petit qsar situé immédiatement à l'W. d'Abbar el-Makhzen dont il n'est séparé que par une étroite ruelle. C'est à Abbar Moulay el-Mahdi que Moulay Ali ech-Chérif serait mort. Au début du xx^e siècle, ce qsar groupait une trentaine de familles ⁽¹⁾.

Abbar Moulay Ech-Chérif est aussi désigné sous le nom de Zaouïa Moulay ech-Chérif et se trouve au N.-W. d'Abbar el-Makhzen ; une ruelle et un canal d'irrigation les séparent. C'est là que repose le fondateur de la dynastie alaouite mort en 1659. Son tombeau a été un lieu très vénéré dans tout le Maghreb et de nombreux pèlerins venaient solliciter la bénédiction de Moulay Ali ; il demeure un pôle d'attraction spirituelle ⁽²⁾. Les habitants du Tafilalt semblent s'être disputé la *baraka* du saint qui aurait d'abord été inhumé à Tirhmarte avant que son corps ne fut porté dans le mausolée des Chorfa peut-être édifié à son intention ⁽³⁾. Vers 1860, le qsar de Moulay ech-Chérif était connu sous le nom d'Akhennès, bourg fondé par le saint Chérif qui y fut ensuite enterré. Son tombeau était

(1) L^t BERRIAU, *Notes sur l'Oued Ziz*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française, n° 5, mai 1904, p. 130. — Abbar Moulay el-Mahdi n'apparaît semble-t-il sous ce nom que vers la fin du xix^e siècle : Habbar, Zaouïa de Sidi Mohammed el-Mahdi, des chorfa smainine (descendants de Moulay Ismail). Le chérif Sidi Mohammed el-Mahdi est mort en 1887 (A. LE CHÂTELIER, *Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890, II Tafilalet, Tizimmi, Er-Reteb, Medghara*, Paris, 1903, p. 15. Peut-être ce chérif laissa-t-il son nom au qsar?

(2) Gabriel DELBREL, *Notes sur le Tafilalet*, Bulletin de la Société de Géographie, 2^e trim. 1894, p. 205. — Anonyme, *La Pacification du Sud marocain : Le Tafilalt. Dans la région de Marrakech*, Renseignements coloniaux, 1^{er} supplément à l'Afrique Française, mars 1933, p. 55.

(3) M. DE MAZIÈRES, *Le Dadès et le Tafilalt*, Revue de Géographie marocaine, juillet 1935, XIX^e année, n°s 3-4. — Tirhmarte se trouve à 600 mètres environ à l'E. d'Abbar Moulay ech-Chérif.

abrité par une vaste coupole auprès de laquelle existaient une mosquée et une zaouïa. Akhennès était le bourg sacré du Tafilalt, tous les Chérifs y faisaient de fréquents pèlerinages et allaient y retremper leur ferveur ; ils ne prononçaient ce mot qu'avec respect (1). Auprès du tombeau se trouvait une mosquée qui était autrefois la plus vénérée de toutes celles du Tafilalt ; elle possédait une bibliothèque considérable composée de manuscrits provenant de dons pieux (2).

En 1932, après la négligence du prétendant Bel Qasem, le magnifique tombeau de Moulay Ali ech-Chérif était très délabré mais il put être promptement rénové grâce à un don de la France et l'on en parla jusqu'au désert (3). Le tombeau résista en 1950 à la crue du Ziz mais la mosquée voisine s'effondra et dut être reconstruite, elle était presque achevée en 1954.

A l'E. d'Abbar Moulay Ali ech-Chérif, donc au N. d'Abbar el-Makhzen, s'étend le cimetière des Chorfa. La grande inondation l'a bouleversé, l'a enseveli sous le limon du Ziz, ne laissant plus apparaître une seule tombe, mais c'est toujours là, en ce lieu privilégié, que les Chorfa sont traditionnellement inhumés.

Des trois qsour d'Abbar que nous venons de citer, c'est Abbar el-Makhzen, ancienne cité royale, qui offre l'ensemble architectural le plus vaste et le plus varié, aussi est-ce lui qui retiendra davantage notre attention.

ABBAR EL-MAKHZEN EN 1954

A la sortie du tombeau de Moulay Ali ech-Chérif vers le S., s'étend devant nous une longue muraille de pisé dégradée par le temps : c'est la muraille extérieure d'Abbar el-Makhzen, aux contours irréguliers et sinueux. Quelques longs palmiers dressent leurs silhouettes lasses et solitaires auprès d'une belle porte monumentale assez bien conservée [Pl. III, ph. 5]. Franchissons cette première enceinte dans l'ombre du passage coudé après lequel une lumière éblouissante couvre un large champ de ruines que

(1) Anonyme, *Le Taflett*, ms., 1860, f° 88. — Il semble que ce manuscrit appelle Akhennès le qsar qui porte aujourd'hui le nom d'Abbar Moulay ech-Chérif. Il existe aussi un petit qsar du nom d'Akhennous, situé à 600 mètres environ à l'W. d'Abbar Moulay ech-Chérif, et qui ne semble pas avoir de réputation particulière.

(2) Anonyme, *Le Taflett*, ms., 1860, f° 88.

(3) Anonyme, *La Pacification du Sud marocain: Le Tafilalet. Dans la région de Marrakech*, Renseignements coloniaux, 1^{er} supplément à l'Afrique Française, mars 1933, p. 55.

traversent quelques chèvres conduites par un enfant. Le sol est bouleversé par l'écroulement d'anciennes constructions en pisé dont les pans de murs abattus forment une houle désordonnée ; c'est là sans doute que se pressaient les constructions où logeaient les Nègres de la garnison et leurs familles [fig. 2, p. 26].

Au delà de ce chaos désolé s'élève une deuxième muraille, plus massive et plus haute que la première, du moins aujourd'hui : *enceinte de la gasba*, de la cité fortifiée proprement dite, dont les courtines forment un vaste quadrilatère, flanqué de tours puissantes couronnées de merlons [Pl. I, ph. 1]. Un beau et sobre décor géométrique en briques de terre crue anime le haut des tours qu'il pare d'élégance et de noblesse. Les deux tours médianes de la courtine N. cantonnent l'entrée monumentale de la gasba dont le porche relève d'un art plus récent que celui des tours, plus sec et plus mièvre, avec sa porte en arc outrepassé aux légères arcatures de plâtre sculpté sous un larmier de tuiles vertes [Pl. II, ph. 2].

Derrière cette muraille altière et imposante, quels édifices ou quels décombres reste-t-il à découvrir ? Comment les palais et les demeures ont-ils traversé les épreuves du temps et de l'inondation ? Mus par un intérêt croissant et l'impatience de le savoir, cessons d'admirer dès maintenant la beauté fière de cette deuxième muraille, traversons un large porche soutenu par de robustes piliers [fig. 2, C] : nous sommes dans la deuxième enceinte et, là aussi s'est abattu le vent de la désolation. Un immense amas de ruines s'offre au regard : toitures effondrées, murs éventrés, blocs de pisé basculés, dissociés, désagrégés, d'où émerge par places un monument moins affecté, aux colonnes harmonieuses, aux arcades élégantes, une porte au décor précieux.

Au centre, vers le S., s'élèvent encore de hauts remparts crénelés de merlons qui ont en majeure partie résisté à la destruction. Est-ce là la troisième muraille, celle du palais royal lui-même, du Grand Palais où le trésor était mis en lieu sûr, où résidait jadis la famille du souverain, où, étaient reléguées les femmes des sultans décédés et celles des princes, confinées en une longue oisiveté monotone ? Etreints par l'intérêt et l'émotion de l'attente, nous franchissons cette troisième porte et nous nous trouvons dans un large et très long vestibule où devait se tenir le corps de garde. Pas d'issue à droite. Allons à gauche. Tournons à droite dans un vestibule plus petit. Une porte encore. Et nous voici dans un vaste patio

que le soleil éclaire avec indifférence, empli de solitude et d'abandon. C'est le cœur même d'Abbar, de son Grand Palais. Le temps et ses dommages ne l'ont pas épargné lui non plus, mais son bel équilibre et ses arcades aux vingt piliers ont défié la ruine et laissent entrevoir quelle put être la noblesse du lieu [fig. 2, P; Pl. V, ph. 8 et 9].

Jamais encore nous n'avions rencontré au Maroc, au S. de l'Atlas, un patio de cette étendue et d'une telle élégance. De longues salles étroites bordaient les côtés de cette cour carrée et spacieuse, salles dans l'ombre et la fraîcheur desquelles les princes et leurs hôtes pouvaient se réunir pour converser et prendre leurs repas, ou se reposer. Quatre pièces principales étaient accompagnées d'autres plus petites et de vestibules donnant accès aux diverses dépendances : cinq patios plus petits et une grande cour de service, ses bâtiments et son puits [fig. 5]. Cinq logis à patios, construits avec assez de recherche bien que moins somptueux que le patio d'honneur, avaient sans doute été consacrés aux femmes, aux serviteurs, aux esclaves, et au piquet de garde selon d'anciennes traditions encore récemment en usage dans d'autres demeures que nous avons visitées dans le Maroc présaharien (1). Trois de ces patios mineurs étaient encore presque intacts et servaient de refuge à quelques familles sans ressources. Deux autres avaient gravement souffert de l'inondation et l'un de ceux-ci n'était plus qu'un chaos de pisé abattu dont tout aspect architectural avait disparu.

Quittons ce Grand Palais et parcourons la deuxième enceinte, escaladant les décombres, visitant encore deux monuments qui émergent des ruines chaotiques ainsi que des épaves bouleversées par la tempête et le naufrage. L'un, que nous dénommerons le Petit Palais, est de moyennes dimensions, son patio est défini par quatre piliers d'angle et huit colonnes circulaires supportant des arcs lisses ou finement dentelés. Les arcs latéraux sont surmontés chacun de quatre arcatures sculptées comme des *claustra*. Presque toute la muraille extérieure et les murs intérieurs de cette demeure se sont effondrés, laissant apparaître le patio tel un joyau dépouillé de son écrin et mis à nu [fig. 2, B; Pl. VII, ph. 13 et 14]. L'autre monument, que nous appellerons le Pavillon est plus exigu, son plan est rassemblé autour des quatre colonnes octogonales du patio; il possède des arcs en

(1) Cf. Dj. JACQUES-MEUNIE, *Greniers-Citadelles au Maroc*, Publ. de l'Inst. des Hautes Études Marocaines, t. LII, Paris, A.M.G., 1951, vol. 1, p. 147 et fig. p. 150.

accolades gracieuses, trois portes aux écoinçons finement sculptés et aussi une grande niche ornée à destination imprécise : cet édifice aux proportions aimables et aux lignes harmonieuses dégage une impression de robustesse élégante et d'intimité [fig. 2, A ; Pl. VI, ph. 10 à 12]. D'autres bâtiments encore apparaissent çà et là dans la deuxième enceinte, demeures princières ou communs, mais leur état de dévastation est si cruel qu'il ne laisse plus discerner quel put être leur aspect de jeunesse, alors que la vie emplissait Abbar de ses bruissements.

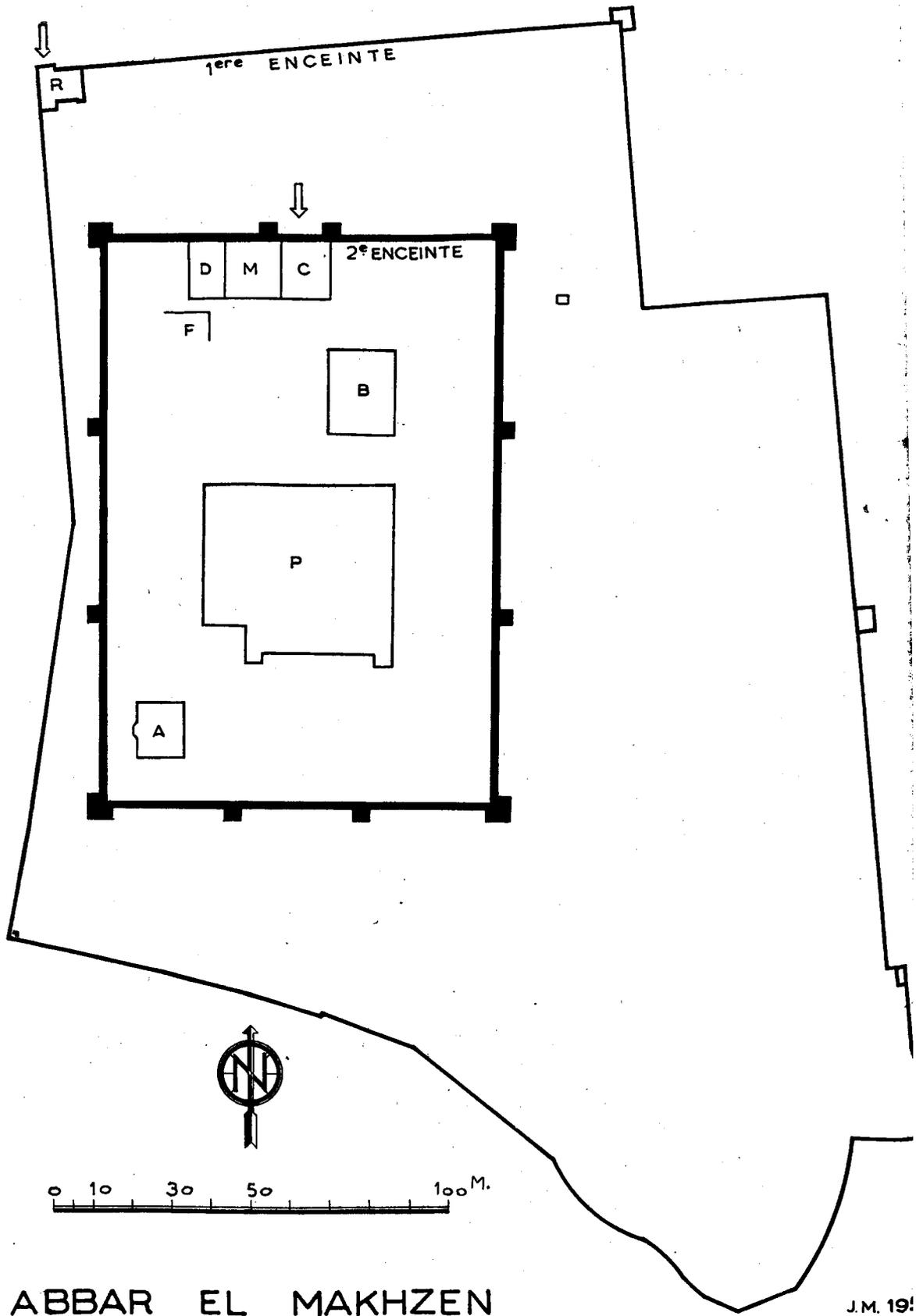
Voici que le soleil décline, l'ombre envahit les patios et la chaleur fléchit. Au crépuscule, la nuit recouvre le champ de ruines de son noir linceul. C'est l'heure crainte à laquelle dit-on les génies s'emparent des demeures abandonnées pour les occuper jusqu'à l'aurore, et l'on pourra voir dans peu d'instantes les feux mouvants qu'ils allument sur les terrasses. Nul à cette heure ne consentirait ici à prolonger son séjour parmi les ruines et nous demeurons seuls dans la cité désertée et redoutable. Une lune scintillante s'élève alors dans un ciel profond et pur ; elle dispense à la cité royale une lumière opaline, glisse avec douceur sur son visage meurtri, et l'anime d'une vie secrète et mystérieuse.

Ce fut là notre première visite à Abbar el-Makhzen, la cité royale que nos rêves avaient poursuivie durant plusieurs années et que nous n'avions pu atteindre avant qu'une inondation torrentielle eût déferlé sur elle et l'eût dévastée. Pas assez nivelée cependant pour qu'il fût impossible de reconnaître d'importants vestiges de ce site qui avait été pendant plusieurs siècles la résidence royale la plus célèbre du Tafilalt, d'en noter les aspects et d'en relever les plans. Les principaux résultats de ces observations et de ces travaux ont été rassemblés dans la présente étude.

ÉTUDE DES MONUMENTS

L'ENCEINTE ET L'ENTRÉE DU QSAR

La première enceinte d'Abbar est vaste et irrégulière ; elle a 150 mètres de large sur le côté N., côté de l'entrée, qui est le plus étroit, et sa plus grande longueur du N. au S est de 325 mètres. Elle couvre une superficie de plus de cinq hectares entourés d'une muraille en pisé aujourd'hui peu



ABBAR EL MAKHZEN

J.M. 19!

Fig. 2. — Plan d'Abbar el-Makhzen.

élevée mais qui dut atteindre 6 m. 50 de haut à en juger par ses vestiges [fig. 2].

Cette muraille n'est pourvue que d'une seule entrée située à l'angle N.-W. C'est un grand porche quadrangulaire surmonté d'un mur de tir sur les deux côtés extérieurs, tandis que vers l'intérieur les murs sont couronnés de merlons quadrangulaires, dont le sommet est aujourd'hui horizontal et a peut-être été coiffé de pyramidions. Le gros œuvre est en pisé sur soubassement de pierre pour les deux tiers inférieurs (6 mètres environ), en brique crüe pour le tiers supérieur, au total une dizaine de mètres de haut. Ce portail abrite un passage coudé d'où un escalier, dans l'épaisseur de la paroi N., donnait accès à la terrasse [fig. 3].

La brique cuite, le mortier de terre et chaux et la tuile vernissée sont employés pour les deux portails. Celui du N. donne à l'extérieur sur le chemin, celui de l'E. regarde vers l'intérieur sur la première enceinte. L'un et l'autre sont ornés dans le même style mais la décoration du portail intérieur est plus développée que celle du portail extérieur [Pl. III, ph. 4 et 5]. Celui-ci est surmonté d'un grand motif mouluré formant un encadrement cruciforme à sommet arrondi, à l'intérieur duquel une inscription en caractères cursifs est placée en retrait dans un encadrement quadrangulaire. Cette inscription est malheureusement très usée et n'a pu être déchiffrée, sauf la première ligne qui porte la formule banale : « Une aide de Dieu et un succès sera proche » (1). Quant à la moulure encadrante ainsi que les répliques sommaires qui en existent sur le portail E., elle est insolite dans l'art musulman en général et dans l'art marocain en particulier ; elle pourrait rappeler certaines boiseries européennes du xvi^e ou du xvii^e siècle [Pl. III, ph. 5].

La façade du porche donnant à l'E. vers l'intérieur comporte une large partie médiane et deux latérales plus étroites, elle s'ordonne autour d'un arc outrepassé très légèrement brisé qui sert de passage, un arc finement polylobé souligne le contour du précédent. Les écoinçons en plâtre sculpté ont malheureusement disparu et, de même qu'au portail N., un très petit carré excisé subsiste seul dans les angles. Un encadrement mouluré de fins entrelacs vient ensuite, lui-même surmonté d'un large bandeau dont le décor ne se laisse plus distinguer [Pl. III, ph. 4].

(1) Lecture G. S. COLIN, janvier 1959.

De chaque côté de cette partie centrale que traverse le passage, un étroit panneau est réservé entre deux hauts pilastres reposant sur des colonnes semi-circulaires à simple chapiteau en forme de calice à sépales légèrement retournés. Entre les colonnes se trouve une niche-guêrite surmontée d'un petit arc outrepassé. Un tympan uni surmonte la niche, puis des registres ornés, puis une lucarne rectangulaire encadrée d'une moulure cruciforme dont la partie supérieure est cintrée. Le dessin de cet

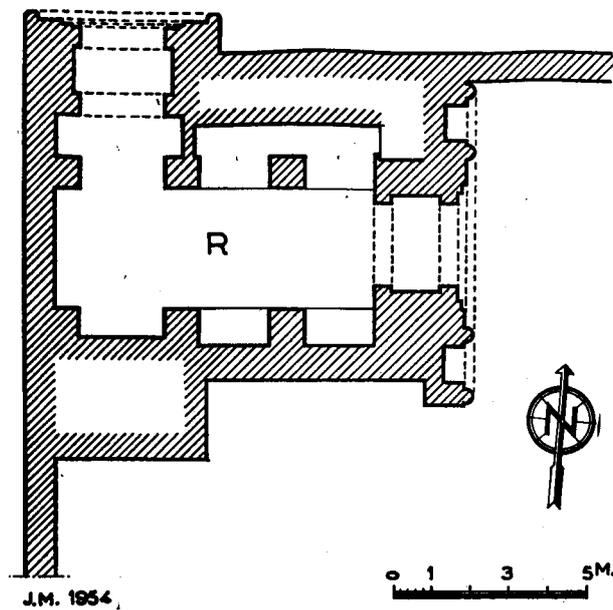


Fig. 3. — Entrée de la première enceinte, plan.

encadrement et le profil de sa moulure ressemblent à ceux du grand motif situé à la partie supérieure de la façade N. du porche. Cette façade E. se termine vers le haut par une frise de consoles surmontée d'une corniche à encorbellements qui supporte un larmier de tuiles vertes vernissées, larmier à retours latéraux et pente peu inclinée.

Sur le côté S. de ce même portail E. se trouve à mi-hauteur une niche étroite à lambrequins et stalactites, encadrée de colonnettes sur consoles et qui pourrait être rattachée à la tradition almohade. Cette niche paraît purement décorative, elle évoque celles qui, dans les pays chrétiens, ont été réservées dans les murs pour y placer une statuette de la Vierge ou d'un saint.

Le gros œuvre de cette entrée est sensiblement plus ancien que les portails qui habillent ses faces N. et E.. C'est ce dont témoigne la disparate entre le rude archaïsme du gros œuvre et la technique raffinée des façades, ce que confirme aussi le décrochement que forme la saillie du pilastre sur la face S. La niche décorative décrite ci-dessus orne le côté S. de cette saillie, nécessaire pour obtenir la symétrie du portail [Pl. III, ph. 4 ; et fig. 3].

L'ENCEINTE ET L'ENTRÉE DE LA QASBA

Les murailles.

L'enceinte de la qasba ou deuxième enceinte d'Abbar est bien conservée. C'est une haute muraille rectangulaire dont les côtés mesurent environ 100 à 150 mètres de longueur. Elle est flanquée de douze tours : une à chaque angle et, sur chacune des quatre faces, deux tours flanquantes carrées. Celles-ci ont en moyenne 4 m. 30 de côté. Les tours d'angle sont plus grosses, leurs faces mesurant 6 m. 30 à 6 m. 50 [fig. 2]. Les tours, dont la hauteur atteint une douzaine de mètres, dominent nettement la courtine qui n'en mesure que huit. Celle-ci, construite en blocs de pisé selon une technique traditionnelle, présente la particularité d'être formée de deux murs accolés donnant une épaisseur totale de 1 m. 45. Le mur intérieur, plus large et moins élevé, forme à son sommet un chemin de ronde faisant communiquer les tours entre elles [Pl. VIII, ph. 15]. A l'extérieur, le pied de la muraille a pu être protégé suivant l'ancien usage, par un remblai de terre, mais celui-ci aurait été dégradé par l'érosion.

Les quatre tours de la courtine N. sont ornées en leur tiers supérieur par un décor de brique crue apparenté à ceux du Dadès et du Dra, dont la sobre beauté s'allie harmonieusement à la puissance du gros œuvre.

Le portail.

Le portail de la qasba se trouve vers le milieu de la face N entre deux tours flanquantes rapprochées. Cette disposition qui donne à la façade un bel équilibre n'est pas exceptionnelle, surtout au Tafilalt où s'en voient d'autres exemples, mais elle n'est pas répandue dans les qsour des oasis où l'entrée se trouve souvent placée dans un décrochement de la muraille. Plus encore que par cette symétrie, le portail se fait remarquer par son

ordonnance architecturale et son style composite qui rapproche deux arts distincts et presque étrangers l'un à l'autre. Le portail et le mur de fond auquel il s'appuie sont moins anciens que les tours qui l'encadrent. Celles-ci appartiennent à une architecture rurale, à un art de la terre et de la brique crues qui ne se rencontre que dans le Maroc présaharien central et oriental. Le portail au contraire dérive de l'art citadin utilisant la brique cuite, la chaux et le plâtre. Son ordonnance est tripartite, une vaste baie médiane en arc outrepassé très légèrement brisé est accompagnée de deux grandes arcades aveugles abritant chacune une banquette maçonnée. Le panneau central dans lequel s'ouvre la baie est plus élevé que les panneaux latéraux, il ne l'est guère moins que les tours tandis que les seconds n'atteignent pas même le niveau de la courtine [Pl. II, ph. 2].

Bien que plus minces et un peu décadents, les éléments décoratifs et leur disposition rappellent ceux du portail E. de l'entrée du qsar : grandes arcades polylobées, bandeaux d'entrelacs moulurés, consoles supportant un larmier de tuiles vertes vernissées, hauts pilastres engagés cloisonnant les panneaux. Une frise d'arcatures aveugles orne en outre ce portail plus moderne, chacune de celles-ci renferme un ornement en forme de carafe ou de balustre qui passe pour être dérivé du merlon à degrés ⁽¹⁾. Les parties lisses du portail sont couvertes d'un enduit à décor de faux joints imitant la brique cuite.

Les tours de l'entrée.

Quant aux tours, leur forme et leur décor sont typiques de l'art rural du Tafilalt. Elles sont construites en pisé sur soubassement de pierre, jusqu'au niveau du décor, puis en brique crue. Elles ont peu de fruit et sont assez larges pour leur hauteur, leurs arêtes sont chanfreinées à la base sur 3 mètres de haut [Pl. II, ph. 2]. Les deux tours sont unies à l'arrière et vers le haut par un mur sans décor auquel le portail est adossé.

Le panneau décoratif qui orne la face de chaque tour comprend quatre arcatures élevées dont le fond est orné de chevrons, une gorge dessine un carré autour de ces arcatures, gorge elle-même entourée par un cadre d'alvéoles en damier. Au-dessous du cadre court une frise de petites arca-

(1) La forme archaïque des créneaux en escaliers a évolué en une forme arrondie qui les rend un peu semblables à de petites carafes (J. GALLOTTI, *Le jardin et la maison arabes au Maroc*, t. I, p. 52 et fig. 42, 43).

tures au tracé simplifié mais bien reconnaissable. Ailleurs, nous l'avons rencontré beaucoup plus schématique encore, il n'est plus marqué alors que par une fente verticale surmontée de trois alvéoles détachées en triangle, souvent même d'une seule alvéole. Ce motif devenu très fréquent à une époque récente nous avait intrigués avant que nous y ayons reconnu celui d'une arcature schématisée à l'extrême.

Les tours sont couronnées de merlons à degrés peu marqués, leur face est surmontée de cinq merlons entre les merlons d'angles, leurs flancs étant plus étroits n'en portent que quatre entre les merlons d'angles.

Tours d'enceinte de la qasba.

Les deux tours à décor de brique crue situées aux angles N.-W. et N.-E. de l'enceinte sont du même type que celles de l'entrée. La tour N.-W. à 6 m. 30 × 6 m. 50 de côté, six arcatures ornent chacune de ses faces externes. Les arêtes des angles de la face N montrent à leur base des chanfreins semblables à ceux des tours de l'entrée. La tour N.-E., aujourd'hui à demi ruinée, lui était semblable. Les flancs de ces tours d'angles et de celles de l'entrée sont ornés de deux arcatures [Pl. I, ph. 1].

Le plan des tours d'angle n'est pas carré ; vers l'intérieur de la qasba le bastion présente un angle rentrant suivant l'alignement du mur d'enceinte, ce qui laisse au chemin de ronde un tracé rectiligne. Les bastions sont construits en saillie vers l'extérieur, et leur face arrière est constituée par le mur d'enceinte, lui-même doublé par un mur moins élevé dont le faite sert de chemin de ronde. Une porte ménagée sur une des parois de l'angle rentrant des tours donnait l'accès de celles-ci aux guetteurs. Une porte semblable se trouvait également au rez-de-chaussée ; elle est visible à la base de la tour N.-W. [Pl. VIII, ph. 15].

Porche et mosquée.

Le portail de la qasba donne accès à l'intérieur de la deuxième enceinte au travers d'un grand porche couvert. Une mosquée est adossée à ce porche vers l'W., formant avec lui un seul ensemble de bâtiments contre la muraille N. de la qasba [fig. 2, C, M, D et fig. 4].

Porche. — Deux rangées de trois piliers carrés divisent le porche en trois nefs. Le passage n'est pas coudé mais se fait en chicane ; l'ouverture vers la première enceinte est axée sur la nef centrale tandis que l'ouverture

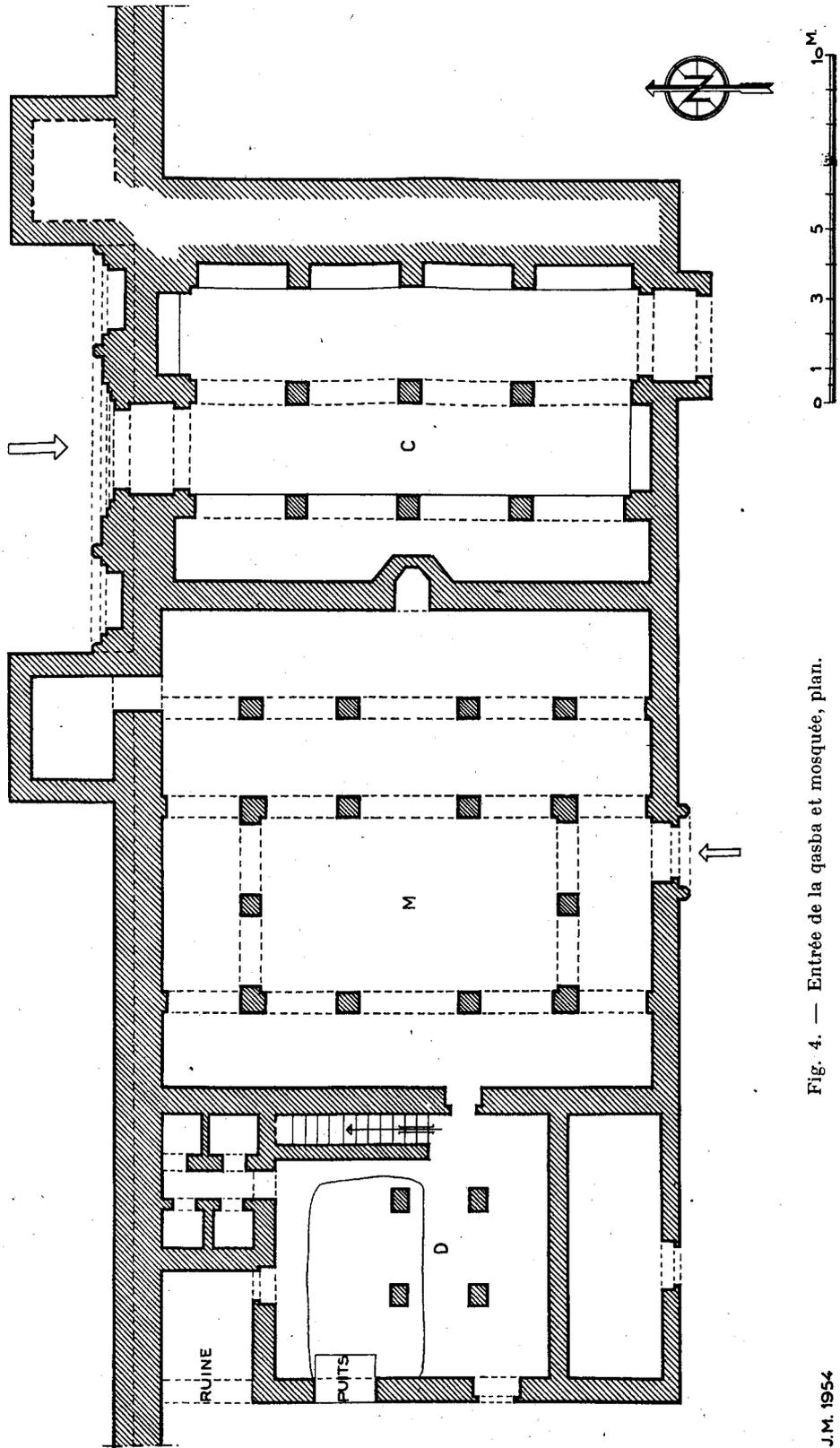


Fig. 4. — Entrée de la gasba et mosquée, plan.

vers l'intérieur de la deuxième enceinte est dans l'axe de la nef orientale. Le sol de la nef occidentale est surélevé, formant banc ou estrade où pouvaient se tenir les gardes. Dans cette nef, le dos du *mihrab* de la mosquée apparaît en saillie sur le mur W. du porche. Des banquettes maçonnées longent le mur E., mur très épais qui abritait sans doute un escalier intérieur, aujourd'hui muré, donnant accès à la terrasse du porche, aux tours et au chemin de ronde.

Mosquée. — La porte de la mosquée est au S. ; elle est murée. On ne peut pénétrer dans la mosquée qu'en traversant la *mida* située à l'W., avec laquelle elle communique par une porte plus petite, la seule qui serve aujourd'hui. Une pièce située au S. de la *mida* et à l'W. de la mosquée, forme l'angle S.-W. du bâtiment ; elle possède une porte au S., mais ne laisse apercevoir aucune ouverture vers la mosquée ou la *mida* avec lesquelles elle ne communique pas.

Le mur de la mosquée est couronné de merlons. La porte principale a été construite avec recherche : arc polylobé, écoinçons, moulures d'entrelacs, petits bandeaux de mosaïque multicolore, consoles, corniche à encorbellement, larmier de tuiles vernissées à faible pente et retours latéraux [Pl. IV, ph. 7]. L'encadrement de la porte repose sur deux demi-colonnes octogonales par l'intermédiaire d'un dé tenant lieu de chapiteau et dont les angles sont raccordés aux pans coupés de la colonne par des amortissements triangulaires. Les pilastres et leur linteau sont ornés de mailles d'entrelacs. L'ensemble de ce portail est étroit par rapport à sa hauteur ; il a des merlons qui lui sont propres et dépassent ceux qui surmontent la mosquée. En raison de son caractère et de son relief, cette porte pourrait être l'une des plus anciennes d'Abbar.

La porte W. donne accès à la *mida*, salle au plafond supporté par quatre piliers carrés, avec ouverture quadrangulaire. Il s'y trouve un puits et l'escalier de la terrasse ; des latrines lui sont adjointes. Une petite porte fait communiquer la *mida* avec l'oratoire : deux nefs transversales devant le *mihrab* et patio rectangulaire encadré d'un portique. La décoration du *mihrab* est sans finesse : motifs de plâtre sculpté et arcatures barbouillées de couleurs avec maladresse. Cette décoration pourrait être récente, la mosquée étant encore fréquentée.

LE GRAND PALAIS

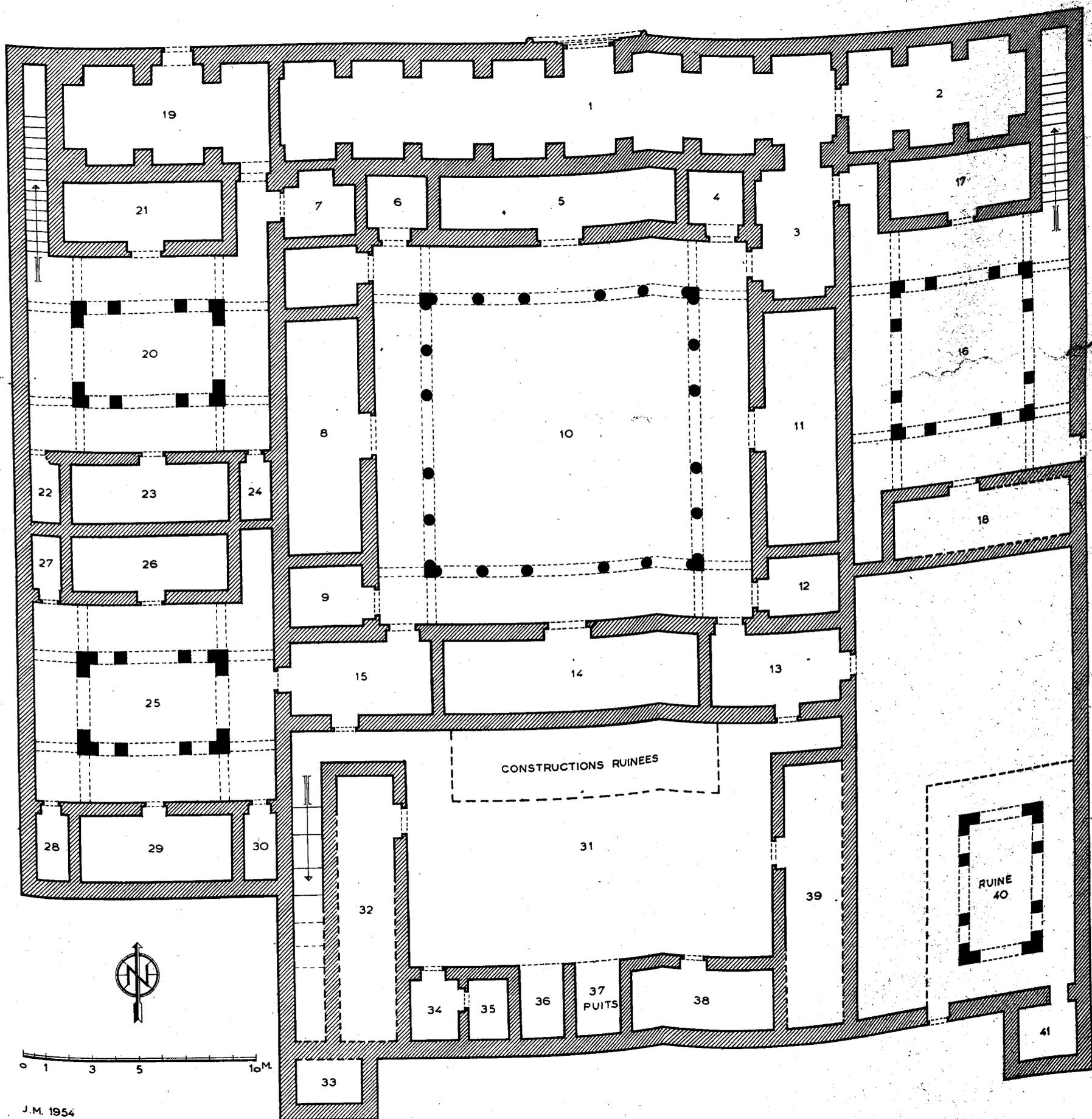
Dans la *qasba*, la première impression est celle d'une accumulation de murs effondrés. Malgré ces ruines trop certaines, on se rend compte que la presque totalité du terrain dut être occupée par des constructions. Des ruelles, des passages, zigzaguaient sans doute entre les bâtiments et de petites places, permettant les allées et venues. Il n'est pas possible actuellement de reconstituer un plan complet de l'ensemble, mais certains édifices subsistent en assez bon état pour pouvoir en relever le plan et les étudier.

Le principal monument de la *qasba* est le Grand Palais qui s'élève vers le milieu de la deuxième enceinte et dont l'angle S.-E. est seul ruiné. C'est un quadrilatère irrégulier de 47 mètres de large d'W. en E., sur 43 mètres de profondeur du N. au S., soit 46 mètres en comptant les tours qui cantonnent le côté S. [fig. 5]. La muraille de 0 m. 80 d'épaisseur est en pisé sur soubassement de pierre, elle est crépie en terre et couronnée de merlons à degrés arrondis. Ce palais semble n'avoir eu qu'une entrée, ainsi qu'il est traditionnel. Les trois poternes qui s'ouvrent, l'une au N., les deux autres à l'E., paraissent être des brèches percées à une époque tardive pour permettre à de petites gens d'occuper les logis secondaires.

Porte du palais.

La porte du Grand Palais est située vers le milieu de son côté N. ; son aspect architectural ne paraît pas avoir une grande ancienneté. L'ouverture de cette porte est un arc lisse, outrepassé, légèrement brisé, comme la plupart de celles d'Abbar ; elle est entourée de plusieurs arceaux concentriques, successivement à stalactites, puis uni, puis lobé à petits entrelacs. Le centre du tympan est orné d'une étoile à six branches formée de deux triangles entrelacés contenant une roue à quatre rayons en forme de croissant. Dans chaque écoinçon se voit un motif à huit pointes formé par deux carrés contrariés enserrant un entrelacs polygonal. Au-dessous de ces carrés : deux roues à rayons en forme de croissant comme celle du sommet mais plus grandes et à six rayons au lieu de quatre [Pl. IV, ph. 6].

Le tympan est encadré par un réseau d'entrelacs moulurés qui porte une inscription dans un cartouche central. De grands entrelacs couvrent le bandeau qu'occupe souvent ailleurs une frise d'arcatures. Deux pilastres



J.M. 1954

Fig. 5. — Grand Palais, plan.

latéraux, reposant sur des colonnes semi-circulaires et reliés au sommet par une frise de consoles, supportent une étroite corniche moulurée et un larmier de tuiles vertes vernissées, larmier à faible pente et retours latéraux. Les pilastres et le bas de la porte jusqu'à la hauteur des colonnes sont couverts d'un enduit sur lequel sont tracés de faux joints imitant ceux des constructions en brique cuite. Ce portail apparaît relativement large et peu élevé en raison de la faible hauteur du bandeau d'entrelacs placé au-dessous des consoles.

L'inscription dans un ovale comporte des vœux pour le visiteur et, au-dessus : « Le 6 Chaoual de l'an 12... ». Les deux derniers chiffres sont illisibles (1). Selon la correspondance entre l'ère musulmane et l'ère chrétienne, la date du cartouche serait comprise entre 1786 et 1883. Elle pourrait se rapporter à la restauration d'Abbar par Moulay Abd ar-Rahmane vers le premiers tiers du XIX^e siècle, époque à laquelle paraissent avoir été remaniés le portail de la qasba et celui du Grand Palais qui ont assez d'affinités.

La porte du Grand Palais ouvre dans une vaste galerie qui longe toute la façade N., un vestibule perpendiculaire donne accès au patio principal situé au S. de l'entrée.

Patio principal.

Le patio principal a 11 mètres de côté entre les colonnes. Chaque côté est formé par un grand arc médian et quatre arcs latéraux supportés par des colonnes cylindriques et des piliers d'angles à colonnes accolées, les arcs sont outrepassés, et légèrement brisés. Une corniche de tuiles entourait le patio, mais les tuiles ont disparu, enlevées sans doute pour être réemployées.

Les chapiteaux carrés sont raccordés aux colonnes circulaires par des amortissements triangulaires concaves. Entre ces derniers, chacun des côtés est orné d'un arc en accolade. Un dé uni surmonte le chapiteau et supporte les retombées des arcs [Pl. V, ph. 8 et 9 ; fig. 6].

Autour du patio, chacune des galeries couvertes est percée en son milieu par une porte qui se trouve dans l'axe du grand arc médian et donne accès à une salle de réception. Ces quatre portes principales étaient surmontées d'un panneau décoratif en plâtre sculpté. L'un d'eux, bien conservé,

(1) Lecture G. S. COLIN, janvier 1959.

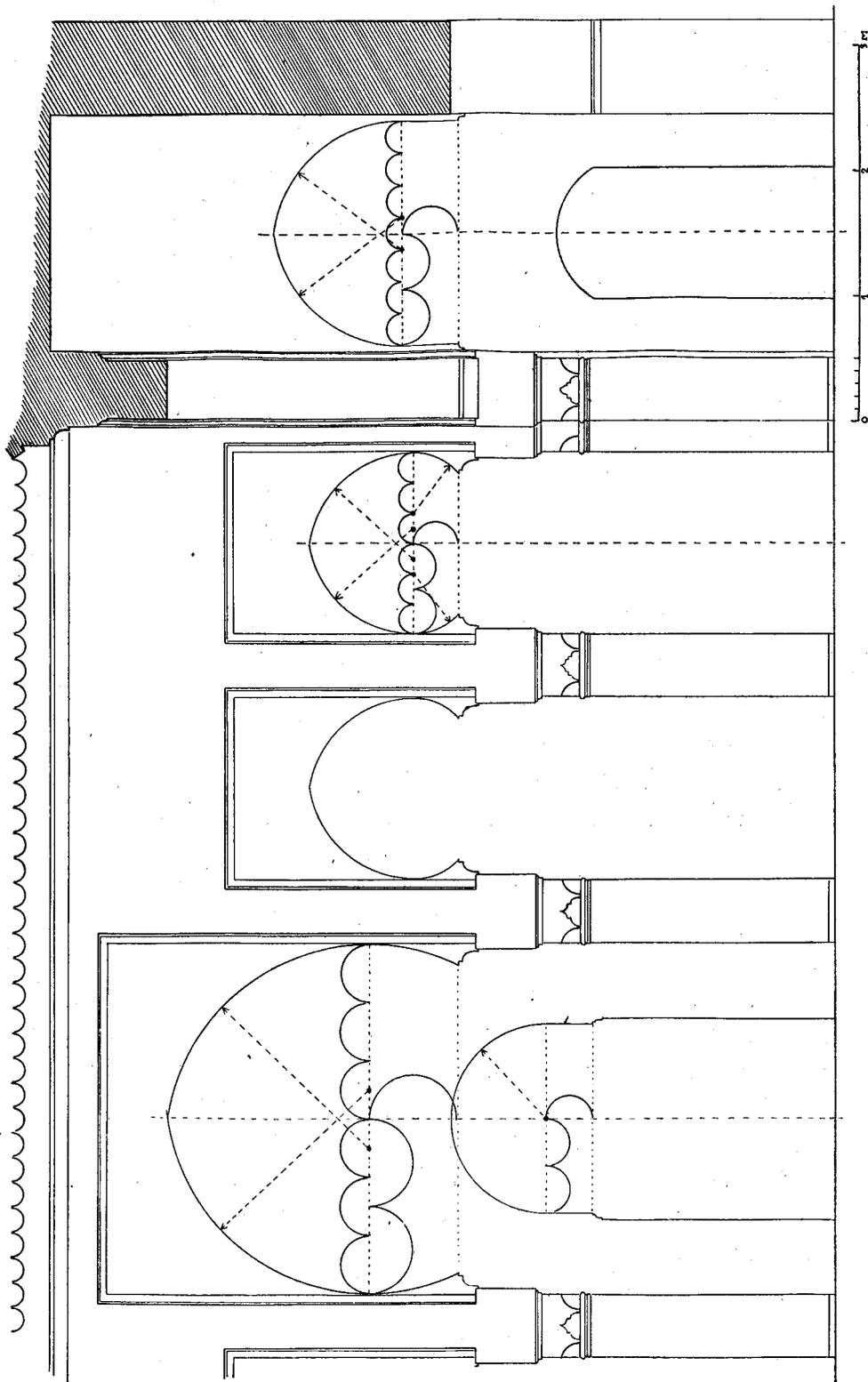


Fig. 6. — Grand Palais, patio principal, coupe.

a bel aspect, il comprend trois arcatures à claustra aveugles décorés d'entrelacs polygonaux [Pl. V, ph. 8]. Les panneaux des trois autres portes devaient être sensiblement analogues à celui-ci mais se sont détachés de leur cadre. Les vantaux ont disparu, peut-être retirés comme les tuiles de la corniche afin d'être réemployés dans une autre demeure.

Patios annexes.

Outre le patio principal, le Grand Palais renferme plusieurs patios annexes ou logis de moindre importance et une cour de service. Deux de ces patios, petits et rectangulaires, se trouvent le long du mur W., et il en existait semble-t-il trois le long du mur E., mais un seul y est bien conservé, il est carré. Ces patios annexes n'avaient que deux pièces principales latérales et des réduits, au N. et au S. [fig. 5].

Les deux logis situés à proximité du vestibule vers les angles N.-W. et N.-E. possédaient un escalier menant à la terrasse et devaient l'un et l'autre communiquer avec la galerie d'entrée ; peut-être servaient-ils autrefois aux gens d'armes et aux serviteurs (1). Les logis des angles S.-W. et S.-E., situés vers le fond du palais, pouvaient par contre être réservés aux femmes. Ils se trouvent de chaque côté de la cour de service avec laquelle ils communiquent par des vestibules qui donnent accès au patio principal.

Cour de service.

La cour de service située au S. du patio d'honneur est entourée de bâtiments sans étage qui devaient être des magasins et des cuisines et abritent un puits. Une rampe à degrés bas et larges donne accès à la tour S.-W. qui a pu servir de latrines, mais l'état dans lequel elle se trouvait lors de notre passage n'a pas permis de vérifier cette hypothèse.

LE PETIT PALAIS

Le Petit Palais, qui se trouve à une quinzaine de mètres au N.-N.E. du Grand Palais, est l'un des principaux monuments partiellement épargnés dans la qasba. C'était une belle demeure au plan barlong, entourée par une

(1) L'extrémité W de la grande galerie d'entrée du palais a été transformée à une époque récente, au moyen d'une poterne et d'un mur de refend, afin de ménager un accès direct au logis N.-W. encore habité aujourd'hui.

muraille en pisé d'environ 8 mètres de haut, couronnée de merlons, épaisse de 0 m. 65 à la base et d'une trentaine de centimètres à sa partie supérieure [Pl. VII, ph. 13]. Tous les bois de charpente ont été arrachés, ce qui a dû

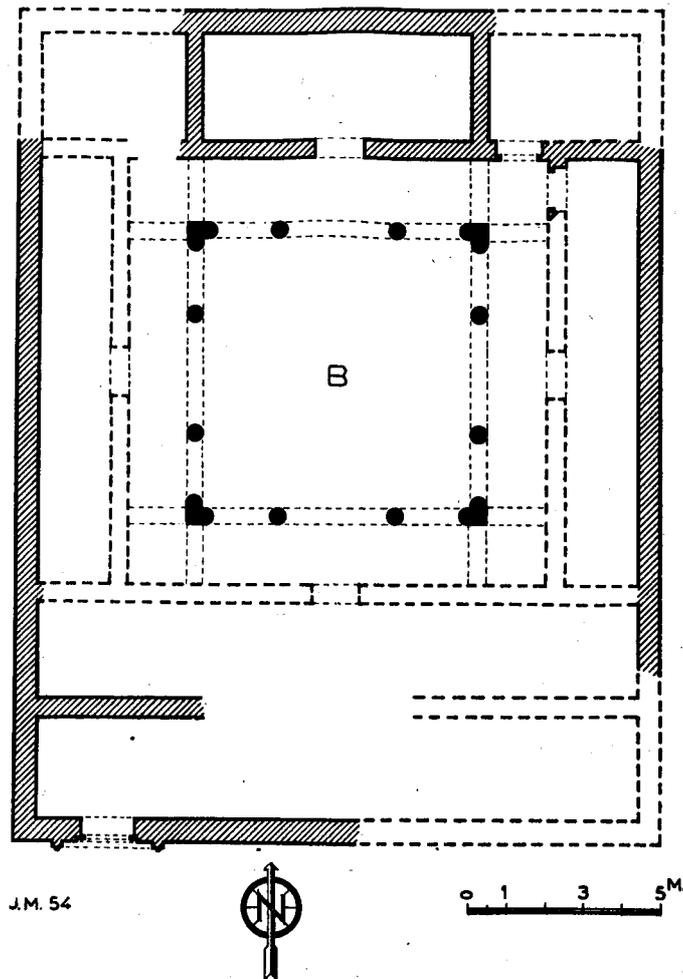


Fig. 7. — Petit Palais, plan.

hâter la ruine de l'édifice. Des pans entiers de muraille se sont abattus, notamment du côté S., découvrant le patio et ses arcades. Seule subsiste la partie W. de ce côté S., là où se trouvait l'entrée de la demeure qui a subi elle aussi de graves dommages. Cette belle entrée s'apparente aux autres portails d'Abbar : arc outrepassé légèrement brisé, moulures, encadrements et bandeaux d'entrelacs, consoles sous larmier dont les tuiles ont été arra-

chées. Des pilastres engagés encadraient l'entrée, reposant sur trois colonnettes accolées à apparence de colonne tréflée. Au-dessus de l'arc, un cartouche uni réservé parmi l'entrelacs a pu recevoir une inscription aujourd'hui disparue. L'entrée donnait accès au patio à travers deux pièces dont la première paraît avoir été un long vestibule parallèle à la muraille S. A son extrémité opposée à l'entrée pourrait avoir existé un escalier menant à la terrasse, mais l'effondrement de cet angle ne permet pas de l'assurer [fig. 7].

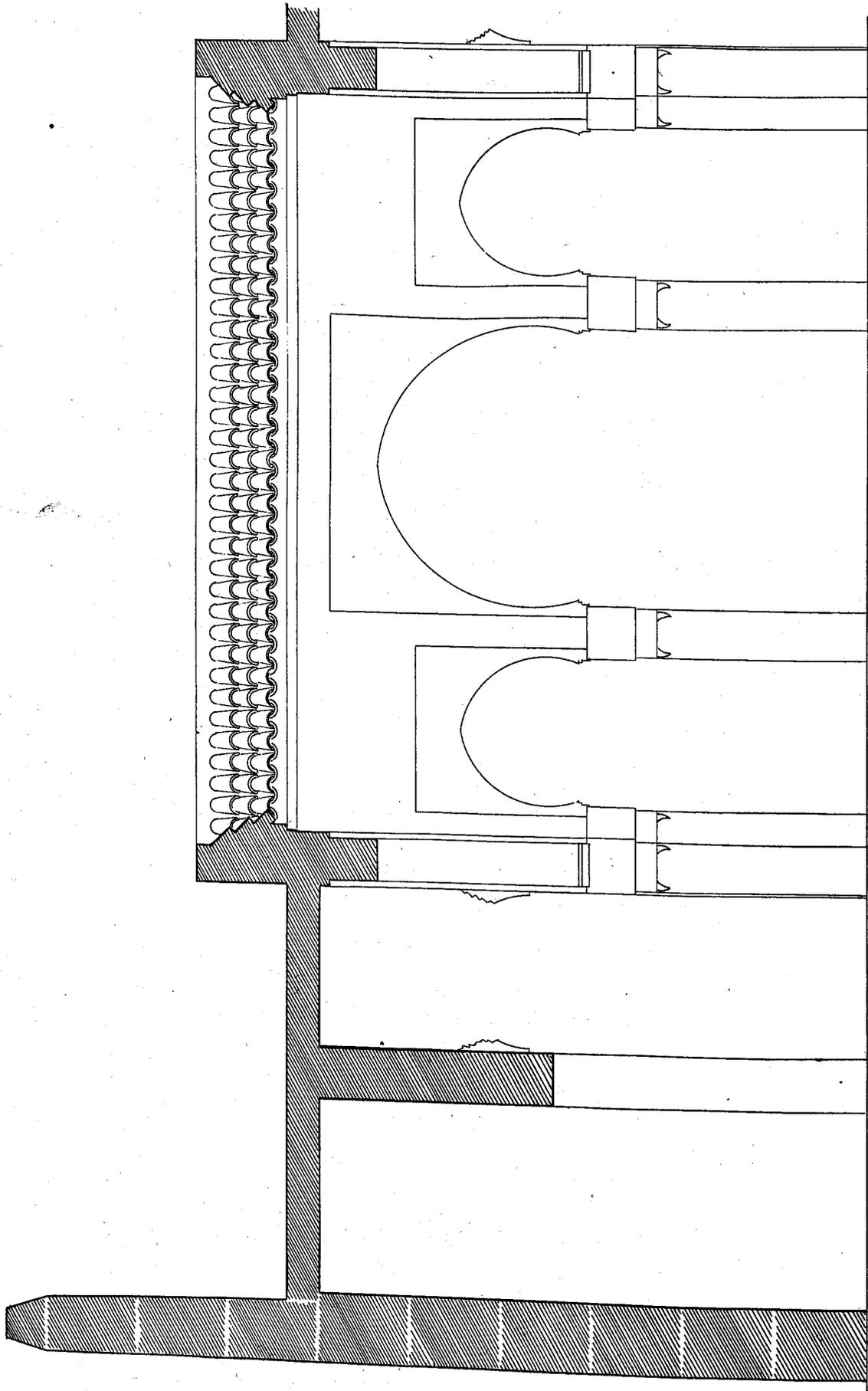
Le patio construit en briques crues est de dimensions moyennes : sept mètres de côté entre les piliers cylindriques maçonnés en briques cuites ; les piliers d'angles figurent des colonnes jumelées. Chaque côté comporte trois arcades, celle du centre est plus large et plus élevée mais les départs de tous les arcs sont à la même hauteur. Ceux-ci sont outrepassés et légèrement brisés. Le bord des grands arcs est finement polylobé, les autres sont lisses [fig. 8]. Les chapiteaux des piliers sont assez élémentaires : une semelle carrée qui correspond à l'abaque est simplement soutenue aux angles par de petites consoles triangulaires assez frustes qui la relie au corps cylindrique des piliers et tiennent lieu de corbeille. Un gros dé légèrement saillant sert d'imposte et supporte les retombées des arcs [Pl. VII, ph. 13 et 14].

Un auvent couvert de tuiles vertes couronnait la partie supérieure du patio, auvent derrière lequel s'élevait un parapet en briques crues bordant la terrasse. Une large moulure et une frise d'entrelacs couraient sous la corniche, et quatre arcatures planes à entrelacs polygonaux surmontaient l'encadrement des arcs latéraux [Pl. VII, ph. 14] ⁽¹⁾.

LE PAVILLON

Le troisième des édifices que le temps et l'inondation n'ont pas abolis est celui que nous désignons sous le nom de Pavillon, c'est le plus exigü. Il est situé au fond de la deuxième enceinte, dans l'angle S.-W. de celle-ci, à une vingtaine de mètres au S.-W. du Grand Palais [fig. 2, A].

(1) Les arcatures aveugles du Petit Palais rappellent celles de la médersa ech-Cherratine à Fès, au-dessus des arcs du premier étage. Toutefois, à Fès, au lieu de quatre arcatures il n'y en a que trois, flanquées de deux plus étroites. La médersa ech-Cherratine date de 1670. Les arcatures du Petit Palais sont moins belles que celles du Grand Palais.



0 1 2

Cette construction quadrangulaire de 14 m. 50 de long et 12 m. 20 de large, est enclose dans une muraille de près de 8 mètres de haut, construite en pisé jusqu'à plus de 6 mètres du sol, puis en brique de terre crue. Un enduit de terre recouvrait le tout et la cime du mur était dentelée de merlons. De larges pans de cette muraille se sont abattus, notamment tout l'angle S.-E. où se trouvait l'entrée, ne laissant pas reconnaître s'il y

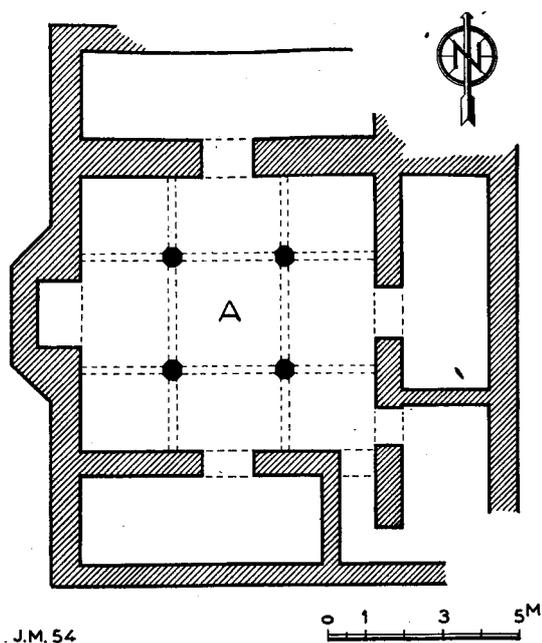


Fig. 9. — Pavillon, plan.

eût une porte ornementale ce qui paraît peu vraisemblable sur un espace aussi étroit, ni discerner si l'entrée se trouvait sur le côté E. ou plutôt sur le côté S. ainsi que nous le présumons. L'escalier menant à la terrasse devait aussi se trouver dans cet angle [fig. 9].

Un passage coudé d'un mètre de large conduit à un petit patio ceinturé d'une large galerie que des pièces d'habitation entourent sur trois côtés tandis qu'à l'W., sur le quatrième côté, s'ouvre une sorte de niche ou d'alcôve. Les lignes architecturales et les décors sculptés de ce pavillon donnent une impression d'harmonie, de recherche et d'élégance. L'espace à ciel ouvert du patio est cantonné de quatre piliers octogonaux distants de

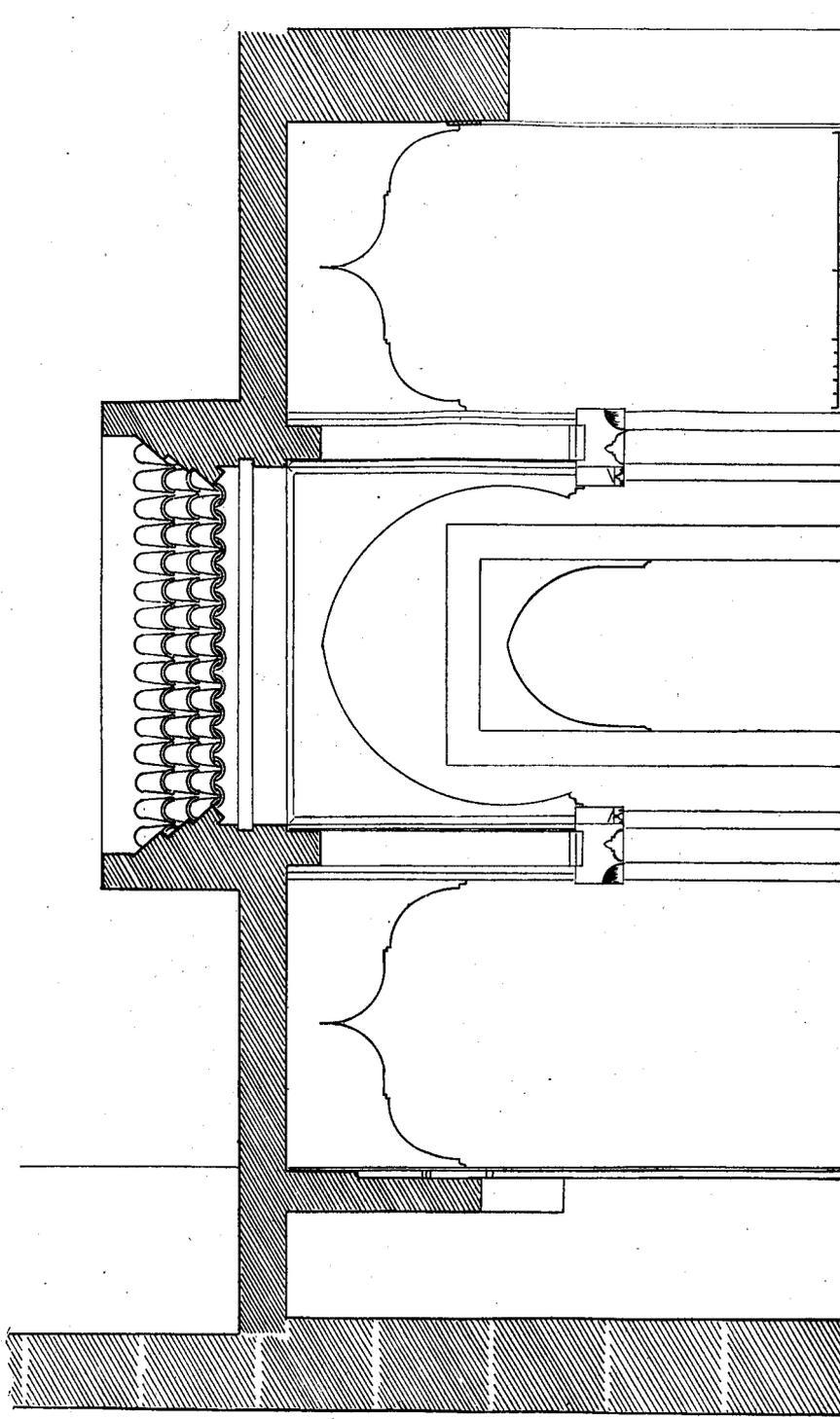


Fig. 10. — Pavillon, coupe.

2 m. 40, au sommet desquels un cube forme le chapiteau. Mais ce cube a été entaillé ou orné de manière différente suivant les faces [fig. 10].

Les chapiteaux.

La base des chapiteaux présente la même forme octogonale que les piliers. Le passage de ce plan au plan carré a été réalisé par un amortis-

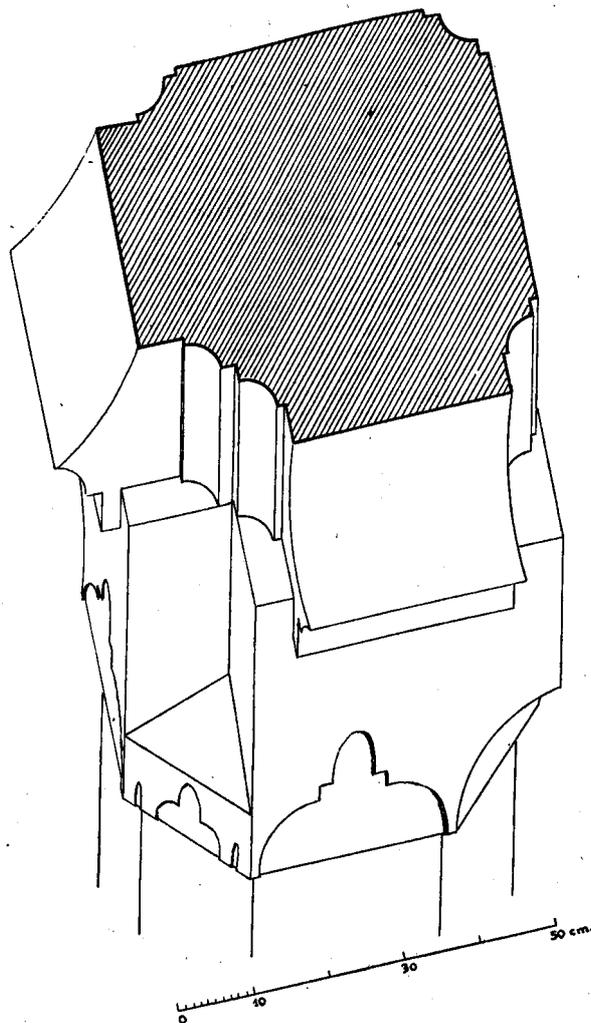


Fig. 11. — Pavillon, chapiteau et départs d'arcs du patio.

sement triangulaire concave à la base du chapiteau vers les trois angles extérieurs ⁽¹⁾. A la place que devrait occuper le quatrième angle, regardant

(1) Les amortissements triangulaires rappellent ceux qui se remarquent aux chapiteaux de certains piliers de la médessa des Oudaïa de Rabat (xvii^e siècle); cf. Georges MARÇAIS, *L'Architecture musulmane d'Occident*, A.M.G., Paris, 1955, fig. 244 B.

vers le centre du patio, le chapiteau conserve à la base la forme du pan coupé, tandis qu'au-dessus il est évidé et forme un angle rentrant correspondant exactement au plan carré du patio dont il prolonge les lignes [fig. 11]. De cette disposition spéciale il résulte que les quatre arcs ne sont pas placés dans l'axe des piliers : déportés vers l'extérieur, ils se trouvent à cheval sur la face latérale du pilier et sur le pan coupé voisin.

Les quatre faces des chapiteaux placées sous des retombées d'arcs (les arcs du patio ainsi que les arcs de la galerie) sont ornées d'une petite arcature recticurviligne à lobe central brisé. Le pan coupé situé sous l'angle rentrant de chaque chapiteau est également décoré de petites arcatures.

Les arcs.

Les quatre arcs limitant le patio sont outrepassés, légèrement brisés et lisses [Pl. VI, ph. 12]. Au-dessus, un larmier couvert de tuiles entoure l'espace à ciel ouvert et s'adosse au parapet de la terrasse. Les huit arcs de la galerie sont en accolade [Pl. VI, ph. 11]. Ce sont les seuls de cette forme que nous ayons remarqués dans l'architecture des oasis, tant au Tafilalet que dans le Dra et le Dadès.

Les portes.

Les arcs des portes ouvrant sur la galerie au N., au S. et à l'E. sont légèrement brisés et surhaussés ; ils ne sont pas outrepassés, un simple cavet relie l'intrados au pied-droit.

Ces portes et la niche-alcôve sont ornées de décors en plâtre sculpté d'une belle exécution. L'encadrement de l'arc est légèrement surhaussé grâce à une petite rosace incluse dans une boucle d'entrelacs formée par les galons qui suivent le tracé de l'arc et son encadrement. Cette rosace est cruciforme à la porte N. ; celles des portes S. et E. sont plus grandes et ont huit pétales. Le décor floral de l'écoinçon n'est pas un simple jeu de fond à répétition : son motif de palmes et de rinceaux est axé sur la bissectrice de l'angle et diffère d'une porte à l'autre [Pl. VI, ph. 10].

La niche.

La niche-alcôve se trouve au milieu du côté W., côté sur lequel n'ouvre aucune pièce. Sa baie est différente de celles des trois autres côtés ; elle est plus large (1m. 65) et l'arc est surbaissé en anse de panier. Le décor des écoinçons est fait de rosaces en quinconces, il n'est pas axé sur la bissectrice

de l'angle. Il existe en outre des bandeaux verticaux au-dessus des pieds-droits et une large frise ou bandeau horizontal, mais celle-ci se trouve aujourd'hui masquée par un arc lisse en accolade surbaissé qui la cache presque entièrement. Cet arc rappelle les huit arcs de la galerie, sa ligne est cependant écrasée et son exécution malhabile.

Cette niche du Pavillon est le seul exemple de niche-alcôve que nous ayons remarqué dans le Tafilalt et les oasis ; aucune des salles du Grand ni du Petit Palais ne présente un tel renforcement et cette niche-alcôve du Pavillon semble tenir la place d'une salle. Elle évoque les grandes niches ménagées au milieu du long côté des pièces, face à la porte, dans les maisons citadines ; cette niche alors a pour objet d'augmenter la largeur de la pièce malgré la faible longueur habituelle des poutres du plafond ; on y dispose souvent un divan ou lit de repos ⁽¹⁾.

AUTRES MONUMENTS

Hormis les édifices que nous venons d'étudier : porche et mosquée, Grand Palais, Petit Palais et Pavillon, il subsiste dans la qasba de nombreux monuments dont la ruine est si grave qu'il n'est plus possible d'en définir le plan ni d'en retracer les aspects. Ainsi en est-il de ce qui put être un noble édifice sur l'emplacement situé au N. du Grand Palais, à l'W. du Petit, et qui n'est plus qu'une ruine, un amas de pisé rompu et bouleversé.

Porte du four.

D'assez nombreux bâtiments subsistent d'autre part le long de la muraille W. de la qasba et un beau portail s'élève encore à leur angle N.-W. près de la mosquée [fig. 2, F]. Il est assez dégradé et tout noirci de fumée, car un four à pain a été installé dans le local auquel il donne accès, ce pourquoi nous l'appelons la Porte du Four. Cette porte reste harmonieuse malgré sa décrépitude ; les entrelacs polygonaux qui l'encadrent et la surmontent sont divers et leur ordonnance a beaucoup de charme. Elle dérive du même type que les autres portails d'Abbar : arc outrepassé légèrement

(1) « Parfois un seul défoncement se creuse au milieu du mur opposé à l'entrée, là où nous le trouvons dans les intérieurs modernes », G. MARÇAIS, *L'Architecture musulmane d'Occident*, A.M.G., Paris, 1955, p. 87 ; il s'agit de la Qalâa des Beni Hammad. — Voir aussi J. GALLOTTI, *Le jardin et la maison arabes au Maroc*, Ed. Alb. Lévy, Paris, 1926, t. I, fig. 6 et 7.

brisé, encadrement et large bandeau d'entrelacs, consoles et pilastres engagés soutenus par des colonnes semi-circulaires, et larmier de tuiles qu'elle conserve encore. Les pilastres et le linteau sont ornés d'entrelacs de rosaces excisées. Cette porte s'apparente à celle du Petit Palais par son ordonnance et l'équilibre de ses proportions — équilibre peut-être partiellement dû à l'élévation du grand bandeau qui s'étend sous les consoles et qui comprend deux entrelacs distincts, l'un encadrant l'autre, afin d'éviter sur une grande surface la monotonie d'un seul dessin.

CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE

L'étude des monuments d'Abbar qui ont échappé à la ruine permet d'établir le résumé des principaux caractères de leur architecture, de les comparer avec les autres qsour ou qasbas du Tafilalt et de rechercher d'éventuelles relations avec des monuments connus au Maroc ou en d'autres contrées.

PLANS

La première enceinte est de plan peu défini. La muraille N. est pourvue d'une tour d'angle à l'E., qui fait pendant à l'entrée fortifiée située à l'angle W. Une tour se trouve vers le milieu de la muraille E., et des restes de tours ruinées se remarquent vers le S.-E. et à l'angle S.-W. La partie N. de cette première enceinte forme une vaste esplanade, aspect étendu de ce qui n'est, dans d'autres qsour de la même contrée, qu'une petite cour fortifiée placée devant l'entrée qu'elle protège. La tour d'angle N.-E. et la tour au milieu de la muraille E. sont construites en saillie à l'extérieur; les deux autres tours, au S., sont au contraire entièrement édifiées à l'intérieur, ce qui pourrait correspondre à différentes époques de construction, à des extensions successives de la première enceinte : enserrant d'abord le qsar d'assez près, sauf au N., elle aurait été élargie vers l'E., puis vers le S., afin de procurer l'espace nécessaire aux jardins qui ne pouvaient trouver place dans la qasba où les constructions se multipliaient [fig. 2, p. 26]. C'est ce qui s'est produit à Meknès lorsque celle-ci, devenue capitale, a été étendue vers le S. afin d'y planter des jardins (*agdal*).

Très grand, le plan de la qasba est symétrique à l'extérieur : l'enceinte dessine un bel enclos fortifié avec ses quatre tours d'angles et ses tours

flanquantes régulièrement espacées. L'intérieur, dénué de symétrie, contraste avec l'ordre extérieur ; il ne semble pas avoir pu être divisé par des allées ou des impasses au tracé simple et géométrique, comme le sont beaucoup de qsour-qasbas des environs. Des monuments dissemblables par leurs dimensions et leurs destinations sont réunis dans cet enclos où le Grand Palais occupe vers le centre une place privilégiée. Cette qasba d'Abbar peut évoquer celle que Moulay Ismaïl bâtit à Meknès, où les divers monuments du palais sont rassemblés sans ordre préconçu, semble-t-il, à l'intérieur de remparts fortifiés. Là aussi, la qasba était « entourée d'un puissant rempart et précédée, au nord, d'une vaste esplanade protégée par une première enceinte » et des jardins enclos de murs fortifiés avaient été ménagés auprès des palais (1).

Le plan d'ensemble du Grand Palais avec son patio principal et ses patios annexes est exceptionnel, du moins à une époque récente. Peut-être témoigne-t-il d'un type archaïque aujourd'hui désuet ou disparu : château-fort princier ou maison-forte de chef [fig. 5, p. 34].

Quant au plan des demeures d'Abbar, plan à patio, on sait que c'est un type largement répandu dans l'art hispano-mauresque ainsi que dans les arts plus anciens dont il dérive. Toutefois, des patios aussi vastes que celui du Grand Palais et que celui du Petit Palais même, nous sont inconnus dans les oasis, à l'exception d'un seul : celui d'El-Maârka dans la vallée du Ziz en amont d'Erfoud (2). D'autre part, le petit patio à quatre piliers carrés en maçonnerie, à un étage, dont l'usage est traditionnel dans le Moyen Dra, le Coude du Dra et la vallée du Dadès, ne se rencontre pas dans le Tafilalt et le bassin du Ziz.

En ce qui a trait à la grande niche ménagée dans le mur W. du Pavillon, là où s'ouvrirait ailleurs une quatrième pièce parallèle au côté de l'édifice, elle est le seul exemple de cette disposition que nous ayons remarquée dans le Sud Marocain ; c'est un aspect de l'habitation étranger à l'architecture rurale.

(1) Henri TERRASSE, *Maroc, Villes impériales*, Arthaud, Grenoble, 1937, pp. 150-152.

(2) Le palais d'El-Maârka, dans le district du Reteb, a été construit par Moulay Ismaïl en 1721-1722. Son patio est vaste, il est entouré de vingt-huit piliers carrés supportant vingt-huit arcades dont quatre grandes arcades centrales et vingt-quatre arcades latérales plus petites. Le patio du Grand Palais d'Abbar est moins grand que celui d'El-Maârka ; l'archaïsme de son plan, la qualité de sa construction et de son décor donnent à penser qu'il est le plus ancien des deux.

MURAILLES

Les murailles d'Abbar n'attirent pas semble-t-il de remarques particulières concernant leur mode de construction en pisé recouvert par un enduit, non plus que leurs proportions, mais on peut noter l'absence actuelle de remblai au pied des murs, notamment à la qasba. Cette absence de remblai, sorte de banquette maçonnée en terre, se constate aussi au pied de remparts d'autres qsour du même type architectural qu'Abbar dans le district de l'Oued Ifli. Au contraire, dans les districts d'El-Rhorfa et de Tanejjioute, des qsour relevant de techniques architecturales comparables à celles d'Abbar ont les bases des murailles protégées par de solides remblais ⁽¹⁾ [Pl. VIII, ph. 16]. Les qsour dont les murs sont pourvus d'un remblai passent pour être plus anciens que les autres. Toutefois, l'absence de remblai ne doit être interprétée qu'en la confrontant avec d'autres caractères architecturaux, car une situation plus exposée aux inondations peut avoir déterminé la construction d'un remblai, ou ce dernier peut avoir été rongé et emporté par des crues répétées. Par ailleurs, un remblai pourrait avoir été établi au pied des remparts de pisé construits sans soubassement et avoir été jugé superflu lorsque les murailles étaient édifiées sur une base de pierres ou peut-être de briques ⁽²⁾.

TOURS

Plan des tours.

Les tours d'Abbar, à l'exception des deux tours S. de la première enceinte, sont toutes situées à l'extérieur des murailles et ne font aucune saillie à l'intérieur de l'enceinte, les tours flanquantes comme les tours d'angles. L'angle médian de ces dernières et celui de l'enceinte ayant la même bissectrice, il en résulte que ces tours d'angles sont des polygones à six côtés et six angles droits dont l'un est rentrant. Cette remarque vaut pour la tour N.-E. de la première enceinte comme pour les tours de la seconde [Pl. VIII, ph. 15 ; fig. 2].

(1) Oulad Aâicha et Oulad Abd el-Halim, qsour situés dans l'Oued Ifli, n'ont apparemment pas eu de remblai au pied de leurs murailles. Tirheddouine dans El-Rhorfa, Qsar el-Foqani et Mesguida dans Tanejjioute en ont encore.

(2) A El-Manesouria, qsar ancien situé sur le site de Sijilmasa, à sa limite N., les parties inférieures des monuments ont été construites en pierre sur un mètre de haut et c'est encore souvent ainsi que l'on procède au Tafllalt à cause des crues.

Parmi les diverses architectures fortifiées que nous avons étudiées dans le Sud Marocain et particulièrement dans les oasis, nous n'avons rencontré cette forme de tours d'angles que dans le Tafilalt d'une part et, d'autre part, plus au N. dans la vallée du Ziz, en aval de Qsar es-Souq, dans un grand qsar du Medarhra, celui de Sidi Bou Aâbdillah. Ce qsar appartient aux Chorfa et passe pour être l'un des plus anciens du Medarhra, il possède comme Abbar et quelques autres qsour du Tafilalt une entrée flanquée de deux grosses tours, ce qui n'est pas une règle commune dans le Maroc présaharien non plus qu'au Tafilalt même (1).

Forme des tours.

Les tours d'Abbar sont relativement peu élevées par rapport à leur largeur et leur construction est assez régulièrement géométrique ; elles sont peu effilées, leurs parois n'ayant guère de fruit ni de galbe. Un chanfrein abat les arêtes des tours placées à l'entrée de la qasba, il se voit également aux tours d'Oulad Aâicha dans l'Oued Ifli et à certaines tours de Qsar el-Foqani dans le Tanejjioute, signe de recherche et d'archaïsme semble-t-il.

Les tours d'Abbar sont dépourvues de lanternons d'angles pour le guet, leur couronnement est horizontal comme celui des tours d'Oulad Aâicha dans l'Oued Ifli. Par contre, les grosses tours-bastions de Qsar el-Foqani et de Mesguida dans le Tanejjioute étaient munies de lanternons dont il est difficile de déceler s'ils sont des additions assez récentes ou si leur existence témoigne d'une tradition archaïque.

DÉCOR DE BRIQUE CRUE

Les tours de la qasba d'Abbar situées sur la courtine N. de chaque côté de l'entrée ainsi que les bastions des angles N.-W. et N.-E. sont ornées d'un large décor de brique crue (2), tel que peu de qsour du Tafilalt en conservent aujourd'hui d'analogue, et peut-être beaucoup n'en ont-ils jamais possédé. Les qsour qui l'ont conservé sont tous situés sur la rive gauche de l'Oued Ziz, principalement ceux de l'Oued Ifli et de Tanejjioute, et un seul petit qsar très vétuste dans le Rhorfa (3). Ce type de décor, à trois plans verticaux,

(1) Cf. *infra*, p. 52.

(2) Cf. *supra*, pp. 30-31.

(3) Les qsour à décor de brique crue que nous avons vus sont : Abbar, Aâmara, Oulad Aâicha et Oulad Abd el-Halim dans l'Oued Ifli ; Qsar el-Foqani, Mesguida et El-Manesouria dans Tanejjioute ; Tirheddouine dans El-Rhorfa.

aux arcatures nombreuses et régulières à fond chevronné, encadrées d'une gorge, qui est un type de décor quasi-unique dans le Tafilalt, ne se rencontre pas dans les autres contrées à décor de brique crue du Maroc, c'est-à-dire le Moyen Ziz, la vallée du Dadès et celle du Dra ⁽¹⁾ [Pl. II et VIII].

La comparaison des qsour à décor de brique du Tafilalt laisse discerner entre eux une éventuelle chronologie, compte tenu de leur gros œuvre, de leur décoration, de leurs techniques de construction ainsi que de leur état de conservation, de leurs remaniements ou de leurs restaurations. Les qsours qui paraissent devoir être les plus anciens se trouvent aujourd'hui dans le district de Tanejjioute, ce sont Qsar el-Foqani et Mesguida. La fondation de ces places-fortes pourrait semble-t-il remonter au xv^e siècle, à la fin de la dynastie des Mérinides, époque à laquelle, au dire de Léon l'Africain, le peuple de la province de Sijilmassa se révolta contre son seigneur et ruina la cité qui demeura sans habitants. Après quoi les habitants se concentrèrent tous dans les possessions et le territoire de la cité où ils édifièrent quelques gros châteaux dont plusieurs étaient exempts de tout tribut et imposition tandis que d'autres étaient tributaires des Arabes. Sijilmassa comptait alors trois cent-cinquante châteaux grands et petits sans comprendre les villages, les plus renommés d'entre eux étaient : Tenegent, Tebuhasant et Mamun. Le premier, qui abritait mille feux, était le plus proche de la cité, là où il y a quelques artisans ⁽²⁾.

(1) Ailleurs que dans le Tafilalt proprement dit, nous n'avons rencontré qu'une seule réplique de ce décor particulier : au qsar de Taourirt chez les Chorfa du Medarhra dans le Moyen Ziz, au S.-E. de Qsar es-Souq. Taourirt serait l'un des plus anciens qsour du Medarhra.

(2) Jean-Léon AFRICAÏN, *Description de l'Afrique tierce partie du monde*, [1550], éd. annotée par Schefer, 1898, 3^e vol., p. 222 et 227. — Le nom de Tenegent ou Tenejeut a paru devoir être identifié avec celui de Tanejjioute qui est le nom d'un district du Tafilalt mais il n'existe pas de qsar de ce nom (cf. Jean-Léon L'AFRICAÏN, *Description de l'Afrique*, trad. A. Epaulard, 1956, p. 428 note 44). Il est possible cependant que le qsar cité par Léon l'Africain ait subsisté et porte aujourd'hui le nom de Qsar el-Foqani ce qui signifie en arabe le Qsar d'en-Haut, ou le Qsar d'Amont. Cette forteresse qui possède une vaste enceinte flanquée de quatorze énormes tours put être autrefois un chef-lieu de district. A une époque où l'artillerie n'était pas en usage, de telles places fortes devaient pouvoir triompher de toutes les attaques et supporter de longs sièges quand elles avaient été approvisionnées en eau et en vivres. Il put y avoir identité ou confusion de nom entre celui du district et celui de son chef-lieu, comme ce fut le cas jadis pour Sijilmassa. Ou encore, le chef-lieu put donner son nom de Tanejjioute au district et recevoir celui de Qsar el-Foqani, le Qsar d'en-Haut, pour le distinguer d'un qsar en aval dans le même district.

Qsar el-Foqani était semble-t-il une cité d'une certaine ancienneté au temps de Moulay Ismail qui y fit construire une demeure à patio et remanier le portail de l'enceinte. Ces aménagements purent être faits vers le milieu du xvii^e siècle lorsqu'il résidait dans le Tafilalt avant son avènement au trône (1672). L'architecture de cette entrée monumentale, maladroite et hâtive, dénote une construction bien plus récente que celle du reste de l'enceinte qui est belle et d'une assez grande unité.

Abbar semble être d'une époque plus récente que Qsar el-Foqani et Mesguida, c'est ce que paraissent indiquer certains traits de son décor tels les damiers d'alvéoles encadrant le panneau d'arcatures. Ainsi en est-il d'Oulad Abd el-Halim dont les proportions des tours et les décors sont presque semblables à ceux d'Abbar, ce qui donne à croire que leurs constructions ont été contemporaines. Abbar et Oulad Abd el-Halim représentent la dernière époque du décor de brique crue dans le Tafilalt ; il disparaît ensuite sans décadence, éliminé par des influences urbaines qui parviennent plus nombreuses lorsque cette province entre dans la mouvance du Maroc septentrional. Des portails d'allure plus ou moins citadine viennent alors se plaquer sur les vieux murs et supplanter l'ancien décor traditionnel.

Cette disparition soudaine et totale du décor de brique crue est particulière au Tafilalt. Ailleurs, dans la vallée du Dadès par exemple, l'usage du décor de brique s'est maintenu jusqu'à nos jours, produisant une admirable variété de décors, avant de dégénérer et de disparaître sous l'effet de causes économiques, sociales et politiques. Aussi, le décor du Tafilalt est-il très distinct de celui du Dadès qui a beaucoup plus de charme et de diversité. Cette différence peut résulter de ce que le premier s'appliquait à des cités fortifiées souvent importantes, à des architectures publiques ou de groupe, tandis que les décors du Dadès, après avoir été l'ornement discret de hameaux fortifiés, se développèrent sur les tours et les courtines de châteaux privés ou de maisons-fortes familiales.

Ce décor de brique crue représente un art très ancien, sans doute venu de l'Orient, de la Perse et de la Mésopotamie ; peut-être les motifs ont-ils subi une influence de l'Espagne. Au Maroc, c'est un art rural, du moins depuis plusieurs siècles. Ce décor et sa technique ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans le Maroc présaharien, c'est-à-dire à l'écart des grandes villes, ce qui l'a fait parfois qualifier de berbère par opposition à l'art citadin hispano-mauresque. Il est à penser que les architectures de brique du Tafilalt et du Dadès dérivent de celle de Sijilmassa et qu'elles soient deux rameaux issus de la même souche. L'art du Tafilalt, arrêté le premier dans son développement, serait le plus proche de celui de Sijilmassa, tandis que l'art du Dadès n'aurait cessé d'évoluer jusqu'à une époque toute récente ⁽¹⁾.

(1) Les monuments de terre crue peuvent avoir une longue durée sans réfection particulière, du moins dans les climats subdésertiques, tel celui du Maroc présaharien. C'est ce dont

ENTRÉE CANTONNÉE DE TOURS

Une entrée médiane cantonnée de tours est un autre caractère d'Abbar et des qsour à décor de brique crue du Tafilalt. Ce parti régulier, ailleurs bien connu, tant dans le Proche et le Moyen Orient, qu'en Europe, dans le Maghreb et au Maroc, se rencontre peu fréquemment dans les oasis du Sud Marocain. Dans le Tafilalt même, en dehors des districts de l'Oued Ifli et de Tanejjioute, les entrées des qsour sont plus souvent pratiquées dans un décrochement des remparts prévu à cet effet. Toutefois, dans la même province, quelques entrées monumentales de qsour ou de qasbas présentent assez d'analogies avec celle d'Abbar ; leur comparaison laisse entrevoir leur type ancien et suggère les remarques suivantes.

Un mur, ou un grand parapet crété de merlons, reliait les tours entre elles et le faite de l'un et celui des autres étaient au même niveau. Ce mur de fond était entièrement décoré par une grande frise d'arcatures en brique crue rappelant celles des tours, ce qui formait un bel ensemble décoratif. C'est ce que montrent de beaux vestiges aux qsour d'Oulad Abd el-Halim, Mesguida et Oulad Aâïcha ; seule de ces entrées, la première a conservé son mur de fond presque intact [Pl. II, ph. 3].

Grands ou exigus, les qsour ont des tours d'entrée plus ou moins volumineuses, saillantes ou espacées, celles d'Abbar sont assez largement distantes l'une de l'autre et, lors d'une restauration, un grand portail tripartite a été introduit dans l'espace qui les sépare ⁽¹⁾. Selon toute vraisemblance, le portail original d'Abbar ne devait comporter qu'une seule grande arche dans un panneau limité par un encadrement ou deux pilastres engagés. Entre le portail et ses tours flanquantes, le mur était nu sans arcades latérales, et longé par des banquettes basses où les hommes pouvaient se tenir. Ainsi en était-il à Qasbete el-Khaliya, Mesguida, Oulad Aâïcha et Qsar el-Foqani au portail dit de Moulay Ismaïl ⁽²⁾. De ces trois

témoignent en Afghanistan les beaux monuments à décor de brique crue dans la province du Séistan. En pleine prospérité aux XII^e et XIII^e siècles, cette province fut ravagée par Tamerlan au XIV^e siècle et elle est restée inhabitée depuis lors mais conserve encore d'admirables vestiges de constructions en terre crue.

(1) Cf. *supra*, pp. 29-30.

(2) Il semble que ces portes, dont l'arche unique est ornée de plusieurs arcades concentriques, alternativement unies et lobées, aient pu succéder elles-mêmes à d'autres plus anciennes qui n'auraient été que des ouvertures rectangulaires ou voûtées, de faibles dimensions et faciles à défendre. C'est du moins ce que suggère la comparaison avec d'autres qsour des oasis du Sud Marocain.

derniers qsour, seul Mesguida paraît avoir gardé son portail initial dont l'arc est large, légèrement brisé et à peine outrepassé. Ce portail sobre et de bel équilibre a une grande arche lisse, dont l'archivolte comprend cinq grands arcs en retrait les uns des autres, alternativement lisses ou lobés. La porte est surmontée de trois rangées de moulures horizontales, d'une étroite corniche et d'une frise de merlons à degrés en dents de scie. Le tout est cantonné de deux piliers engagés, quadrangulaires du bas jusqu'en haut (1).

Le type ancien du portail de Mesguida, puissant et dépouillé, qui est de la même tradition que les belles portes almohades et mérinides, contraste avec le portail tardif d'Abbar, au décor un peu mièvre, aux ornements multiples. Ce dernier semble dater de la restauration d'Abbar par Moulay Abd ar-Rahmane (1822-1859), restauration antérieure à 1847 puisqu'il en est fait état à cette date dans un manuscrit (2) et qu'il a une analogie certaine avec la porte de Tabouâssamt construite ou reconstruite, elle aussi, par Moulay Abd ar-Rahmane.

Nous connaissons trois portails à ordonnance tripartite au Tafilalt, ceux d'Abbar, d'Oulad Abd el-Halim et d'El-Faïda. A Oulad Abd el-Halim [Pl. II, ph. 3] et à El-Faïda, le panneau central n'est pas, comme à Abbar, plus élevé que les autres et le larmier qui le coiffe est d'égal niveau, par souci semble-t-il de respecter la belle frise d'arcatures en brique crue qui existait entre les tours. Aujourd'hui cependant, à El-Faïda, les tours ne sont plus reliées entre elles que par un mur nu percé de trous de tir. Ces deux portails diffèrent aussi de celui d'Abbar en ce qu'ils possèdent, outre la grande arcade centrale et les deux latérales, deux autres arcades latérales perpendiculaires aux premières, placées sur les flancs des tours et se faisant vis-à-vis de chaque côté de l'entrée. A Abbar, la saillie des tours était insuffisante pour permettre d'édifier une arcade en retour.

Remarquons que les trois qsour du Tafilalt qui possèdent un portail monumental à ordonnance tripartite : Abbar, Oulad Abd el-Halim, El-Faïda, étaient réputés appartenir au sultan vers le milieu du XIX^e siècle. Peut-être y en eut-il d'autres que la ruine ou des restaurations sommaires

(1) Les divers pilastres que nous avons observés à El-Manesouria sur le site de Sijilmassa ont eux aussi la même forme du haut en bas, ils ne sont pas supportés par des colonnes comme le sont ceux d'Abbar.

(2) Cf. *supra*, p. 13.

ont pu faire disparaître. De tels portails, dont la conception et l'exécution sont étrangères à l'architecture traditionnelle des oasis, peuvent évoquer la porte de Meknès connue sous le nom de Bab Mansour el-Eulj construite à la fin du xvii^e ou au commencement du xviii^e et remaniée au cours de la seconde moitié du xviii^e siècle (1). Toutefois, à Meknès, les arcades latérales ne sont pas sur le même plan vertical que la baie en fer à cheval qui sert de porte, soit que cela ait été voulu ainsi, soit que la largeur du panneau entre les tours ait été insuffisante pour y situer deux arcades latérales comme il a été fait dans le Tafilalt à Abbar el-Makhzen, à Oulad Abd el-Halim et à El-Faïda.

Ce portail de la qasba conduit à examiner quels autres traits d'Abbar pourraient dériver d'influences citadines.

CARACTÈRES CITADINS

D'autres signes de l'architecture d'Abbar peuvent être les indices d'influences citadines. Nous venons de voir que le portail de la qasba relève de celles-ci par l'ensemble de son dessin ; ainsi en est-il de son ornementation, tels que ses bandeaux d'entrelacs et sa frise de petites arcatures à double rangée d'arcs à stalactites (*mouqarbas*). D'autre part, ce portail de la qasba est, comme tous ceux d'Abbar, encadré par des pilastres supportés par des demi colonnes ; tous aussi sont surmontés de consoles supportant un larmier de tuiles. Autant de traits témoignant d'influences citadines dont les portails plus anciens ne sont pas empreints. En outre, les piliers des patios, ainsi que les piliers engagés des portes, au-dessous des pilastres, ne sont jamais quadrangulaires, mais toujours circulaires ou polygonaux.

En ce qui a trait aux arcs, ceux d'Abbar sont en général légèrement brisés et outrepassés, du moins quant aux principaux : les arcs des portails et ceux entourant les patios. Quelques exceptions se voient dans les galeries latérales des patios. Au patio principal du Grand Palais les arcs des galeries sont brisés et surhaussés, tandis que ceux des quatre portes situées dans les grands axes du patio sont en plein cintre surhaussé, et ceux des petites portes secondaires en anse de panier. Au Pavillon, les arcs des galeries

(1) Henri TERRASSE, *Maroc, Villes impériales*, Arthaud, Grenoble, 1937, p. 157 et fig. p. 158. — Cf. Georges MARÇAIS, *L'Architecture musulmane d'Occident*, Paris, 1955, photo p. 412 et p. 418 : « L'idée première de ces décrochements latéraux peut être recherchée à l'entrée principale de l'Alcazar de Séville ».

sont en accolade, celui de la grande niche W. est surbaissé, et ceux donnant accès aux pièces des trois autres côtés sont brisés, surhaussés et gaufrés à la manière de certains arcs mérinides du XIV^e siècle. Ces arcs des portes du Pavillon s'apparentent à ceux de l'ancien grand patio de la qasba de Rissani, toutefois le dessin et la sculpture des écoinçons qui les accompagnent ont plus de qualité et semblent devoir être plus anciens (1). Quant à l'arc en accolade, bien que connu dès longtemps dans l'art musulman, nous n'en avons pas jusqu'à présent remarqué d'exemple ancien au Maroc. Toutefois, à Abbar, les arcs en accolade ne paraissent pas devoir être récents car le Pavillon montre des traits d'archaïsme dans son plan et d'ancienneté dans son décor qui est le plus intéressant de l'Oued Ifli, mis à part les vieux décors mérinides de Rissani.

L'emploi de l'arc pour réunir les piliers des patios n'est pas fréquent dans le Sud Marocain ou au Tafilalt, lui aussi est l'expression d'influences urbaines. A l'exception de ceux d'Abbar, les patios que nous avons examinés au Tafilalt avaient des linteaux en quartiers de palmiers et non des arcades dont la construction exige une plus grande maîtrise des techniques architecturales et dont l'usage est peu répandu (2).

AUTRES QASBAS ROYALES DU TAFILALT

Ainsi que les textes en portent témoignage, Abbar ne fut pas la seule qasba royale du Tafilalt, il y en eut quelques autres qui purent la précéder, en être contemporaines, ou lui succéder, soit en tant que siège des autorités provinciales, soit comme résidence princière. Pour essayer de comprendre quelle put être la place d'Abbar dans la contrée, nous avons groupé et classé chronologiquement les quelques documents que nous avons pu retrouver.

(1) Le grand patio de Bel-Qasem à Rissani daterait du XVII^e siècle, du règne de Moulay Rachid ou de Moulay Ismaïl (Henri TERRASSE, *Note sur les ruines de Sijilmassa*, Extr. du II^e Congrès de la Féd. des Soc. sav. de l'Afr. du N., Revue Africaine, n° 368-369, 3^e-4^e trim., 1936, p. 6).

(2) Tel est, à Qsar el-Foqani, la patio de la maison de Moulay Ismaïl où douze piliers en brique cuite d'environ 5 mètres de haut forment quatre grandes baies flanquées chacune de deux petites, et supportent des poutres ou architraves en bois de palmier.

Les gasbas royales du Tafilalt mentionnées par les textes sont : Er-Rissani, Dar el-Béida, Oulad Abd el-Halim et Tirhmarte. Le château d'El-Mâarka, assez souvent cité à propos du Tafilalt, se trouve en réalité plus au N. dans la section du Ziz appelée Er-Reteb, en amont d'Erfoud.

LA QASBA DE RISSANI

La fondation d'une gasba à Rissani semble avoir dû être ancienne, une forteresse put exister sur ce site dès le temps de Sijilmassa mais rien ne l'atteste aujourd'hui avec certitude, et Rissani n'apparaît sous ce nom, dans les récits des géographes et des voyageurs, qu'à une époque relativement récente, peut-être vers le temps où le nom de Sijilmassa s'estompe et s'efface devant celui de Tafilalt ⁽¹⁾.

D'intéressants vestiges de décors sculptés témoignent par contre de l'existence d'un beau patio à l'époque mérinide (entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle) ⁽²⁾. Plus tard, vers le premier tiers du XVII^e siècle, le palais de Moulay ech-Chérif, fondateur de la dynastie alaouite (1631-1635/36), aurait été situé à Rissani ⁽³⁾. Cependant, la tradition dit aussi que le château-fort de Rissani a été construit un peu plus tard, entre 1672 et 1689, par le sultan Moulay Ismaïl, fils de Moulay ech-Chérif ⁽⁴⁾. Ces deux indications ne sont d'ailleurs pas contradictoires car, au temps de Moulay Ali ech-Chérif, existait certes à Rissani un château-fort que son fils Moulay Ismaïl a pu transformer ou agrandir. En outre, l'existence de décors paraissant dater du XVII^e siècle dans un ancien grand patio de la gasba semble confirmer que celle-ci ait été construite ou restaurée à cette époque, sous le règne de Moulay Rachid ou de Moulay Ismaïl ⁽⁵⁾.

Avant de construire la gasba de Rissani, Moulay Ismaïl avait restauré celle de Sijilmassa voisine et y avait installé le gouverneur du pays avec les troupes du Makhzen chargées de faire la police du pays. Le sultan y avait établi aussi une poudrerie avec un nombreux personnel et fondé des écoles pour l'étude du Qoran et des autres branches de l'enseignement

(1) Le nom de Rissani s'écrivait *Er-Risāni* en transcription phonétique.

(2) Henri TERRASSE, *Note sur les ruines de Sijilmassa*, pp. 6 à 9 et pl. 3 à 8.

(3) E. MERCIER, *Quelques notes sur le Tafilalet*, Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran, Bull. trim. de Géographie, t. V, fasc. 25, avril-juin 1885, p. 83.

(4) H. DASTUGUE, *Quelques mots au sujet de Tafilalet et Sijilmassa*, Bull. de la Soc. de Géographie, [1859] avril 1867, p. 370.

(5) Cf. Henri TERRASSE, *op. cit.*, 1936, p. 6.

musulman. Après avoir construit la qasba de Rissani, Moulay Ismaïl y transporta la résidence du Makhzen, celle du gouverneur du pays, celle aussi de quelques-uns de ses enfants, tout en conservant à Sijilmassa les collèges, la poudrerie et les habitations des gens attachés à cet établissement (1).

Moulay Ismaïl avait fait construire le Qsar de Rissani pour servir aussi de résidence à ses enfants. Dès qu'un de ses fils arrivait à sa majorité et qu'il préférait l'éloigner du Maghreb, il l'envoyait à Sijilmassa, dit Es-Slaoui, lui faisait construire une maison ou un palais et lui donnait des palmiers, des terrains de culture et de labour, un certain nombre d'esclaves pour le servir dans sa maison et cultiver ses terres. Moulay Ismaïl avait eu, dit Ez-Zaïani, 528 garçons et autant de filles, ses enfants occupaient 105 maisons à Sijilmassa (2).

Depuis que Moulay Ismaïl a transporté le gouvernement du Tafilalt à Rissani, cette qasba n'a cessé, semble-t-il, d'être un siège de l'autorité dans cette province. En 1847, Rissani est à proprement dire la seule ville du Tafilalt et elle est le siège d'autorités civiles et militaires nommées par l'empereur comme dans toutes les grandes villes du Maroc. Les troupes de Rissani gardent et protègent le marché qui se tient sur l'espace compris entre Rissani et Bou Aâm, sur lequel stationnent les caravanes du Maroc et celles du Sahara algérien (3). En 1857, Rissani (élevée à l'angle formé par la rencontre de l'Oued Tafilalt et de l'Oued Ifli) est une forteresse des empereurs du Maroc, armée dit-on de quarante canons, elle protège un immense marché dit Souq Moulay Ali Chérif qui se tient sous ses murs. C'est le seul établissement militaire du Tafilalt et il suffit à maintenir la population turbulente de Chorfa qui habite les oasis (4). En 1893, c'est là que sont les bâtiments de la Maison du Pacha, derrière laquelle se trouvent

(1) H. DASTUGUE, *op. cit.*, [1859] 1867, pp. 369-370. — Par qasba de Sijilmassa, il faut entendre toute la partie N. de la ville ancienne appelée Medinate al-Aâmra, par opposition à la partie S. détruite à l'époque mérinide et parmi les débris de laquelle Moulay Ismaïl fit bâtir en même temps Qasbete el-Hadeb et Qasbete Grinefoud (*ibid.*).

(2) Augustin BERNARD et Ch.-Al. JOLY, *Le Tafilalt et Sidjilmassa*, France-Maroc, n° 7, 15 juillet 1918, p. 198.

(3) SOULANGE-BODIN, *ms.*, 1847, f° 197.

(4) L. DE COLOMB, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, extr. de la Revue algérienne et coloniale, août-sept. et oct. 1860, p. 121. — Le souq qui se tenait auprès de Rissani était celui d'Abou-Aâm et non celui de Moulay Ali Chérif dont l'emplacement était un peu plus loin, auprès de la Zaoufa d'Abbar Moulay ech-Chérif.

des habitations indigènes (1). Vers 1920 et au cours des années suivantes, c'est à Rissani que s'est installé le prétendant Bel Qasem Anegadi, après avoir tué son prédécesseur Mohammed n Ifroutene en 1919, au cours d'une rixe, et s'être emparé du trésor amassé par celui-ci (2).

En 1954, lors de notre séjour au Tafilalt, nous avons visité la qasba de Rissani, qui était alors le siège des autorités françaises, nous avons reconnu les anciens décors datant les uns de l'époque mérinide, les autres du début de l'époque alaouite (3). Nous avons aussi recherché quel avait pu être le plan de cette forteresse, mais les remaniements successifs et l'aménagement intérieur des lieux ne laissaient pas discerner quelles avaient pu en être les dispositions précédentes. Par contre, à l'extérieur, nous avons noté que l'entrée fortifiée et les murailles paraissaient identiques à celles que représentent les documents photographiques datant de l'installation française au Tafilalt en 1932. Il n'est pas exclu de penser que ces constructions massives et de type archaïque puissent remonter à une époque ancienne, du moins en ce qui a trait au gros œuvre.

LE QSAR D'OULAD ABD EL-HALIM

L'un des qsour les plus réputés au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e est celui d'Oulad Abd el-Halim, distant d'Abbar el-Makhzen d'un peu plus d'un kilomètre au S.-E. et l'un des plus beaux qsour de l'Oued Ifli. Il ressemble beaucoup à Abbar dont il pourrait être contemporain, mais nous ne savons rien de sa fondation. Plus tard, Sidi Mohammed ben Abd ar-Rahmane (1859-1873) acheta Oulad Abd el-Halim lorsqu'il était héritier présomptif (4).

A la fin du XIX^e siècle et dans les premières années du XX^e, Oulad Abd el-Halim est la résidence du frère aîné de Moulay el-Hassane : Moulay ar-Rachid, gouverneur général du Tafilalt, dont il portait le nom à cette époque. Le qsar est alors entouré de très hautes murailles, deux doubles portes en défendent l'entrée. Le long du mur d'enceinte, à l'intérieur, sont

(1) Gabriel DELBREL, *Notes sur le Taflett*, Bull. de la Soc. de Géogr., 1894, 2^e trim., p. 209.

(2) L. GAULIS, *Le Tafilalet*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Française, mars 1928, n^o 3, p. 187.

(3) H. TERRASSE, *Note sur les ruines de Sijilmassa*, Revue Africaine, 3^e et 4^e trim. 1936, pp. 6 à 8.

(4) Cf. *supra*, p. 14.

disposées un grand nombre de pièces rectangulaires qui servent de logement pour les voyageurs. Au fond de la cour intérieure se trouve une troisième porte défendue par une tourelle, cette porte conduit aux bâtiments habités par Moulay ar-Rachid, le gouverneur général. Celui-ci jouit d'une grande influence dans le pays, il a sous ses ordres un pacha du Makhzen (gouverneur militaire) qui réside à Rissani, perçoit le tribut et les impôts des Filala et commande à son tour un qaïd, notable du pays résidant à Tirmarte (1). En 1904, Oulad Abd el-Halim compte parmi les principaux qsour de l'Oued Ifi et groupe deux cents familles (2). Vers 1907-1910, ce qsar est toujours habité par Moulay ar-Rachid, représentant du sultan Moulay Hafid au Tafilalt et qui possède des biens dans tout le district. Moulay ar-Rachid, oncle de Moulay Abd el-Aziz et de Moulay Hafid, est alors un homme de soixante-dix ans, intelligent, calme et pondéré (3) qui, sous les règnes de Moulay el-Hassane (1873-1894) et de Moulay Abd el-Aziz (1894-1909), sut faire, ou peu s'en faut, l'unité filalienne (4).

En 1954, Oulad Abd el-Halim est encore l'un des qsours les plus remarquables du Tafilalt ; il conserve d'anciens remparts presque intacts et des tours puissantes ornées de décors en brique crue paraissant identiques à ceux de la qasba d'Abbar. L'entrée de la deuxième enceinte, celle de la qasba, est l'une des plus belles et des mieux conservées du Tafilalt, elle s'apparente étroitement à celle d'Abbar, à la fois par les deux grosses tours à décor d'arcatures en brique crue qui flanquent le portail et par ce portail lui-même présentant une arche médiane et deux arches latérales [Pl. II, ph. 3]. Le portail d'Abd el-Halim comporte en outre deux arcades placées en retour sur le flanc des tours qui se font vis-à-vis de chaque côté de la porte, et l'ensemble a belle allure (5).

Lors de notre visite, certains quartiers à l'intérieur des murailles sont en ruines, mais la demeure principale qui, jusqu'à une époque récente, était restée celle du gouverneur provincial, ne manque pas d'agrément

(1) Gabriel DELBREL, *Notes sur le Tafilalt*, Bull. de la Soc. de Géogr. 1894, 2^e trim. pp. 209, 219, 225-226.

(2) L^t BERRIAU, *Notes sur l'Oued Ziz*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique Franç., n^o 5, mai 1904.

(3) L^t Maurice BERNARD, *Le Tafilalt*, Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afr. Fr. et le Com. du Maroc, 1927, n^o 10, octobre, pp. 391-392.

(4) Anonyme, *La Pacification du Sud marocain : Le Tafilalt. Dans la région de Marrakech*. Renseignements colon., 1^{er} supplément à l'Afr. Franç., mars 1933, p. 52.

(5) Cf. *supra*, pp. 53-54.

avec son large patio verdoyant, jardin intérieur planté de grenadiers aux fleurs éclatantes et d'orangers au parfum subtil. Cette cour-jardin peut avoir été disposée à une époque relativement récente mais la majeure partie de l'enceinte et de ses belles tours paraît ancienne et bien antérieure à l'achat de la gasba par Sidi Mohammed ben Abd ar-Rahmane avant son avènement au trône en 1859.

LE PALAIS D'ED-DAR EL-BÉIDA

Un siècle environ après la construction, ou la reconstruction, de la gasba de Rissani par Moulay Ismaïl, le récit de voyage d'un émissaire du sultan nous apprend l'existence, en 1787, d'Ed-Dar el-Béida, la Maison Blanche, résidence de Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790). Le narrateur expose que son maître a édifié là un beau palais auprès duquel se trouve un grand qsar appelé Er-Rissani ainsi qu'un autre dit Bou Aâm ⁽¹⁾. Dar Béida se trouve en fait à près de quatre kilomètres et demi à l'E. de Rissani, dans l'Oued Ifli, à la lisière orientale de la palmeraie du Tafilalt. Quelques années plus tard, en 1809, l'Anglais Jackson relate que le père du sultan actuel (Sidi Mohammed ben Abdallah, le père de Moulay Slimane) a bâti un palais magnifique sur les bords de la rivière du Tafilalt qui borne ses terres à l'E. Les colonnes sont en marbre et beaucoup d'entre elles, transportées à travers l'Atlas, proviennent des ruines de Pharoah (Ukser Farawan) près du sanctuaire de Moulay Idriss Zerhoune à l'W. de l'Atlas ⁽²⁾.

Selon les témoignages qui précèdent, les belles années de Dar Béida semblent devoir être situées sous le règne de son fondateur Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790) et sous ceux de ses fils : Moulay Yazid (1790-1792) et Moulay Slimane (1792-1822). Les écrits cessent alors de célébrer les splendeurs de Dar el-Béida, ce qui pourrait signifier qu'il est en décadence ou déchu tandis que Moulay Abd ar-Rahmane ben Hicham (1822-

(1) G. S. COLIN, *Un voyage de Fès au Tafilalt en 1787*, Revue de Géogr. marocaine, janvier 1934, XVIII^e année, n° 1, p. 8. — Sidi Mohammed ben Abdallah, l'un des grands constructeurs de la dynastie alaouite, construisit le Dar Béida de Marrakech et le Dar Béida de Meknès qui s'apparente au précédent par sa disposition d'ensemble et sa silhouette (Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, 1950, p. 300).

(2) James Grey JACKSON, *An account of the empire of Marocco and the district of Suse...*, 1809, p. 21. — Qsar Ferâoun est le nom arabe de Volubilis situé à une vingtaine de kilomètres au N. de Meknès.

1859), neveu de Moulay Slimane, fait restaurer Abbar à cette époque ⁽¹⁾. En 1864, Gerhard Rohlfs dit seulement : Dar el-Béida est le point le plus à l'E. de l'oasis, c'est un grand qsar bâti il y a plusieurs années par le gouvernement marocain et dont les maisons n'occupent que la moitié de la surface ⁽²⁾.

En 1890, Dar el-Béida est un qsar acheté par le sultan Moulay el-Hassane (1873-1894) qui y envoie ses fils ⁽³⁾. En 1893, Gabriel Delbrel note que Dar el-Béida est l'un des qsour les mieux construits du Tafilalt mais que sa porte d'entrée, 2 m. 30 à 2 m. 50 de haut sur 3 mètres de large, laisse à désirer. Il ajoute que ce qsar est situé sur la lisière N. du Tafilalt proprement dit, que sa superficie est d'environ deux kilomètres carrés et qu'il a 1000 à 1200 habitants, Filâla et Chorfa ⁽⁴⁾. Au cours de la première moitié du xx^e siècle, Ed-Dar el-Béida ne paraît pas avoir suscité de mentions appréciables et ne suscitait pas non plus de remarques particulières lors de notre séjour au Tafilalt en 1954.

LE PALAIS DE TIRHMARTE

A la fin du xix^e siècle, un nouveau palais impérial s'élève dans le Tafilalt : celui de Tirhmarte, construit en 1892-1893 sur l'ordre de Moulay el-Hassane (1873-1894) ⁽⁵⁾. Il est situé dans l'Oued Ifli, à un peu plus de deux kilomètres à l'E. S.-E. de Rissani. Tirhmarte est alors la résidence du principal qaïd placé sous les ordres du pacha de Rissani et du gouverneur du Tafilalt ⁽⁶⁾. Ce qaïd est chargé de parcourir les villages, de prélever le dixième des récoltes, de faire cultiver les terres du gouvernement et de maintenir l'ordre dans les tribus. Il avait eu à s'occuper aussi de la construction du nouveau palais impérial ⁽⁷⁾. Gabriel Delbrel, qui séjourne en ce temps-là dans le Tafilalt, relate que les bâtiments du palais impérial, bien que construits en terre, sont très élégants et très solides ; l'intérieur

(1) Cf. *supra*, p. 13.

(2) Gerhard ROHLFS, *Le Taflelt*, Comité du Maroc, 1910, p. 38.

(3) A. LE CHÂTELIER, *Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890*, II Tafilalet, Tizimmi, Er-Reteb, Medghara, 1903, p. 14.

(4) Gabriel DELBREL, *Notes sur le Taflelt*, Bull. Soc. Géogr., 1894, 2^e trim., p. 223.

(5) G. DELBREL, *Notes sur le Taflelt*, pp. 209 et 224.

(6) Le gouverneur du Tafilalt est alors Moulay ar-Rachid, résidant dans le qsar d'Oulad Abd el-Halim.

(7) Gabriel DELBREL, *op. cit.*, 1894, p. 209.

en est couvert de sculptures sur plâtre et de mosaïques, la charpente et la menuiserie sont en troncs de palmiers. Il abrite huit cents à mille habitants. L'eau y est en petite quantité ⁽¹⁾.

Delbrel a en outre tracé le plan du palais de Tirhmarté, schématique mais intéressant [fig. 12]. C'est une figure géométrique dessinant un carré

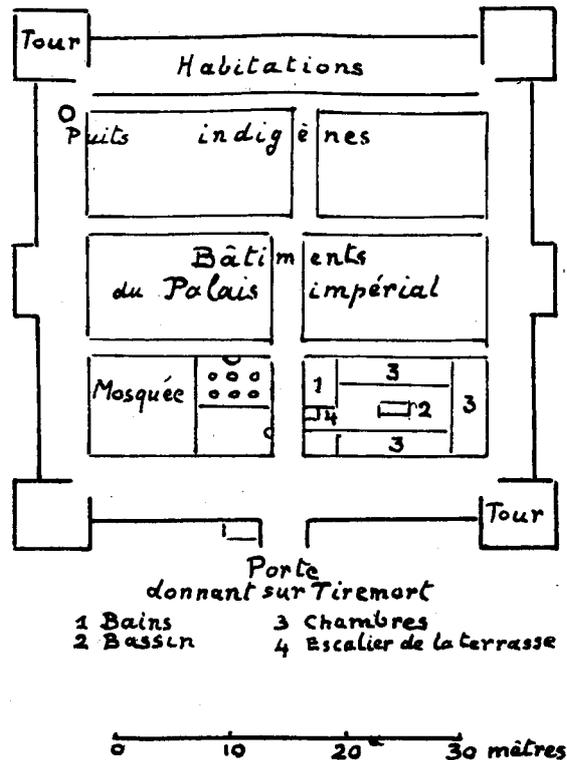


Fig. 12. — Tirhmarté, plan d'après G. Delbrel.

presque régulier avec quatre tours d'angles, une tour flanquante sur les courtines latérales et une entrée au milieu de la courtine du côté de Tirhmarté. A l'intérieur, les bâtiments sont distribués de part et d'autre d'une allée médiane sur laquelle ouvrent des ruelles secondaires desservant les maisons et partageant la qasba en quartiers ou groupes de maisons. Un chemin de ronde paraît longer la muraille au-dedans. Les constructions forment six blocs principaux, soit trois à gauche de l'allée médiane et trois

(1) G. DELBREL, *op. cit.*, 1894, p. 209 et 224. — Le nombre d'habitants semble devoir comprendre ceux du qsar ou de la qasba et non pas seulement ceux du palais.

à droite. Le premier bâtiment à gauche à partir de l'entrée est celui de la mosquée. Le bâtiment situé en face de celle-ci à droite de l'allée semble être la maison d'hôtes à en juger par sa disposition : trois chambres encadrant un patio à bassin central ; sur le quatrième côté, qui est celui de l'allée, se trouvent l'entrée, les bains et l'escalier de la terrasse. Les deux bâtiments suivants, à droite et à gauche, sont ceux du palais impérial, mais leur ordonnance intérieure n'est pas indiquée, non plus que celle des habitations indigènes placées au-delà, en arrière du palais.

Le plan carré, simple et régulier, de cette qasba est semblable à celui des qsour construits d'un seul jet, parfois à une époque assez récente, dans les oasis du Sud-Est Marocain, principalement dans le bassin du Ziz et dans celui du Rhéris. Des qsour plus anciens sont souvent moins géométriques, soit en raison de la configuration du sol, soit par suite d'extensions successives ou de destructions partielles. La qasba de Tirhmarte a malheureusement disparu, détruite au cours de l'évacuation du Tafilalt au mois d'octobre 1918 ⁽¹⁾. S'il y eut un qsar, il a disparu lui aussi et le site de ce nom n'est plus aujourd'hui qu'un champ de ruines.

COMMENT SITUER ABBAR DANS L'HISTOIRE DU TAFILALT

La construction et les restaurations d'Abbar ont pu se poursuivre et se renouveler pendant plusieurs siècles, particulièrement semble-t-il entre le xv^e et le xix^e, du moins en ce qui concerne la cité chérifienne telle que nous l'avons retrouvée. Il est possible, même vraisemblable, que le même lieu ait été occupé, sous ce nom ou sous un autre, par une installation antérieure car les mêmes sites attirent habituellement l'occupation humaine et la retiennent longuement. Peut-être la fondation d'Abbar remonte-t-elle au xi^e siècle comme le ferait, dit-on, celle de Tabouâassamt, peut-être est-elle plus ancienne ou au contraire plus récente, nous l'ignorons. En l'absence d'inscriptions utilisables ou de textes anciens relatifs à la fondation d'Abbar et à la croissance de ses divers monuments, nous allons tracer une hypothèse chronologique fondée à la fois sur les faits historiques ayant pu

(1) L^t GAULIS, *Le Tafilalet*, Renseignements coloniaux, mars 1928, p. 186.

influer sur la vie du Tafilalt, sur les époques de construction d'autres qasbas impériales dans la même province, enfin sur la comparaison des types d'architectures et de leurs caractères dans la mesure où ceux-ci peuvent être admis comme témoignages.

Commençons l'histoire d'Abbar vers la fin du xv^e siècle ou le début du xvi^e. C'est le temps où les habitants de la province de Sijilmasa sont retranchés dans de gros châteaux-forts après s'être révoltés contre leur prince, l'avoir mis à mort et avoir dévasté la cité. Déjà se développent et s'affirment le prestige, la fortune et l'influence des Chorfa filaliens, venus de l'Arabie au Tafilalt à la fin du xiii^e siècle, appelés par les gens de l'oasis pour régénérer et vivifier la palmeraie par leur sainteté, leur *baraka*, et sans doute interviennent-ils comme arbitres dans les querelles privées et publiques. Dans la première moitié du xvi^e siècle, toute la vie intérieure du Maroc est dominée par la crise maraboutique et l'intense développement du chérifisme. Tandis que le Makhzen ouattasside achève de s'effriter dans le N. du Maroc, les Sâadiens ont peine à s'installer dans un Sud Marocain profondément troublé, la grande masse du pays est tenue par des tribus indépendantes et les confins sahariens sont aux mains des Arabes Mâaqil qui dominent les oasis (1). Peut-être certains Filaliens, ancêtres ou non des Alaouites, élèvent-ils alors les remparts de la qasba d'Abbar et ceux de l'enceinte extérieure munie d'une entrée fortifiée au N.-W. Entrée massive et austère que deux élégantes façades habilleront plus tard, à une époque moins rude. Dans la muraille de la qasba s'ouvre une porte flanquée de tours robustes, au décor de brique crue, reliées par un haut parapet de même ornementation. Simple ouverture sans décor peut-être, ou porte déjà plus élaborée avec une belle arche unique entourée d'un large encadrement mouluré qui évoque d'anciennes traditions architecturales dans des contrées voisines. Plus tard, vers le premier tiers du xix^e siècle, Moulay Abd ar-Rahmane la remplacera par le portail tripartite qui existe encore. A l'intérieur des murailles, le porche de la qasba et la mosquée qui lui est contiguë paraissent devoir être contemporains de l'enceinte à laquelle ils sont appuyés.

Dès lors, à l'abri sûr de ses doubles remparts, Abbar pourra élever de belles demeures, sans doute au xvi^e siècle et pendant le xvii^e, monuments

(1) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, 1950, pp. 144-145, 149-150, 239-240.

parmi lesquels : le Pavillon, le Grand Palais et le Petit Palais qui seront plus tard les derniers à survivre. Peut-être est-ce vers le même temps que deux nobles portails viennent revêtir la vieille entrée du qsar et lui donner plus de noblesse. Les palais d'Abbar rayonnent alors de récente splendeur et de beauté intacte. L'eau vive ruisselle à travers les jardins où des palmiers vigoureux produisent une abondance de fruits savoureux, et dispensent une ombre claire où croissent dans la fraîcheur les roses, les plantes aromatiques, la vigne, les figuiers et les grenadiers.

Au N. de l'Atlas s'étend la souveraineté des sultans sâadiens sans se heurter, semble-t-il, aux tribus berbères ni aux marabouts qui accroissent leurs zones d'influence ⁽¹⁾. Comme dans le passé, le Tafilalt ne paraît pas avoir de relations suivies avec le N. de l'Atlas, la plupart de ses échanges continuent de passer par la voie traditionnelle qui les met en rapport depuis des siècles avec Tlemcen et l'Algérie. La deuxième crise maraboutique se prépare, certains marabouts ou Chérifs se transforment en grands chefs locaux qui exercent une action politique et s'affrontent. En 1631, les gens du Tafilalt mettent à leur tête Moulay ech-Chérif qui développe son pouvoir et celui des siens dans le Tafilalt et le Maroc oriental ; ses fils Moulay Mohammed, Moulay ar-Rachid et Moulay Ismaïl imposent leur souveraineté au N. de l'Atlas.

Peut-être Moulay ech-Chérif habite-t-il l'ancien palais de Rissani ou l'occupe-t-il en tant que résidence officielle, mais entre 1672 et 1689, Moulay Ismaïl reconstruit ou restaure la gasba de Rissani et il y transporte la résidence du gouverneur qui se trouvait jusqu'alors à Sijilmassa. Abbar, par contre, est une résidence familiale où s'élèvent de beaux palais, où vivent les Chorfa, leurs familles et leurs serviteurs. La grande époque d'Abbar semble avoir été le xvi^e siècle et aussi le xvii^e tandis que Moulay ar-Rachid, fondateur de la dynastie, vole de victoire en victoire, prend Taza pour capitale, s'empare de Sijilmassa après un siège de neuf mois (1664-1665), de Fès (1666), de la Zaouïa de Dila (1668), de Marrakech (1669), enfin du Sous et de l'Anti-Atlas (1670-1671). Moulay ar-Rachid meurt en 1672 en pleine gloire ⁽²⁾. Moulay Ismaïl lui succède, fait de Meknès sa capitale, s'efforce à soumettre et désarmer le pays, à réduire les dernières

(1) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, 1950, pp. 197-199.

(2) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, pp. 246-247.

places chrétiennes, et passe son règne à réprimer des révoltes, ce qui lui accorde peu de loisir sans doute pour résider au Tafilalt, s'y intéresser aux châteaux de ses ancêtres ou y entreprendre de nouvelles constructions. L'intérêt majeur de la dynastie alaouite est maintenant au N. de l'Atlas.

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les sultans du Maroc consacrent toute leur activité à l'organisation de leur pays (1), toutefois en 1784, vers la fin de son règne, Sidi Mohammed ben Abdallah entreprend une expédition au Tafilalt et fait construire en 1787 le beau palais de Dar Béida : peut-être pour son fils Moulay Slimane qui vécut surtout à Sijil-massa avant de succéder à son père, peut-être pour y installer son gouverneur l'historien Ez-Zaïani. Quoi qu'il en soit, la construction de Dar el-Béida avec ses colonnes de Volubilis peut témoigner d'une certaine désaffection pour Abbar au plan archaïque, à la construction désuète, où des palais trop nombreux ou trop serrés engendrent une lassante promiscuité et que de longues années de résidence peuvent avoir altéré ou déprécié.

Le sort de Dar Béida nous est mal connu et sa splendeur première semble avoir pu être suivie d'une prompte décadence mais, peu après sa construction, Abbar connaît par contre un renouveau. Vers 1830 ou 1840, Abd ar-Rahmane fait restaurer Abbar, élever le grand portail de la qasba entre les deux tours à décor de brique, élever aussi ou remanier dans le même style la porte d'entrée du Grand Palais. Vers la même époque, Sidi Mohammed, fils de Moulay Abd ar-Rahmane, achète le qsar Oulad Abd el-Halim, et c'est à lui peut-être qu'est dû le grand portail moderne de la qasba, entre les deux tours de l'entrée, portail similaire à celui d'Abbar mais d'une meilleure exécution. Peut-être l'achat d'Oulad Abd el-Halim et la remise en état d'Abbar ont-ils été provoqués par la présence de la France en Algérie, le Tafilalt pouvant servir de base d'observations ou d'opérations à Moulay Abd ar-Rahmane qui accorde son appui à l'émir Abd el-Qader (2). Quelle qu'en soit la cause, Abbar connaît une renaissance et jette un dernier éclat sous les règnes de Moulay Abd ar-Rahmane et de son fils Sidi Mohammed.

Vient ensuite Moulay al-Hassane qui ne s'intéresse sans doute guère à Abbar depuis longtemps suranné et déjà vétuste, en 1892 il fait élever

(1) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, p. 289.

(2) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, t. II, p. 320.

le palais impérial de Tirhmarté. Et la renommée d'Abbar s'éteint, ce n'est plus qu'un qsar du Makhzen parmi les autres, le prestige de son nom disparaît et tombe en oubli, les eaux du fleuve l'investissent, se répandent dans les palais aux patios raffinés, sapent les murailles et les piliers qui s'écroulent nombreux, mêlant leur limon aux eaux limoneuses [Pl. I]. Abbar déchu n'est plus que ruines en attendant que de nouvelles injures du temps achèvent de faire disparaître l'aspect fugitif qu'il présentait il y a peu d'années et que ce travail a voulu retracer.

D. JACQUES-MEUNIE et Jacques MEUNIE.

INDEX

- AÂMARA, 49.
 el-AÂRIB, 15.
 ABAHAR, 13, 19. Voir aussi Abbar.
 ABAR, ABART, 16, 18. Voir aussi Abbar.
 ABBAR, 8 et *passim*. Voir aussi Abbar
 Moulay Ali ech-Chérif, Abbar el-Makhzen, Abbar Moulay el-Mahdi.
 ABBAR EL-MAKHZEN, 13-14, 18-19, 21-22, 25, 54 et 58.
 ABBAR MOULAY ALI ECH-CHERIF, 18-19, 21-22, 57.
 ABBAR MOULAY ECH-CHERIF. Voir Abbar Moulay Ali ech-Chérif.
 ABBAR MOULAY EL-MAHDI, 19.
 ABBHER, 13. Voir aussi Abbar.
 ABD EL-HALIM. Voir Oulad Abd el-Halim.
 ABD EL-QADER, émir d'Algérie, 66.
 ABEHAR, 19. Voir aussi Abbar.
 ABOU AÂM, 12-13, 17-18, 57, 60.
 AFGHANISTAN, 52.
 AFILAL, site ruiné du Ziz, 10, 12.
 AFILÉ, 12.
 AÏT AÂTTA, 12.
 AKHENNÈS, 21-22.
 AKHENNOUS, 22. Voir aussi Akhenès.
 ALAOUITES, 9-10, 21, 56, 60, 64, 66.
 Alcazar de Séville, 54.
 ALGÉRIE, 65-66.
- ALI, qaïd de Rissani, 16.
 ALMOHADE, 53.
 ALMORAVIDES, 15.
 AMAZIRH, 17.
 ANTI-ATLAS, 65.
Antimoine, 15.
 ARABES, 9, 12, 50.
 ARABES MÂAQIL, 64.
 ARABES ES-SEBBAH, 17.
 ARABIE, 64.
 ATLAS, 24, 60, 65-66.
- Bab Mansour el-Eulj, à Meknès, 54.
Babouches, 15.
 BEL QASEM, BEL QASEM ANEGADI, prétendant, 22, 55, 58.
 BENI HASSANE, 15.
 BENI MEHAMMED, 14, 17.
 BENI MIMOUN, BENI MIMOUN ECH-CHORFA, 13.
 BERBÈRES, 11-12, 65.
 Blancs, 9, 12.
 BOU AMM, 17. Voir aussi Abou Aâm.
Bougies, 13.
- CAILLÉ (René), 11-12.
 Captifs, 10. Voir aussi esclaves.
 Caravanes, 9-10, 12, 14-16.
Céréales, 13.
 CHÉRIFS. Voir Chorfa.
 CHLEUHS, 11.
 CHORFA, 10, 12-13, 18-19, 21-22, 49-50, 57, 61, 64-65.

- Chrétiens, 16.
 COSSÉ-BRISSAC (Philippe de), 8.
 COTELLE (Henri), drogman de
 France à Tanger, 11.
 Coton (étoffes de), 14, 15.
 Colonnades bleues, 13, 15.

 DADÈS, 29, 44, 47, 50-51.
 DAR EL-BEIDA, 56, **60-61**, 66.
 Dattes, 13, 15.
 DELBREL (Gabriel), 18, 61-62.
 DHOÏQ, 13-14.
 DRA, 14-15, 29, 44, 47, 50.

 ERFOUD, 17, 47, 56.
 ERG IGUIDI, 15. Voir aussi Iguidi.
 Esclaves, 8, 12, 14-15, 24, 57.
 ESPAGNE, 51.
 ESPAGNOLS, 13.
 EUROPE, 9-10, 14, 52.
 EUROPÉENS, 9, 16, 27.

 el-FAÏDA, 53-54.
 FÈS, 12, 14, 16-17, 39, 65.
 FILALA, FILALIENS, 11, 59, 61, 64.
 FILÈLES, 11-12.
 FRANCE, 66.

 GEHAÏK, 14. Voir aussi Dhoïq.
 GGWEHAÏK, 14. Voir aussi Dhoïq.
 GRAEBERG DE HEMSOE, 10.
 Grand Palais d'Abbar, 16, 23-24,
 34-37, 39, 45, 47, 54, 65-66.

 HABBAR, 17, 21. Voir aussi Abbar.
 Haïks, 14-15.

 Haratine, 19.
 HARRIS (M. W.), 17-18.
 Henné, 15-16.

 IFLI, 17-18. Voir aussi Oued Ifli.
 IGUIDI, 15.
 Indigo, 15.
 Iqebline, 12.
 Ivoire, 10, 15.

 JACKSON (James Grey), 60.

 Laine (étoffes de), 14-15.
 LÉON L'AFRICAIN, 10, 50.

 MÂAQIL, 15. Voir aussi Arabes
 mâaqil.
 el-MAÂRKA, 47, 56.
 MAGHREB, 9-10, 21, 52, 57.
 Makhzen, 12, 17, 19, 56-57, 59,
 64, 67.
 al-MAKKARI, 9.
 MAMUN, 50.
 el-MANESOURIA, 48-49, 53.
 Marabout, maraboutique, 15, 64-65.
 Marché d'Abou Aâm, 12, 18.
 Marché de Moulay ech-Chérif, 12,
 18, 57.
 MAROC, 8-9, 12-16, 24, 46, 50-52,
 55, 57, 64-66.
 MAROC (ville), 12. Voir aussi
 Marrakech.
 MAROC PRÉSAHARIEN, 12, 24, 30,
 49, 51.
 Maroquins, 14.
 MARRAKECH, 12, 14, 60, 65.

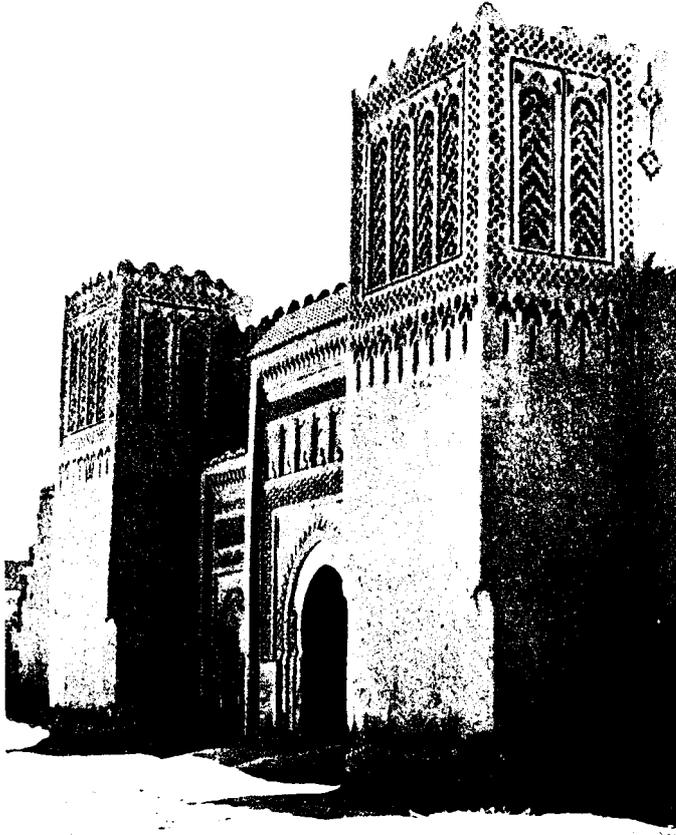
- MAURES, 15.
 MAURITANIE, 9.
 MEDARHRA, Ziz, 49, 50.
 Médersa ech-Cherratine, à Fès, 39.
 Médersa des Oudaïa, à Rabat, 43.
 al-MÉDINA AL-AÂMRA, 10, 57.
 MEKNÈS, 46-47, 54, 60, 65.
 MÉRINIDES, 50, 53.
 MESGUIDA, 48-53.
 MÉSOPOTAMIE, 51.
 MOGADOR, 13, 15.
 MOHAMMED N IFROUTENE, prétendant berbère, 18, 58.
 MOULAY ABDALLAH, frère du sultan Sidi Mohammed ben Abd ar-Rahmane, 16.
 MOULAY ABD EL-AZIZ, sultan alaouite, 59.
 MOULAY ABD AR-RAHMANE BEN HICHAM, sultan alaouite, 11, 13, 16, 35, 53, 60, 64, 66.
 MOULAY ALI, MOULAY ALI CHÉRIF. Voir Moulay ech-Chérif.
 MOULAY ALI ECH-CHÉRIF. Voir Moulay ech-Chérif.
 MOULAY CHÉRIF. Voir Moulay ech-Chérif.
 MOULAY ECH-CHÉRIF, fondateur de la dynastie alaouite, 10, 17, 21-22, 56, 65.
 MOULAY HAFID, sultan alaouite, 59.
 MOULAY EL-HASSANE BEN MOULAY MOHAMMED, sultan alaouite, 17, 19, 58-59, 61, 66.
 MOULAY EL-HOSSÉINE, frère du sultan Moulay el-Hassane, 17.
 MOULAY IDRIS ZERHOUNE, 60.
 MOULAY ISMAÏL, sultan alaouite, 11, 21, 47, 50, 52, 55-57, 60, 65.
 MOULAY MOHAMMED, prince alaouite, fils de Moulay ech-Chérif, 65.
 MOULAY RACHID, MOULAY AR-RACHID, sultan alaouite, 55-56, 65.
 MOULAY AR-RACHID, gouverneur du Tafilalt, 58-59, 61.
 MOULAY SLIMANE, sultan alaouite, 60-61, 66.
 MOULAY AL-YAZID, sultan alaouite, 60.
 Mrabtine, 15.
 Nègres, 8, 12-15, 23,
 Négroïdes, 9.
 Noirs, 12, 16.
Noix de cola, 10.
 NOUASI, 15.
 Or, (poudre d'), 10, 15.
 ORAN, 14.
 ORIENT, 51-52.
 OUALATA, 9-10.
 OUED IFLI, 13-14, 18, 21, 48-49, 52, 55, 57-61.
 OUED EL-MELHA, 17.
 OUED NOUN, 15.
 OUED TAFILALT, 57.
 OUED ZIZ, 8, 10, 17, 21-22, 47, 49-50, 56, 63.
 OULAD AÛCHA, 48, 49, 52.

- OULAD ABD EL-HALIM, 14, 48-49, 51-54, 56, **58-60**, 61, 66.
- OULAD AHMED, 14.
- OULAD DELIM, 15.
- OULAD GAÏD, 14. Voir aussi Oulad Saïd.
- OULAD JERRIR, 15.
- OULAD MEHAMMED ECH-CHORFA, 14. Voir aussi Oulad Ahmed.
- OULAD SAÏD, 13-14.
- OULAD SAÏDANE, 14. Voir aussi Oulad Saïd.
- Pavillon d'Abbar. 24, **39-45**, 47, 54-55, 65.
- Peaux*, 10.
- Peaux de chèvres*, 14-15.
- PERSE, 51.
- Petit Palais d'Abbar, 24, **37-39**, 45-47, 65.
- PHAROAH, 60.
- Plomb*, 15.
- Plumes d'autruche*, 15.
- Porte du four, à Abbar, **45-46**.
- QALÂÂ DES BENI HAMDAD, 45.
- QASBETE GRINEFOUD, 57.
- QASBETE EL-HADEB, 57.
- QASBETE EL-KHALIYA, 52.
- QSAR FERAOUN, 60.
- QSAR EL-FOQANI, 48-52, 55.
- QSAR ES-SOUQ, 49-50.
- QSEBT SIDI MELLOUK, 18.
- RABAT, 12, 14, 43.
- REGUËIBATE, 15.
- Renégats, 13.
- er-RETEB, Ziz, 47, 56.
- RHÉRIS, 63.
- el-RHORFA, 17, 48-49.
- RIF, 14.
- er-RISANI, RISSANI, 10, 12, 18, 21, 55, **56-58**, 59-61, 65.
- ROHLFS (Gerhard), 11, 16, 61.
- SÂADIENS, 64-65.
- SAHARA, 8-10, 15.
- SAHARA ALGÉRIEN, 12, 15, 57.
- SÉISTAN, 52.
- Sel*, 15.
- es-SEFALATE, 12, 17.
- SIDI ABD EL-MALEK, qsar, 18.
- SIDI AHMED NAJI, 15.
- SIDI BOU AÂBDILLAH, 49.
- SIDI MOHAMMED. Voir Sidi Mohammed Ben Abdallah et Sidi Mohammed Ben Abd ar-Rahmane.
- SIDI MOHAMMED BEN ABDALLAH, sultan alaouite, 60, 66.
- SIDI MOHAMMED BEN ABD AR-RAHMANE, sultan alaouite, 11, 13-14, 16, 58, 60, 66.
- SIDI MOHAMMED EL-MAHDI, chérif alaouite, 21.
- es-SIFA, 17.
- SIJILMASSA, 8-10, 17, 21, 48, 50-51, 53, 56-57, 65-66.
- SI MOHAMMED BEL QASEM EN-NGADI, 18. Voir aussi Bel Qasem.
- es-SLAOUI, historien, 57.
- Soie* (étoffes de), 14-15.

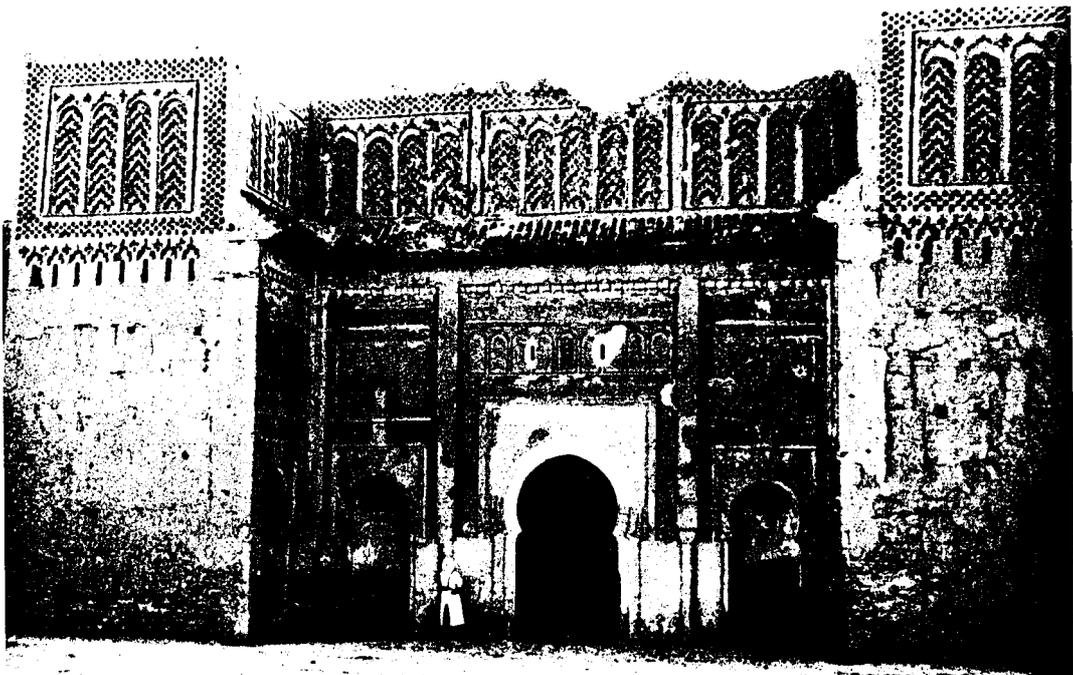
- SOUDAN, 9-10, 14, 17.
 Souq Moulay Ali Chérif. Voir
 Marché de Moulay ech-Chérif.
 SOUS, 11, 65.
Sucre, 13.
 SUD MAROCAIN, 11-12, 47, 49, 52,
 55, 63-64.
- TABOUÂASSAMT, 53, 63.
Tachelhait, 12.
 TAFILALT, 8-19, 21-22, 25, 29-30,
 44-61, 63-66.
 TAFILELT, TAFILET. Voir Tafilalt.
Tamazirth, 12.
 TAMERLAN, 52.
 TANEJJIOUTE, TANIJJIOUTE, 17, 48-
 50, 52.
 TAOUDENI, 15.
 TAOURIRT, 50.
 TAOUZ, 10-12.
Tapis, 15.
 TAZA, 65.
 TEBUHASANT, 50.
 TENEGENT, 50.
 TENEJEUT, 50.
 TÉTOUAN, 12-14.
Thé, 13.
- TIDOU DE SAINT-OLON, 11.
 TINBECTSOU, 15. Voir Tombouctou.
 TINNDOUF, 15.
 TIRHEDDOUINE, 48-49.
 TIRHMARTE, 19, 21, 56, 59, **61-63**,
 67.
Tissus de laine, 14-15.
 TIZIMI, Ziz, 17.
 TLEMCEN, 9-10, 14, 65.
Toisons, 13.
 TOMBOUCTOU, 9-10, 12, 14-15.
Troupeaux, 13.
 TUNISIE, 15.
- UKSER FARAWAN. Voir Pharoah.
- VOLUBILIS, 60, 66.
- ez-ZAÏANI, historien, 57, 66.
 ZAOUÏA DE DILA, 65.
 ZAOUÏA MOULAY ALI ECH-CHÉRIF,
 ZAOUÏA MOULAY ECH-CHÉRIF.
 Voir Abbar Moulay Ali ech-
 Chérif.
 ZAOUÏA DE SIDI MOHAMMED EL-
 MAHDI, 21.
 ZIZ. Voir Oued Ziz.



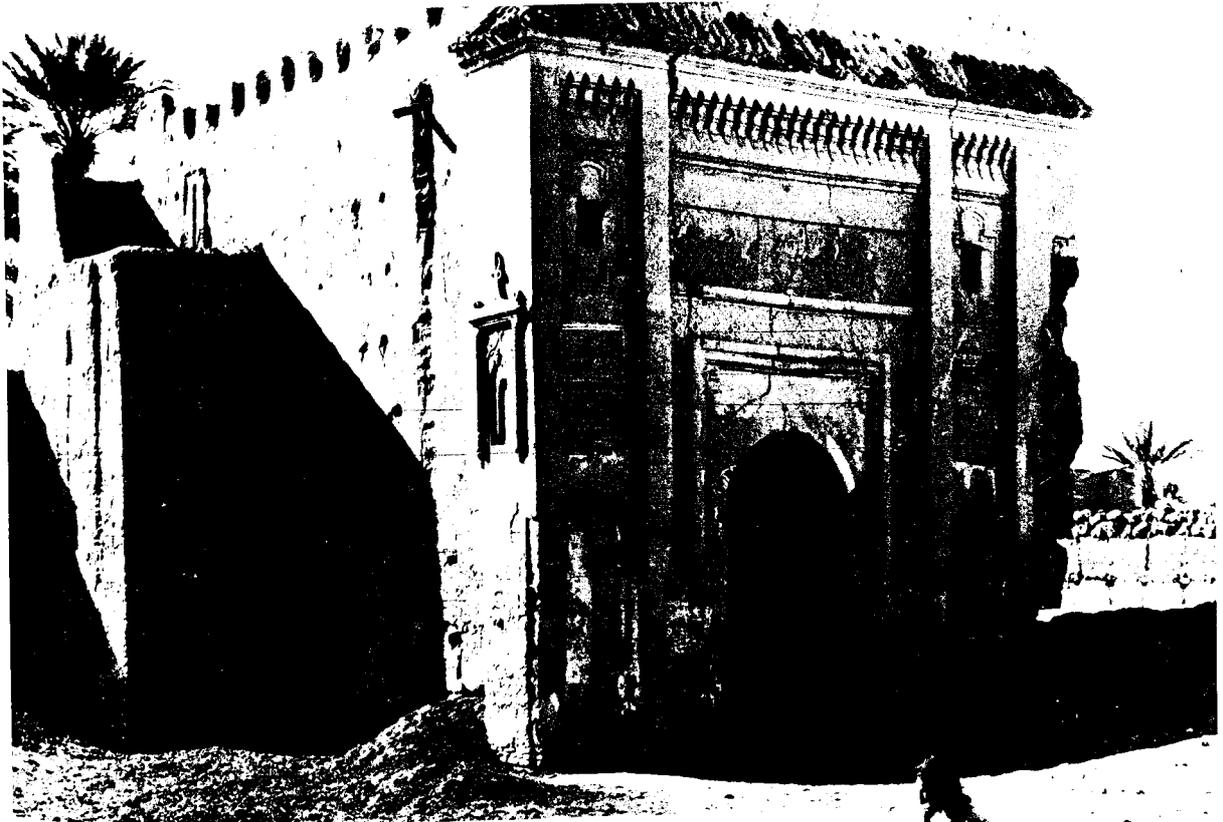
1 - Abbar ; face N et porte de la qasba ; à gauche, porte de la première enceinte.



2 - Abbar ; porte de la qasba (2^e enceinte).



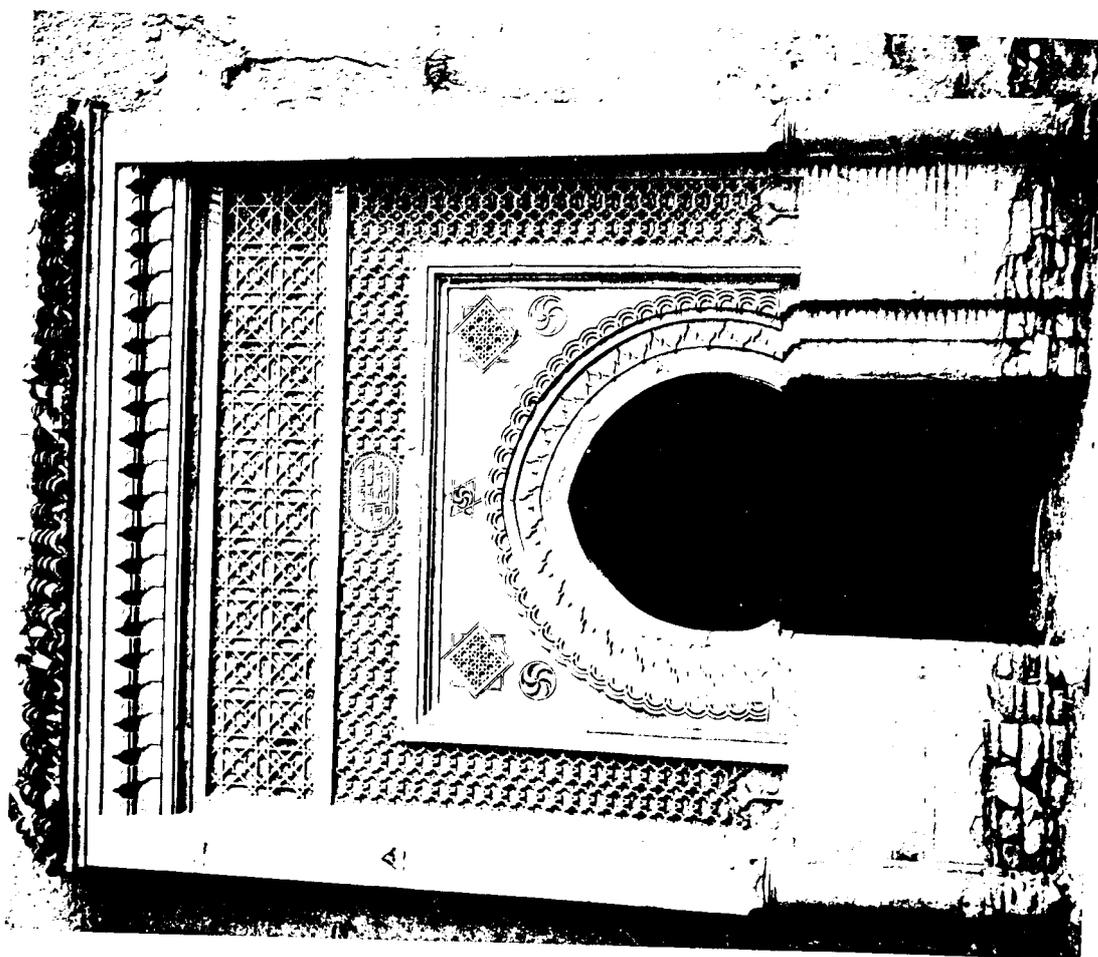
3 - Oulad Abd-el-Halim ; porte de la qasba (2^e enceinte).



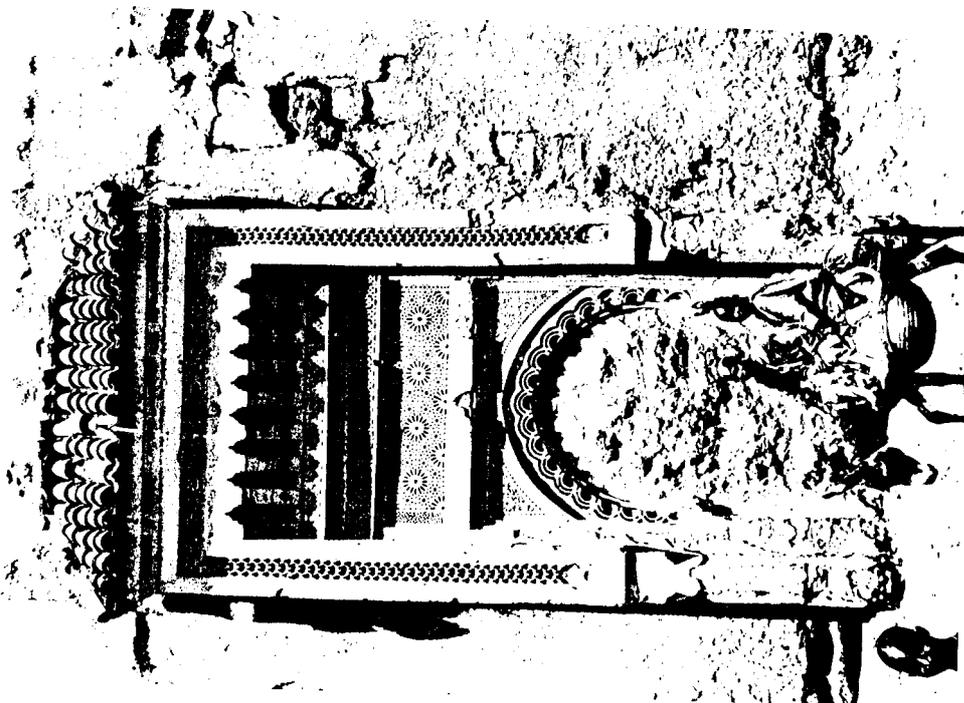
4 - Abbar ; porte de la 1^{re} enceinte : portail E.



5 - Abbar ; porte de la 1^{re} enceinte : portail N.



6 - Abbar : porte du Grand Palais.



7 - Abbar : porte de la mosquée.



8 - Abbar ; patio du Grand Palais, côté N vu du S.



9 - Abbar ; patio du Grand Palais, galerie W.



10 - Abbar ; Pavillon, porte N.



11 - Abbar ; Pavillon, arc de la galerie W



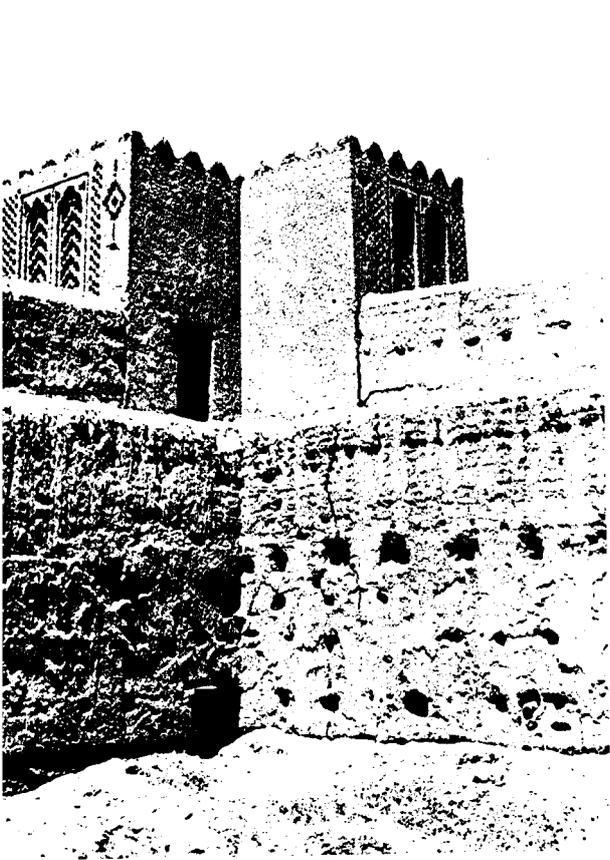
12 - Abbar ; Pavillon, le patio vu du S.



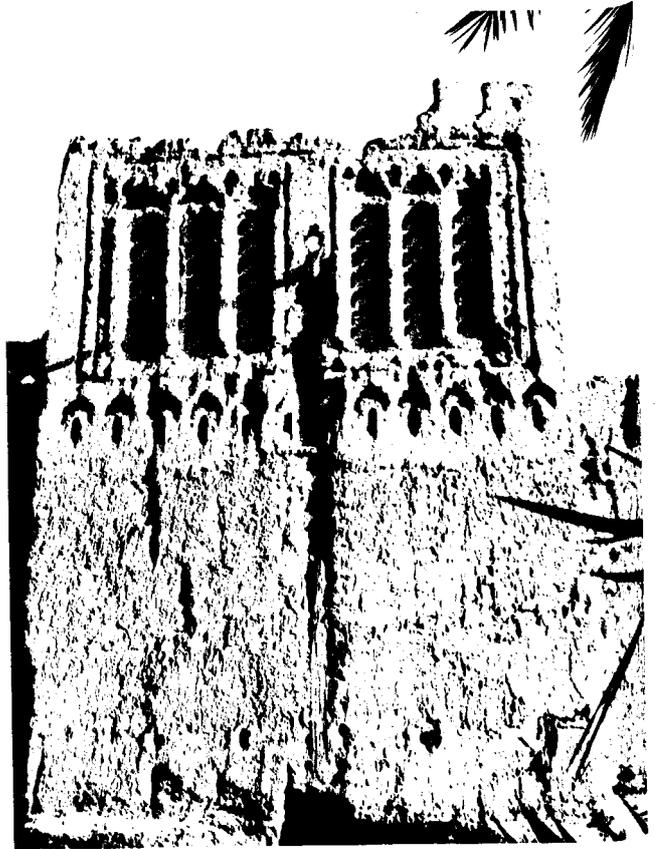
13 - Abbar ; Petit Palais, vu du SSE.



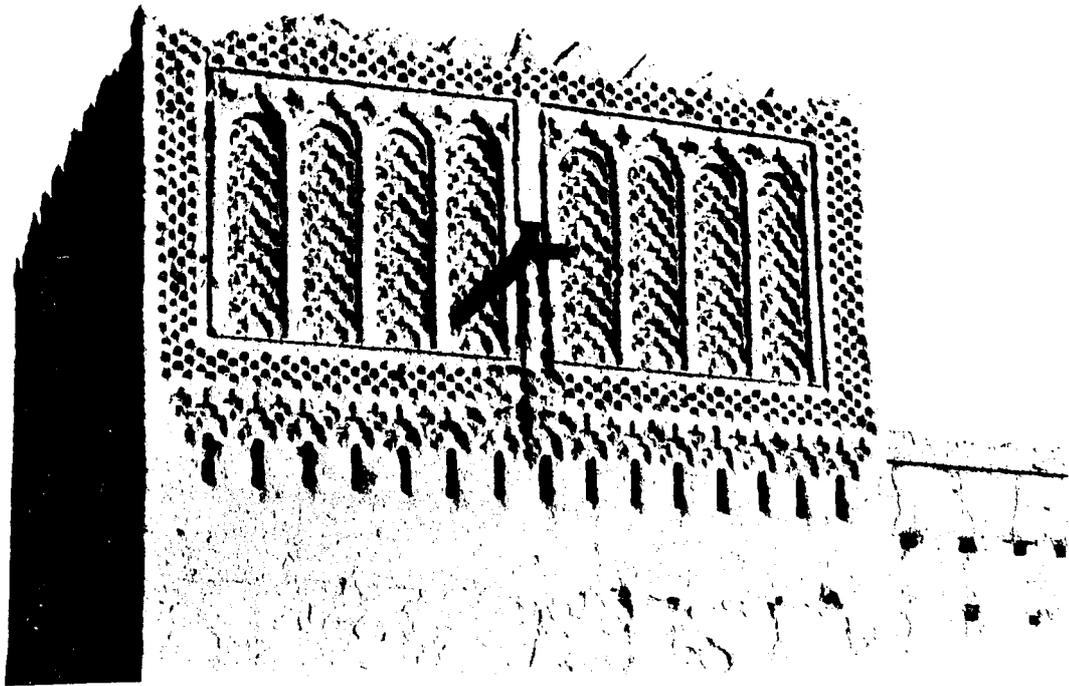
14 - Petit Palais, angle SW du patio.



15 - Abbar ; tour NW de la qasba, vue de l'intérieur.



16 - Qsar el-Foqani ; tour de la face N (1^{re} enceinte).



17 - Oulad Abd-el-Halim ; décor d'une tour de la 1^{re} enceinte.

SUR LES RECUEILS D'ACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AU MAROC

En 1957, à Madrid et dans la collection de l'« Instituto de Estudios Africanos », le « Consejo superior de investigaciones científicas » a publié un volume in-8° de 258 pages, dû à M. Mohammad ibn Azzuz Haquim et intitulé *Pactos internacionales de Marruecos*.

A cette occasion, il nous a semblé qu'il n'était peut-être pas sans intérêt d'examiner, au moins sommairement, les principaux recueils d'actes internationaux relatifs à l'empire chérifien. De tels ouvrages en effet sont susceptibles de rendre les plus grands services. Comme le dit très justement M. Mohammad ibn Azzuz, « tous les pactes et autres instruments diplomatique de caractère international se rapportant au Maroc » constituent « un des principaux instruments de travail » pour écrire l'histoire du Maghreb occidental.

* * *

Ceux qui ont étudié au Maroc l'histoire diplomatique de ce pays savent quelles difficultés on y rencontre pour connaître les accords conclus par les califes et les sultans d'autrefois et, plus encore, pour s'en procurer le texte.

Les archives de l'État marocain sont absolument inaccessibles. On sait qu'elles existent, mais on ignore le nombre, la nature, l'importance des documents qu'elles renferment et les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Il serait infiniment souhaitable que quelques jeunes Marocains, formés aux disciplines modernes, entreprennent le dépouillement et le classement de ces archives.

Faute de sources marocaines, il faut donc se reporter aux sources européennes qui, au Maroc, ne peuvent être qu'imprimées. Mais ici encore, la tâche n'est pas aisée.

Il y a quelques années, à l'occasion de recherches sur une ambassade autrichienne envoyée à Meknès au début du XIX^e siècle, l'un des signataires de ces lignes, qui habitait alors Rabat, n'a pu trouver dans la capitale du Maroc les traités intervenus en 1783 et en 1805 entre les souverains de Fès et de Vienne.

La Bibliothèque générale de Rabat et l'ambassade de France ne possédaient pas alors — et ne possèdent sans doute pas davantage aujourd'hui — les recueils généraux de traités internationaux les plus classiques, par exemple : DE MARTENS, *Recueil des principaux traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, de limites, d'échange, etc., conclus par les Puissances de l'Europe tant entre elles qu'avec les Puissances et États dans d'autres parties du monde depuis 1761 jusqu'à présent* (12 vol. ; Gottingue, 1791-1817), ou Comte D'HAUTERIVE et Chevalier Fd. DE CUSSY, *Recueil des traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères depuis la paix de Westphalie en 1648, suivi du recueil des principaux traités de même nature conclus par les puissances étrangères entre elles depuis la même époque* (10 vol., Paris, 1834-1844). Dans ces deux recueils monumentaux, figurent pourtant un nombre assez important d'accords conclus par le Maroc ⁽¹⁾.

Quelques travaux, ayant pour objet les conventions conclues par une nation déterminée, renferment plusieurs actes passés avec les sultans, tels : Georges CHALMERS, *Collection of treaties between Great-Britain and other powers* (2 vol., Londres, 1790) ; Léopold NEUMANN et Adolphe DE PLASON, *Recueil des traités et conventions conclus par l'Autriche avec les puissances étrangères depuis 1763 jusqu'à nos jours* (12 vol., Vienne, 1877-1888) ; José FARREIRA BORGES DE CASTRO, *Collecção dos tratados, convenções, contratos e actos públicos celebrados entre a coroa de Portugal as mais potentias desde 1640 até ao presente* (3 vol., Lisbonne, 1856) ⁽²⁾.

De plus, certains ouvrages renferment, outre d'autres documents, des traités conclus avec les sultans, ou bien sont consacrés, exclusivement ou presque, aux accords passés par les souverains du Maroc avec les États étrangers. Les plus connus ou les plus utiles sont les suivants, par ordre

(1) Cf. *infra*, p. 82, notes 1, 2, 3, 4, 5.

(2) On trouve ainsi notamment : dans CHALMERS, le traité de 1760 et les articles additionnels de 1783 avec la Grande-Bretagne ; dans NEUMANN et PLASON, les traités avec l'Autriche de 1783, 1805 et 1830 ; dans FARREIRA BORGES DE CASTRO, le traité avec le Portugal de 1773.

chronologique : Henry DE CASTRIES, Pierre de CENIVAL, David LOPEZ, Robert RICARD, Philippe DE COSSÉ BRISSAC, Chantal DE LA VÉRONNE, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc* (24 vol., Paris, 1905-1955) ; R. ROUARD DE CARD, *Les traités entre la France et le Maroc* (Paris, 1898) ; ID., *Les relations de l'Espagne et du Maroc pendant le XVIII^e et le XIX^e siècles* (Paris, 1905) ; ID., *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc* (Paris, 1906) ; ID., *Les traités de commerce conclus par le Maroc avec les puissances étrangères* (Toulouse et Paris, 1907) ; D. JERONIMO BECKER Y GONZALEZ, *Tratados, convenios y acuerdos referentes a Marruecos y la Guinea española* (Madrid, 1918) ; P.-Louis RIVIÈRE, *Traités, codes et lois du Maroc*, tome I^{er} (Paris, 1924) ; *Recueil des actes internationaux ou à incidence internationale concernant le Maroc*, publié par la Résidence générale de France au Maroc (Rabat, 1946) ; MOHAMMAD IBN AZZUZ, *Compendio de los pactos internacionales de Marruecos* (Tetuan, 1949) ; Isidro DE LAS CAGIGAS, *Tratados y convenios referentes a Marruecos* (Madrid, 1952) ; *Recueil des actes et traités constituant le droit international public du Maroc*, dans la collection des « Codes marocains » (Casablanca, 1956) ; Jacques CAILLÉ, *Une ambassade autrichienne au Maroc en 1805* (Paris, 1957) ; l'ouvrage déjà cité de M. MOHAMMAD IBN AZZUZ HAQUIM, *Pactos internacionales de Maruecos* (Madrid, 1957).

Ces différents travaux sont d'une valeur scientifique très inégale.

Les sources inédites de l'histoire du Maroc renferment plusieurs milliers de pièces de toute sorte, provenant de différentes archives européennes — anglaises, espagnoles, françaises, hollandaises, portugaises — et accompagnées de très nombreuses notes ou même d'études particulières. On y trouve le texte de tous les accords passés par le Maroc avec les pays dont les documents sont publiés et durant la période à laquelle se rapporte la publication, par exemple les trêves ou traités projetés ou conclus avec la France en 1630, 1631, 1635, 1681, 1693, 1699. Mais l'ouvrage est loin d'être achevé ; de plus, il se limite à la dynastie saadienne et à celle des Alaouides jusqu'en 1840.

Dans les quatre volumes de Rouard de Card, les traités, dont le texte est donné intégralement, sont minutieusement analysés et commentés. Le cas échéant, l'auteur cite même tel accord dont il a trouvé l'indication

mais n'a pu se procurer le texte (1). Toutefois, leur objet est limité. Les trois premiers, en effet, ne concernent que les traités passés avec la France et l'Espagne et encore, pour les seconds, seulement ceux des XVIII^e et XIX^e siècles. En outre, dans le quatrième, l'auteur n'étudie que les « véritables » traités de commerce, tous conclus au XIX^e siècle. Néanmoins, ces quatre livres présentent le plus grand intérêt et comptent parmi les meilleurs.

Il en est de même du volume de Becker, qui renferme quarante-trois accords relatifs au Maroc : un du XVIII^e siècle, dix-huit du XIX^e siècle et vingt-quatre du XX^e siècle. Y figurent tous les actes importants passés par l'Espagne avec l'empire chérifien ou d'autres pays, et ceux qui l'intéressent directement, tels l'accord franco-anglais de 1904 et le traité franco-marocain du 30 mars 1912. Le premier texte publié est le traité de 1799 et le dernier, l'accord franco-espagnol du 29 décembre 1916, sur les relations judiciaires de zone à zone. Dans une préface, « Aux lecteurs », l'auteur indique les raisons pour lesquelles son ouvrage débute par le traité de 1799, qui tient « une place particulièrement importante dans l'histoire des relations entre l'Espagne et le Maroc ». D'autre part, jusqu'en 1894, la plupart des accords sont suivis d'une « Note », très pertinente ; celle qui accompagne la Convention de Madrid, de 1880, sur la Protection, n'a pas moins de douze pages.

Le tome I^{er} de l'ouvrage de M. Rivière est consacré, dit le sous-titre, aux « accords internationaux conclus avec les Puissances étrangères ou intervenus entre ces Puissances au sujet du Maroc de 1767 à 1923 ». L'Introduction débute par cette phrase : « C'est la première fois, croyons-nous, que les textes internationaux concernant le Maroc sont réunis au complet ». Mais l'auteur se trompe quelque peu sur le caractère « complet » de son travail. En effet, pour les vingt-trois premières années (1767-1790) de la période qu'englobe son livre et qui correspondent à la plus grande partie du règne de Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790), M. Rivière ne mentionne que six traités et donne le texte de deux seulement. Or, pour ces mêmes vingt-trois années, des recherches, non encore terminées, nous ont déjà permis de décompter dix-sept accords conclus par

(1) Cf. E. ROUARD DE CARD, *Les relations de l'Espagne et du Maroc...*, *ouvr. cité*, p. 16, n. 1 ; il s'agit de l'« Ordonnance relative à l'Espagne » du 9 juin 1785, dont le texte a été publié par LAS CAGIGAS, *ouvr. cité*, p. 17.

Sidi Mohammed ben Abdallah avec les nations chrétiennes. Par contre, M. Rivière indique un traité qui serait intervenu en 1765 entre l'Angleterre et le Maroc, mais qui n'existe pas dans les archives anglaises ⁽¹⁾. D'autre part, pour le XIX^e siècle, il donne le texte de quinze accords seulement, alors que, pour la même période, on en trouve cinquante-trois dans les *Pactos internacionales de Marruecos* de M. Mohammad ibn Azzuz.

Le *Recueil des actes internationaux ou à incidence internationale concernant le Maroc* paraît assez complet depuis 1844 ; il l'est beaucoup moins pour les années antérieures, où maints traités sont omis ou bien ne figurent que « pour mémoire », sans que le texte en soit donné. En outre, tout comme M. Rivière, l'auteur signale un traité anglo-marocain de 1765 qui, on vient de le voir, semble bien n'avoir jamais existé. La composition du volume dénote cependant un certain souci de méthode scientifique. En effet, l'ouvrage se divise en deux parties — « Actes en vigueur » et « Actes devenus caducs » — dans lesquelles les textes sont classés par catégories, d'après leur nature ou leur objet.

Dans le *Compendio de los pactos internacionales de Marruecos*, aucun texte n'est publié. L'auteur, qui a entendu présenter seulement, d'après sa propre expression, un « schéma », indique cent quatre-vingt dix-neuf accords relatifs au Maroc et intervenus entre 1681 et 1931. Son ouvrage se divise en trois parties : « Pactes antérieures au Protectorat, Pactes postérieurs au Protectorat, Documents divers ». Le livre comporte en outre : un répertoire chronologique, une bibliographie et trois brefs appendices. Les classifications adoptées ne sont pas sans intérêt, mais la liste des accords révèle des inexactitudes et des oublis que nous retrouverons dans les *Pactos internacionales de Marruecos*, du même auteur.

L'ouvrage de M. de Las Cagigas est un gros volume in-8° de 506 pages, qui donne le texte de quatre-vingt-quatorze actes divers, dont le premier en date est le traité hispano-marocain de 1767. Mais y figurent seulement les accords auxquels l'Espagne a été partie ou bien ceux qui l'intéressent plus ou moins directement, par exemple : les traités signés par elle avec le Maroc en 1799, 1860 et 1861 ; la déclaration franco-anglaise de 1904 ; l'acte d'Algésiras et les divers règlements qui l'ont suivi ; l'acte de 1910 sur le monopole des tabacs ; la convention franco-allemande de 1911 ;

(1) Lettre à nous adressée par le secrétaire du *Public Record Office*, le 2 juin 1958.

le traité franco-marocain et la convention franco-espagnole de 1912 ; les déclarations de plusieurs nations renonçant au bénéfice des capitulations dans la zone nord du Maroc ; un dahir de 1931 sur le service télégraphique dans la même zone, etc. C'est un excellent recueil, malgré quelques légères insuffisances. En effet, il y manque une « Déclaration concernant l'Espagne », du 20 octobre 1789 ⁽¹⁾ ; dans la table des matières, trop souvent la date des actes publiés n'est pas indiquée ; aucun commentaire n'accompagne le texte des accords ; les notes sont excessivement rares et très brèves ; enfin, le livre ne comporte pas de préface ou d'avant-propos, expliquant le but de l'auteur.

Quant au *Recueil des actes et traités constituant le droit international public du Maroc*, il ne renferme aucun traité antérieur au XVIII^e siècle ; quatre seulement datent de ce siècle et les plus anciens sont ceux conclus avec la France et l'Espagne en 1767.

Dans *Une ambassade autrichienne au Maroc en 1805*, on ne trouve naturellement que les traités intervenus entre l'Autriche et le Maroc, datant de 1783, 1805 et 1830 et précédés d'une Introduction qui rappelle les conditions dans lesquelles ils ont été signés.

*
* * *

Le volume de M. Mohammad ibn Azzuz, *Pactos internacionales de Marruecos*, est, sauf erreur, le dernier en date. Aussi mérite-t-il d'être examiné plus en détail.

On est surpris, quand on ouvre le livre, de ne pas y voir une table des matières. A défaut, on regarde les titres courants, mais ils ne présentent aucune utilité, car ce sont les mêmes du commencement à la fin : le nom de l'auteur sur les pages numérotées pair et le titre de l'ouvrage sur celles numérotées impair.

Un avant-propos, intitulé « Quelques mots », apporte heureusement des éclaircissements. Après l'avoir lu et avoir feuilleté le volume, on se rend compte que celui-ci ne concerne que la dynastie alaouite et qu'il comprend plusieurs parties : d'abord, le texte d'un certain nombre d'accords (214 pages) ; puis un « Index général » (13 pages), c'est-à-dire une liste de

(1) Voir le texte de cette « Déclaration » dans HAUTERIVE et CUSSY, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 3, pp. 44-45.

deux cent trente traités, conventions, déclarations, règlements ou accords divers, dont le plus ancien remonte au 31 juillet 1681 et le plus récent date seulement du 9 mars 1954 ; enfin, trois « Appendices », respectivement intitulés : « Traités curieux, Dahirs califiens, Annexes au volume de Cagigas ». Le premier de ces appendices ne compte que vingt-deux lignes de texte et mentionne quinze traités anciens conclus sous les dynasties mérinite, ouattassite et saadienne. Le second donne en vingt pages le texte de vingt-et-un dahirs, échelonnés du 18 juillet 1917 au 6 octobre 1953. Enfin, le troisième, de dix pages, reproduit intégralement cinq accords de 1904, 1905, 1911, 1927 et 1928, pour compléter l'ouvrage d'Isidro de La Cagigas.

L'auteur a limité son étude aux conventions des souverains alaouites. Il en avait parfaitement le droit, sans même indiquer ses raisons. Cependant, pour justifier son choix, il écrit : « Jusqu'au xvii^e siècle, le Maroc a vécu quasi complètement isolé des pays européens ». Son affirmation nous semble quelque peu excessive. Ce n'est pas le lieu de faire ici l'histoire des relations étrangères du Maroc au Moyen Age et au début des temps modernes, mais on peut rappeler quelques faits. Au xiii^e siècle, le calife almohade El-Mamoun traitait avec le roi de Castille et laissait ouvrir une église catholique à Marrakech ⁽¹⁾ ; un de ses successeurs, Omar el-Mourtada, correspondait avec le pape Innocent IV ⁽²⁾. A la même époque, des Italiens et des Marseillais résidaient à Ceuta ⁽³⁾. En 1283, le mérinite Abou Youssef Yaqoub écrivait au roi de France Philippe-le-Hardi et prêtait son concours au roi de Castille Alphonse X le Sage, contre lequel s'était révolté l'infant Don Sanche ⁽⁴⁾. Vers le milieu du xvi^e siècle, Moulay Ahmed el-Ouattassi accueillait à Fès durant plusieurs années un agent du roi de Portugal Jean III, avec lequel il envisageait une alliance ⁽⁵⁾. Les

(1) Cf. Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, 2 vol., Casablanca, 1949 et 1950, t. I, p. 354.

(2) Cf. Eugène TISSERAND et Gaston WIET, *Une lettre de l'almohade Murtadâ au pape Innocent IV*, dans *Hespéris*, 1926, pp. 27-53.

(3) Cf. J. CAILLÉ, *Les Marseillais à Ceuta au XIII^e siècle*, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman*, 2 vol., Alger, 1957, t. II, pp. 21-31 ; Gisèle CHOVIN, *Aperçu sur les relations de la France avec le Maroc, des origines à la fin du Moyen Age*, dans *Hespéris*, 1957, pp. 249-298.

(4) Cf. SILVESTRE DE SACY, *Mémoire sur une correspondance de l'empereur du Maroc, Yacoub, fils d'Abd-allah, avec Philippe-le-Hardi*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, t. IX, 1826, pp. 478-498 ; G. CHOVIN, *ouvr. cité*, pp. 283-289.

(5) Cf. Robert RICARD, *Bastião de Vargas, agent de Jean III de Portugal au Maroc et le royaume de Fès (1539-1541)*, dans *Les sources inédites...*, *ouvr. cité*, 1^{re} série, Portugal, t. III, Paris, 1948, pp. 171-192 ; ID., *Les négociations de 1545 entre le Portugal et le royaume de Fès*, *ibid.*, t. IV, Paris, 1951, pp. 167-169.

Saadiens avaient à leur cour des consuls français à partir de 1578 ⁽¹⁾ ; dans la seconde moitié du xvi^e siècle, plusieurs d'entre eux luttèrent contre les Turcs d'Alger avec l'aide des Espagnols ⁽²⁾ ; en 1600 et 1601, Moulay Ahmed el-Mansour projetait une alliance avec Elisabeth d'Angleterre contre le roi d'Espagne ⁽³⁾ ; enfin, les derniers sultans de la dynastie passaient plusieurs traités avec l'Europe, notamment avec les Pays-Bas en 1610 et avec la France en 1635 ⁽⁴⁾. Aussi croyons-nous que, sous les premiers sultans alaouites et jusqu'à la seconde moitié du xviii^e siècle, les relations entre le Maroc et les nations chrétiennes ne furent pas plus développées qu'aux siècles antérieurs.

Quoi qu'il en soit, M. Mohammad ibn Azzuz déclare qu'il a voulu simplement compléter l'ouvrage de M. de Las Cagigas qui — on l'a vu — ne renferme que les accords intéressant l'Espagne et seulement à partir de 1767. Son intention est des plus louable. Il aurait pu ainsi faire œuvre utile, surtout pour les cent ou cent cinquante premières années de la dynastie.

La première partie du volume donne le texte de soixante-sept actes relatifs au Maroc. Trois seulement datent du xviii^e siècle, le traité de 1767 avec la France, celui de 1786 avec les États-Unis d'Amérique — incomplet, comme on le verra tout à l'heure ⁽⁵⁾ — et l'adhésion, intéressante car peu connue, du roi des Deux-Siciles au traité espagnol de 1780. Mais ce dernier acte n'y figure point, pas plus que celui de 1767 avec le gouvernement de Madrid, puisque l'un et l'autre se trouvent dans le recueil de M. de Las Cagigas.

Les actes du xix^e siècle, au nombre de seize, sont les principaux conclus durant cette période, par exemple : le traité de 1836 avec les États-Unis, la convention de 1844 et le traité de 1845 avec la France, les traités de 1856 avec l'Angleterre et de 1890 avec l'Allemagne, l'accord commercial avec la France de 1892.

Pour le xx^e siècle, il n'y a pas moins de quarante-huit textes, dont les

(1) Cf. J. CAILLÉ, *La représentation diplomatique de la France au Maroc*, Paris, 1951, II et III.

(2) Cf. H. TERRASSE, *ouvr. cité*, t. II, livre VI.

(3) Cf. Georges PIANEL, *Le Maroc à la recherche d'une conquête : l'Espagne ou les Indes*, dans *Hespéris*, 1953, pp. 511-521.

(4) Cf. Henry DE CASTRIES, *Les sources inédites...*, *ouvr. cité*, 1^{re} série, Pays-Bas, t. I, Paris, 1906, pp. 577-585 ; *id.*, *ibid.*, 1^{re} série, France, t. III, Paris, 1911, pp. 492-498.

(5) Cf. *infra*, p. 81.

accords franco-marocains de 1901, 1902, 1910, plusieurs autres relatifs à la réglementation spéciale de Tanger et les « Sections », concernant le Maroc, des traités intervenus après la guerre de 1914-1918. On y trouve même certains actes particuliers, difficiles à se procurer, tels : le règlement du corps de police marocaine, créé en 1906 dans les ports de la côte ; le contrat passé le 22 février 1907 entre le makhzen et l'inspecteur général suisse de cette police ; le règlement du tribunal fédéral de Lausanne, du 25 février 1908, relatif aux attributions à lui conférées par l'acte d'Algésiras ; la convention du 19 juin 1910 avec l'Italie, sur la fabrique d'armes de Fès, etc.

Ces différents actes sont en français ou en espagnol et il en est même un en italien. On comprendrait fort bien qu'ils soient tous dans la langue du pays où le volume est publié, ou bien que les actes soient donnés dans leur rédaction originale. Mais l'auteur semble avoir employé indifféremment telle ou telle langue : par exemple le traité de 1786 avec les États-Unis est donné en espagnol. Il semble bien qu'il ait publié les traités tels qu'il les a trouvés dans des recueils antérieurs. En effet, les accords sarde de 1825 et autrichien de 1830 (pages 23-24) sont en français, mais seulement sous la forme de résumés, qui reproduisent littéralement ceux du volume susvisé de M. Rivière (pages 26-27).

La copie ainsi faite est même, peut-on dire, servile. En effet, à la fin des articles 18 et 20 du traité sarde se trouvent deux renvois numérotés (2) et (3), mais sans aucune note correspondante au bas des pages. Or, ces chiffres existent à la même place dans le livre de M. Rivière, où une note invite le lecteur à se reporter à l'Introduction de l'ouvrage.

Peut-être est-ce une erreur du même genre qui explique la présence du chiffre : (1), que l'on trouve après l'intitulé de presque tous les traités et dont on se demande ce qu'il signifie.

D'autre part, le texte des actes donné par M. Mohammad ibn Azzuz n'est pas toujours complet. Ainsi, au traité de 1786 avec les États-Unis d'Amérique, manque l'article additionnel, signé *in fine* par « le serviteur de Sa Majesté », Tahar Fennich ⁽¹⁾. L'auteur aurait bien fait d'indiquer ses sources. On regrette qu'une note, au bas de chaque acte, ne fasse pas connaître l'ouvrage ou les archives où le texte a été pris.

(1) Voir le texte de cet article additionnel dans HAUTERIVE et Cussy, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 3, p. 279.

L'« Index général des pactes internationaux du Maroc » comporte, a-t-on dit, deux cent trente numéros : cinq pour le xvii^e siècle, vingt-sept pour le xviii^e, cinquante-trois pour le xix^e et cent quarante-cinq pour le xx^e. La liste est impressionnante. Néanmoins, cette partie du volume prête également à la critique.

Après le titre d'un certain nombre d'accords, figure un point d'interrogation : (?). On suppose que l'auteur a des doutes sur l'existence de ces accords, mais il aurait été utile qu'il l'indiquât. Tels sont par exemple le numéro 2 de sa liste, qui vise un « traité d'amitié » entre la France et le Maroc, en date du 25 septembre 1681 et le numéro 20, relatif à un « traité de paix et d'amitié », conclu en 1775 par les mêmes puissances. Or, ces deux conventions n'ont jamais existé. M. Mohammad ibn Azzuz aurait dû le savoir, au moins pour la première, puisqu'il cite en note, sous les nos 1 et 3 : *Les sources inédites...* d'Henry DE CASTRIES (France, 2^e série (tome I), pp. 541 et 620) ; il lui était facile de s'en rendre compte à la lecture de ce volume.

On remarque également que l'énoncé d'assez nombreux traités est suivi de la mention : « On ne connaît pas le texte ». Une telle indication, tout à fait normale après les accords nos 2 et 20, l'est beaucoup moins dans d'autres cas. Elle figure ainsi après les traités : de 1753 avec le Danemark (n^o 7), de 1760 avec la Grande-Bretagne (n^o 10), de 1763 avec la Suède (n^o 12), de 1767 avec le Danemark (n^o 15), de 1777 avec la Hollande (n^o 21), de 1778 avec la Toscane (n^o 22), de 1782 avec les Deux-Siciles (n^o 25), de 1786 avec la Hollande (n^o 30), etc.

Or, il est facile de trouver ces conventions dans des recueils ou de se les procurer aux archives des États européens qu'elles concernent. Ont déjà été publiés les traités : de 1753 avec le Danemark, par Hauterive et Cussy (1) ; de 1760 avec la Grande-Bretagne, par Martens (2) ; de 1767 avec le Danemark, par Martens (3) ; de 1777 avec la Hollande, par Hauterive et Cussy (4) ; de 1786 avec la Hollande, par Martens (5). D'autre part, M. Mohammad ibn Azzuz aurait pu, comme nous l'avons fait, demander

(1) HAUTERIVE et CUSSY, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 3, p. 279.

(2) MARTENS, *ouvr. cité*, t. IV, pp. 1-24.

(3) MARTENS, *ouvr. cité*, t. VI, pp. 62-68.

(4) HAUTERIVE et CUSSY, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 4, pp. 457-458.

(5) MARTENS, *ouvr. cité*, t. VI, p. 220.

aux archives de Stockholm et de Naples les microfilms des traités de 1763 et 1782 avec la Suède et les Deux-Siciles ; on les lui aurait adressés sans aucun doute, de même qu'on nous les a aimablement envoyés.

Signalons encore que d'autres traités cités dans l'« Index général » n'existent pas ou bien que les dates en sont erronées. Ainsi, le Danemark n'a pas signé de convention en 1757 (n° 9) avec le Maroc (1). De plus, il n'y a pas trace dans les archives florentines de l'accord (n° 26) qui aurait été conclu par la Toscane en 1784 (2). De même, on a déjà dit que les traités avec la France du 25 septembre 1681 (n° 2) et de 1775 (n° 20) n'avaient jamais existé (3) et qu'il en était très probablement de même de celui de 1765 (n° 14) avec l'Angleterre (4). En outre, le traité avec l'Autriche, daté de 1784 (n° 27), a en réalité été signé le 17 avril 1783 (5).

Malgré son importance, la liste des « Pactes » de M. Mohammad ibn Azzuz est loin d'être complète. On n'y trouve point par exemple : le traité de 1752 avec les Pays-Bas (6), la trêve de 1765 avec la France (7) le traité du 10 septembre 1777 avec la Suède (8), la déclaration concernant l'Espagne du 20 octobre 1789 (9), les accords du 5 avril 1845 avec la Suède et le Danemark, supprimant les tributs que ces deux nations payaient au Maroc (10).

Des trois « Appendices », le premier, de beaucoup, offre le plus d'intérêt et l'on aurait aimé qu'il fût plus développé. Il n'y a rien à dire du second. Quant au troisième, on ne voit pas bien pourquoi les textes qu'il renferme n'ont pas été mis dans la première partie du volume.

Enfin, le livre ne comporte pas de bibliographie. L'auteur cite seulement, dans ses « Quelques mots » — « entre autres », dit-il — sept auteurs, dont

(1) Cf. Georg HÖST, *Den marokanske Kaiser Mohamed ben Abdallah's Historie*, Kisbenhavn, 1791, p. 9, n. 2.

(2) Lettre à nous adressée par le Directeur des Archives d'État de Florence, le 14 juin 1958.

(3) Cf. *supra*, p. 82.

(4) Cf. *supra*, p. 77 et n. 1.

(5) Cf. J. CAILLÉ, *Une ambassade autrichienne...*, *ouvr. cité*, pp. 11-12, 115-119.

(6) Voir le texte de ce traité dans HAUTERIVE et Cussy, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 4, pp. 444-457.

(7) Le texte de cette trêve a été publié par J. CAILLÉ, *La trêve franco-marocaine du 10 octobre 1765*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1958, pp.

(8) Le texte de ce traité se trouve aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Stockholm.

(9) Comme nous l'avons déjà indiqué (*supra*, p. 78, n. 1) le texte de cette « Déclaration » a été publié par HAUTERIVE et Cussy, *ouvr. cité*, 2^e partie, t. 3, pp. 44-45.

(10) Cf. J. CAILLÉ, *L'abolition des tributs versés au Maroc par la Suède et le Danemark*, dans *Hespéris*, 1958, pp. 203-238.

trois français : RIVIÈRE, indiqué plus haut, ROUARD DE CARD, *Les relations de l'Espagne et de Maroc* (sic), et DELONCLE, *Statut international du Maroc*. Encore donne-t-il : pour le premier, une date et un lieu de publication erronés ; pour le second, un titre incomplet ; pour le troisième — assez banal — une tomaisoin inexacte. On s'étonne de cette lacune, alors que, dans son *Compendio...*, figurait une bibliographie de trente-quatre numéros.

En résumé, l'ouvrage de M. Mohammad ibn Azzuz présente un intérêt certain, en ce sens qu'il contient un accord peu connu du XVIII^e siècle et, pour le XIX^e et XX^e siècle, de nombreux textes, dont certains sont assez difficiles à se procurer, et qu'il est commode d'avoir ainsi réunis en un volume très maniable.

Mais, dans l'ensemble et comme plusieurs des recueils antérieurs, il manque de méthode scientifique et l'on regrette l'absence d'appareil critique qui le caractérise. Les oublis et les erreurs que nous avons signalés montrent que la liste des « Pactes internationaux » a été dressée de façon superficielle et que les recherches nécessaires n'ont pas été effectuées pour trouver le texte de ces pactes.

* * *

Nous n'avons pas eu la prétention d'écrire une étude exhaustive ⁽¹⁾. Notre but a seulement été d'attirer l'attention des érudits sur une lacune dans les matériaux qui sont à la base de l'histoire du Maghreb occidental.

En effet, après les observations ci-dessus, une conclusion s'impose : le recueil des accords internationaux relatifs au Maroc demeure encore à faire.

On ne connaît bien que les actes passés depuis cent ou cent cinquante ans. Pour les siècles antérieurs, les textes sont trop peu nombreux et les listes de traités trop sommaires ou pleines d'inexactitudes, ce qui explique les erreurs constatées dans les meilleurs ouvrages.

Il faut souhaiter la publication d'un recueil qui donnerait le texte de tous les traités ou accords conclus par le Maroc, avec un commentaire précisant les conditions et les circonstances dans lesquelles ils sont inter-

(1) Il existe d'autres recueils que ceux par nous cités et certains sont indiqués dans la bibliographie du *Compendio...* de M. Mohammad ibn Azzuz.

venus. Ce serait là un gros travail, qui exigerait de longs efforts et de minutieuses recherches dans les archives européennes, mais il rendrait les plus grands services à tous ceux qui étudient le lointain passé du royaume.

Jacques CAILLÉ
et Chantal DE LA VÉRONNE.

UN POÈME DE SI QADDOUR-EL-'ALAMI

Ce long poème de Si Qaddour-el-'Alami ⁽¹⁾ relate un miracle soi-disant arrivé au Caire. Je l'ai recueilli près d'une femme marocaine qui, pour l'avoir maintes fois entendu réciter dans sa jeunesse par son père, en a retenu les strophes. Le père, un lettré, possédait en effet un recueil d'œuvres d'El-'Alami dans lequel figurait notre *qaṣṣida* ⁽²⁾ qu'il se plaisait souvent à psalmodier à haute voix pour la joie et l'édification de sa famille qui en appréciait le merveilleux.

On s'apercevra que quelques vers, çà et là, ont échappé à la mémoire de notre informatrice. Mais en petit nombre, les passages manquant n'affectent en rien l'intelligence générale du texte.

Jeanne JOUIN.

(1) Poète marocain de la fin du XVIII^e siècle ; auteur de nombreux poèmes, proverbes et maximes ; enterré à Meknès. Si Qaddour n'a laissé aucun manuscrit ; il chantait ses chansons mais ne les écrivait pas et c'est grâce à ses disciples qu'une partie de ses œuvres est parvenue jusqu'à nous.

(2) Le terme *qaṣṣida*, dans le langage populaire marocain a un sens très large. Il s'applique à tout long récit en vers et, suivant le sujet traité peut se traduire par : chanson de geste, complainte, cantilène, débat, etc.

Une autre *qaṣṣida* d'El-'Alami, dont le sujet est aussi un miracle (un miracle de Moulaï-Bouchta, santon marocain du XVI^e siècle dont le mausolée se trouve au Nord de Fès), a été publiée par M. Lévi-Provençal (Arch. Berb., vol. IV, fasc. 1 et 2, 1919-1920).

qāṣṣedat-el-sābēd

səbhān mən əqda wə-ḥkəm,
wə-eləm l-insān mā ləm ieləm.

səbhān əd-dāim b-əd-dwām,
məl-lā-yishaṛ wā-lā-inām
mül-el-qodra, mül-le-ḥkām,
s-sākən fə-qlüb-el-mümnin.

səbhān l-wāḥəd, l-ūḥid ;
səbhān əl-mālek, lə-mjid,
yəfeāl f-məlko ma irid
mā-lih šrik wā-lā-ewin.

səbhān əl-qāder b-əz-zmān
ḥāder, nāder, məl-lā ibān,
wə-lā-teḥla mənno mkān,
Allāh, rəbb-el-eālāmīn.

sāədna b-el-muštāfa,
bhār l-ūjūd wə-bhār l-ūfa,
mül-el-käeba lə-mšerrfa,
lə-ḥbib, məšroh əd-din.

ktər fə-šlato, mā-thib,
teqfer b-el-ferḥ meā n-nslb,
tešreb kisān mən-le-ḥlib
teskən f-el-qşor-el-ealyin.

bäed-əş-şlät eāl-er-rāşöl,
weṛ-ṛda lə-ş-şohāba l-fḥül :
bū-bkər wə-eomar, qöl,
wə-eāli, mīr-el-mümnin.

Cantilène du dévot

Gloire à Celui qui décrète et commande
Enseigne à l'Humain ce qu'il ne sait pas.

Gloire à l'Éternel (qui dure à jamais),
Qui ne veille ni ne dort,
Maître du destin, Maître de la décision,
Qui demeure dans le cœur des Croyants !

Gloire au Seul, à l'Unique !
Gloire au Roi majestueux
Qui accomplit dans son royaume ce qu'Il veut,
Qui n'a ni associé, ni assistant !

Gloire au Puissant sur le temps !
Présent, voyant et invisible,
Qui n'est absent d'aucun lieu,
Dieu, le Maître des mondes !

Il nous a favorisés par son Prophète,
Océan de vie, Océan de fidélité à la promesse,
Maître de la *Kā'aba* la glorieuse,
l'Ami qui nous a exposé la religion.

Multiplie à son adresse les prières, tu ne seras pas déçu.
Tu auras comme attribution le bonheur,
Tu boiras des verres de lait,
Tu habiteras des palais élevés.

Après avoir demandé la bénédiction de Dieu sur l'Envoyé
Et sa satisfaction pour les Compagnons valeureux :
Abu-Bekr, 'Omar, (dis),
'Ali, prince des Croyants,

eətmān wə-seəd wə-seid
 wə-eəbd-ər-rəhmān bū-ebid,
 wə-ṭālḥa wə-z-zōbeir wə-ḥālīd,
 hado eššra lə-mjāhdīn (¹).

ḥdət b-ṭāha eš-šfiε,
 wə-šḥābo, wə-zwājō jmīε,
 wə-Fātma, ḥsən lə-Bqēε (²),
 w-ūlādha : l-Hsən wə-l-Hōseīn.

hādi qəssa bə-ḥdītha,
 fə-ktāb əkbīr lqətha,
 wə-eəl-əj-jḥīd rwītha,
 wə-Bəl-l-eəbbās eəl-l-īmīn.

hād-əl-eəbid fə-ḥlūto
 yəəbed Allāh əb-nīto ;
 jāḥ eš-šəṭān ifellto,
 šābo məḥāddət b-l-īqīn.

rfəd eḍəm mən qbər,
 ḥəttō fə-ḥəjrō b-əl-qdər :
 « Mūlāy, ḥayyi hād-əl-bšər,
 wīla kūnti mn-əl-eəbdīn ».

qāl-lo : « dhəb, yā-jəns-əl-ḥrām !
 w-ənta š-šəṭān, blā-klām ;
 Rəbbi, huwwa məḥyi-lə-eḍām,
 bəəd-əm-ma ikūno rāšyīn ».

dhəb eš-šəṭān wə-mša u-gāš,
 wə-ḥəllāh fə-ḥəjrō, yā-ən-nās !
 ḥfər-lo ḥəfra b-əl-qyās
 šəbḥət šəjra b-əl-lqāḥ zīn.

'Othman, Sa'ad, Sa'id,
 'Abd-er-Rahman-bu-'abid,
 Talha, Zobeir et Khalid,
 Les dix combattants de la foi (1).

Mentionne avec Taha, l'Intercesseur,
 Ses compagnons, toutes ses épouses,
 Fatima, qui illustra le cimetière de *Bqie* (2),
 Et ses enfants : Hassan et Hocein.

Ceci est une histoire, avec son développement,
 Que j'ai trouvée dans un grand livre,
 Pour l'homme sagace, je l'ai racontée,
 Ben-'Abbas étant à ma droite.

Ce dévot, dans son ermitage,
 Adorait Dieu d'un cœur pur.
 Le démon vint à lui pour le tenter
 Mais il le trouva ferme dans sa foi.

Il (le démon) prit un os dans une tombe
 Et le déposa sur les genoux (du dévot) par sa puissance :
 « Mon Maître (lui dit-il) ressuscite cette créature
 Si tu es du nombre des dévots. »

Il (le dévot) répondit : « Va-t-en, ô race maudite,
 Tu es Satan, assurément.
 Dieu seul peut rendre la vie aux ossements,
 Seraient-ils même vermoulus. »

Le démon s'éloigna et disparut,
 Laisant l'os sur les genoux du dévot, ô gens !
 Celui-ci creusa un trou à la dimension (voulu pour enterrer l'ossement)
 Et au matin (à cette place) s'élevait un arbre aux pousses magnifiques.

(1) La littérature populaire d'édification Nord-Africaine contient de fréquentes allusions aux « dix Compagnons » auxquels fut promis le Paradis. Cf. W. MARÇAIS, *Takruna*, page 279, note 16.

(2) Cimetière de Médine.

ħəllət Māşər (1) bībānha (2),
 şābō šəjra bə-kmālha ;
 temma eādō zeyyārha
 l-jəmea u-lə-ħmīs meā-t-tnīn (3).

ħād-əl-əābid, yā-mən-tsāl !

.....
 eādō tēlla mtəl-lə-ħlāl (4),
 tədwi wə-njūmha dāħrīn.

ħərjet tzōr nhār-əl-ħmīs,
 şābt əş-şəjra ħədra, slīs ;
 qālū-lha : « qōmi tṭəş (5)
 kif elli tṭāşō l-lūulīn. »

qālet : « ħōfi lə....
 wə-řmāt yiddīha l-lə-ħbəl.
 wə-ħād-əl-řrāc lli nzəl,
 zřeg eānha bə-ħlib zīn.

dāqət mənno, jāha eĵīb,
 ħla mn-əs-sukkār wə-z-zbīb :
 « A yā-neswān, dōqo, nşēb ! »
 qālō : « bāsəl wə-qbīħ, šīn »

qələāt warqa wə-klātha ;
 temma belğət ər-rhāmha,
 tkuwwən əş-şābi mənha (6) ;
 kān l-ha sābeq f-əj-jbīn.

Le Caire (1) (alors) ouvrit ses portes (2),
 Et (ses habitants) trouvèrent l'arbre avec sa frondaison.
 Ils instituèrent la coutume d'aller le visiter
 Le Vendredi, le Jeudi et le Lundi (3).

Or ce dévot, ô toi qui interrogas !

.....
 Avait une fille semblable au croissant (4).
 Lorsqu'il brille au milieu de ses étoiles étincelantes.

Elle alla visiter l'arbre un Jeudi
 Et le trouva verdoyant, lisse ;
 On lui dit : « Va, balance-toi (5)
 Comme les (anciennes) se sont balancées. »

Elle répondit : « Je crains (de tomber). »
 Puis, elle saisit de ses mains la corde
 Et la branche qui s'abaissa
 Laissa couler un beau lait.

Elle y goûta et le trouva délicieux,
 Plus doux que le sucre et le raisin sec :
 « Ô femmes, (dit-elle) goûtez-en-un peu ! »
 Elles dirent (après avoir goûté) : « fade, mauvais, détestable. »

La jeune fille arracha une feuille et la mangea.
 Et (la feuille) parvint dans en son sein
 Et elle en conçut un fils (6).
 Ceci était écrit à l'avance sur son front.

(1) *Misr* désigne à la fois l'Égypte et sa capitale.

(2) Les villes, entourées autrefois de remparts, fermaient leurs portes pendant la nuit.

(3) Les gens considèrent qu'il convient de rendre un culte à un arbre miraculeux poussé en l'espace d'une nuit.

(4) La lune est le symbole même de la beauté.

(5) Jeux et pèlerinages vont de pair. Le jeu de l'escarpolette est un des divertissements préférés des jeunes femmes et jeunes filles marocaines.

(6) Les conceptions fabuleuses par ingestion sont assez fréquentes dans les contes populaires. Généralement, c'est après avoir mangé un certain fruit dit *taffah- l-ülāda* (pomme de gestation) que le fait se produit.

fə-təlt-iyyām bānət kəršha ;
 bsāl ər-rīq u-eišha ;
 w-ullāt mlāzma frāšha,
 biha riḥ lə-mtūḥḥmīn.

qālet yəmmāha : « wāš da ?
 mnīn jāk ā-r-rāšda (1) ?
 nərsəl l-ubbāk iji ġda,
 yəqbəd əmṛək, mā-kān-wīn (2) ».

qālet : « yā-imma, kif jāk ?
 mā-kā-nərgəd illa ḥdāk,
 wə-mā-kā-nətfərq-ši meāk,
 wə-ttəhmīni bə-klām šīn. »

sīdi Mḥamməd, sīr lə!
 ḥbər bābək u-qūl-lə
 iqtəl ət-təfla, ḥīr-lə,
 ḥāššmätə bīn-əl-m-əl-mūmnīn ».

sməe būha hād-əl-ḥbār,
 ja qəlbo qāsi ḥjār :
 « elāš tədbər hād-əl-āmər,
 yā-qəll-ma fəl-bādeīn ? »

nṭəq bābāḥa l-ummha ;
 qāl : « aš ibərrəd səmmha ? (3)
 ġər ila nəsfək dəmmha ;
 hāda šert əl-əz-zānyīn ».

« buya, yā-būya š-šfiq,
 ḥənn-əlīya, kūn-li rfiq,
 sāl əl-qāde əl-ət-trəq,
 sāl əl-əulāma l-əərfin ! ».

Au bout de trois jours sa grossesse fut visible ;
 Sa salive et sa nourriture prirent un goût insipide ;
 Elle fut obligée de garder le lit
 Avec toute l'apparence des femmes en proie aux envies.

Sa mère (lui) dit : « Qu'est-ceci ?
 Et comment cela t'est-il arrivé, ô Rachda (1) ?
 Je vais envoyer vers ton père afin qu'il vienne demain.
 Qu'il prenne ta vie, il n'y a pas d'autre solution (2). »

Elle (la jeune fille) reprit : « Ô mère, tu me demandes : comment cela t'est-il
 Je dors toujours près de toi, [venu?
 Je ne me sépare jamais de toi,
 Et tu me soupçonnes avec des paroles méchantes. »

La mère dit (à son fils) : « Sidi Mohammed, va trouver ton père !
 Informe-le (de ce qui arrive) et dis-lui
 Qu'il tue sa fille, c'est ce qu'il y a de préférable pour lui,
 Elle l'a couvert de honte parmi les Croyants. »

Son père, entendant cette nouvelle,
 Arriva, le cœur dur comme pierre :
 « Pourquoi as-tu fait cela (dit-il),
 Ô, dernière des effrontées ? »

(Puis) le père, s'adressant à la mère,
 Ajouta : « Qu'est-ce qui la guérira de son vice (3),
 Si ce n'est que je répande son sang ?
 Cela est le sort des fornicateurs. »

« Mon père, ô père compatissant (s'écria la jeune fille)
 Aie-pitié de moi, sois pour moi bienveillant
 Interroge le qadi sur la marche à suivre,
 Interroge les savants docteurs. »

(1) Pour Rachida, féminin de Rachid.

(2) La mère connaît la loi du vieil Orient sémitique, sa dureté vis-à-vis des jeunes filles fautives. Dans tous les pays imprégnés par la civilisation orientale il en est resté quelque chose, jusqu'à nos jours.

(3) Litt. : poison.

rhā mən-ha wə-mša isāl
 fi-jāmāε-lā-zhār⁽¹⁾, yā-rjal!
 šāb əs-sādāt, həl lə-kmāl,
 fōq krāsīhəm gālsīn.

qālo : « mərḥabtāin bīk !
 šāin təbgi, nəqdēo-līk ;
 w-əl-ḥāja lli šēiba əlīk
 nəjrīu əlīha kāmīn.

-jīt nseqšəkum, yā-ḥbāb !
 fidūni bə-ḥdīt-əş-şwāb :
 mən təəşə mālik-ər-rqāb,
 w-āš dwāha, yā-əālmīn ! ».

nətrə jəmła fə-ktūbhəm ;
 qālo : « ttərjəm, fə-qaulhəm ».
 bərrhə fə-Māşer, jāuhəm
 lli fərəḥ w-əlli ḥzīn.

refdo t-təfla b-lā-əzəm ;
 ḥəttōha fə-bāb-ər-rjəm ;
 təbki, w-əl-ḥāter inhzəm,
 wə-ttəb f-rəbb-əl-əālmīn.

« lā-rəbb, ila rəbb sīwāk,
 ḥāşa ihīb əlli rjāk,
 səlləkni mən-hād-lə-ḥlāk,
 wə-ğfer lə-jmīε-əl-ḥādrēn !

lāin jāu f-ḥaqq-ər-rsūl
 bə-ḥbār-əl-qāde wu-lā-ədūl »
 ənsmaε şābi l-həm iqūl :
 « lāš əhna mətlāimīn ? »

(Le père) se laissa fléchir et s'en fut interroger
A la mosquée d'El-Azhar ⁽¹⁾, ô hommes !
Il (y) trouva les seigneurs, les gens de la science parfaite,
Sur leurs chaires, assis.

Ils (lui) dirent : « Sois deux fois le bienvenu !
Ce que tu désires, nous le ferons,
Et la chose difficile pour toi,
Nous nous appliquerons tous à la résoudre.

— Je suis venu vous consulter, ô amis !
Gratifiez-moi des paroles qui conviennent :
Celle qui désobéit au Maître des créatures,
Que doit-on lui faire, ô savants ? »

Ils jetèrent tous leur regard dans leurs livres
Puis ils dirent : « D'après les auteurs, elle doit-être lapidée. »
On publia la sentence au Caire et (les gens) vinrent,
Le joyeux comme le triste.

On s'empara de la jeune fille, de force,
Et on la conduisit à la Porte de la lapidation.
Elle pleurait, l'esprit en déroute
Et implorant le Maître des mondes.

« Il n'est de Maître, il n'est de Maître que Toi !
Point n'est possible que soit déçu celui qui espère en Toi !
Sauve-moi de ce danger mortel,
Et pardonne à tous ceux qui sont présents

Parce qu'ils sont venus d'après la loi du Prophète,
Sur l'invitation du qadi et des notaires. »
On entendit (alors) un enfant qui (s'adressant à la foule) dit :
« Pourquoi êtes-vous ici tous réunis ? »

(1) Mosquée. Université religieuse du Caire.

qālo : « hād-eṭ-ṭəfla eṣāt ;
 jīna nərjəmūha f-əl-ḥyāt ;
 š-šriḥa fiha ftāt,
 qaul-əl-ḥulāma w-əl-wāldīn ».

ṣəft-l-hom qāde-l-blād ;
 qāl-l-hom : « tjeməo, yā-syād,
 hād-əl-āmər elīna ttzād,
 küllna fi-ḥqōlna dāhlīn.

lli f-kəršha, wəš dər ?
 mā-huwwa eāṣe, mā-ḥān jār (1),
 dāro fiha rāy-eṣ-ṣḡār
 wə-l-qōm elīha ḡāflīn ».

ṭəlqo l-bənt l-dārha
 ḥetta yūfa mijālha ;

.....
 Allāh ḥsīb-əl-dālmīn.

ṣārət əl-bənt elā-ūfa,
 səlləkha eālem lə-ḥfa,
 təbki w-əd-dmūe jāifa,
 teāyyeṭ : « yā-jāh-əl-wāldīn ! »

qālet yimmāha : « yā-ḡzāl !
 mən fəkkek mən-hād-əl-ḥbāl ? »
 qālet : « ṣābi mtəl-lə-ḥlāl,
 yəḍwi wə-njūmō zāhrīn »

qaedət tēṣə-yyām b-əl-ḥdād,
 w-ātāha l-ūjāe meā n-nkād ;
 mən l-fūm mn-īn dhəl, tzād,
 nḍəmro qlūb-əl-ḥāsdīn.

(Les gens) répondirent : « Cette jeune fille a péché ;
 Nous sommes venus pour la lapider vivante ;
 La loi contre elle a rendu sa sentence
 Selon la parole des savants et des parents. »

Le qadi de la ville fit convoquer (les gens)
 Et leur dit : « Rassemblez-vous, ô messieurs,
 Cette affaire nous dépasse,
 Tous, dans notre raison, nous sommes troublés.

Celui qui est dans son sein, qu'a-t-il fait ?
 Il n'a pas péché ; il n'a pas trahi la confiance de son voisin ⁽¹⁾ ;
 Ceux qui la condamnent jugent comme des enfants.
 Les gens se trompent à son sujet. »

On renvoya la jeune fille chez elle
 Jusqu'à ce que soit venu son terme

.....
 Dieu seul est juge de ceux qui ont commis l'injustice.

La jeune fille attendait son terme.
 L'avait sauvé Celui qui connaît les choses cachées.
 Elle pleurait et ses larmes baignaient ses joues
 Et elle disait : « Ô mérite de mes parents ! »

Sa mère lui dit : « Ô ma jolie,
 Qui t'a sortie de ce mauvais pas ? »
 Elle répondit : « Un petit garçon semblable au croissant.
 Lumineux parmi les étoiles brillantes. »

Elle resta neuf jours, exactement,
 Puis elle fut prise de douleur et d'angoisse
 Et, de la bouche par laquelle il était entré, il naquit.
 Les cœurs jaloux furent confondus.

(1) L'Islam fait une part importante aux relations que l'on doit avoir avec le voisin.

fərḥ būha, dār əs-sbūe ;
u-mā-da jātō mən-slūe

.....
kān eziz əl-əl-wāldīn.

wə-rḍāe mən yimmāh-əl-lba ⁽¹⁾ ;
bqa yikbər ḥetta ḥba ;
fəl msīd qra l'alif u-l-ba ⁽²⁾,
qāri bīn əl-qāryīn.

tāḥ fi-bīr mtəl-lə-ḡmēq :
ttəqşəm rāşo, wulla flēq,
ttəqşəm, mā-bāqe līq ;
wulla mən-jmelt-əl-mīitīn.

ja jəddo izōr ər-rşām ;
ḥəttō-lō l-qōt meā-ət-təām :
« fīn wūldi, zīn-ən-njām ? »
qālō-lo : « mən-ən-nəesīn.

fiyyqnāh, huwwa, mā-fāq-şi,
bqa rāgəd, mā nād-şi ».

.....
nāda b-şwātō əalyīn :

« Sīdi Moḥamməd, wīn-ṛāk ?
w-āna bə-təāmi nərjāk »
« A-jəddi, ḥaqq-lli nşāk,
mā-künt illa mn-əl-mīitīn.

qūlo l-ummi təşbər ktīr,
lā-tqōwwīu-əlḥa hdīr,

.....
kull-mən əlḥa fānyīn ».

Le père (de la jeune fille) se réjouit et procéda à la fête du septième jour
Et combien il reçut d'objets, de cadeaux !...

.....
Et il était cher à ses parents.

Il teta de sa mère le premier lait ⁽¹⁾,
Puis il se mit à grandir, à marcher à quatre pattes.
A l'école, il apprit l'alphabet ⁽²⁾,
Il était au nombre des gens instruits.

(Un jour), il tomba dans un puits très profond,
Sa tête se fêla, se brisa en morceaux,
Se fendit sans remède
Et il devint membre de l'assemblée des morts.

Son grand-père vint (de son ermitage) visiter sa maison.
On lui présenta des aliments avec du couscous :
« Où est mon enfant, beauté des étoiles ? » (demanda-t-il)
Ils (les siens) lui dirent : « Il est parmi les dormants,

Nous l'avons (voulu) réveiller, il ne s'est pas réveillé ;
Il est demeuré couché, il ne s'est pas levé. »

.....
Le grand-père se mit à appeler à haute voix :

« Sidi Mohammed, où es-tu ?
Je t'attends avec mon couscous.
— Ô grand-père, j'en jure par Celui qui t'a créé,
Je suis parmi les morts.

Dites à ma mère qu'elle supporte sa peine avec beaucoup de courage
Ne lui parlez pas trop de l'événement

.....
Tous ceux qui sont sur (terre) doivent périr. »

(1) *Litt.* : *colostrum*.

(2) *alif* et *ba* sont les deux premières lettres de l'alphabet arabe.

Allāh yərḥəm mūl-ən-ndām,
šrīf hāšmi mən-jbəl-lā-elām,
jəddo mūlay əābd-əs-slām
əābd-əl-qāder ; əāqlə rzīn (¹).

Dieu fasse miséricorde à l'auteur de ces vers,
Chérif hachémite du jbel-el-'Alam
Dont l'ancêtre fut Moulay 'Abd-es-slam
'Abd-el-Qader ; esprit sérieux ⁽¹⁾.

(1) Cette strophe constitue la signature de l'auteur. Si Qaddour-el-'Alami était chérif et descendant du célèbre santou marocain 'Abd-es-Slam-bén-M'chich enterré dans le Jbel-el-'Alam, montagne du Nord marocain.

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1866 A 1869 DANS LE CONSTANTINOIS : ASPECT DÉMOGRAPHIQUE

L'Algérie, et plus particulièrement le Constantinois, a connu une crise économique très grave dans les années 1866-1869. L'un de ses aspects les plus spectaculaires fut la disette et les maladies qui l'accompagnèrent : maladies d'inanition, choléra, typhus.

Cette crise fut interprétée selon différentes optiques ; les uns eurent tendance à la minimiser : ce fut le plus souvent l'attitude officielle, celle du gouverneur général, le Maréchal de Mac-Mahon ; les autres cherchèrent au contraire à la grossir : ce fut l'attitude des « civils » adversaires de la politique impériale algérienne.

La vérité particulièrement dramatique dans ce cas se situe entre les deux. Nous nous contenterons d'examiner ici l'aspect démographique de la crise (1).

Quelle était la situation à la veille de la catastrophe ?

Les sources dont nous disposons donnent les renseignements suivants :

— Les délibérations du conseil général de 1867 (2) attribuent en bloc à la province de Constantine (chiffres du recensement) :

Européens.....	61 610 hab.
Musulmans.....	1 262 000 -
Israélites.....	8 500 -

(1) Nos documents viennent essentiellement des :

— Archives du gouvernement général (A. G. G.) avec les séries :

1° Série K, encore inexplorée et non inventoriée ;

2° Série E et EE assez pauvre pour notre travail ;

3° Série H ;

4° Série X qui contient entre autres la précieuse correspondance du Docteur Vital à I. Urbain.

— Archives Nationales (A. N.),

Sous-série F 80 ;

— Archives du Val de Grâce (A. V. G.), section Algérie ;

— Archives du Ministère de la Guerre (A. M. G.), section Algérie.

(2) Délibérations et procès verbaux du Conseil général, de Constantine, 1867.

— Le Tableau de la situation des établissements français de 1865-66 donne à la population musulmane en 1865, 1 230 941 hab. avec le détail suivant (1) :

Territoire civil

Arrondissement de Constantine.....	92 594
— de Philippeville.....	23 491
— de Bône.....	22 616
— de Guelma.....	20 087
— de Sétif.....	23 442
TOTAL.....	182 230

Territoire militaire

Subdivision de Constantine.....	365 472
— de Bône.....	78 148
— de Batna.....	230 197
— de Sétif.....	374 794
TOTAL.....	1 048 711
Total général....	1 230 941

(1) Tableau des établissements français, 1865-1866.

A propos du recensement quinquennal de 1866, voici les chiffres fournis par le tableau de la situation des établissements français (1865-1866), et ceux du général de division de Constantine, dans son discours devant le conseil général de la province, en octobre 67.

Général de division.		T. E. F.
Cercle de Constantine.....	149 632	142 887
— Collo.....	39 579	37 636
— Aïn Béida.....	61 186	66 914
— Tébessa.....	41 611	39 100
— Djidjelli.....	47 912	37 315
— Jemmapes.....	29 531	27 361
— El Miliah.....	29 836	36 740
— Bône.....	30 906	30 906
— La Calle.....	15 992	16 676
— Souk Ahras.....	55 001	53 548
— Guelma.....	48 697	45 966
— Sétif.....	146 567	144 329
— Bordj.....	97 363	87 269
— Bougie.....	87 876	80 799
— Takitount.....	28 879	29 879
— Batna (sans Biskra).....	107 269	110 733
Territoire civil.....	61 410	

— Une statistique des tribus du 16 mars 1866 (1) donne à la province en population arabe 835 770 habitants ; sont dénombrés :

Cercle de Constantine.....	247 767
— de Ain Béida.....	24 650
— de Tébessa.....	34 253
— de Philippeville.....	48 232
— de Djidjelli.....	44 561
— de Bône.....	28 207
— de Guelma.....	44 005
— de La Calle.....	13 862
— de Souk Ahras.....	31 246
— de Batna.....	35 904
— de Sétif.....	156 467
— de Bordj bou arréridj.....	52 894
— de Bougie.....	73 722

— Enfin des états des 22, 23, 24 et 25 septembre 1869 (2) établissent ainsi la population arabe de la province en 1866 :

Cercle de Constantine.....	154 503
— de Jemmapes.....	20 347
— d'El miliah.....	29 656
— d'Ain Béida.....	61 183
— de Tébessa.....	41 611
— de Collo.....	39 579
— de Djidjelli.....	47 912
— de Sétif.....	147 567
— de Takitount.....	30 151
— de Bougie.....	87 870
— de Bordj bou arréridj.....	97 363
— de Batna.....	108 229
— de Guelma.....	36 792
TOTAL.....	902 763

(1) A. N., F 80/1680.

(2) A. G. G., série K, misère 1868-69.

Les deux dernières et les deux premières indications sont assez voisines l'une de l'autre, mais sont notablement différentes puisqu'entre leurs chiffres nous avons une différence de 300.000 hommes environ.

Il est évident que nous ne pouvons considérer ces chiffres comme représentant strictement et absolument la vérité, surtout si nous comparons dans le détail ; mais nous ne devons pas oublier que les limites des circonscriptions administratives sont essentiellement variables.

Ils sont intéressants cependant, parce qu'en regard de ces chiffres fournis par la statistique de septembre 1869, nous avons le bilan de la population en 1869 ; s'il y a erreur, dans un cas, elle se retrouvera dans l'autre. Mais cela n'excluera pas la possibilité de tirer parti de nos documents.

En introduisant les rectifications d'usage dans nos statistiques les plus basses, rectification de 15 à 20 % environ, nous pouvons admettre qu'en 1866 la population du département de Constantine oscille autour de 1 million ou 1 100 000 habitants.

Nous pouvons admettre ce chiffre avec d'autant plus de vraisemblance qu'un état du 19 mai 1868 ⁽¹⁾, donc après les premières atteintes de la crise, fixe l'effectif de la population indigène à 1 069 288 habitants.

Et nous y retrouvons certains chiffres semblables aux nôtres ; ainsi le cercle de Sétif posséderait alors 146 567 ; celui de Takitount 29 879 hab., celui de Bougie, 87 870, celui de Bordj bou arréridj, 97 363, etc.,

(1) A. G. G., *ibid.* État du 19 mai 1868 :

Cercle de Bône.....	30 906		
— Guelma.....	45 803		
— La Calle.....	15 992		
— Souk Ahras.....	54 386		
— Constantine.....	149 632		
Annexe de Jemmapes.....	29 531		
— El Miliah.....	29 836		
Cercle de Collo.....	39 579		
— Djidjelli.....	47 912		
— Ain Béida.....	59 178		
— Tébessa.....	33 774		
— Batna.....	108 229		
— Sétif.....	146 567		
— Takitount.....	29 879		
— Bougie.....	87 870		
— Bordj.....	97 363		
Total du territoire militaire..	1 006 437		
		Territoire civil :	
		Arrondissement de Constantine.....	41 690
		— Guelma.....	3 267
		— Philippeville...	4 071
		— de Bône.....	13 823
		Total du territoire civil.....	62 851
		Total général.....	1 006 437
			+ 62 851
			1 069 288

alors que visiblement les cercles de Sétif et Bordj ont été fortement touchés par le choléra et les maladies d'inanition.

En fixant donc la population de la province à 1.100.000 habitants en 1866, nous pensons ne pas être trop éloigné de la vérité.

Quel est le taux ordinaire de mortalité dans cette population ?

L'état du 19 mai 1868 déjà cité donne le chiffre des décès en année ordinaire pour les quatre premiers mois de l'année : il est de 10 069. En admettant un même rythme de mortalité pour toute l'année, nous aurons pour l'année entière 30 207 décès ; ce qui nous donnerait un taux moyen de 20,7 pour 1 000.

Or, les observations médicales d'Alix (1) indiquent que les décès à Sétif en 1863 ont été de 187, en 1864 de 244, en 1865 de 293, en 1866 de 215, pour une population de 9 352 habitants ; en prenant le chiffre de 1866, nous arrivons au taux de 20,6 pour mille. Nous pouvons donc considérer comme satisfaisant notre calcul.

* * *

La fin de l'année 1866 va coïncider avec l'ouverture d'une crise comme le pays en a rarement connu.

Les précipitations avaient pour toute l'année atteint le total de 276 millimètres (2). Le docteur Vital note le fait dans sa correspondance dès la fin de l'année 66 (3) et s'en soucie fort. Déjà le choléra a frappé à Alger, et à la fin juin, le préfet de Constantine songe aux mesures à prendre afin de « prévenir un nouveau fléau (choléra) » (4).

De toute manière, la Kabylie est touchée au début décembre 1866 (5). Dans le douar Tigrin, c'est le village de Boudjelil, chez les Béni-Abbès, sur le côté droit de l'oued Sahel ; « l'air, dit le rapport, a servi de véhicule depuis le foyer des Béni Mançour » ; mais on attribue aussi aux relations quotidiennes avec les Béni Mançour l'expansion du mal.

Presque en même temps, sur la rive gauche, Tazmalt et plusieurs hameaux du même douar sont frappés le 10 décembre (6), le fléau frappe

(1) ALIX, *Observations médicales, le choléra dans la subdivision de Sétif*. Paris, 1869, p. 43 et p. 171.

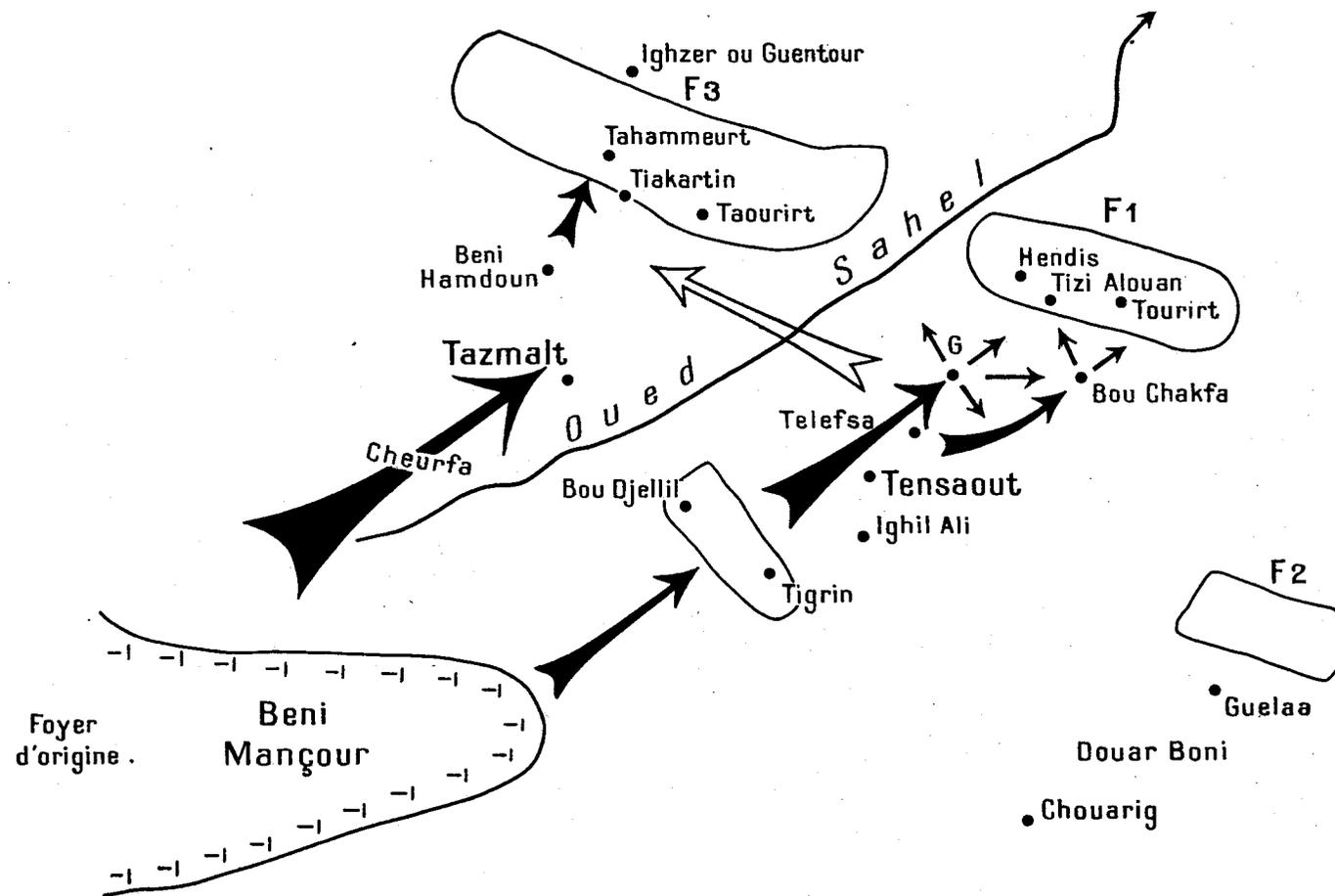
(2) ALIX, *op. cit.*, p. 48.

(3) A. G. G., I X 6, Corr. D^r Vital, lettre du 13 nov. 1866.

(4) A. G. G., K. Corresp. confidentielle, 1863-1867, corr. cabinet, 1865.

(5) A. G. G., K. Corr. Sétif, 1^{er} semestre 1867, rapport du 13 avril 1867.

(6) *Ibid.*



Échelle 1/200.000

Marche du choléra le long de l'Oued Sahel (hiver 1866-1867).

Les flèches  indiquent la marche du choléra d'un foyer à l'autre ; ces foyers sont signalés par la lettre F ; les coefficients 1, 2, 3, indiquent l'ordre d'invasion du mal.

La tache Tigrin Bou-Djellil joue le rôle de relais.

Les petites flèches  signalent la diffusion autour des centres infectés G = Guendouz et Bou Chakfa, qui jouent aussi le rôle de relais.

aussi quatre autres villages de la rive droite, les 15 et 16 décembre : Tourirt, Aït Aman, Aït Messa, Tensaout.

Le 17, c'est au tour du centre de Guendouz, chez les Aït R'zin ; très vite, Guendouz devient un foyer épidémique. Sur 65 malades, 26 sont morts ; « les Kabyles craignent et évitent ce village ; ceux des habitants qui ne sont pas encore malades, n'entrent qu'avec une certaine répugnance dans les maisons où ils savent qu'il y a des individus atteints de choléra ».

« Avant d'entrer, ils ont soin de mettre leur haïck devant leur bouche » (1).

Puis de Guendouz, le choléra frappe Aourir, Ougranen le 22 décembre, toujours chez les Béni Abbès. Le rapport politique du 31 décembre (2) signale simplement « une épidémie cholérique chez les Béni Abbès » sans autre précision. Le bilan provisoire s'établit déjà à 218 cas de choléra pour 12 villages des Béni Abbès ; là dessus, 81 décès, soit un pourcentage de 37 %

Ce n'est hélas qu'un commencement.

Avec l'année 1867, l'épidémie redouble. D'autant plus qu'à l'hiver se joint, à partir de la deuxième quinzaine de janvier, le jeûne du Ramadan (3).

Le 1^{er} janvier 1867, c'est le village d'Ighil Ali, chez les Béni Abbès, sur la rive droite ; le 2, Telefsa est atteint dans le douar Tazmalt. Un espoir subsiste chez les observateurs : celui de voir les villages de la rive gauche de l'oued Sahel rester à l'abri de l'épidémie : « aux Béni Mellikeuch, l'état sanitaire, est bon ; la plupart des habitants des villages ont établi d'eux mêmes une espèce de quarantaine pour ceux d'entre eux qui se rendraient dans les villages de la rive droite » (4).

Il y a bien Tazmalt, mais on espère toujours éviter la contagion. L'espérance disparaît le 5 janvier.

Chez les Béni Mellikeuch, le choléra débute dans le village de Tiakartin ; « il a été introduit, dit le rapport du 13 avril, par les parents d'un indigène de ce village, mort aux Béni Abbès et qu'ils sont allés chercher pour l'enterrer, dans le cimetière de Tiakartin ».

(1) *Ibid.*, rapport sanitaire du 2 janvier 1867.

(2) *A. G. G.*, II H 24.

(3) *A. G. G.*, K. corr. Sétif, 1^{er} sem. 1867, rapport sanitaire du 16 janvier 1867.

(4) *Ibid.*, rapport sanitaire du 2 janvier 1867.

Simultanément, aux Aït Hamdan, le fléau éclate : « quatre jours après l'enterrement de Tiakartin, deux indigènes habitant la maison la plus rapprochée du cimetière (15 pas) tombent malades et meurent rapidement ». La maladie va sévir désormais sur les deux rives de l'oued Sahel.

Chez les Béni Mellikeuch, le 10 janvier, sont frappés les villages de Taament, Medjez dans le douar M'rabtin ; le 11, c'est Aït Amar ; le 14, Aït Fdila et Arandjour ; le 15, Aït Mahba et trois autres hameaux ; le 17, Hedjioun ; le 18, deux villages du douar Ighzer-ou-guentouz ; le 22, ce sont Bahil et Ighil-ou-Cherit : au total 14 villages ou hameaux ; ensemble depuis le 5 janvier, 297 cas et 87 décès.

La rive droite continue d'être infectée de plus belle surtout à partir du 10 janvier où 5 villages sont touchés ; parmi eux, Hendis, dont la population de 120 habitants va avoir 16 cholériques ; elle en perdra 10 ; et puis dans certains douars éloignés vers l'est, le douar Boni, Guelah et El Ouguen sont touchés le 12 ; nouvel assaut le 14, sur le douar Tigrin ; le 17, sur Tazaert ; le 20, au douar Aït R'zin.

Peut-on trouver un cheminement logique de la maladie ? Nullement. Le rapport du 16 janvier 1867 ⁽¹⁾ signale sa marche déroutante aux Béni Mellikeuch. La contagion naît surtout de la fréquentation des marchés ; et le jeûne du Ramadan contribue à éliminer les plus chétifs. Ainsi, sur les 63 habitants d'El ouguen, au 7 février 1867 ⁽²⁾, plus d'un cinquième sont déjà morts ; tout y contribue, la « pauvreté du pays passablement rocailleux ; le jeûne, l'encombrement et la malpropreté des habitations ».

Et de fait sur les 17 cholériques que comptera le hameau, 14 mourront. A partir de la fin janvier, le choléra diminue ; et on peut dire qu'à la fin mars l'épidémie cesse.

Au total, si nous essayons d'établir le bilan de cette première vague de choléra dans la vallée de l'oued Sahel ; nous aurons 998 cas à la fin du premier trimestre 1867 et 382 décès. C'est de loin le coin le plus fortement éprouvé, puisque le cercle de Sétif n'a eu que 26 décès sur 67 cas ; celui de Bougie 21 décès sur 41 cas, et l'annexe de Takitount 40 décès sur 73 cas.

Cette impression de répit au début du printemps, un rapport du 2

(1) *Ibid.*, rapport du 16 janvier 1867.

(2) *Ibid.*, rapport du 7 février 1867.

avril ⁽¹⁾ la confirme lorsqu'il souligne les espérances de récolte normale que font miroiter les nombreuses chutes de pluie et neige ⁽²⁾.

C'est bien la même confiance retrouvée que Vital signale dans sa lettre du 19 février 1867.

Les hauteurs de précipitations notées par Alix à Sétif sont de 27 millimètres en janvier, avec onze jours de pluie ou neige ; 26 millimètres en février (six jours de pluie ou neige), 40 millimètres en mars (onze jours de pluie ou neige). Hélas, avril est un mois sec : sept millimètres en quatre jours ; mai, deux millimètres en trois jours : les récoltes sont irrémédiablement perdues.

Et le choléra recommence : quelques cas chez les Béni M'hammoud dans le cercle de Bougie et aux Ouled Sellem (cercle de Batna) dès la fin avril ⁽³⁾.

L'aggravation de la crise agricole a une répercussion immédiate sur la santé publique ; la correspondance de Vital apporte un commentaire dramatique aux sèches énumérations des rapports politiques hebdomadaires. La misère économique entraîne la misère physiologique, et la sécurité en souffre.

Fin juin, Vital note cruellement : « Les indigènes meurent de faim » ⁽⁴⁾. Si le Constantinois souffre, la Tunisie voisine n'est pas mieux partagée ; on parle de choléra et l'on essaie de lui barrer la route de l'Algérie en prescrivant des mesures sanitaires aux frontières ⁽⁵⁾ de terre et dans les ports où l'on institue la quarantaine de tout ce qui vient de Tunisie.

Début juillet, l'annexe de Jemmapes voit le choléra s'installer dans plusieurs douars, et surtout aux Eulma Mâasla ; de même les arabes de la plaine de Bône souffrent du fléau ⁽⁶⁾ ; le mal rôde aux portes de Constantine,

(1) A. G. G., II H 24.

(2) Remarquons en passant que les khouan ont essayé d'utiliser cette mauvaise passe pour renforcer leur influence ; ainsi un rapport du 14 mars 1867 signale qu'à la suite de l'éclipse du 6 mars, les fidèles devaient jeûner pendant trois jours, faire des aumônes et le quatrième jour devaient faire une zerda dans chaque tribu. « Dieu vous a déjà fait des avertissements ; l'année dernière il vous a envoyé des sauterelles ; il a diminué le volume d'eau de vos fontaines et il vous a envoyé un tremblement de terre. S'il ne vous a pas tous détruits, c'est qu'il a eu pitié de vos enfants et de vos troupeaux : tout cela vous ne l'avez pas compris » (A. G. G., K. corr. confid. 1863-67, corr. cabinet, 1865).

(3) A. G. G., II H 24.

(4) A. G. G., I X, corr. Vital, 25 juin 1867.

(5) A. G. G., II H 24, rapport du 25 juin.

(6) *Ibid.*, rapport du 9 juillet.

à Smendou. Vital ne croit pas au choléra, mais il est sûr du typhus, « engendré par l'insuffisance de l'alimentation depuis plusieurs mois » (1).

Cependant le rapport officiel du 16 juillet décrit l'apparition successive du mal dans toute les subdivisions ; il se maintient partout où il a éclaté et gagne chaque jour du terrain ; sa marche paraît être de l'ouest vers l'est (2).

Effectivement le livre d'Alix, contemporain du fléau signale pour la subdivision de Sétif (3), Msila comme le premier centre atteint le 7 juillet ; puis le 10, Bordj-bou-arréridj, Biskra le 14, Bou Çaâda le 17, Ain Tagrouit le 22 et Sétif enfin le 23.

Vital dans sa lettre du 23 juillet confirme que les différentes garnisons de la province sont touchées : Bône, Philippeville, Msila, Biskra et Bou Çaâda ; après une « marche sourde, la maladie se dresse aujourd'hui devant nous » (4) ; le cercle de Collo est touché fin juillet (5).

Elle dévaste Biskra et le sud ; en trois jours, le 18, 19 et 20 juillet, les Biskris ont perdu 247 hommes ; et Vital prévoit que le combat cessera bientôt faute de combattants ; du 15 au 30 juillet, l'oasis a eu plus de 1000 morts indigènes ; les cadavres ne sont même plus enterrés ; et il règne dans toute la ville une odeur putride.

La malheureuse garnison a fondu et les soldats fuient la ville. Le service médical de la province ne peut faire face à une telle calamité ; finalement l'oasis est évacuée le 31 juillet. « Il n'y reste plus que 18 cholériques intransportables, sous la garde d'un officier, d'un médecin et d'un prêtre, le troisième en quinze jours par suite du décès des deux précédents » (6).

Les seules régions indemmes, relativement, sont celles de Bougie et Djidjelli. Le choléra semble, au début août, avoir atteint un plafond qu'il ne dépassera pas, et la situation restera stationnaire, selon les rapports officiels, pendant tout le mois d'août (7) : « il continue ses allures », écrit Vital, jusqu'à la fin du mois.

(1) A. G. G., I X 7, corr. Vital, lettre du 9 juillet.

(2) A. G. G., II H 24.

(3) ALIX, *op. cit.*, p. 163.

(4) A. G. G., I X 7, corr. Vital, lettre du 23 juillet.

(5) A. G. G., K. rapports mensuels, 1867-69, cercle de Collo, 1^{er} novembre 1867.

(6) A. G. G., I X 7, corr. Vital, lettres du mois d'août 1867 sur le choléra à Biskra. La ville a 5.000 habitants (cf. : corr. M. Mahon à Napoléon III. A. G. G. 1 EE 41).

(7) A. G. G., II H 24, rapports du 13 et 20 août 1867.

D'ores et déjà, les bilans provisoires permettent d'établir que le mal fait de nombreuses victimes parmi les indigènes et relativement peu parmi les européens : à Constantine, par exemple, il ne meurt pas plus d'un ou deux européens pour quinze ou vingt indigènes.

Les fellahs sont en outre plus atteints que les gens des villes, et les femmes en plus grand nombre que les hommes ⁽¹⁾ : cela certainement à cause de la moindre résistance qu'offrent les femmes arabes ; il en sera de même pour les « valétudinaires, les indigents, les malheureux, les pauvres, les faibles ⁽²⁾ ».

Dans la dernière semaine d'août, du 25 au 31 ⁽³⁾, il est mort 3164 cholériques dans les subdivisions de Constantine, Bône, Sétif et Batna. L'annexe d'El Miliah est aussi touchée.

Cependant le gouverneur général écrit ⁽⁴⁾ avec beaucoup d'aplomb à l'Empereur, le 10 août que la maladie se développe dans le sud de la province de Constantine ; qu'elle s'étend vers le Tell ; mais elle n'a qu'un caractère bénin. « Du reste avec les premières pluies la situation s'améliorera. Et, en définitive, j'espère que nous parviendrons, sans accident, à traverser cette crise difficile. »

Le Maréchal de Mac Mahon reconnaît cependant que quelques tribus sont dans un grand état de misère là où la récolte a manqué complètement. Beaucoup de familles ne mangent que des racines, des espèces de truffes blanches qu'on trouve dans ce moment, des pommes de pin, etc.

Et il termine admirablement : « au reste tous les commandants de cercle sont prévenus que Votre Majesté voulait qu'à tout prix on empêche les familles indigènes de mourir de faim ; les commandants sont personnellement responsables des accidents de ce genre qui pourraient arriver » ⁽⁵⁾.

(1) *A. G. G.*, I X 7, corr. Vital, lettre du 27 août.

(2) ALIX, *op. cit.*, p. 163 sq. Cf. aussi *A. G. G.*, K. rapports mensuels 1867-69, annexe de Jemmapes, rapport du 2 novembre 1867 : « le choléra a frappé surtout les pauvres plus que les riches, et les femmes et les enfants plus que les hommes ; il n'a frappé qu'isolément les européens ». « Dans cinq tribus de l'annexe, Zardezas, Ouled Attia, Eulma, Béni Méhenna, Radjeta, il y a eu 1792 morts depuis le commencement ; par contre chez les européens, 23 morts sur les 1 215 habitants de Jemmapes et Gastu. Ce ravage est tel chez les indigènes que plus un seul des 22 écoliers musulmans fréquentant l'école communale en 1866 ne vient en 1867 ».

(3) *A. G. G.*, II H 24, rapport du 3 septembre.

(4) *A. N.*, F 80/1680 et *A. G. G.* IEE 41.

(5) État d'esprit analogue chez le général de division de Constantine. (cf. lettres de Vital en 1867, *passim*) et le discours du général au conseil général de 1867 : « (...) L'ensemble de ces mesures et d'autres précautions de détail nous permettront je l'espère de traverser sans trop en souffrir la saison d'hiver ; nous parviendrons à conjurer efficacement les éventualités menaçantes d'une

Il semble même que l'épidémie se soit éteinte à Biskra ; en tous cas l'apparence le fait croire ; les fuyards reviennent, et le fléau recommence (1).

Au 10 septembre, Vital estime que les premières tribus touchées par le fléau ont dû perdre la moitié, si ce n'est plus, de leur population, et l'épidémie continue de causer des pertes nombreuses.

Le 21 septembre, Bougie est touchée ; à deux lieues de la ville, un village kabyle a perdu du 16 au 18 une quarantaine des siens. Les Zardézas et les Ouled Attia (cercle de Collo) sont également atteints depuis la deuxième quinzaine de septembre (2).

Du 10 au 24 septembre, la mortalité est de 5 063 personnes pour les quatre subdivisions de Constantine, Bône, Sétif et Batna ; la plaine de Bône et le caïdat de l'Edough voisin paient un large tribut (3). Du 25 au 30 septembre, le rythme des décès semble faiblir ; il n'est plus que de 1 985 pour les quatre subdivisions citées (4).

De fait, Vital note un apaisement général du mal, malgré une légère recrudescence à Bône, Guelma. Cette virulence restera notable au 15 octobre dans les annexes de Jemmapes, d'El Miliyah et dans les cercles de Tébessa, Takitount et Guelma.

Les décès pour la première quinzaine d'octobre, dans les quatre subdivisions citées sont de 2 034 ; et la seconde quinzaine voit une amélioration très nette : 997 morts seulement.

Après une longue tournée dans la province, l'opinion de Vital est intéressante ; il confirme « l'excessive mortalité des indigènes ; l'immunité relative des européens : voilà le fait général et constant ; le littoral a moins souffert relativement que le Tell intérieur et les Hauts plateaux des affreuses sécheresses », et cela explique la différence de force de l'épidémie entre les deux régions et surtout pourquoi le sud a tant souffert.

Novembre comptera encore 1 020 morts pour tout le mois ; et certaines subdivisions comme celle de Batna ne figureront plus dans la deuxième

situation qui a certainement le caractère d'un malheur public mais d'où il ressort aujourd'hui un enseignement sévère à l'adresse des populations imprévoyantes et insoucieuses de l'avenir qui le subissent aujourd'hui. Acceptons donc avec résignation, mais confiance, les épreuves transitoires auxquelles nous sommes soumis ».

(1) A. G. G., I X 7, corr. Vital, lettre du 3 septembre.

(2) *Id.*, lettre du 24 sept.

(3) A. G. G., II H 24, rapports du 17 et 24 sept.

(4) *Id.*, rapport du 1^{er} oct.

quinzaine (1) ; enfin décembre n'aura plus que 137 décès pour les quatre subdivisions avec une légère recrudescence pour le cercle de Bougie (2).

Ces chiffres sont intéressants certes ; mais il ne s'agit pas de les prendre au pied de la lettre ; comme l'écrit Alix, il y a de nombreux cas où la mort n'a été constatée par personne bien que la cause fût le choléra ; et d'autre part, il a été impossible pour un médecin de voir tous les malades surtout dans les campagnes.

C'est d'autant plus vrai que Vital se plaint amèrement de n'avoir pas obtenu satisfaction lorsqu'il demandait une augmentation de son personnel médical : sur les 14 médecins de Constantine, 7 ont été détachés, affirme Vital dans différentes ambulances ; restent 7 médecins pour soigner 400 cholériques. Et encore, Constantine est relativement privilégiée (3).

*
*
*

Mais au spectaculaire choléra, s'ajoutent les malheureux qui meurent de faim ; on en ramasse chaque jour sur les routes expirants ou morts de cette torture (4) ; et le rapport officiel du 24 décembre 1867 parle pudiquement du « dénuement très général des populations » (5).

La voiture du général de division est assaillie par des arabes dont « la figure hâve et les yeux éperdus disaient tout haut que la faim dont ils se plaignaient n'était pas simulée » (6).

Et Alix précise : « au commencement de l'année (agricole) 1867-1868, les arabes se trouvent dénués de tout (...). Les femmes livides ne pouvant plus allaiter leurs enfants les laissent mourir d'inanition et quelquefois hâtaient leur mort... » (7).

Est-ce à dire que le choléra est définitivement écarté ? Pas du tout ;

(1) *Id.*, rapports des 5, 12, 19 et 26 novembre 1867.

(2) *A. G. G.*, K. rapports mensuels 1867-68, cercle de Collo, rapport du 1^{er} novembre 1867 : de la fin juillet à la fin octobre, 1 110 personnes sont mortes du choléra ; de même le rapport du cercle de Bordj signale que plus de 3 000 décès ont eu lieu, surtout des femmes et des enfants (17 décembre 1867) ; dans le cercle de Tébessa (rapport du 6 novembre 1867), la détresse de la population est impossible à décrire : les ravages sont terribles, avec les privations et le choléra. Les puissants Nemenchas qui pouvaient mettre sur pied plus de 2 000 cavaliers ne pourraient en réunir 600 aujourd'hui, même médiocrement montés ; il en est de même pour les Ouled sidi Abid.

(3) *A. G. G.*, I X 7, corr. Vital, lettre du 20 août 1867.

(4) *Id.* lettre du 24 décembre 1867.

(5) *A. G. G.*, II H 24.

(6) *A. G. G.*, I X 7, corr. Vital, lettre du 19 novembre 1867.

(7) ALIX, *op. cit.* p. 251 sq.

il sévit dans le cercle de La Calle ⁽¹⁾ et l'on craint de le revoir frapper brutalement à partir du sud ⁽²⁾. D'autant plus que la misère continue et s'ajoute à celle des années antérieures.

Et « la faim donne la main à la maladie » ; dans le cercle de Tébessa, 150 indigènes dont 100 venus de Tunisie sont morts de faim ⁽³⁾, et le choléra y frappe les Ouled Rechaich. Il est maintenant relayé par le typhus, dès la fin mars.

Ce nouveau fléau se répand avec d'autant plus de force que l'administration a entassé dans les prisons et les pénitenciers des misérables qui voulant éviter la famine, volaient et se faisaient ainsi nourrir par l'administration ; elle a aussi installé des camps d'hébergement pour les miséreux et le typhus va s'y alimenter à merveille.

Pour les quatre premiers mois de 1868 ⁽⁴⁾, le nombre de décès dans la province atteint le total formidable de 41 200, soit quatre fois plus que les quatre premiers mois d'une année ordinaire. Le détail est intéressant à noter.

Certains cercles, Bône, La Calle, l'annexe de Jemmapes, le cercle de

(1) A. G. G., II H 24, rapport du 7 janvier 1868.

(2) *Id.*, rapport du 18 février 1868 ; cf. aussi, I X 7, corr. Vital, lettre du 25 février 1868.

(3) A. G. G., II H 24, rapport du 17 mars 1868.

Cf. aussi A. G. G., K. Misère 1868-69, cercle de Batna. Dans ce cercle, la tribu des Bou Aouna, voit le nombre des tentes qui ont labouré en 1867 passer de 1631 à 997 en 1868 ; c'est donc une diminution de population de 39 %, provoquée soit par la mort, soit par l'émigration vers le Tell. Certaines fractions ont vu le nombre de leurs tentes passer de 129 à 18 ; les Zmala de 150 à 57, les Haouara de 133 à 76, les ouled Oudjerten de 80 à 38. Certaines tentes ne se reconstitueront jamais. (Une tente comprend de 7 à 10 personnes).

Dans le même dossier, un rapport du 23 avril 1868, au général commandant la province déclare :

« Dans les deux caidats des Ameurs (Guebala et Dahra) il y a peu de mortalité journalière produite par l'anémie conséquence de la disette ; heureusement, il n'y a pas de maladie épidémique (cf. rapport du D^r Moussu au commandant la subdivision de Sétif). »

Le même rapport signale qu'aux Ameurs Dahra, il y a de 1 à 4 morts par jour de *misère* ; et dans les Righa Dahra, 2 à 3 par jour, par les privations de tout genre.

« Vital signale par ailleurs dans sa lettre du 3 mars 1868 des cas d'anthropophagie : « Il paraît avéré que certains de ces malheureux en sont venus à manger de la chair humaine et que deux ou trois assassinats auraient été commis à l'effet d'avoir une viande meilleure que celle empruntée aux cadavres du cimetière. Le mieux d'ailleurs est de garder pour soi un pareil état de choses ».

(4) A. G. G., K. misère 1868-69, état sur la mortalité indigène, du 19 mai 1868.

Ce taux de mortalité cité par le général de division est intéressant à connaître :

Armée.....	0,34 %	
Français.....	0,67	
Étrangers européens.....	0,77	
Israélites.....	1,01	
Musulmans.....	2,40	in C. général, 1867.

Collo, de Djidjelli, de Takitount ont vu leur mortalité rester stationnaire ; par contre certains cercles ont vu leur mortalité augmenter dans des proportions extraordinaires.

Ainsi le cercle de Tébessa voit sa mortalité passer de 423 en année ordinaire à 5 886, soit donc 14 fois plus ; celui de Sétif, sept fois plus : de 1 074 à 7 830, celui d'Ain Béida, six fois et demi plus, de 644 à 4 106 ; celui de Constantine, presque six fois plus, de 1 106 à 6 300, celui de Souk Ahras, cinq fois plus, de 721 à 3 795, etc.

Autant dire une fois de plus que les régions de faible pluviosité ont payé le plus lourd tribut à la mort ; Souk Ahras présente un cas intéressant, car il y a 3 074 décès dans les asiles sur 5 871 indigènes reçus.

Si nous nous rappelons que le taux moyen de mortalité ordinaire était de 20,6 pour mille, nous atteindrons des taux effarants : plus de 82 pour mille en moyenne pour les quatre premiers mois de 1868, et pour Tébessa 288,4 pour mille.

On comprend les lamentations d'un Vital, l'effroi d'un Lavigerie ⁽¹⁾. Les malheureux Nemenchas meurent de faim ; ils sont tout nus et pâturent dans les champs à la façon des bêtes de somme, les licols seuls manquent

(1) Lettre de LAVIGERIE parue dans l'*Illustration*, 1863, t. 51, p. 18 : « C'est en effet la famine, avec toutes ses horreurs qui décime la population indigène, déjà si éprouvée par les ravages du choléra.

« Deux années de sécheresse, l'invasion des sauterelles ont épuisé toutes ses ressources. Depuis plusieurs mois, un grand nombre d'arabes ne vivent plus que de l'herbe des champs ou des feuilles des arbres qu'ils broutent comme les animaux.

« Et maintenant, avec un hiver plus rigoureux que d'habitude, leurs corps épuisés ne résistent plus ; ils meurent littéralement de faim. On les voit presque nus, à peine couverts de haillons, errer par troupes sur les routes, dans les voisinages des villes, d'où on a été obligé de les éconduire pour éviter des désordres de toute espèce.

« On les voit attendant les tombereaux qui enlèvent les immondices pour se les disputer et les dévorer. Rien ne les rebute ; ils vont jusqu'à déterrer pour les manger, les animaux morts de maladie. Ils enlèvent ceux de nos colons qui sont obligés de garder leurs fermes, le fusil à la main. Chose affreuse à dire, plus affreuse encore à voir on en trouve chaque matin sur les routes, dans les champs, étendus morts d'inanition ».

Voir aussi le témoignage du capitaine Perret, cité par Raynaud, Soulié et Picard, Hygiène et pathologie nord africaines, assistance médicale, p. 1932, in tome I, p. 162.

« Des bandes de déguenillés arrivaient par groupes compacts semant de morts les routes et les abords des cités. Le service de la police n'était occupé qu'à faire ramasser les morts d'une extrême maigreur qu'on trouvait partout, dans les rues, les corridors des maisons, dans les chantiers, les lieux publics...

» Un matin à Constantine, nous avons compté dans un convoi funèbre 63 cercueils...

» Les survivants se jetaient sur les détritiques les plus immondes se les disputant avec les chiens ; le service de voirie n'avait presque plus à se préoccuper de la propreté des rues (...). Il y eut des scènes d'anthropophagie. Beaucoup se faisaient incarcer pour pouvoir être nourris... On ne peut compter les morts ; on les évalue à 500.000 environ ».

pour parfaire la ressemblance, rapporte un témoin digne de foi à Vital (1).

Et pour éviter la mort, des bandes de mendiants viennent s'agglomérer autour des centres afin d'être secourus (2).

Avec l'été, l'espérance renaît : « le typhus fuit devant le soleil et la moisson ; il n'est pas encore éteint, mais il est fort atténué » (3). L'été sera moins dur que les précédents ; des cas de fièvre intermittente et de fièvre typhoïde apparaissent (4) ; mais rien d'une épidémie disent les rapports officiels.

« La mortalité n'a pas pris des proportions inquiétantes, affirme-t-on officiellement en septembre 68 » ; ce sont cependant les mêmes tribus des cercles de Tébessa, d'Ain Béida qui sont ravagées. La mortalité augmente presque partout, admettent les rapports.

« Et le 29 septembre, l'autorité souligne combien les ravages deviennent inquiétants parmi les indigènes déjà « éprouvés l'hiver précédent, et qui n'ont plus la force nécessaire pour résister aux fièvres qui sévissent presque partout avec une grande intensité » (5).

Mais l'automne ramène la pluie, et malgré une évidente amélioration, le typhus reparait fin novembre (6).

« Il marche déjà comme un grand garçon » (7) écrit Vital qui prévoit une recrudescence des maladies avec l'hiver et l'insuffisance des récoltes, et surtout le manque d'argent pour acheter des grains, chez les arabes.

Janvier, voit la population indigène « mourir pas mal du typhus » ; en avril, il n'a pas encore disparu. Bien au contraire, dans le sud, Biskra reçoit sa visite (8). Pourtant, l'épidémie semble être sur son déclin définitif. Et une récolte à peu près normale met un terme aux calamités qui ont ravagé le pays.

(1) *A. G. G.*, I X 7, corr. Vital, lettre du 17 mars 1868.

(2) *A. G. G.*, II H 24, rapport du 5 avril 1868.

(3) *A. G. G.*, *id.* rapport du 21 juillet 1868 et I X 7, corr. Vital, lettre du 7 juillet 1868.

(4) *A. G. G.*, II H 24 rapport du 18 août 1868 et 1^{er} septembre 1868 ; voir aussi K., misère 1868-69, rapport subdivision Batna à général commandant province, 8 août 1868.

(5) *A. G. G.*, II H 24, rapport du 8 et 15 sept. 1868, et pour la fin septembre celui du 29.

(6) *A. G. G.*, I X 7, corr. Vital, lettre du 1^{er} décembre 1868.

(7) *Ibid.*

(8) *Id.*, lettre du 6 avril 1869.

*
*
*

Quel est donc le bilan définitif de ces effroyables années ? Les états des 22, 23, 24 et 25 septembre 1869 (1) signalent que le chiffre de population des cercles de Constantine, Jemmapes, El Miliah, Ain Béida, Tébessa, Collo, Djidjelli, Sétif, Takitount, Bougie, Bordj et Guelma est de 724 689 habitants ; soit donc une diminution de 178 074 habitants sur les 902 763 de 1866 : c'est donc une diminution de presque 20 %.

Le détail par cercle nous donne les chiffres suivants :

Le cercle de Constantine a vu sa population passer de 154 503 à 92 679, soit une diminution de 61.824 ;
celui d'El Miliah passera de 29.656 à 25.963, soit en moins 3 693 h. ;
celui d'Ain Béida passera de 61 183 à 42 698, soit en moins 18 483 h. ;
celui de Tébessa passera de 41 611 à 23 297, soit en moins 18 314 h. ;
celui de Sétif passera de 147 567 à 122 048, soit en moins 22 519 h. ;
celui de Takitount passera de 30 151 à 28 666, soit en moins 1 485 h. ;
celui de Bougie passera de 87 870 à 79 458, soit en moins 8 412 h. ;
celui de Bordj, passera de 97 363 à 83 386, soit en moins 13 977 h. ;
celui de Batna passera de 108 229 à 85 602, soit en moins 22 427 h. ;
celui de Guelma de 36.792 à 30.148, soit en moins 6.644 habitants.

Certains cercles ont vu leur population non pas diminuer, mais rester stationnaire ou même augmenter : ainsi le cercle de Jemmapes passera de 20 347 à 21 754, soit une augmentation de 1 407 h. ; celui de Collo passera de 39 579 à 39 640, soit en plus 61 h. ; celui de Djidjelli passera de 47 912 à 49 150, soit en plus 2 838 habitants.

En vérité nous comprenons mieux la statistique à l'aide de l'exemple du cercle de Bordj bou Arréridj pour lequel nous avons retrouvé le détail des chiffres indiqués plus haut (2).

La population en 1866 est de 97 363 habitants ; les calamités ont fait périr 8 150 habitants ; mais la statistique parle aussi de 5 291 décès survenus dans « des conditions naturelles » ; enfin l'émigration causée par la misère a chassé du cercle 4 628 personnes : soit en tout : 18 069 habitants.

(1) A. G. G., K. misère 1868-69.

(2) A. G. G., K. corresp. Bordj-Sétif, 1869-1870, statistique du 21 septembre 1869, population du cercle de Bordj bou arréridj (1866-69).

Il reste donc 79.294 survivants, desquels il faut enlever 1 324 hommes des Béni Méllikeuch passés aux Béni Mancour dans la province d'Alger ; le total n'est donc plus que de 77 970 ; mais à ce chiffre nous devons ajouter les naissances de 1866 à 1869 soit 5 416 enfants : nous aboutissons ainsi au résultat de 83 386 en 1869.

Ces détails nous donnent un bilan *net*, et même compensateur des pertes subies par les populations. Le chiffre brut des disparus, 18 069 indique un pourcentage de diminution de 18,6 % environ.

Et le taux de natalité pendant ces années dramatiques est de 18,5 pour mille alors que le taux de mortalité dépasse 46 pour mille pour le seul cercle de Bordj ; ce dernier taux est même supérieur, à ce chiffre si l'on se rappelle que les épidémies n'ont commencé leurs ravages qu'avec l'hiver 1867.

Les pourcentages de diminution varient évidemment d'un cercle à l'autre. Ils seront de :

Cercle de Constantine.....	40 %
— d'El Miliah.....	12,4 %
— d'Ain Béida.....	30,2 %
— de Tébessa.....	43,9 %
— de Sétif.....	15,2 %
— de Takitount.....	4,9 %
— de Bougie.....	9,5 %
— de Bordj.....	14,3 %
— de Batna.....	20,6 %
— de Guelma.....	18

Comme nous pouvions nous y attendre, le cercle de Tébessa est de loin en tête dans cette funèbre statistique ; et les cercles de Bougie et Takitount ont été le moins touchés par les calamités.

Ainsi, dans le cercle de Tébessa, les Ouled sidi Yahia ben Thaleb ont vu disparaître 364 tentes (1) ; certaines fractions sont détruites complètement : ils ont vu leur population passer de 10 211 à 4 325 personnes, soit une donc diminution de 6 886 hommes et en pourcentage, 67,6 % en moins.

(1) A. G. G., K. misère 1868-69, rapport sur les Ouled sidi Yahia ben Thaleb, du 18 octobre 1868.

De même, les puissants Allaoua voisins passent de 8 339 à 3 968 et perdent 4 371 personnes, soit 52,6 % de leur effectif (1).

Dans la plaine de l'actuel Saint-Arnaud, les puissants Ouled Abd el Nour voient leurs effectifs fondre de moitié : ils perdent 12 785 hommes sur les 25.031 de la tribu.

* * *

Au total nous pouvons admettre sans forcer les chiffres que la province de Constantine a vu disparaître un cinquième au moins de son potentiel humain. Ont péri essentiellement les faibles, les malheureux qui ne pouvaient résister aux privations et aux coups des maladies. Les khammès ont payé certainement le plus lourd tribut parmi les hommes (2) ; les femmes, les vieillards, les enfants, les indigents furent le plus souvent les malheureuses victimes.

Les Européens de l'aveu unanime furent moins touchés ; leur situation était meilleure (3) : ils étaient plus riches, mieux soignés et vivaient dans des régions qui furent le moins touchées par la maladie. Car la carte de la mortalité dans notre étude se superpose presque rigoureusement à la carte de la pluviosité.

De toute manière, ces calamités allaient ébranler profondément, les assises économiques du Constantinois ; elles allaient miner sérieusement la position de nombreuses familles arabes influentes, ainsi les MOQRANI dans la Medjana : la société allait donc subir un contre-coup grave de cette crise.

Enfin, elles allaient servir de prétexte aux attaques des « civils contre les bureaux arabes, prélude au grand bouleversement économique et social qui suivra l'effondrement du régime impérial en Algérie.

André NOUSCHI, attaché au C. N. R. S.

(1) A. G. G., K. rapports mensuels 1867-69, cercle de Tébessa ; rapport du 2 novembre 1869 : « les populations du cercle de Tébessa ne se sont pas encore relevées de cette torpeur où les avaient plongées les épidémies et la misère ».

(2) A. M. G., Algérie, carton 230 bis, mémoire sur la misère de 1867-68, du 30 avril 1870.

(3) *Ibid.*

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

J. D. PEARSON, with the assistance of Julia F. ASHTON. — *Index Islamicus 1906-1955. A catalogue of articles on Islamic subjects in periodicals and other collective publications*, Cambridge, 1958, xxxvi-897 pp.

Les deux auteurs de l'*Index Islamicus* se sont proposé de répertorier les articles parus dans les principaux périodiques savants, les Mélanges, les Actes de Congrès, les écrits commémoratifs, parus de 1906 à 1955 et consacrés à l'Islamisme. Toutes les bibliothèques dressent, en effet, des catalogues de livres; peu d'entr'elles en constituent qui soient uniquement réservés à des articles.

L'*Index*, ainsi qu'il est précisé dans la préface, est un catalogue, non un recueil de bibliographies, du fait que les genres de publications dépouillées sont limités à ceux énumérés ci-dessus, et qu'en outre, seules n'ont été exploitées que les publications qui sont rédigées dans une des langues de l'Europe occidentale (russe compris).

Pour limité qu'il soit, ce travail de dépouillement n'en porte pas moins sur 510 périodiques totalisant 12.000 volumes; 120 *Festschriften*; 70 volumes d'articles publiés à l'occasion de Congrès. L'*Index* compte au total plus de 26.000 titres. Ces quelques chiffres donnent une idée suffisante de l'importance du travail réalisé.

L'ouvrage, clairement ordonné, d'une utilisation simple, comprend :

- une table des publications dépouillées;
- un tableau indiquant les différentes rubriques selon lesquelles la matière a été ordonnée;
- le catalogue;
- un index des noms d'auteurs.

Enfin les deux auteurs annoncent que l'*Index* sera tenu à jour aussi longtemps qu'il sera possible de le faire. Le supplément au catalogue pourra être consulté à la Bibliothèque de l'École (School of Oriental and African Studies, University of London), qui s'efforcera de satisfaire les demandes de renseignements bibliographiques venant de l'étranger. Tous les cinq ans un supplément au catalogue pourra être publié.

On ne saurait se mettre plus complètement au service de la recherche scientifique. M. J. D. Pearson et M^{me} J. F. Ashton qui consacrent une notable partie de leur activité à ces travaux fastidieux et pénibles de compilations, méritent la sincère gratitude des chercheurs.

Adolphe FAURE.

VAJDA (Georges). — *Album de Paléographie arabe*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1958, in-4°, 1 p. n. ch., 94 planches. Publication réalisée sous les auspices et avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

La fantaisie et l'art des calligraphes compliquent si souvent les difficultés particulières de l'écriture arabe, qu'on a cherché bien des fois, depuis plus d'un siècle, à familiariser les étudiants et les chercheurs avec la lecture des manuscrits écrits dans cette langue. Et c'est un nouvel effort dans ce sens que vient de faire M. G. V. en publiant un magnifique album dont tous les matériaux proviennent, sans exception, du fonds arabe du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Ce fonds célèbre, M. G. V. le connaît parfaitement pour l'avoir récemment inventorié avec une rare science, et on ne sera pas étonné de constater l'importance de la contribution qui vient d'être apportée à la paléographie arabe. Les photographies sont excellentes et comme les textes ont presque tous été reproduits en grandeur originale le but pédagogique, trop modestement recherché par l'auteur, est largement doublé par l'intérêt documentaire proprement dit, d'autant plus qu'un très grand nombre des manuscrits utilisés sont datés avec exactitude.

L'album s'ouvre par quelques beaux spécimens de caractères coufiques et offre ensuite des échantillons de types courants classés en onze régions : Syrie, Irak, Égypte, Espagne, Afrique du Nord, Soudan, Iran, Turquie (Anatolie), Transoxiane, Yemen et Inde. Les textes sont classés par ordre chronologique à l'intérieur de chaque région et permettent ainsi d'apprécier l'évolution des caractères employés, mais un index chronologique général n'aurait peut-être pas été inutile d'autant plus que les planches ne se suivent pas exactement dans l'ordre numéral.

L'Occident Musulman est représenté par 19 échantillons : l'Espagne est honorée par neuf planches (de 1024 J. C. à 1457 J. C.) plus une dixième (pl. 50) tirée d'un recueil *aljamiado* du xv^e siècle ; l'Afrique du Nord par neuf planches (de 1079 H. C. à 1886 J. C.).

Heureux débutants d'aujourd'hui qui pourront plus facilement que naguère s'adapter aux élégantes arabesques de l'écriture du Coran ! ... Ajoutons cependant que les lecteurs isolés et lointains auraient été reconnaissants à M. G. V. d'avoir ajouté quelques observations techniques au bas de chaque texte reproduit, ou au moins au début de chaque région.

Il nous reste à souhaiter pour la gloire de l'écriture arabe que toutes les grandes Bibliothèques du monde publient, à leur tour, des albums semblables. Ce serait la meilleure manière de remercier M. G. V. pour son excellente initiative.

Gaston DEVERDUN.

Marie-Madeleine VIRÉ, *Notes d'épigraphie magrébine : trois inscriptions des XIV^e et XV^e siècles*. « Arabica », IV, sept. 1957, fasc. 3, pp. 250-260, 3 pl. h. t.

1. La première inscription, relative à la fondation d'une école coranique, est une table de *ḥabūs* dont l'origine reste inconnue (marbre rectangulaire, écriture

nashī en relief). Elle n'est pas datée mais M^{lle} M. M. V. l'attribue avec raison au milieu du VII^e siècle de l'hégire (vers 1350). M^{lle} M. M. V. signale qu'elle était naguère déposée à la Bibliothèque de la mosquée d'al-Qarawiyyin à Fès. A ma connaissance elle ne s'y trouve plus, et si sa disparition est confirmée, elle est regrettable, car elle nous priverait de l'unique fondation d'école coranique relevée, à ce jour, au Maroc.

Ne faudrait-il pas lire à la fin de la sixième ligne *الإلة* au lieu de *الإنية* et traduire, avec le sens que le mot garde encore en Afrique du Nord : attirail, petit mobilier : ce sens serait beaucoup plus satisfaisant.

2. La seconde inscription, trouvée en Tunisie (mais on ne sait plus où elle est déposée) est l'épithaphe d'une princesse hafside (stèle discoïdale en marbre, écriture nashī andalou). Cette petite fille du sultan hafside Abū-l- 'Abbās-Aḥmad portait le nom de Amat al-Ḥaqq et mourut en 1417. Elle était inconnue des historiens.

3. La troisième inscription est l'épithaphe de la princesse mérinide Amīna, fille inconnue du dernier souverain mérinide. La stèle de marbre blanc est déposée à l'École des Langues Orientales de Paris (caractères nashīs, lourdement sculptés). A son sujet M^{lle} M. M. V. refait l'histoire du titre califal chez les Mérinides et arrive aux mêmes conclusions que M. V. Berchem. « Bref, à travers le voile qui masque encore la politique des derniers mérinides, on devine que les successeurs d'Abū 'Inān, s'ils n'ont pas toujours pris le titre éminent des califes, ont tenté, eux aussi, d'en faire un titre dynastique, et que ces tentatives sont toujours en fonction de leurs rapports avec les Hafsides ».

Gaston DEVERDUN.

Henri FLEISCH. — *La conception phonétique des Arabes d'après le Sīr Ṣinā'at al-I'rāb d'Ibn Ginni*. Extrait du : *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* 1958.

Notre linguistique du XX^e siècle explore avec des méthodes rationnelles la phonétique de l'arabe, cherchant à en établir les axiomes et les règles après l'examen scrupuleux et l'analyse des faits de langage. Cependant, bien avant nous, les grammairiens arabes, ont, eux aussi, essayé d'exposer la phonétique de leur idiome et d'en expliquer le mécanisme. Il est évident que leurs conceptions, si éloignées qu'elles puissent être des nôtres dans beaucoup de cas, sont d'un grand intérêt car elles proviennent de gens qui connaissaient parfaitement leur langue et qui sentaient, plus qu'ils n'ont pu l'expliquer ou le dévoiler, le génie de l'arabe.

Parmi ces grammairiens Ibn Ginni est un des plus grands. Non seulement il avait ses connaissances propres qui s'ajoutaient à celles de ces devanciers, mais encore, il fit preuve d'un souci très louable, d'organiser ces données dans un exposé synthétique. Logique également est cet exposé, car les grammairiens de tous les pays ont toujours voulu donner des raisons aux faits de langage, et même aux comportements phonétiques de l'élocution surtout, très rarement de l'audition. Ce n'est pas un reproche à leur faire quand ils veulent bien, et c'est le cas ici, ne pas sortir des limites qu'impose la simple constatation des faits. Bien au con-

traire, on trouve ainsi dans les réflexions logiques des grammairiens indigènes, des aperçus qui peuvent échapper à la critique des savants étrangers ou ne prendre à leurs yeux qu'une importance mésestimée.

Or, la phonétique en arabe joue un rôle qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres langues du fait qu'elle intervient à tout moment dans la morphologie. Supposons que l'on puisse faire abstraction de *hamza*, de *waw* et de *ya* : la grammaire arabe serait la plus simple du monde. On le voit bien dans les manuels que l'on inflige aux lycéens : pas un chapitre spécial et préalable de phonétique, mais de la phonétique à tous les pas, exprimée sous forme de règles grammaticales de morphologie.

Le R. P. Fleisch dégage pour nous la façon dont les grammairiens arabes, concevaient la phonétique de leur langue. Avec lui, on voit comment Ibn Ğinni construit un idéal cohérent, répond à l'avance à toutes les objections qui vont à l'encontre de cet édifice, et par des discriminations habiles et justifiées met d'accord la théorie du linguiste avec l'usage qui s'impose.

C'est la question importante de la quantité vocalique qui absorbe l'attention d'Ibn Ğinni, et alors les rapports de *a u i* avec *' w y* interviennent. En réalité, pour l'auteur, il n'y a pas allongement de quantité pour faire d'une voyelle brève une longue, mais un prolongement du souffle. Par ailleurs, si *waw* et *ya* peuvent recevoir des voyelles brèves, il en va tout autrement de *a*. Toutes questions qui arrêtent et intéressent le grammairien dans la tentative de composer, ou plutôt de révéler la logique interne de la langue.

Il serait trop long d'entrer dans le détail ; il serait impossible de résumer ces trente-deux pages qui ne contiennent pas un mot de trop. Il se dégage de cette étude que les Arabes n'ont en fait étudié que la syllabe sans en parler expressément et surtout sans l'analyser en consonne et voyelle. Sous le terme *ḥarf* ils ont défini une association qui va de soi, à leur avis, entre une consonne et une voyelle produisant une syllabe fermée ou ouverte, seule chose qui compte. De surcroît le même mot désigne encore le caractère graphique de la consonne qui ne se conçoit que dans la syllabe, comme une syllabe essentiellement. La voyelle brève *ḥaraka* n'est pas un *ḥarf*, mais une de ses éléments, non séparable du complexe.

Les conceptions des Arabes au sujet du phonétisme de leur langue, analysées et éclairées par la linguistique moderne sont utiles à connaître. Grâce à la critique du R. P. Fleisch, on arrive à mieux comprendre « les termes techniques qui arrivent dans des définitions concernant les *ḥurūf* nécessairement brèves et le vrai sens d'appellations encore usuelles aujourd'hui telles que *ḥarf-al-madd*, *haraka*, *iskān* ».

On ne saurait être trop reconnaissant à l'auteur de cette étude d'avoir ainsi fait faire un nouveau pas, un grand pas certainement, dans l'exploration du domaine grammatical de l'arabe. Et on devra méditer le dernier paragraphe qui, à propos de phonétique, explique une attitude intellectuelle qu'on retrouve dans presque toutes les disciplines de la culture arabe. « Pour le grammairien arabe musulman, sa langue est un absolu, elle est l'organe d'expression de l'Absolu ».

Louis BRUNOT.

كتاب الجمل « تاليف الزجاجي (٣٣٧ هـ) نشر وتحقيق « العلامة ابن ابي شنب
الطبعة الثانية. مطبعة كلينكسيك - باريس ١٩٥٧

ألف سيبويه (١٨٠ هـ) كتابه المشهور وضمنه خلاصة دراساته الشخصية ومحاوراته مع اساتذته، وجعله كالموسوعة يضم كثيرا من علوم العربية كالنحو والصرف والبلاغة وطرائق التعبير وما يتعلق بمخارج الحروف والشعر وضروقاته... الخ، ثم انتشر الكتاب بين العلماء عامة واللغويين منهم بصفة خاصة، فعكفوا عليه يدرسونه ويحللونه ويشرحون غامضه ويفصلون مختصره ويجلون شواهد... ولكنهم نظروا اليه نظرة ا كبار واجلال واعتبروه قرآن النحو... فلم يحاولوا ان يجاروه ولا ان يعارضوه ولا ان يزيدوا عليه شيئا - إلا نادرا -، لانهم رأوا انه لم يترك صغيرة ولا كبيرة إلا اوردھا. ولذلك رأينا المازني (٢٤٨ هـ) يقول (فهرست ص ٨٦ ط مصر) « من اراد ان يعمل كتابا كبيرا في النحو بعد سيبويه فليستحي ». وقد أحس النحاة بعد سيبويه ان الكتاب عسير صعب، فما بالك بطلاب العلم المبتدئين. وكان المبرد (٢٨٥ هـ) يقول لمن اراد ان يقرأ عليه كتاب سيبويه : هل ركبت البحر؟ استصعابا لما فيه (بغية ص ٣٦٦).

والزجاجي وهو من النحاة الذين عاشوا في القرنين الثالث والرابع الهجريين أحس - كما احس غيره - بأن كتاب سيبويه صعب المنال عسير الفهم على عامة الناس في عصره فأزاد ان يؤلف لهم كتابا في تلك المادة يضم معظم أبواب كتاب سيبويه ويتعرض لما تعرض له امام النحاة في اسلوب سهل وعبارة واضحة وبدون تعمق او غوص او تنقيح كما كان يفعل سيبويه فكتاب الجمل للزجاجي بلاشك تقليد لكتاب سيبويه في ابوابه وموضوعاته ومادته بصفة عامة ويكفي ان نشير الى ان الزجاجي بدأ كتابه - كما فعل سيبويه - بمعالجة مسألة الكلام وما يتألف منه، واختتمه - كما فعل سيبويه - بشواذ الإدغام بل بنفس مثال سيبويه : عكّماء بنوفلان.

ولكن الجمل كتاب مدرسي المقصود منه اعطاء الطالب عجالة في النحو والصرف... الخ، ولم يؤلف الزجاجي كتابه للعالم أوللدراس المتخصص او الباحث المدقق ويتجلى ذلك لمن يتصفح الكتاب في اي باب من الابواب... بل اننا نلاحظ ابوابا لاشك انها

وضعت من اجل الطلبة كباب المهجاء والخط مثلاً (ص ٢٦٩) كما يتميز ايضا بالبساطة في التعبير وخلو المادة من العمق والتعقيد، والميل الى الإطناب في شرح المسائل مهما كانت بسيطة. ولعل ذلك ما جعل ابا علي الفارسي (٣٧٧ هـ) - وهو من اعلام النحو البارزين - يقول : لو سمع ابو القاسم الزجاجي كلامنا في النحو لا سحى ان يتكلم فيه. فينبغي اذاً ان يفهم موضع كتاب الجمل من كتب النحو العربية فهو مختصر موجز قصد فيه التيسير والتسهيل وقصد به الطلبة المبتدئين ... ومن ناحية أخرى فان الزجاجي كان في وقت فترت فيه الدراسات النحوية بعض الشيء بعد الطفرة الاولى على يد سيبويه (١٨٠ هـ) والكسائي (١٨٩ هـ) والفراء (٢٠٧ هـ) ثم المبرد (٢٨٥ هـ) وثعلب (٢٩١ هـ) ومن في طبقتهم، وقبل الطفرة الثانية - مع اختلاف في النهج - على يد نحاة القرن الرابع المبرزين كأبي علي الفارسي (٣٧٧ هـ) وابن جنى (٣٩٢ هـ) وابن فارس (٣٩٥ هـ). وهناك مسألة اخرى ينبغي إظهارها وهي ان كتاب الجمل - كما يدل على ذلك اسمه - يهتم بصفة خاصة بالتراكيب ونظام الجمل أى ما يسمى بالفرنسية (syntaxe) والكتاب على اختصاره حافل بالشواهد من القرآن الكريم والشعر، وتربو الشواهد الشعرية فيه على مائة وخمسين شاهداً.

والطبعة التي بين ايدينا اليوم هي اعادة للطبعة السابقة التي تمت سنة ١٩٢٧ على يد المحقق نفسه بلا أدنى زيادة او تغيير. وقد تفضل المحقق باعطاء كلمة عن الزجاجي واساتذته وتلاميذه ومؤلفاته، مع ذكر المراجع التي تحدثت عنه، والاشارة الى رأي القدامى في كتاب الجمل خاصة، والدلالة على شروحه ... الخ. ونجد في ختام الكتاب الشواهد الشعرية الواردة ونحن اذ نشكر للمحقق الخدمات الجليلة التي اداها نود ان نشير الى بعض النقاط التي كان ينبغي ان يعنى بها : مثل مكانة كتاب الجمل بين كتب النحو العربية ومدى ما فيه من أصالة، ثم العناية بالاشارة الى الشواهد التي سبق ورودها في الكتب النحوية التي سبقت الجمل ولا سيما كتاب سيبويه كذلك ينبغي ان ترتب الشواهد حسب القافية مع الاشارة في الوقت نفسه الى البحور - لا بحسب البحور فقط. وهناك بعض الاخطاء المطبعية والتي لا يعسر على القارئ ان ينتبه اليها ... ومهما يكن من امر فهذا كله لا ينقص من قيمة الكتاب ولا من مجهود محققه شيئاً.

Lionel BALOUT. — *Algérie préhistorique*. Paris, 1958, Arts et Métiers graphiques. Ministère de l'Algérie, Sous-Direction des Beaux-Arts, 184 p., 1 carte h. t. en dépliant, 4 pl. h. t. en couleurs. Photographies de Marcel Bovis.

La direction des Beaux-Arts de l'Algérie a eu l'heureuse initiative de publier un remarquable triptyque consacré à l'histoire algérienne. Cette administration, dirigée par M. Denys Rols a déjà édité de précieuses études scientifiques ; elle s'est proposé ici de mettre à la disposition du public cultivé mais non spécialisé les principales données du passé de l'Algérie, en lui présentant une série de photographies, d'un égal intérêt artistique et archéologique, accompagnées d'un commentaire dû à des historiens compétents.

Le premier paru de ces volumes intéressait l'Antiquité classique et avait pour auteur, le regretté Louis Leschi ⁽¹⁾ ; puis ont été publiés le Moyen Age, œuvre de l'éminent archéologue de l'Islam, Georges Marçais ⁽²⁾, enfin la Préhistoire. C'est d'ailleurs le souci de laisser au plus ancien passé de l'Algérie, la place qu'il lui revient dans cette trilogie, qui a conduit M. Lionel Balout, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, à réaliser cet ouvrage. Cet auteur vient lui-même de publier une synthèse de la préhistoire nord-africaine ⁽³⁾ ; il n'était pas question d'apporter du nouveau, sur le plan strictement scientifique, après cette étude et après les ouvrages de M^{lle} H. Alimen ⁽⁴⁾ et du Professeur R. Vaufrey ⁽⁵⁾. Mais il s'agissait ici, non « de faire double emploi avec des ouvrages scientifiques d'une technicité forcément austère » mais « de leur apporter un complément d'illustration utile au spécialiste, tout en restant abordable à un lecteur moins averti ».

Il s'agit en somme, d'une succession d'images ⁽⁶⁾ de sites préhistoriques, de fouilles, d'outillage, voire d'œuvres d'art ; ces vues heureusement choisies, montrent selon l'ordre chronologique, les principales étapes des origines les plus reculées de l'Algérie.

Les premières photographies intéressent les fouilles du Professeur C. Arambourg à l'Aïn Hanech et à Ternifine-Palikao. Dans ce dernier centre d'Oranie, des recherches très spectaculaires ont livré les plus anciens fossiles humains d'Afrique du Nord, accompagnés d'une faune de mammifères bien datée et d'un outillage préhistorique. Ce ne sont pas les seuls documents du Paléolithique inférieur que présente cet ouvrage ; Champlain, le lac Karâr, Ouzidane, El-ma el-Abiod n'ont pas été oubliés.

(1) LESCHI (Louis), *Algérie antique*. Paris, 1952, 200 p.

(2) MARÇAIS (Georges), *Algérie médiévale*. Paris, 1957, 148 p.

(3) BALOUT (Lionel), *Préhistoire de l'Afrique du Nord, Essai de chronologie*. Paris, 1955, VIII-546 p., 29 fig., LXXII pl. h. t. C. r. in « Hespéris », t. XLIV, 1957, pp. 161-164.

(4) ALIMEN (H.), *Préhistoire de l'Afrique*. Paris, 1955, 500 p., 155 fig., 5 tableaux h. t., XXVIII pl. h. t.

(5) VAUFREY (Raymond), *Préhistoire de l'Afrique, t. I, Le Maghreb*. Paris, 1955, 460 p., 223 fig., LX pl. h. t. C. r. in « Hespéris », t. XLV, 1958, pp. 178-181.

(6) Dans un esprit tout différent, la direction des Beaux-Arts algériens a publié récemment un recueil de dessins et de planches photographiques : *Collections préhistoriques. Planches*, album n° 1. Dessins du Chanoine J. BOUYSSONIE. Paris, 1956, A.M.G., xiv p., CXII pl. C. r. in « Hespéris », t. XLIV, 1957, pp. 164-165.

L'Atérien, industrie typiquement africaine est largement figuré, ainsi que les civilisations qui lui ont succédé : le Capsien et l'Ibéromaurusien. Les Capsiens de type méditerranéen se sont développés dans le Constantinois et le centre de la Tunisie ; leur outillage est caractérisé par des microlithes, notamment géométriques. L'Ibéromaurusien est essentiellement littoral, mais a débordé en Tunisie et surtout au Maroc ; il est dû à une véritable race humaine, dite de Mechta el Arbi (1).

Enfin, le néolithique pauvre du littoral, réfugié surtout dans les grottes du Tell a connu son apogée au Sahara avec de magnifiques pointes de flèche, des haches ou hachettes soigneusement polies, des sculptures (dont les idoles de Tabelbalet et les béliers de Tamentit), des gravures et peintures rupestres.

Le texte se réduit à une introduction et aux légendes, mais il suffit à la compréhension de l'ouvrage, par sa clarté et sa précision. Les illustrations sont principalement l'œuvre de Marcel Bovis mais d'autres photographes y ont collaboré, notamment M. L. Balout. De nombreux clichés sont inédits, spécialement ceux de la collection saharienne du Colonel Thiriet, récemment léguée au Musée du Bardo. Quatre très belles planches en couleurs et une carte des gisements cités complètent ce volume.

L'auteur se proposait de faire une « vulgarisation par l'image commentée » ; il y a parfaitement réussi, mais a fourni aussi un utile instrument de travail pour les spécialistes et a présenté ici pour la première fois des documents importants.

Georges SOUVILLE.

HUICI MIRANDA (A.). — *Colección de crónicas árabes de la Reconquista. Tomo I, Al-Ḥulal al-Mawšiyya, Crónica árabe de la dinastías almorávide, almohade y benimerín.* (Traducción española) Tetuan, Editora Marroquí, 1952, in-8° carré, 241 p. Instituto General Franco de estudios e investigación hispano-árabe (2).

Volumen II, Al-Bayān al-muğrib fī ijliṣār ajbār mulūk al-Andalus wa al-Mağrib par Ibn 'Idāri al-Marrāku'i — *Los Almohades*, Tomo I, (trad. esp.) Tetuan, Edit. Marroquí, 1953, petit in-8° carré, XII+341 p., Inst. Gen. Franco... (3).

Vol. III, idem, Tomo II (trad. esp.), Tetuan, Edit. Marroquí, 1954, petit in-8° carré, 383 p., Inst. Gen. Franco (3).

Vol. IV, Kitāb al-Mu'ǧib fī taljīs ajbār al-Mağrib par Abū Muḥammad 'Abd al-Wāḥid al-Marrākušī. *Lo admirable en el resumen de las noticias del Mağrib*

(1) L'auteur de l'*Algérie préhistorique* a publié une mise au point sur la Paléontologie humaine de l'Afrique du Nord : BALOUT (Lionel), *Les hommes fossiles du Maghreb et du Sahara*. Alger, 1954, 214 p., XIX pl., I carte h. t. C. r. in « Hespéris », t. XLIII, 1956, pp. 478-480.

(2) C. F. E. LÉVI-PROVENÇAL, « Arabica », t. I, janvier 1954, p. 118.

(3) C. F. E. LÉVI-PROVENÇAL, « Arabica », t. I, mai 1954, p. 245.

(trad. esp.) Tetuan, Edit. Marroqui, 1955, petit in-8° carré, xxiv+343 p.; Inst. Gen. Franco.

Il n'est pas trop tard pour signaler l'immense travail réalisé par M. A. H. et qui fait de lui un des meilleurs serviteurs de l'histoire de l'Occident musulman.

Après avoir publié, il y a plus de quarante-cinq ans, ses *Cronicas latinas de la Reconquista* (2 vol. Valence, 1913) qui, d'après le regretté Lévi-Provençal, demeurent la collection la plus maniable de ces anciens textes, il s'est attaché à traduire les chroniques arabes avec une rare ténacité. On souhaiterait volontiers que la verte vieillesse de M. A. H. nous donnât encore dans cette collection une nouvelle édition de sa traduction du *Rawḍ al-Qirḥās*.

Par son long contact avec les textes et les lieux célèbres où sont inscrits les fastes de l'histoire de l'Espagne musulmane, M. A. H. est devenu un de nos meilleurs connaisseurs de la langue des chroniqueurs arabes de l'Occident, et, comme toutes ses traductions sont accompagnées d'annotations pertinentes et surtout d'indices bien fournis, leur consultation est devenue indispensable à quiconque s'intéresse à l'histoire médiévale d'al-Andalus et du Maghreb.

Ajoutons que chaque ouvrage s'ouvre par une introduction substantielle sur l'auteur, quand il est connu, et naturellement sur les manuscrits et les textes utilisés.

M. A. H. a mérité la gratitude de tous les historiens et ses travaux sont assurés d'être très longtemps utiles à tous les chercheurs.

Gaston DEVERDUN.

LE TOURNEAU (Roger). — *Abū Maḥallī, rebelle à la dynastie sa'dienne, 1611-1613*, Estratto da Studi Orientalistici in onore di Giorgio Levi Della Vida, Volume II, Roma 1956, Istituto per l'Oriente, 13 pages.

A l'aide des sources arabes et européennes connues M. R. L. T. retrace, avec sa clarté habituelle, la brève fortune de ce rebelle, issu de l'anarchie dans laquelle vécut le Maroc après la mort, en 1603, du célèbre sultan Aḥmad al-Manṣūr. Ce qu'on sait de cet aventurier ne le distingue guère de beaucoup d'autres, mais M. L. T. a parfaitement raison d'insister sur son rôle dans le développement de l'anarchie sa'dienne. Avec lui, non seulement les Sahariens vont intervenir dans la bataille, mais aussi le fanatisme et la xénophobie qui animeront jusqu'à la fondation de la dynastie alaouite, cinquante ans plus tard, une des plus affreuses périodes de l'histoire marocaine.

A signaler encore que notre Abū Maḥallī fit battre monnaie à son nom, après la prise de Marrakech, en 1612. ⁽¹⁾

Gaston DEVERDUN.

(1) J. D. BRÈTHES, *Contribution à l'Histoire du Maroc par les Recherches numismatiques*, Casablanca [1939]; G. DEVERDUN, *Découverte d'un nouveau trésor monétaire*, « Hespéris », 1958.

LE TOURNEAU (Roger). — *La naissance du pouvoir sa'dien vue par l'historien al-Zayyānī*, Extrait des *Mélanges Louis Massignon*, t. III, 1957, Damas, 16 p. Publiés sous le Patronage de l'Institut d'Études Islamiques de l'Université de Paris et de l'Institut Français de Damas.

M. Le T. publie et traduit le chapitre XXIII du *Turjumān al-Mu'rib 'an duwal al-Mašriq wa-l-Mağrib*, ouvrage encore partiellement inédit d'un fonctionnaire marocain du XVIII^e siècle, originaire d'une tribu berbère.

Ce chapitre sur *La Dynastie des chérifs appelés communément sa'diens, rois du Maghreb avant les Alaouites*, contient quelques erreurs que relève pertinemment M. L. T. qui signale que, si l'auteur ne cite pas ses sources, il n'en apporte pas moins des précisions intéressantes sur le rôle des premiers personnages de la dynastie naissante. Al-Zayyānī connaît trop bien la vie politique des Berbères pour qu'on n'accorde pas à son livre une valeur historique incontestable.

Gaston DEVERDUN.

SOUVILLE (G.), *Jalons pour l'étude de l'héraldique. L'héraldique musulmane.* — « *Archivum Heraldicum* », n^o 1, 1958 (3 p.).

Mr. G. S. constate que l'héraldique musulmane est mal connue et que sa place dans les traités généraux est très réduite mais que la bibliographie est suffisamment abondante pour justifier cet essai. Dix rubriques sont signalées, en particulier :

- Ouvrages généraux sur le blason musulman ;
- Place de l'héraldique musulmane dans les traités généraux ;
- Éléments et figures du blason ;
- Recueils ou études d'objets armoriés ;
- Drapeaux ; Sceaux ; Numismatique.

Que M. G. Souville poursuive sa quête.

Gaston DEVERDUN.

SOUVILLE (Georges), *Initiation à l'Héraldique Musulmane*, Recueil du IV^e Congrès International des Sciences Généalogique et Héraldique, Office Généalogique et Héraldique de Belgique (pp. 197-203, 2 figures), Bruxelles, 1958.

L'héraldique musulmane est très mal connue, nous dit M. G. S., elle a peu intéressé les orientalistes et aucune notice ne figure sur elle dans la première édition de l'Encyclopédie de l'Islam, mais en revanche les recherches de détail sont très nombreuses.

L'héraldique s'est développée chez les musulmans du Proche Orient dès le début du XI^e siècle, et a été déterminée comme en Occident, par un besoin de reconnaissance. Elle n'aurait jamais été régie par un droit coutumier constant ou des textes législatifs. M. G. S. dégage néanmoins quelques principes et annonce des études sur les « Armes de la Tunisie » et les « Nouvelles Armes du Maroc ». Nous souhaitons à ces recherches tout le succès qu'elles méritent.

Gaston DEVERDUN.

Erwan MAREC. — *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*. Ministère de l'Algérie, sous-direction des Beaux-Arts, Arts et Métiers graphiques, 18, rue Séguier, Paris, in-4°, 260 p., Pl.

La fin de l'Empire romain en Afrique reste pour nous indissolublement liée au nom de saint Augustin, l'évêque d'Hippone la Royale, l'actuelle Bône. Mais si jusqu'à présent les fouilles avaient dégagé les vestiges de la ville romaine avec son forum et ses principaux édifices publics, nous ne connaissions pas encore le quartier chrétien. C'est celui-ci que M. M. a ramené en partie au jour et il n'a pas voulu tarder à publier le résultat de ses découvertes. Il faut l'en féliciter et remercier aussi le Service des Antiquités et toutes les autorités algériennes qui ont tenu à honneur de l'aider dans cette tâche de résurrection du passé et ont permis ainsi d'étudier l'ensemble chrétien d'Afrique du Nord le plus important avec ceux de Timgad et de *Cuicul* (Djemila).

C'est en premier lieu une basilique, vaste rectangle terminé par une abside et probablement sur sa façade par un portique étroit. Elle était divisée en trois nefs par deux rangées de piliers et couverte par de grandes tuiles rectangulaires faiblement incurvées. Elle recouvre un édifice plus ancien qui fut peut-être le premier lieu de réunion des chrétiens. Elle était pavée de mosaïques dont les dessins extrêmement variés, mais disposés parfois obliquement à l'axe de la basilique, prouvent que celle-ci fut remaniée par la suite. M. M. a fait une étude très minutieuse de tous les thèmes reproduits par les mosaïstes, et a fait ressortir l'habileté ingénieuse de leurs combinaisons et aussi la persistance de tous ces motifs dans les « cartons » des ateliers. Il remarque que la « pelte », le bouclier d'amazone, symbole païen, qui doit protéger du « mauvais œil », persiste à Hippone, même dans les bâtiments chrétiens, à l'inverse du reste de l'Afrique. Mais je doute qu'il ait bien gardé sa signification prophylactique, de même que le *swastika* ; n'est-il pas devenu simplement un agréable dessin géométrique, toujours en faveur parce qu'il n'était pas difficile à tracer ? Autour de cette basilique M. M. a reconnu un ensemble de bâtiments annexes très divers : thermes, baptistère, grande salle où il voit le lieu d'instruction des catéchumènes, une vaste habitation privée avec cour, portique et chambres pavées de mosaïques. Celles-ci représentaient les Muses (il n'en reste que Clio et Melpomène, muses de l'histoire et de la tragédie — hasard mélancolique—), des Amours vengeurs, thème bachique devenu chrétien. L'étude des mosaïques, des inscriptions, des sépultures permet de suivre l'histoire de la communauté chrétienne jusqu'à son extinction au XI^e siècle ap. J.-C. La tentation est grande de reconnaître là la grande basilique de saint Augustin et sa résidence épiscopale — pourquoi pas après tout ?

D'autres annexes dans la partie Ouest, sont très étendues mais de plan plus confus, car elles proviennent certainement de la réunion de plusieurs demeures. Elles ont beaucoup souffert mais il subsiste encore des mosaïques intactes, aux motifs ornementaux très variés : figures rectilignes, cercles, peltes, bobines, étoiles ; — têtes d'animaux : canard, chèvre, cheval, taureau, ours. Dans une grande salle, M. M. voit le lieu de réunion des conciles ou le tribunal épiscopal. Dans le second groupe de bâtiments on remarque un petit monument qui a pu être une fontaine et une grande salle à plan tréflé, avec pavement en mosaïque polychrome,

qui pourrait selon M. M. représenter la chapelle construite par saint Augustin en l'honneur de saint Étienne. Un troisième groupe formait une demeure indépendante, vaste — au moins 12 pièces — avec des restes de moulins. Enfin, un quatrième groupe comportait des locaux industriels, des canalisations des salles à hypocaustes, des cuves rectangulaires et hémisphériques creusées dans le sol, un four ; comme on y a retrouvé des coquillages à pourpre, serait-ce les restes d'une teinturerie ? — elle serait en tout cas très ancienne puisqu'on y a trouvé aussi des monnaies de Masinissa et de Micipsa, donc du II^e siècle av. J.-C.

Enfin un peu en dehors de ce quartier, M. E. M. a dégagé une église à cinq nefs, rectangle de 43 mètres sur 16, avec une abside carrée et un atrium encadré de portiques et pavé de mosaïques. La salle réservée aux fidèles était divisée par une quadruple colonnade, disposition très rare en Afrique ; l'emplacement du clergé était presque aussi vaste et renfermait peut-être un autel à baldaquin. Le pavage était en marqueterie de marbre — usage qui à Volubilis et à Banasa n'apparaît pas avant le III^e siècle. Les reconstitutions en perspective et en élévation proposées par l'auteur sont peut-être audacieuses, mais s'appuient tout de même sur les vestiges dégagés et « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ».

Tel est cet ensemble, résultat d'un labeur de fouilleur long et consciencieux. Le texte est illustré par des photographies de premier ordre ; les dessins et plans permettent de suivre facilement les descriptions. Le schéma des mosaïques est très instructif.

Un appendice signale et décrit sommairement les principaux objets trouvés au cours des fouilles, les lampes notamment et rappelle les principales inscriptions. Je regrette qu'il n'y ait pas quelques croquis cotés et détaillés des chapiteaux, qui m'ont paru intéressants (1).

Tel quel, ce livre est une réussite dont il est agréable de féliciter l'auteur et restera indispensable pour l'étude des monuments romains chrétiens d'Afrique en même temps qu'un bel hommage à saint Augustin, grand évêque qui fut aussi un grand Romain d'Afrique.

R. THOUVENOT.

Gilbert et Colette CHARLES-PICARD. — *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal* (III^e s. av. J.-C.). Hachette, Paris, 1958 ; 13 × 20, 271 p.

M. et M^{me} Picard n'avaient pas la prétention de refaire le monumental ouvrage de St. Gsell sur la Civilisation carthaginoise, qui après un demi-siècle garde encore presque toute sa valeur, mais il fallait tout de même tenir le public instruit au courant des découvertes nouvelles de l'archéologie punique. Ce petit livre donne beaucoup plus que ne promet son modeste titre et s'il arrive souvent que l'on franchisse les limites chronologiques annoncées, et que l'on s'occupe d'autre chose

(1) Je regrette aussi que M. Erwan Marec ne connaisse ni *Hespéris* ni la *P.S.A.M.* Il y aurait trouvé matière à des comparaisons intéressantes avec les mosaïques de Volubilis et de Banasa : procédés de construction, dessins géométriques, bustes de personnages, animaux.

que de la vie quotidienne, on n'en tient pas rigueur aux auteurs, bien au contraire. Nul n'était mieux désigné que M. G. P. pour l'écrire, lui qui fut durant douze ans directeur des Antiquités en Tunisie et qui y fit tant de belles découvertes.

Il ne faut pas se dissimuler les difficultés de la tâche. Les Carthaginois ont eu ce privilège curieux d'être peu aimés de leurs contemporains, sauf de quelques écrivains grecs, moins par impartialité que pour faire pièce à Rome victorieuse. Ensuite leur ville a été détruite par Rome, destruction opérée fort consciencieusement comme tout ce que faisaient les Romains. Enfin, les Carthaginois eux-mêmes se sont préoccupés surtout de gagner de l'argent ; ils n'ont laissé derrière eux ni écrivains ni artistes ni à Carthage ni dans les autres villes voisines, si bien que ce sont leurs tombeaux qui nous renseignent le mieux sur leur vie !

Les auteurs conservent la date traditionnelle de la fondation de Carthage à la fin du IX^e s. av. J.-C. Certains voudraient la rajeunir mais l'absence de vestiges archéologiques au VIII^e s. prouve seulement que la ville resta longtemps un modeste comptoir. On prouverait ainsi que les Portugais n'ont pas fréquenté la côte d'Afrique et l'Océan Indien avant le début du XVII^e s. En tout cas, elle est moins ancienne que Gadès et Utique qui ont toujours affecté de garder vis-à-vis d'elle une certaine indépendance. Ses débuts ont été pénibles : elle a dû longtemps payer tribut aux Libyens. Elle a grandi quand Tyr s'est affaiblie sous les coups des Assyriens, des Chaldéens, des Macédoniens ; c'est elle qui l'a remplacée dans le patronage des colonies phéniciennes de la Méditerranée occidentale, Sicile et Espagne, contre les Grecs d'Occident, surtout les Syracusains et les Massaliètes ; elle a détruit le royaume de Tartessos trop ami des Grecs à son gré, mais a succombé dans son conflit avec Rome, héritière de l'hellénisme, en 146.

Nous connaissons à peu près sa superficie au II^e s. av. J.-C. grâce à la photographie aérienne qui a permis de délimiter son rempart et l'emplacement des ports. Elle n'était pas très étendue ; sa population très nombreuses pour l'époque, de 200 à 300.000 âmes, s'entassait comme à Tyr dans de hautes maisons bordant des ruelles étroites, empestées et bruyantes, mais les riches marchands avaient de luxueuses villas dans les faubourgs. Phéniciens et Libyens s'étaient mêlés, si on en croit l'examen des crânes des nécropoles, mais l'unité de l'état carthaginois était maintenue par l'usage de la langue et de l'alphabet phéniciens qui survécurent dans les autres colonies phéniciennes et même chez les rois indigènes après la destruction de la ville — il y eut, au moins dans la ville elle-même un certain patriotisme carthaginois visible en 146 — et surtout par la religion.

Au physique les Carthaginois frappaient les étrangers par leurs cheveux et leur barbe noirs et crépus — et aussi par leurs vêtements : longue robe sans ceinture, haut bonnet pointu, leurs nombreux bijoux, leur usage de parfums souvent violents.

Les maisons qu'on a pu fouiller étaient simples, en maçonnerie grossière, parfois revêtue de stuc, parfois ornées de fresques enfantines, couvertes en terrasse, parfois par une petite coupole. Le mobilier retrouvé est rudimentaire : lampes en terre sans ornements sauf quand elles servaient au culte et venaient de l'étranger, vaisselle peinte, objets en vannerie, tapis sans doute. Certaines villas auraient eu des bains peut-être dès cette époque.

La vie politique aurait d'abord été très agitée, troublée par des révolutions nombreuses, avant d'aboutir à cette aristocratie d'argent, dont la stabilité était admirée par Aristote et par Ératosthènes, et que les familles des Magons et des Barcas ne réussirent pas à renverser malgré l'appui de la plèbe. Les auteurs ont raison de la comparer à celle de Venise, fermée et soupçonneuse.

La vie religieuse nous est mieux connue. M. G. P. suppose l'existence d'une littérature religieuse semblable à celle de Ras Shamra en Phénicie, contenue dans « les bibliothèques puniques » données par Scipion Émilien au roi Hiempsal. Mais qu'étaient-ce que ces bibliothèques épargnées par l'incendie ? Rien en tout cas n'a subsisté de ces poèmes — à moins que n'en vienne l'épisode de Didon et d'Iarbas dans l'Énéide ? Leurs croyances s'expriment surtout sur les épitaphes et les gravures des stèles funéraires. Le décor de l'une d'elles, trouvée à Ghorfa, près de Constantine, présente un curieux parallélisme avec le psaume CXLVIII. Mais les formules sont presque toujours les mêmes, manifestent surtout de l'intérêt pour un rituel très strict, au contenu dogmatique très pauvre, ce que confirme la fameuse inscription de Marseille, dite « Tarif des Sacrifices ». M. G. P. croit à une évolution de cette religion : le culte de Tanit ayant supplanté celui de Baal et d'Astarté par une action semblable à celle des Prophètes en Israël, et la philosophie néo-pythagouciennne ayant eu paraît-il des adeptes dans la Carthage phénicienne ; le culte des *Cereres* a-t-il aussi développé un courant mystique ? C'est faire beaucoup d'honneur à ces marchands âpres au gain qui ont par ailleurs été incapables de s'élever à une morale, une métaphysique et un art religieux dignes de ce nom. Les sarcophages de Sainte-Monique qui représentent des divinités, non des individus, restent une exception et alors se pose la question de leur origine. Les Carthaginois ont emprunté le culte des *Cereres* puniques aux Grecs de Sicile. Surtout ils ont gardé cette effroyable coutume de « faire passer par le feu » leurs enfants premiers nés ou mal conformés : les inscriptions, la découverte du cimetière de ces infortunées victimes confirment les témoignages des auteurs anciens. — Pourtant il n'y avait pas de prostitution sacrée, sauf à Sicca qui semble avoir été un sanctuaire plus libyque que punique. Le culte devait ressembler à ceux de Phénicie et d'Israël au moins en ce qui concerne les sacrifices, d'après les stèles dédiées à Baal et à Tanit. Les prêtres portaient la longue robe de lin, se rasaient le visage et le crâne comme en Égypte, portaient un frontal comme les Hébreux. Certains sacerdoces étaient aux mains des grandes familles et devaient avoir une importance politique. La religion a certainement contribué à maintenir la cohésion et l'individualité de la nation phénicienne en face des Libyens, des Hellènes et même des Romains. Mais rien ne nous laisse croire que les prêtres aient donné un enseignement ésotérique comme le clergé Tartessien ou les Druides. J'hésite à suivre M. P. dans son ingénieux commentaire d'une inscription funéraire datant de l'empereur Dioclétien : y voir le témoignage du « retour à la terre » de l'aristocratie sous l'influence du culte de Saturne et des vieilles divinités agraires célébrées par les poèmes de Ras Shamra — il y a tout de même dix-sept siècles d'intervalle — me semble une gageure — très spirituellement tenue d'ailleurs.

Les tombeaux différaient naturellement suivant la richesse du défunt. Dans toutes les classes on pratiquait l'inhumation. C'est le mobilier funéraire qui nous renseigne le mieux sur celui de la vie courante. On y reconnaît les mêmes amulettes

et les mêmes superstitions que dans tout l'Orient : Égypte, Syrie et même Babylonie.

La classe dirigeante comprenait les armateurs et les grands commerçants. Ces hommes d'affaires comme ceux de Tyr surent organiser un réseau serré de comptoirs en Afrique et en Espagne ; mais seuls les Barcides entreprirent de fonder un empire colonial en Espagne, dont ils furent d'abord les maîtres incontestés. Leur vie quotidienne devait ressembler à celle des Orientaux. Mais il existait aussi une plèbe nombreuse : marins, métallurgistes, ouvriers du bois, calfats, tisserands, teinturiers en pourpre, céramistes, verriers. L'industrie est sans originalité, même l'imagerie religieuse : statuettes, brûle-parfums, ivoires et œufs d'autruche gravés, copient gauchement les thèmes orientaux ou helléniques. Pas de découverte, même dans la construction des navires ; mais de l'habileté dans l'usage des techniques étrangères. Nous ne connaissons rien de la vie quotidienne de ces boutiquiers, de ces artisans, de ces matelots qui firent la fortune de Carthage : le « Pœnulus » de Plaute est une caricature.

Il y avait aussi à Carthage et dans la partie de la Berbérie qu'elle avait saisie une population agricole importante, libre et servile, durement exploitée semble-t-il. M. G. P. fait remonter cette colonisation agricole au ^{ve} s. av. J.-C. ; je la ferais descendre plus bas, quand Carthage a définitivement soumis les Libyens voisins et a dû renoncer à la Sicile, surtout dans le dernier siècle de son histoire. On faisait grand cas de son agronome Magon, mais il devait beaucoup aux Grecs et sans doute aux Syriens, ces maîtres jardiniers de l'Antiquité. Les Carthaginois ont probablement introduit en Afrique la vigne mais leur vin était peu estimé. Si le palmier et le cheval figurent sur leurs monnaies, cela ne veut pas dire qu'ils aient développé palmeraies et élevage du cheval — bien connus déjà des indigènes. C'est en Sicile qu'ils ont appris la culture en grand de l'olivier.

La vie intellectuelle et artistique nous apparaît d'une nullité désolante : ni théâtre, ni poésie, ni beaux-arts. Le nom du sculpteur Bœthos — homonyme de celui de Chalcédoine — n'est connu que par une inscription d'Asie. A quoi cette population employait-elle ses loisirs ? Aux fêtes religieuses peut-être — sacrifices, processions, avec musique et danses rituelles : les effigies des dieux portent parfois un instrument de musique : tympanon, cithare. Aussi les Puniques passaient pour avoir l'humeur triste.

Pourtant ils n'ont pu vivre repliés sur eux-mêmes. Les nécessités du trafic international les ont forcés à admettre chez eux des colonies étrangères, même des Grecs détestés : mercenaires, esclaves, marchands tolérés. Aussi Carthage dans le dernier siècle de son histoire avait-elle dû s'helléniser quoi qu'elle en eût ; le trafic avec le monde hellénique y a contribué ; son port devait présenter le même aspect cosmopolite qu'Alexandrie ou Seleucie ou Byzance. Même Hannibal avait un secrétaire grec. Ce sont sans doute les nécessités du commerce international qui lui ont fait adopter la monnaie ; car chose qui nous stupéfie et sur laquelle M. G. P. a raison d'insister, ce n'est qu'au ^{III^e} s. av. J.-C. qu'elle a frappé ses propres

(1) Les périple de Hannon et d'Himilcon sont-ils le témoignage d'une vaste littérature géographique ? Les Carthaginois ne tenaient pas à faire connaître leurs « échelles ».

espèces, inspirées d'ailleurs de modèles grecs. Qu'elle ait mis si longtemps à user de cet incomparable instrument d'échanges dont les Hellènes avaient tout de suite saisi l'importance, voilà qui en dit long sur son manque d'imagination et les bornes de son intelligence — et qui explique l'effondrement de son crédit à la fin de la première guerre punique.

Je me borne à signaler les pages excellentes sur la diplomatie, sur l'armée, triomphe des « techniciens », formée de spécialistes mais fortement encadrés d'officiers carthaginois ; là encore il y eut influence grecque : qui nous dira le rôle que joua Xanthippe, le vainqueur de Régulus, l'influence qu'il put avoir sur la formation d'Hannibal — sans oublier l'ingratitude des Carthaginois à son égard. — Que n'avons-nous pour Carthage des devis comme ceux du Pirée — ou des squelettes de navires comme celui de Mahdia ! Mais dans la marine même on remarquera que si les Carthaginois furent d'habiles manœuvriers, ils ne surent prévoir ni la manœuvre grecque à Hemeroscopion d'Espagne, ni les « corbeaux » de Duilius, se firent écraser aux îles Aegates et aux bouches de l'Èbre et perdirent dès 218 la maîtrise de la mer.

Je ne partage pas l'admiration de l'auteur pour Hannibal, sauf au point de vue militaire (1). Ce fut un admirable stratège et tacticien, mais je ne crois pas que les amphores puniques découvertes à Enserune ni le nom de *Ruscino* suffisent à croire qu'il rêvait d'ouvrir une grande route commerciale Garonne-Méditerranée ! C'est lui faire trop d'honneur que de le comparer à Alexandre ; il voulait d'abord et surtout une guerre de revanche contre Rome, et, dans une Carthage maîtresse de la Méditerranée occidentale, prendre le pouvoir avec l'aide de son armée, et se faire ainsi l'égal de Philippe, d'Antiochus, et du Ptolémée. Tout compte fait, il a causé la ruine de sa patrie et de tous ceux qu'il a entraînés dans son aventure.

Excellentes pages encore sur les grands voyages — bien que ces randonnées n'aient certainement pas été « quotidiennes » ni même habituelles ! Je crois comme M. Picard que les Carthaginois ont connu Madère et les Canaries. Le Périple d'Hannon que nous ne connaissons que par une traduction grecque et certainement mutilée, est bien authentique dans son fond. Pour ma part, je serais assez disposé à mettre le Chrétès au Sénégal et l'ilôt de Cerné à Gorée, ce qui simplifierait bien des choses. Les orientations sont erronées, comme chez tous les Anciens pour la côte occidentale d'Afrique. Quant aux distances, elles étaient faussées par les conditions de vent et de courant très variables. L'île aux oiseaux — hérons ou autres — ne peut se situer ici plutôt que là : les navigateurs ibériques en signalent un grand nombre sur toute cette côte au xvi^e s. Quant au Rio de Oro, il ne doit son nom qu'à la capture fortuite d'une riche caravane par les Portugais et non à un commerce régulier de l'or.

Peût-être est-ce par une tendresse partielle pour les Carthaginois que M. G. P., qui admet le voyage de Hannon, ne croit pas à ceux d'Euthyménès et de Polybe ? Le premier est certainement allé jusqu'au Sénégal. La description de la crue du

(1) M. G. P. a eu raison de rappeler plusieurs fois le « Salammbô » de G. Flaubert, qui avait bien étudié Polybe et Dureau de la Malle. Le livre qui évoque peut-être le mieux l'état d'esprit de ces armées est aussi un roman historique qui enchantait ma jeunesse et qui s'intitulait « *Les Mercenaires* » !

fleuvé qu'il a laissée — ce sont les seules phrases qui ont survécu — est encore strictement vraie aujourd'hui. Il croyait que c'était un bras du Nil, croyance renforcée par les analogies dans la faune — mais cette interprétation erronée n'enlève rien à la valeur de son témoignage. Ce sont les Carthaginois qui ont étouffé son récit en jetant le discrédit sur sa véracité, comme ils l'ont fait pour Pythéas. — Ce sont eux qui sont à l'origine de la réputation de hâbleurs faite aux Marseillais. Et cette campagne hypocrite a réussi — surtout qu'ils avaient bien soin de couler impitoyablement les malheureux navigateurs qui se risquaient dans le détroit de Gibraltar ! Quant à Polybe je maintiens la réalité de son voyage jusqu'au Sénégal pendant le siège de Carthage par son « patron » et ami Scipion Émilien. Il a eu largement le temps de visiter l'Espagne et la Gaule à d'autres moments, ne serait-ce que pendant la campagne de Numance.

Il y aurait eu aussi une bien jolie page à écrire sur la « Fides Punica » et M. G. P. à qui l'esprit ne manque pas l'aurait certainement réussie pour notre plus grand plaisir. C'était au fond la mentalité du trafiquant oriental, du « marchand de tapis » mais à l'échelle des vastes affaires, qui déroutait tant les Hellènes, à l'esprit clair et logique et les Romains à la mentalité juridique — et qui nous dérouta aussi nous Cartésiens, et habitués au « prix fixe ».

Comme M. et M^{me} P. à la fin de leur si excellente étude nous concluons en admirant l'étonnante vitalité de ce peuple ⁽¹⁾ que je persiste à croire fermée à la littérature et à l'art, et dont l'égoïsme contraste tant avec cette culture grecque qui nous a transmis l'art et la science. Je ne crois guère que si, par un grand hasard, nous retrouvions sa littérature sacrée, elle nous offre « la noblesse et l'imagination créatrice des épopées d'Ougarit ». Il n'en reste pas moins que Carthage a marqué profondément l'Afrique du Nord de l'empreinte orientale — fût-ce un bien ou un mal ? Sa part dans le développement de l'humanité reste faible — à la différence de l'Égypte, de Babylone, des Hébreux, des Grecs et des Romains. Elle offre tout de même à l'historien une page pittoresque ; G. Flaubert l'avait déjà entrevue. Il faut être reconnaissant à M. et à M^{me} P. de nous l'avoir écrite en historiens.

R. THOUVENOT.

Claude POINSSOT. — *Les ruines de Dougga*. Préface de Hassem Hosni Abdul-Wahab, Président de l'Institut National d'Archéologie et Arts. Tunis, 1958, in-4°, 82 p., xv pl. ill.

M. C. Poinssot nous donne le livre que nous attendions depuis longtemps et qui met à la disposition du grand public les découvertes faites par les archéologues de Tunisie, parmi lesquels M. Louis Poinssot son père a occupé le premier rang pendant de nombreuses années. Dougga, le *Thugga* des Romains, par l'importance

(1) Il ne faut pas oublier que Carthage a été détestée des Libyens autochtones qu'elle a épuisés de levées d'hommes et d'argent. La preuve en est l'explosion de leur haine contre elle lors de la Guerre des Mercenaires et l'abandon où ils l'ont laissée quand Rome l'a attaquée en Afrique.

des vestiges antiques qui y ont été dégagés, mérite bien et la visite des touristes et l'étude des historiens. Située à 100 kilomètres à l'Ouest de Tunis, elle fut d'abord sujette de Carthage, devint peut-être une résidence des rois numides, avant d'être un municipe romain et de se hausser finalement à la dignité enviée de colonie romaine. Elle resta prospère jusqu'au milieu du III^e s. ap. J.-C. puis tomba en décadence, avec pourtant une renaissance sous Valentinien 1^{er} (364-375). L'invasion vandale devait causer sa ruine définitive, comme de bien d'autres cités africaines.

D'après l'étendue de ses ruines elle dut être très peuplée. Ses maisons reproduisent le type de la maison romaine : vestibule, péristyle, chambres d'habitation, salles à manger... Beaucoup sont pourvues de latrines et presque toutes de citernes. Elles sont construites en pierre, la brique est rarement employée. Les plus remarquables sont celles que l'on nomme « *Omnia tibi felicia* » à cause la formule de bienvenue dessinée sur la mosaïque du vestibule, de Dionysos et d'Ulysse, à cause de celle qui représente Ulysse échappant aux chants perfides des Sirènes, du Labyrinthe, des Masques, à cause de leurs mosaïques également.

Les monuments publics, nombreux et importants, témoignent de la richesse de la ville : théâtre datant de l'empereur Marc-Amèle (168 ou 169 ap. J.-C.), avec ses gradins et sa scène ornée encore en partie d'une belle colonnade ; thermes datant de l'empereur Gallien (251-268 ap. J.-C.) avec leur palestres, les thermes dits des Cyclopes à cause de la mosaïque qui ornait la salle des bains froids ; temples enfin, comme le Capitole, les temples de Mercure, de Juno Caelestis avec sa curieuse exèdre, de Tellus, de Saturne *Frugifer*, de la Concorde, de Liber (ou Bacchus) celui-ci près d'un petit théâtre qui a pu être un Odéon pour les concerts, de Minerve, de la Piété Auguste. Deux arcs de triomphe célébraient l'un l'empereur Septime Sévère qui avait érigé la ville en municipe, l'autre l'empereur Sévère Alexandre. Enfin, c'est le célèbre mausolée libyco-punique dont l'inscription bilingue fut enlevée et envoyée à Londres en 1842 (1), et une petite église chrétienne, dite l'église de *Victoria*, avec ses dépendances, son cimetière et ses inscriptions dont l'une signale la construction de quatre chambres en l'honneur des martyrs par quatre donateurs qui demandent aux martyrs de se souvenir d'eux.

L'ouvrage est très bien illustré. L'itinéraire proposé aux visiteurs est facilité par des plans et des indications très claires. Nous attendons désormais avec impatience le grand ouvrage sur Thugga, où seront étudiés à côté des monuments les problèmes si intéressants du *pagus* et de la *civitas*, livre que nous promet M. Cl. P. et dont cette excellente esquisse fait bien augurer.

R. THOUVENOT.

Inscriptions latines de l'Algérie, t. II. *Inscriptions de la confédération Cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures*, recueillies par ST. GSELL, préparées par E. ALBERTINI et J. ZEILLER, publiées par H. G. PFLAUM, sous la direction de

(1) Et non pas en 1942 !

L. LESCHI (gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts. Service des Antiquités. Missions archéologiques., Paris-Librairie H. Champion. 1 vol. gr. in-4°, 373 p.

Ce tome II si impatiemment attendu est digne des noms que nous lisons sous son titre. On regrette seulement qu'il paraisse après la mort de celui qui avait si bien collaboré à sa préparation et à qui les Antiquités latines d'Afrique doivent tant : L. Leschi. C'est à M. P. que revient la plus grande part de son élaboration. Le plan reste celui qu'avait adopté St G. pour le premier volume, mais il a été enrichi de l'énorme moisson d'inscriptions faites par M. P. dans les fouilles qu'il a dirigées lui-même — et dans des conditions souvent pénibles. Nous connaissons assez sa science d'épigraphiste pour deviner les mérites du recueil. Les notices placées en tête de chapitres ont été mises à jour, les inscriptions anciennes ont été révisées. Surtout une masse impressionnante de documents nouveaux est mise à la disposition des chercheurs : on sait que l'*Année Épigraphique* et même le *Bulletin Archéologique du Comité de l'Afrique du Nord* sont fort incomplets. L'étude de l'administration, de l'armée, de la religion romaine en Afrique va s'enrichir de développements nouveaux. L'impression m'a paru fort correcte. Quant au commentaire, je n'aurai pas l'outrecuidance d'en remonter à M. P. : *quis judices judicet?* Il ne manque qu'une chose : les Français connaissent mal la géographie de l'Algérie : un petit croquis, en noir, situerait bien dans l'ensemble du pays la région étudiée.

R. THOUVENOT.

- GAYOT (H.). — *Dessin de ferronnerie*. Rabat, École du Livre — s. d. (1953), in-4°, 7 p. n. ch.+35 planches de dessins. Direction de l'Instruction Publique au Maroc (Enseignement technique).
- GAYOT (H.). — *Marqueterie et Incrustation*, Rabat, École du Livre, 1954, in-4°, 11 p. n. ch.+32 planches de dessins, 5 Pl. h. t. Direction de l'Instruction Publique au Maroc (Enseignement Technique).
- GAYOT (H.). — *Le décor floral dans l'art de l'Islam occidental*, Préface de Henri Terrasse, Rabat, École du Livre, 1955, in-4°, 5 p. n. ch. +56 planches.
- GAYOT (H.), avec la collaboration de M^{me} Minault. — *Étude documentaire sur la Broderie de Salé moderne*, Rabat, École du Livre, 1955, in-4°, 3 p. n. ch.+XII planches. Direction de l'Instruction Publique au Maroc (Enseignement Technique).
- GAYOT (H.), avec la collaboration de M^{me} Minault. — *Étude documentaire : La broderie de Meknès*, Préface de Mohammed el Fasi, Rabat, École du Livre, 1956, gr. in-4°, 12+76 p. d'illustrations en couleurs. Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (Enseignement technique).
- GAYOT (H.). — *Les Arts du Cuir*, Rabat, École du Livre, 1957, gr. in-4°, 7 p.+60 pl. de fig. en couleurs, Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, Service de l'Enseignement Technique.

M. H. TERRASSE, membre de l'Institut, en accordant une préface à M. H. G. en 1955 et M. Mohamed El Fasi, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts au Maroc, en en faisant de même l'année suivante, ont montré tout l'intérêt qu'ils portaient aux travaux de l'auteur, dont nous tenons à signaler le mérite aux lecteurs de cette revue. Les recueils de M. H. G. dépassent largement les frontières de l'Enseignement technique et les deux derniers, en particulier, se présentent comme des ouvrages de luxe qui ne sauraient laisser indifférents tous ceux que l'art et l'artisanat marocains intéressent en Afrique du Nord comme à l'Étranger.

On parcourra ces répertoires avec un vif plaisir car M. H. G. et sa collaboratrice ont su, non seulement choisir des modèles d'une valeur esthétique incontestable, mais encore présenter les documents avec une clarté et un sens didactique qui leur fait le plus grand honneur. Ces albums sont tous précédés de courtes mais substantielles introductions où quelques brèves références permettront aux curieux d'atteindre la bibliographie essentielle de chaque sujet.

L'École du Livre de Rabat, en éditant ces recueils, montre avec quelle autorité et quelle réussite elle sait former les maîtres ouvriers du Maroc moderne.

Gaston DEVERDUN.

N. B. M. H. G. vient d'obtenir le « Prix du Maroc » pour 1958.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 12 OCTOBRE 1959
SUR LES PRESSES DE A. BONTEMPS, IMPRIMEUR
LIMOGES (FRANCE)

REGISTRE DES TRAVAUX
Imprimeur : 6027 — Éditeur : 202
Dépôt légal : 4^e trimestre 1959

DERNIÈRES PUBLICATIONS

I. — PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

- XLIX. — BRUNOT (L.), *Textes arabes de Rabat*, II. — *Glossaire*, Paris, Geuthner, 1952.
- L. — LAOUST (E.), *Contes berbères du Maroc*, Texte. — Traduction et annotations (2 vol.), Paris, Larose, 1949.
- LI. — CAILLÉ (J.), *Charles Jagerschmidt, chargé d'affaires de France au Maroc (1820-1894)*, Paris, Larose, 1951.
- LII. — JACQUES-MEUNIE (Dj.), *Greniers-citadelles du Maroc* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers graphiques, 1951.
- LIII. — MATHIEU (J.) et MANEVILLE (R.), *Les Accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca*, Paris, Imprimerie Administrative Centrale, 1952.
- LIV. — MEUNIE (Jacques) et TERRASSE (Henri), *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1952.
- LV. — MILLIOT (L.) et LAPANNE-JOINVILLE (J.), *Recueil de jurisprudence chérifienne, Tribunal d'Appel du Chra'*, t. IV, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1952.
- LVI. — CINTAS (P.), *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.
- LVII. — CAILLÉ (J.), *La mosquée de Hassan à Rabat* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.
- LVIII. — ALLOUCHE (I. S.) et REGRA-GUI (A.), *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Protectorat français au Maroc). Deuxième série (1921-1953), I, Paris, Max Besson, 1954.
- LIX. — CHARLES-ROUX (F.) et CAILLÉ (J.), *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, Larose, 1955.
- LX. — DEVERDUN (G.), *Inscriptions arabes de Marrakech*, Rabat, Éditions Techniques Nord-Africaines, 1956.
- LXI. — DEVERDUN (G.), MEUNIE (J.) et TERRASSE (H.), *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1957.
- LXII. — JEAN-LÉON L'AFRICAIN. *Description de l'Afrique*, trad. A. Epaulard (2 vol.), Paris, Adrien-Maisonneuve, 1956.

II. — COLLECTION « HESPÉRIS »

- IX. — BRUNOT-DAVID (Christiane), *Les Broderies de Rabat* (2 vol.; vol. 2, Planches), Rabat, École du Livre, 1943.
- X. — DI GIACOMO (Louis), *Une Poétesse grenadine du temps des Almohades, Hafsa bint al-Hājj*, Paris, Larose, 1949.
- XI. — RUHLMANN (A.), *La Grotte préhistorique de Dar es-Soltan*, avec un Appendice du Docteur H.-V. Vallois, Paris, Larose, 1951.
- XII. — VAJDA (G.), *Recueil de textes historiques judéo-marocains*, Paris, Larose, 1951.
- XIII. — ADAM (A.), *La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas*, Paris, Larose, 1951.
- XIV. — LAMBERT (Élie), *Histoire d'un tableau, l'Abderrahman, sultan du Maroc, de Delacroix*, Paris, Larose, 1953.
- XV. — VAJDA (Georges), *Juda ben Nissim ibn Malka, philosophe juif marocain*, Paris, Larose, 1954.

III. — COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

- X. — FLAMAND (P.), *Un mellah en pays berbère, Demnate*, Paris, Librairie gén. de Droit et de Jurisprudence, 1952.
- XI. — SCHACHT (J.), *Esquisse d'une histoire du droit musulman*, trad. J. et F. Arin, Paris, Max Besson, 1953.
- XII. — ARNAUD (Dr. L.), *Au temps des mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, Éd. Atlantides, 1952.
- XIII. — CAILLÉ (Jacques), *La mission du capitaine Burel au Maroc en 1808*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1953.
- XIV. — MIÈGE (J.-L.) et HUGUES (E.), *Les Européens à Casablanca au XIX^e siècle (1856-1906)*, Paris, Larose, 1954.
- XV. — JUSTINARD (Colonel), *Un petit royaume berbère: le Tazeroualt. Un saint berbère: Sidi Ahmed ou Moussa*, Paris, Max Besson, 1954.
- XVI. — FÜCK (J.), *'Arabīya, Recherches sur l'histoire de la langue et, du style arabe*, trad. C. Denizeau, Paris, Marcel Didier, 1955.
- XVII. — TER MEETELLEN (Maria), *L'annotation ponctuelle de la description de voyage étonnante et de la captivité remarquable et triste durant douze ans de moi Maria Ter Meetelen...*, traduction du néerlandais par G.-H. Bousquet et G. W. Bousquet-Mirandole, Paris, Larose, 1956.
- XVIII. — TRYSTRAM (J. P.), *L'ouvrier mineur au Maroc*, Paris, Larose, 1957.

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



ANNÉE 1959

3^e-4^e TRIMESTRES

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

LA Revue HESPÉRIS, publiée par l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leurs civilisations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

ELLE paraît annuellement en quatre fascicules simples ou en deux fascicules doubles. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

UNE revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

HESPÉRIS a publié :
d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1951 ;
d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines (1915-1935 et 1936-1954) qui renferme une table de la revue (Archéologie, Arts Indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Histoire, Linguistique, Littérature, etc.).

POUR tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) s'adresser au *Secrétariat des Publications, Faculté des Lettres (Institut des Hautes-Etudes Marocaines), Rabat*. Pour le service d'échanges de périodiques, s'adresser à la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres*.

LES DEMANDES D'ABONNEMENTS et d'achat de collections doivent être *adressées* à la *Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris (V^e)*.

HESPÉRIS

TOME XLVII

Année 1959

3^e et 4^e trimestres

SOMMAIRE

ARTICLES :

- Ambrosio HUICI. — *La salida de los Almorávides del desierto y el reinado de Yūsuf b. Tāšfīn : aclaraciones y rectificaciones* .. 155
- J. GAUTIER-DALCHÉ. — *Islam et chrétienté en Espagne au XII^e siècle : contribution à l'étude de la notion de frontière* 183
- Jean-Louis MIÈGE. — *Coton et cotonnades au Maroc au XIX^e siècle* 219

*
* *

COMMUNICATIONS :

- Jacques CAILLÉ. — *A propos d'un document inédit de Moulay Yazid* 239
- Ahmad Mokhtar al-[°]ABBADI. — مؤلفات لسان الدين بن الخطيب في المغرب
(*Œuvres de Lisān ed-Dīn b. al-Ḥaṭīb, écrites au Maroc*) 247
- Jean MARGAT. — *Note sur la morphologie du site de Sijilmassa* ... 254

*
* *

- Comptes rendus des séances mensuelles de l'Institut des Hautes-
Etudes Marocaines 261

*
* *

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES :

- David AYALON, *Gunpowder and firearms in the Mamluk Kingdom* (Ahmad Mokhtar al-[°]ABBADI), p. 267. — D. MASSON, *Le Coran et la Révélation judéo-chrétienne, études comparées* (Félix ARIN), p. 274. —

Gilbert BORIS, *Lexique du parler arabe des Marazig* (Louis BRUNOT), p. 277. — Ibn °Abbād de Ronda, *Lettres de direction spirituelle* (M.-A. LAHBABI), p. 278. — Ibn Al-MUQAFFA°, *Le livre de Kalila et Dimna* (Adolphe FAURE), p. 279. — Al-Hamadānī, *Choix de maqāmāt* (Adolphe FAURE), p. 284. — I.S. ALLOUCHE et A. REGRAGUI, *Catalogue des manuscrits arabes* (Adolphe FAURE), p. 284. — Ambrosio HUICI MIRANDA, *Historia política del império almohade* (Charles SALLEFRANQUE), p. 285. — Aḥmad b. Ḥālīd an-Nāṣirī, *Kitāb al-Istiqṣā li aḥbār duwal al-Maḡrib al-aqṣā* (Adolphe FAURE), p. 288. — J. HEURGON, *Le Trésor de Ténès* (Raymond THOUVENOT), p. 289. — LIBYCA, T. V (Raymond THOUVENOT), p. 290. — Ibn ABI UÇAIBI°A, °*Uyūn al-Anbā' fī T'abaqāt al-At'ibbā'* (Gaston DEVERDUN), p. 291. — H. GAYOT, *La broderie de Fès* (Gaston DEVERDUN), p. 292. — Bernard ROY et Paule POINSSOT, *Inscriptions arabes de Kairouan* (Gaston DEVERDUN), p. 292.

La vignette qui orne la couverture de ce fascicule a été dessinée par Jean HAINAUT, d'après la photographie de la porte de Bab-el-Khemis (v. Ch. ALLAIN et G. DEVERDUN, *Les portes anciennes de Marrakech*, « Hespéris », t. XLIV, année 1957, 1^{er} et 2^e trimestres, planche III).

CORRECTIONS À HESPÉRIS, 1^{er}-2^e trim. 1959

Jeanne JOUIN. — *Un poème de Si Qaddour el-°Alamī*, p. 88 et 89.

5° l., au lieu de : *māl-lā yishaḡ* = Qui ne veille
lire : *māl-lā isha* = Qui ne néglige

LA SALIDA DE LOS ALMORÁVIDES DEL DESIERTO Y EL REINADO DE YŪSUF B. TĀŠFĪN

ACLARACIONES Y RECTIFICACIONES

Después de escrito este trabajo y enviado a la imprenta para su publicación en « Hespéris » han llegado a mis manos las Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman - Hommage à Georges Marçais, en cuyo segundo tomo, páginas 117 a 120, encuentro un artículo póstumo de Lévi-Provençal sobre La Fondation de Marrakech. Basándose en la misma fuente que yo he usado, el 1^{er} legajo inédito del Bayān almorávide de Ibn °Iḍārī, llega a la misma conclusión, al fijar la fecha de la fundación de Marrakech en 462-63 por el emir Abū Bakr y rechazar por errónea e incongruente la versión del Rawḍ al-qirtās y de sus seguidores Ibn Jaldūn en el °Ibar y el Salawī en el Istiqṣā'. Como observa Lévi-Provençal, aun sin el testimonio tan explícito del Bayān y del Ḥulal al-mawṣiyya, nos bastaría la afirmación tan válida y segura del Bakrī, quien declara expresamente, seis años después de la pretendida fundación de Marrākuṣ : « Hoy, en 460, el emir de los Almorávides es Abū Bakr b. °Umar. Su autoridad se extiende sobre territorios dispersos ; residen en el Sahara ». Y por si no bastasen estos testimonios tan explícitos, viene a corroborarlos el Mu°djib de °Abd al-Wāḥid al-Marrākuṣī, al anotar que ya reinaba en Sevilla al-Mu°tamid, desde mediados del 461 — Junio del 1069 — cuando Lamtūna y Massūfa se instalaron en la llanura de Marrākuṣ y la eligieron para capital de su reino. Y luego puntualiza que esto ocurrió a principios del 463 — o sea en Octubre del 1070. Pág. 70 del texto y 82-3 de mi trad.

*
* *

Todos los historiadores modernos que se han ocupado de los Almorávides y de su imperio, se quejan de la escasez y sequedad de las fuentes disponibles, de la vaguedad de las localizaciones y de las contradicciones e incertidumbre de su cronología, por todo lo cual se ven obligados a describir y recorrer entre sombras y vacíos el curso de su dramática

aparición y de sus conquistas hasta que consolidan su efímero dominio en el Magrib extremo (1).

Fueron bastante numerosos los autores coetáneos y los bien informados de los sucesos, que consagraron monografías y estudios especiales a la epopeya almorávide, como el tantas veces citado Abū Bakr Ibn al-Şayrafi, secretario de Taşfin b. °Alī b. Yūsuf en su obra *al-Anwār al-djaliyya fī ajbār al-dawlati-l-murābiṭiyya*; Muḥammad b. al-Ḥasan al-Ḥamdānī en su *al-Iklīl fī dawlati-l-ḥimyarīyya*; al-Warrāq en su *Kitāb al-miqbās*; Ibn °Alqama, cuya obra sobre Valencia y su ocupación por el Cid fué aprovechada por Ibn °Idārī y por la *Primera Crónica General*. Otros, como Ibn Ḥammāda, el anónimo *al-Madjmū° al-muftaraq*, Abū °Alī Sāliḥ, contemporáneo de Ibn Idārī, pues los dos vivían en 712 (2), Abū °Abd Allāh b. Yaḥyā al-Zuhri, citados todos por el *Bayān* almorávide, juntamente con los que se ocupan del periodo intermedio de lucha entre los Almorávides y los Almohades, como Ibn al-Yasa°, Abū °Alī al-°Aşiri e Ibn al-Qaṭṭān (3).

Ibn °Idārī, caíd de Fez, que acabó de escribir su obra, después del 712 — 1312 —, aprovechó no solo las fuentes citadas de este periodo, sino también otras muchas de los periodos anteriores, hoy perdidas, para exponer, dentro de las normas narrativas de los historiadores del Medievo musulmán, la Crónica mas extensa y mejor documentada del Magrib y del Andalus, de que disponemos hasta ahora. Redactó su obra con lenta y meditada preparación, durante la primera mitad del siglo octavo de la Hégira, pues al hablar en la tercera parte de la fundación de Marrākuş, dice que la escribía en 706 — 1306 — (4) y cinco años mas tarde, hablando de los hijos de al-Murtadā, el penúltimo Califa almohade, anotó que escribe en el año 712 — 1312 — (5) y además, al tratar del señor de Ceuta, Abū-l-Qāsim al-°Azafī, que murió en 670 — 1271 — (6) o sea dos años

(1) Henri TERRASSE, *Histoire du Maroc*, Casablanca, 1949. André JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, 1952. F. de la CHAPPELLE, *Histoire du Sahara Occidental*, en « Hespéris », tomo XI, 1930. J. BOSCH VILA, *Los Almorávides*, Tetuán, 1955.

(2) *Mafāhir al-Barbar*, edic. Lévi-Provençal, pág. 75, y *al-Bayān al-mugrib*, en mi trad., tomo II, pág. 312.

(3) Fuentes todas perdidas, de las que solo se han salvado algún pasaje citado por autores posteriores y el tomo 13 del *Naḡm al-djumān* de Ibn al-Qaṭṭān, todavía inédito.

(4) Folio 4 v. del fragmento 1° del *Bayān al-mugrib* de la biblioteca del Qarawiyin.

(5) Ultima fecha hasta ahora conocida del *Bayān al-mugrib*, Véase mi trad. en el tomo 3° de la Colección de *Crónicas árabes de la Reconquista*, pág. 312.

(6) *Id., id.*, pág. 217.

después de ser tomada Marrākuš por los Benimerines, anuncia que añadirá un Apéndice a su Crónica para exponer los hechos posteriores a esa pérdida (1). Así es que no debemos calcular que tardó menos de diez a quince años en dar cima a su trabajo.

Se había ocupado con anterioridad de la historia de los Califas, Imāmes y Emires de Oriente y Occidente y habiéndose apasionado en disquisiciones sobre este tema con personajes influyentes, uno de ellos, a quien no podía negarse, le pidió que le compusiese un libro, que tratase exclusivamente de los reyes del Occidente musulmán, de modo conciso y en resumen. Al hacerlo, consultó gran número de fuentes valiosas, cuya lista da así (2) : la Historia de al-Ṭabarī, el libro de al-Bakrī, el de al-Raḡīq y el de al-Qudā'ī, el libro « *al-Dayl* » de Ibn al-Šaraf y el de Ibn Abī-l-Šalt, « *al-Madjmū° al-muftaraq* », « *Bahdjat al-nafs wa rawḡat al-ans* », « *al-Miqbās* », « *al-Muqtabas* », « *al-Qabas* », « *al-Mujtašā* » de °Arīb e Ibn Ḥabīb, « *Durar al-qalā'id wa gurar al-fawā'id* », « *al-Qalā'id* », « *al-Maṭmah* » de Ibn Jāqān, el libro de Ibn Ḥazm, la *Dajira* de Ibn Bassām, « *Ajbār al-dawlati-l°āmiriyya* » de Ibn Ḥayyān, el libro de Yūsuf, el secretario de Ya°qūb al-Manšūr, el de Ibn Šāhib al-šala, mas todos los citados anteriormente como fuentes del período almorávide, las notas marginales de los libros de todas clases que encontró y las referencias orales de los ancianos de su tiempo.

Dividió su obra en tres partes : la primera trata de Ifrīqiya, desde su primera conquista hasta los comienzos del Imperio lamtūnī, almorávide; la segunda se dedica a la Península del Andalus con sus Emires y Califas y los reinos de Taifas hasta la entrada de Lamtūna en el Andalus. En la tercera parte se resumen las noticias del imperio almorávide, desde sus principios y su salida del Sahara, sus conquistas, sus luchas con los Almo-hades y el dominio de estos en Ifrīqiya y en el Andalus, hasta su desaparición.

Dozy primero (3) y Lévi-Provençal y Colin, después, publicaron la primera parte del *Bayān al-mugrib* consagrada a Ifrīqiya y la primera mitad de la segunda parte dedicada al Andalus (4). Lévi-Provençal había

(1) Apéndice que se ha perdido, pues el texto del manuscrito de Londres, el mas extenso que conocemos, acaba antes de la caída de Marrākuš en poder de los Benimerines.

(2) Tomo 1°, pág. 3.

(3) Leyden, 1948-51.

(4) Con el prólogo, que faltaba en la edición de Dozy y en el que Ibn °Iḡārī expone claramente el plan de su obra y da la lista de sus fuentes. Leyden, E.J. Brill, 1951.

publicado entre tanto la segunda mitad de la segunda parte, que trata de los reinos de taifas andaluces; formados a raíz de la caída del Califato de Córdoba, aunque el manuscrito de que se valió no era completo (1). Yo había editado con anterioridad el texto parcial almohade de la tercera parte con el título de *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, valiéndome de los dos manuscritos, en extremo deficientes y llenos de lagunas e incorrecciones, existentes en esas dos ciudades (2). Mas tarde, gracias a los manuscritos mucho mas completos y correctos del doctor Fulton de Londres y del Profesor Colin de París, he podido dar un texto mas amplio, que abarca desde el año 563 H. en el sexto año del reinado de Yūsuf b. °Abd al-Mu'min hasta casi el final de la dinastía y por fin, al descubrirse recientemente un nuevo manuscrito de la tercera parte en la zawiya de Tāmagrūt cerca de Zagora, en el valle del Draªa, cuyo texto empieza en el año 533, además de llenar en mi nueva edición (3), la gran laguna, que presentaba el manuscrito de Londres, entre los años 563 y 568, he podido identificar, como pertenecientes a esta tercera parte del *Bayān al-mugrib*, los ocho folios, que Lévi-Provençal encontró en Fez y que publicó como anónimos, con el título de *Notes almohades* en « Hespéris », 1930. No mucho después aparecieron en la Biblioteca del Qarawiyyīn del mismo Fez, dos legajos, que contenían fragmentos de la tercera parte, relativos a los Almorávides, que Lévi-Provençal aprovechó parcialmente para su estudio sobre el Cid (4) en su segundo legajo y para aclarar la filiación de la mora Zaida en el primero (5). De este poseo 54 fotocopias, cuyos interesantes datos voy a estudiar en este artículo, limitándome, por ahora, a sus 15 primeras páginas, de las que se podría sacar mucho mas provecho, si no ofreciesen tantas lagunas y estuviesen tan deterioradas por el abandono en que han permanecido en una dependencia desafectada de la mezquita del Qarawiyyīn. Así se han ido cerrando lentamente los cortes y vacíos, que deslucían la gran Crónica de Ibn °Idārī y ya es tan poco lo que falta para completarla, que podemos esperar se acabe de completar su texto en plazo no lejano.

(1) Paris, 1930.

(2) Valencia, 1917.

(3) En prensa en Tetuán, Instituto Muley el-Hasan.

(4) « Al-Andalus », vol. XIII, fasc. 1º, págs 97 y sigts.

(5) *Islam d'Occident*, pág. 137. Paris, 1948.

He querido exponer con tanta prolijidad para los no arabistas el valor histórico del *Bayān al-mugrib*, porque con el *Hulal al-mawšiyya* (1), que le sigue y lo copia, aunque casi siempre en forma mas escueta y extractada, marcan una línea de información y de cronología, que, apesar de su valor, no ha sido seguida y apreciada. Frente a ella, aparte los escasos y curiosos datos, que nos aporta el Bakrī (2), hasta el año 460 y los episodios, que Ibn al-Jaṭib toma de Ibn al-Ṣayrafī en su *Ihāta* (3), solo tenemos la aportación del *Rawḍ al-qirtās* (4), que copiado y seguido por Ibn Jaldūn en su *Ibar* (5), y por el-Salawī en su *Istiqṣā'* (6), ha sido hasta ahora el guía principal, por no decir el único, para fijar los jalones de la historia almorávide y establecer su cronología y los historiadores modernos, al no disponer de otras fuentes, han aceptado, sin someterlas a un examen crítico, el cúmulo de datos falsos entreverados con los verdaderos y las fantasías con que Ibn Abī Zar° esmalta su relato. Ya en el Prólogo de mi primera traducción titulada *El Cartás* (7), decía : « para las épocas almorávide y almohade es una de las fuentes menos digna de crédito. Su alejamiento de los sucesos que refiere, su ignorancia de las leyes y costumbres creadas por aquellos dos grandes movimientos político-religiosos, su facilidad en dar acogida a las mas desafortadas leyendas y hasta lo corrompido de su texto, hacen que todos sus juicios deban recibirse con suma desconfianza y tengan que ser contrastados con otros testimonios mas verídicos y mejor documentados ». Dozy, al estudiar varios episodios de la historia de España en los siglos x y xi, rechaza mas de una vez las afirmaciones del *Cartás* y llega a decir : « *L'autorité d'Ibn Abi Zar est bien faible, car pour l'époque dont il s'agit, il est sans contredit, l'auteur le plus mal informé de tous ceux que nous possédons.* ». Y en el estudio sobre el Cid en sus *Recherches* (8) confirma este juicio con idénticas palabras y yo he tenido cien ocasiones de corroborarlo en mi *Historia*

(1) Edic. Allouche, Rabat, 1936. Mi trad. en *Crónicas árabes de la Reconquista*, tomo 1º, Tetuán, 1952.

(2) Edición De Slane, 1911, págs 164 et sigts.

(3) Edición El Cairo, 1319 de la Hégira.

(4) Además de la edición de Tornberg, hay varias marroquíes. Yo cito siempre la de Muḥammad al-Hāsimī al-Faydalī, Rabat, 1936.

(5) Tomo 1º de la edición De Slane, Argel, 1847.

(6) Trad. G.S. Colin en el vol. XXXI de *Archives marocaines*, págs 111 y sigts.

(7) En *Anales del Instituto general y técnico de Valencia*, 1918.

(8) Tomo 1º de la 1ª edición, pág. 121.

política del Imperio almohade (1) y en mi libro *Las Grandes Batallas de la Reconquista, durante las invasiones africanas-almorávides, almohades y benemerines* — (2).

El legajo acéfalo del *Bayān al-mugrib*, cuyos ocho primeros folios voy a estudiar aquí, empieza con la entrevista del emir de Gudāla, Yaḥyā b. Ibrāhīm con Abū °Imrān Mūsā al-Fāsī en al-Qayrawān, su visita a Wadjdjādj en Malkús y la elección de °Abd Allāh b. Yāsīn en la forma ya conocida por el *Rawḍ al-qirtās*, pero enseguida empiezan sus discrepancias con el *Bayān*. Según este, se reúnen con Ibn Yāsīn unos setenta de los alfaquíes de Gudāla, entre grandes y pequeños y después que estudiaron mucho tiempo a su lado, al aumentar sus adherentes, ordena a Gudāla atacar a Lamtūna que vencida se somete y con las dos cabilas domina a otras agrupaciones del Sahara y crece el poder de Gudāla hasta que muere su emir, Yaḥyā b. Ibrāhīm. Poco tiempo continuaron los Gudāla sometidos a su nuevo *imām*, pues no tardaron en oponérsele Djawhar b. Suḥaym y algunos personajes de la cabila, que lo destituyen, le quitan sus bienes y le derriban su casa. Huye Ibn Yāsīn, temiendo por su vida y se presenta al emir de Lamtūna, Yaḥyā b. °Umar b. Bulankayn, quien lo recibe con sumo agrado. Se dice que Ibn Yāsīn se dirigió a ver a su maestro, Wadjdjādj o, según otros, le escribió sobre lo que le había ocurrido con los Gudāla; disgustado este escribió a varios jeques de Gudāla, reprochándoles lo ocurrido y al recibir sus excusas, ordenó a °Abd Allāh b. Yāsīn volver a aquellas cabilas saharianas, avisando a sus jefes que el que se oponía a Ibn Yāsīn se oponía a la comunidad (3).

Ibn °Idārī nos asegura que fué después del 440 — 1048-49 —, cuando

(1) Tomo 1º, 1956, y tomo 2º, 1957, Tetuán.

(2) Instituto de Estudios africanos, Consejo superior de Investigaciones científicas, Madrid, 1956.

(3) Después de decir con Yaḥyā b. Ibrāhīm que los Gudāla no tenían apenas los conocimientos mas rudimentarios del Islam, no vacila nuestro autor en reunir en torno a Ibn Yāsīn setenta alfaquíes, entre grandes y pequeños, que estudian con él, sin establecer un *ribāṭ*. El *Rawḍ al-qirtās* reduce esos primeros discípulos a siete y los coloca en un *ribāṭ*, que sitúa en una isla muy próxima a la costa, que se ha supuesto sea la de Tidra o la de Arguín, a la que se podía pasar a pie con la marea baja y en barca con la pleamar. Ibn Jaldūn, que copia y cita al *Rawḍ al-qirtās*, coloca en cambio esta isla en el Níger — el Nilo de los Negros — o en el Senegal y la hace accesible a pie en el verano con el estiaje y aislada en la época de las lluvias. Agrega, además, que la eligieron para vivir en sus *غياض* — sotos y arboledas —, que si los había en esa hipotética isla del río, no podía haberlos, desde luego, en los rocosos islotes de Tidra y Arguín y sin acordarse de que los saharianos eran enemigos de sitios bajo y húmedos, cercanos a un río, como veremos que lo demostraron, empleando la misma palabra *غياض* al oponerse a que Marrākuš fuese fundada a orillas del Tānsift. *Rawḍ al-qirtās*, tomo 2º, pág. 12 del texto de Rabat y 126 de mi trad. Ibn Jaldūn, *°Ibar*, I, 238.

°Abd Allāh b. Yāsīn consiguió reunir a las tres cabilas de los Banū Wāriṭ, los Gudāla y los Lamtūna, que ocupaban la zona costera del Atlántico sin que ninguna otra cabila se interpusiese entre ellas y el mar. Las tres eran musulmanas y animadas e instruídas por su nuevo apóstol se unieron para defender el derecho, suprimir los impuestos ilegales e implantar las prescripciones alcoránicas (1). Los historiadores, tanto musulmanes como europeos han aceptado las fechas muy anteriores del *Rawḍ al-qirṭās*, que hace volver a Yaḥyā b. Ibrāhīm de su peregrinación en 430 — 1039 — (2) y que señala para la salida de los Almorávides de su pretendido *ribāṭ* y el ataque inicial a Gudāla, dirigido por el propio Yaḥyā b. Ibrāhīm, que era el emir reconocido de la cabila, el mes de Ṣafar del 434 — 20 de Septiembre a 18 de Octubre del 1042 — (3).

Ignoramos cuanto tiempo invirtió Ibn Yāsīn en este apostolado y cuanto duró la sumisión de los Gudāla a su autoridad, que según todos los indicios, fué respetada, mientras vivió el emir Yaḥyā, pero desconocemos el año en que este murió, como tampoco sabemos la fecha en que Ibn Yāsīn pasó a instalarse entre los Lamtūna para lanzarlos a la empresa de someter a otras cabilas saharianas, ya que el manuscrito del *Bayān al-mugrib*, que comento, presenta varios cortes en sus folios 3° r° y v° y solo podemos deducir de su texto mutilado que antes del 446 — 1054 — Yaḥyā b. °Umar, emir de Lamtūna, inducido por Ibn Yāsīn, ataca a una cabila beréber no islamizada, después de haberle enviado emisarios, que la conminasen a aceptar el Islam. Al negarse y matar a los enviados lamtuníes, se trabó una gran batalla, que duró indecisa tres días y solo al cuarto, exaltados los Lamtuníes por las ardientes exhortaciones de su *imām*, logran la victoria (4), a costa de perder la mitad de su efectivos, e Ibn Yāsīn, en premio a su valor y a su heroica resistencia, les da el

(1) Ms. del Qarawiyyīn, fol. 3 r.

(2) Pág. 10 del tomo 2° del texto y 124 de mi trad.

(3) La palabra *ribāṭ* significa primariamente lazo, vínculo, ligadura y solo en el curso de las luchas con los cristianos se desarrolló la institución del *ribāṭ* con carácter monástico-militar. Los Almorávides no entraron en contacto bélico con los cristianos hasta que pasaron al Andalus para luchar en Zalaca y no establecieron, que se sepa, ningún *ribāṭ* contra los negros del Sudán, ni su género de vida nómada en el desierto lo hubiera permitido. El *Rawḍ al-qirṭās* es el primero en darle esta acepción, al encontrarse con el nombre de al-Murabiṭūn y atribuirle el sentido que tenía en el siglo xiv, en que él escribe, ya que el primitivo y el que le dió Ibn Yāsīn, como claramente lo percibió Ibn °Iḍārī, es el de ligados o vinculados a la causa y doctrinas de su Imām y del Islam con los lazos de la adhesión y de la fidelidad, que demostraron en esta batalla.

(4) El Bakrī, a quien sigue en parte el *Bayān al-mugrib*, da mas pormenores sobre la batalla y la leyenda de los muertos en ella. Pág. 168.

nombre de Almorávides y a su emir, Yaḥyā b. °Umar, el de Amīr al-ḥaqq — emir del derecho — (1).

Queda por lo tanto desvirtuado con esta versión el relato legendario del *Rawḍ al-qirtās* y su extraña variante del °*Ibar* de Ibn Jaldūn, que todos los historiadores han aceptado y han tratado de localizar, aunque incluyéndolo algunos (2) en la leyenda dorada del movimiento almorávide. Y para excluir toda duda, Ibn °Idārī encabeza así el capítulo en que trata de esta batalla : « Algunas noticias del emir Abū Zakariyā' Yaḥyā b. °Umar, emir de los Lamtuníes, y la causa de llamarse Almorávides y su salida del desierto para Sidjilmāsa y el Dra°a. » (3).

Poco y confuso es lo que se ha escrito sobre el linaje de los emires almorávides y ahora que los vamos a ver salir del desierto, parece indicado el momento de aclararlo. El *Bayān al-mugrib* prescinde de todas las fantasías del *Rawḍ al-qirtās*, quien, basándose en el *Iklīl* de al-Ḥamdānī, entronca a los Ṣinhādja del Sahara con la tribu yemení de Ḥimyar y nos cuenta la historia fabulosa de Italūtān b. Talākātīn, señor de todo el Sahara, que muere a los ochenta años en 222 — 857 — (4). Ibn °Idārī, aunque cita el árbol genealógico a partir de Wanmāla, Umayya y Manṣūr, al llegar a Manṣūr, puntualiza que todos los emires lamtuníes proceden de él y pasando por su hijo Wartāsin, al llegar a su nieto Turdjūt, señala a este como el eslabón, a partir del cual se diversifican sus descendientes, de acuerdo con Ibn al-Ṣayrafī, secretario de Tašfin b. °Alī, quien, al escribir su Historia del Imperio almorávide, reconoce que por mas esfuerzos, que hizo para establecer su genealogía, no pudo encontrar base para llevarla mas allá de Turdjūt (5). Este tuvo tres hijos, Muḥammad, Ḥamīd e Ibrāhīm, el último de los cuales le sucedió en el emirato de la cabila. Ibrāhīm b. Turdjūt tuvo, a su vez, dos hijos, °Umar y Tašfin, de los que solo sabemos que °Umar fué el padre de Abū Zakariyā' Yaḥyā, el que recibió a °Abd Allāh b. Yāsīn, cuando huyó de Gudāla y de Abū Bakr, su hermano y sucesor, al morir Yaḥyā en lucha con los Gudāla, a pesar de que

(1) El *Ḥulal al-mawṣiyya* copia al *Bayān al-mugrib* en lo referente a esta batalla e insiste en que Ibn Yāsīn los llamó Almorávides, al ver su gran resistencia y su hermoso valor contra los politeístas, sin hacer para nada mención del *ribāṭ*. Pág. 11 del texto y 30 de mi trad.

(2) H. TERRASSE, *Histoire du Maroc*, tomo 1º, pág. 216.

(3) Fol. 3 vº.

(4) Tomo 2º, pág. 3 del texto y 119 de mi trad.

(5) Fol. 13 v.

Yaḥyā dejaba por lo menos tres hijos, Muḥammad, °Alī e °Īsā, ninguno de los cuales le sucede. Abū Bakr tampoco fué heredado en el emirato por alguno de sus dos hijos, Yaḥyā e Ibrāhīm y le sucedió su primo Yūsuf b. Tašfīn, pues, aunque Ibrāhīm, cuya madre debió ser negra (1), reclamó, e intentó recobrar el emirato de su padre, tuvo que volverse al Sahara sin conseguirlo, como veremos mas adelante (2).

El padre de Yūsuf era Tašfīn, el segundo hijo de Ibrāhīm b. Turdjūt, primo hermano, por lo tanto de Yaḥyā y de Abū Bakr, por ser su padre hermano del padre de estos, a quienes sucede. Con Yūsuf se estabiliza la sucesión en el poder, que se hace hereditaria en su hijo °Alī, a quien se nombra oficialmente heredero del trono. °Alī, a su vez, señala como sucesor a su hijo Sīr y al morir este a Tašfīn, cuyo hijo Ibrāhīm, bisnieto de Yūsuf, es también proclamado, muy niño, sucesor de su padre, para verse destronado por su tío, Ishāq (3), hijo de °Alī, apenas sube al trono y desaparecer con ellos el imperio almorávide. De los otros hijos de Turdjūt, el uno, Ḥamīd, tuvo por nieto a Mazdalī, llamado Ibn Bublankan o Tilankan o Salankan, sobrino de Yūsuf b. Tašfīn, pues el padre de Yūsuf era tío del padre de Mazdalī. Tuvo una actuación muy destacada, tanto civil como militar, durante los emiratos de Yūsuf y de °Alī, hasta caer en el campo de batalla contra los castellanos en 508 — 1115 — (4). Otro descendiente de Ibrāhīm b. Turdjūt, pariente cercano de Yūsuf y su brazo derecho en la conquista de los reinos de taifas en el Andalus, fué Sīr, hijo de Abū Bakr Tašfīn ; este otro Tašfīn era hermano de madre de Yūsuf y a la vez su primo, porque al morir el Tašfīn padre de Yūsuf, ocupó su lugar en la familia, su hermano °Alī y fué tío de Yūsuf y de Sīr. Este último se casó con Ḥawwā', hija del Tašfīn, hermano de madre de Yūsuf y fué, durante 23 años, gobernador de Sevilla, después de arrebatársela a Mu'tamid y murió repentinamente en sus alrededores, al ir con su mujer Ḥawwā' y su hija Faṭīma a presentarse a °Alī en Marrākuš (5).

Pasando ahora de la genealogía a la cronología, lo único que podemos

(1) Tenía la piel negra. Fol. 4 r.

(2) En 469, según el *Bayān*, fol. 7 v. En 480 según las monedas y el *Rawḍ al-qirtās*.

(3) *Id.*, *id.*, fol. 26 r.

(4) Fol. 13 v.

(5) Fol. 26 r. El *Ḥulal al-mawšiyā*, pág. 13 del texto y 31 de mi trad., dice que era pariente por afinidad de Yūsuf y su visir, pero luego lo llama primo suyo, pág. 59 del texto y 87 de mi trad. Bosch Vilá lo llama sobrino de Yūsuf simplemente ; *Los Almorávides*, págs. 119 y 137.

afirmar con cierta verosimilitud es que entre 440 y 445, °Abd Allāh b. Yāsīn logra imponer su apóstolado y su autoridad entre las cabilas costeras y que luego de su fracaso en Gudāla y de verse aceptado y seguido con gran ardor por los Lamtūna, se venga de los que lo expulsaron; somete a los Lamṭa y entran otras cabilas en su obediencia. Pero Ibn Yāsīn no se contenta con formar una confederación mas o menos estable entre las cabilas del Sahara atlántico. Había pasado siete años en el Andalus (1), en la época de los reinos de taifas y había adquirido grandes conocimientos. Al volver al Magrib, pasó por la Tāmasnā y conoció la posición económica y religiosa de los Baragwāṭa. Se dió cuenta, luego, del estado de todo el Magrib, de la extrema división y de las rivalidades que lo hacían una reproducción de los reinos de taifas andaluces, y finalmente se internó en el Gran Atlas y vió que también los Maṣmūda vivían en un régimen perpetuo de guerras locales, de asesinatos y saqueos. Les predicó la unidad y la sumisión a un *imām*, que les impusiese la ley y la justicia dentro de la ortodoxia islámica, pero no logró de momento convencerlos y siguió su camino hasta acabar por instalarse en Gudāla (2).

Después de conocer el enorme desnivel que separaba la vida en el Sahara de las riquezas y la civilización del Magrib y sobre todo del Andalus, se decidió a lanzar a sus Almorávides hacia el Norte, confiado en la adhesión incondicional que le habían demostrado y seguro de su reconocido valor.

Y nos encontramos ya con una fecha concreta, el año 446 — 1054 — en que Ibn Yāsīn dice a los Almorávides (3) : « habeis luchado bien por la religión de Muḥammad ; ahora conquistaréis lo que hay delante de vosotros ». Y les hace salir para Sidjilmāsa y el Dra'a, cuyos habitantes obedecían a los Zanata Magrawíes y cuyo emir era Mas'ūd b. Wānūdīn. Primero les escribieron, señalándoles las condiciones que imponían a su sumisión y, al no ser aceptadas, los atacaron y vencieron. El *Rawḍ al-qirṭās* dice que el primer encuentro fué en el Dra'a, el 20 de Ṣafar del 447 —

(1) No hay razón alguna para rechazar a priori el testimonio del *Bayān al-mugrib* y del *Ḥulal al-mawṣiyya* sobre la estancia de Ibn Yāsīn en el Andalus, su cultura allí adquirida, su conocimiento de la situación de los Baragwāṭa, del Magrib en general y de los Maṣmūda en particular y como consecuencia lógica su decisión de lanzar a sus Almorávides hacia esas regiones mas ricas, que había conocido en sus viajes.

(2) Ms. del Qarawiyyīn, fol. 3 r.

(3) Primer legajo del *Bayān almorávide*, fol. 2v.

21 de Mayo del 1055 — y que la expedición se emprendió a instancias de los alfaquíes y hombres buenos de Sidjilmāsa, que deploraban las iniquidades e impurezas a que los tenían sometidos Masūd y sus Zanata. Añade que al avanzar los Almorávides hacia Sidjilmāsa, les salió al encuentro Masūd y que tras grandes batallas, fué muerto con gran número de los suyos (1). El *Bayān al-mugrib* no alega ese motivo piadoso para el ataque y se limita a decir que al vencer los Almorávides, los habitantes de Sidjilmāsa les pidieron el *amān* y les abrieron sus puertas; anota la doble versión de que Masūd fué muerto en el combate o de que huyó. Yaḥyā b. °Umar permaneció, según él, varios meses en Sidjilmāsa, hasta que, dejando una guarnición en ella, se volvió al desierto a causa de los Gudāla. Los Zanata volvieron entonces a Sidjilmāsa y mataron a la guarnición lamtuní, refugiada en el mezquita. Pone estos hechos en 446 lo mismo que el Bakrī (2) y anota que hay quien da la fecha del 448, mientras el *Rawḍ al-qirtās* la pone en 447.

Los habitantes de Sidjilmāsa se arrepintieron luego y enviaron repetidos mensajes a Ibn Yāsīn, alegando que los culpables de lo sucedido eran los Zanāta y pidiéndoles que volviesen a vengarse (3). Ordenó Ibn Yāsīn a los Lamtūna y demás confederados prepararse para el ataque, pero Gudāla, que siempre se mostró recalcitrante desde que pasó la hegemonía de su cabila a la de Lamtūna, se retiró a la costa. Ibn Yāsīn, fiel a su plan de dirigirse al Norte, hizo que el emir Yaḥyā se fortificase en su montaña o sea en su oasis y en su castillo de Azuggi (4) y dió el mando de la expedición al Dra'a a Abū Bakr, hermano del emir, con un considerable contingente de Lamtūna, Massūfa, Lamṭa y Tardja. Los Gudāla, al enterarse de su partida, se volvieron contra Yaḥyā y lo vencieron y mataron el año 448 — 1056 — (5).

Hay un corte en el manuscrito del *Bayān al-mugrib* y pasa a decir

(1) Tomo 1º, pág. 19 del texto y 129 de la trad.

(2) Pág. 168.

(3) Ms. del Qarawiyyīn; fol. 2 v.

(4) A los datos ya conocidos sobre esta fortaleza y su oasis hay que añadir la cita del libro de Ibn Tumart, *'A'azzu mā yuḥlab*, pág. 258, en la que dice que los Almorávides salieron de كاكدم el mismo nombre, que le da Ibn Jaldūn en su *ʿIbar*, I, 235; este es su nombre en la lengua de Guinea, según el Idrīsī, pág. 60 del texto y 69 de la trad., mientras que Azuggi es el nombre beréber. El libro de Ibn Tumart añade que antes de salir de ese lugar, los Almorávides se distinguían por cinco señales: 1ª iban descalzos, 2ª iban desnudos, 3ª eran pobres, 4ª eran pastores y 5ª eran ignorantes del Islam.

(5) Esta vez coincide el *Rawḍ al-qirtās* con el *Bayān al-mugrib* y además concreta la fecha en el mes de Muḥarram - 21 de Marzo a 19 de Abril.

que a la muerte de Yaḥyā b. °Umar, dió °Abd Allāh b. Yāsīn el mando del Dra'a a su hermano Abū Bakr y él se dirigió a Sidjilmāsa (1) para hacerlo reconocer. Tras él llegó el nuevo emir a primeros de Muḥarram del año 450 — principios de Marzo del 1058 —. Lo reconocieron los ciudadanos y algunos Zanāta y a los trece días salió con su ejército para cobrar en el Dra'a los impuestos del *zakāt* y *al-fiṭra*. Había en el Dra'a una población zanāta, que se le opuso y a la que derrotó ; le quitó sus camellos y ganados y se volvió a Sidjilmāsa. Entonces fué Ibn Yāsīn al país de los Mašmūda (5) y a otros, recordando lo que había visto en aquellas cabilas, al regresar del Andalus. Las exhortó a cesar en sus guerras del tiempo de la ignorancia — anteislámica — que las llevaba al fuego del infierno y les aconsejó el someterse a una autoridad ; alegaron que cada una quería que el emir fuese de su cabila, pero al fin parece que convenció a los Mašmūda para reconocer al emir de los Lamtūna por sus grandes méritos (3).

Al regresar a Sidjilmāsa, lo salió Abū Bakr a recibir, a una jornada de distancia, agradecido a lo que había hecho por él e Ibn Yāsīn le hizo prepararse para ir enseguida a Āgmāt. Dejó en Sidjilmāsa a uno de los suyos con un contingente de Lamtunies y salió el 17 de Rabī° segundo de ese mismo año 450 — 13 de Junio del 1058 — o sea a los tres meses y medio de su estancia en ella, con 400 hombres a caballo, 800 en camellos y 2 000 infantes (4). A los catorce días de marcha, llegó a Āgmāt el 2 de Djumāda primera — 27 de Junio — y varios jeques masmudies le salieron a recibir a dos jornadas de Āgmāt. En los seis meses que estuvo en ella,

(1) El Bakrī da el itinerario detallado de Sidjilmāsa a Āgmāt con todas las estaciones y distancias, págs 152-3 del texto.

(2) Nadie ha hablado de esta salida de Ibn Yāsīn desde Sidjilmāsa para el Gran Atlas a fin de atraerse a los Mašmūda y convencerlos de las grandes ventajas de adherirse a la causa almorávide, a que acabo de aludir. Los autores modernos, siguiendo al *Rawḍ al-qirṭās*, señalan que la entrada de los Almorávides en el Gran Atlas siguió a la conquista del Sūs y que tomaron la ruta de Tārūdānt a Āgmāt, contorneando el Atlas por la costa y pasando por Ḥāḥa, Mtugga, Maskāla y Ragrāga hasta llegar al Ḥawz del Marrākuš futuro y el valle del Naffis. Creen que esta marcha se hizo tras continuos combates y que en Āgmāt, el emir y sus Magrāwa, tras soportar reiterados asaltos, consiguieron escapar de noche y acogerse en Tādla a la protección de Muḥammad b. Ṭamīm, el señor Ifrānī de Salé.

(3) Legajo primero de al-Qarawiyīn, fol. 3 r.

(4) Estas cifras son bien elocuentes para demostrar cual era la potencia en hombres de que disponía el naciente poder de Abū Bakr b. °Umar y lo exagerados que son los contingentes dados con anterioridad a las cabilas aisladas en sus luchas intestinas, al atribuir, por ejemplo, a los Gudāla 30 000 hombres, al atacar a Yaḥyā b. °Umar en Azoggi.

hasta primeros de *dū-l-qa'ada* — 20 de Diciembre del 1058 — recibió delegaciones que fueron a reconocerlo.

Al mes siguiente, primero de *dū-l-ḥidjdja* — 20 de Enero del 1059 —, sale Ibn Yāsīn para la Tāmasnā, esperando atraerse a los Baragwāta con el mismo éxito que había tenido en el Gran Atlas, pero recibió una acogida muy diferente y apenas llegado, al mes de haber salido de Āgmāt, fué muerto en la segunda quincena de Febrero del 1059. El *Bayān al-mugrib* no puntualiza si luchó con ellos ni si fué enterrado en Kurifla. Según el *Rawḍ al-qirtās*, Ibn Yāsīn, después de acérrima lucha en Āgmāt y de descansar en ella solo dos meses, conduce a sus soldados a Tādla, que asalta, mata a los Banū Ifrān, que encontró allí, así como a Laqqūt, el fugitivo de Āgmāt, que sin duda se olvidó de llevarse consigo a su bella mujer, Zaynab (1). Suponiendo el camino, que siguieron, les hace cruzar el Umm Rabī° en la primavera del 1059 — 451 H — y les hace llegar a la llanura de la Šawiya el 14 o el 24 de Djumādā primera — 30 de Junio o 8 de Julio — tras porfiadas luchas, en las que fué muerto Ibn Yāsīn, alargando así de cuatro a cinco meses la fecha que da el *Bayān al-mugrib*, para justificar la dureza de la lucha y el valor de los Almorávides (2).

Con esto y tras un largo corte en el relato, pasa el *Bayān al-mugrib* de estos años confusos de luchas en el desierto y en torno a Sidjilmāsa y el Dra°a, a presentarnos a los Almorávides ya en el año 460 — 11 de Noviembre del 1067 a 30 de Octubre del 1068 — establecidos en Āgmāt. Abū Bakr envió desde ella gobernadores al país sometido y al conocer a Zaynab, la Nafzawiyya, cuya fama y hechos eran celebrados entre los Mašmūda y otras cabilas, se casa con ella (3). El *Bayān al-mugrib*, lejos de afirmar que hubiese sido concubina del jeque de Ūrīka, Yūsuf b. °Alī y mujer de Laqqūt, emir de Āgmāt, asegura que jeques y emires la pretendieron y que los rechazó, alegando que solo se casaría con el que gobernase todo el Magrib, y añadiendo nuevos pormenores a la leyenda de

(1) Tomo 2º, pág. 32 del texto y 131 de mi trad.

(2) Tomo 2º, pág. 134.

(3) El *Rawḍ al-qirtās*, al dar la fecha del último día de Rabī° segundo del 452 — 2 de Junio del 1060 — dice que, ya antes de la toma de Luāta, se había casado Abū Bakr con Zaynab, o sea, que adelanta por lo menos en ocho años este matrimonio y la hace morir en 464 — 1071-72 —, siendo así que en ese año, según el *Bayān al-mugrib*, le dio a Yūsuf su hijo primogénito, al-Mu'izz y cinco años mas tarde, en 469 le dió otro hijo, al que llamó al-Faḍl.

esta extraordinaria mujer, dice que la trataron de loca y que tenía una historia curiosa y extraña, como si fuese una adivina : unos afirmaban que los genios — *djinn* — le hablaban, otros que era una hechicera o una adivina (1).

Casi a fines de este año 460, en el mes de *dū-l-qa'da* — Septiembre del 1068 — se casó Abū Bakr con Zaynab y ya al año siguiente, 461 — 1068-69 —, se decide a actuar en el Magrib y da el mando de un ejército a su primo Yūsuf, quien con los jeques de Lamtūna, las cabilas beréberes del Gran Atlas y otros auxiliares ataca en primer lugar a los Banū Ifrān, Zanāta, la cabila mas potente del Magrib, que ocupaba la Qal'a de Mahdi b. Tawālā. La derrotó Yūsuf y su emir Mu'anşar b. Hammād huyó a Fez (2). Ya este año resultó Āgmāt Ūrika incómoda y estrecha por la gran afluencia de nuevos pobladores, que el poder creciente de los Almorávides atraía hacia ella y los jeques de Ūrika y de Haylāna se quejaron una y otra vez a Abū Bakr, hasta que les dijo : « señaladme el sitio en que edifique una ciudad ». Vivían él y sus gentes en tiendas hasta que este año edificó casa para su mujer Zaynab, pero siguió agravándose el problema de la vivienda en Āgmāt, porque Haylāna y Hazmira no acababan de ponerse de acuerdo sobre el emplazamiento de la nueva ciudad, ya que cada una de las dos quería que fuese en su propio territorio para atribuirse la gloria de su fundación, dadas las discordias y divergencias

(1) El *Bayān al-mugrib* amplía con nuevos pormenores pintorescos la leyenda de Zaynab : al casarse con el emir Abū Bakr y prometerle mucho dinero para su empresa de conquistar el Magrib, lo introdujo en un edificio subterráneo con los ojos vendados ; al despertárselos, vió admirado habitaciones con mucho oro y plata, perlas y rubíes. Se lo enseñó todo a la luz de una candelera y lo volvió a sacar con los ojos vendados para que no supiese por donde había entrado y salido. Fol. 4 r.

(2) En vez de esta sencilla exposición, el *Rawḍ al-qirṭās* complica y embrolla el desarrollo de esta campaña. Señala el 455 — 1065 — para una primera toma de Fez por Yūsuf, que actúa como emir independiente, en vez de ser un general de Abū Bakr. Refiere luego que Tamīm b. Mu'anşar, el hijo del desalojado de la Qal'a, según el *Bayān al-mugrib*, derrotó a los Almorávides, para ser a su vez vencido y muerto, sucediéndole en el gobierno de Fez al-Qāsim b. Muḥammad b. Abd al-Rahmān b. Ibrāhīm b. Mūsā b. Abi-l-ʿAfiya, quien derrota también a los Almorávides en Wādī Şayfir. Yūsuf, que sitiaba a la Qal'a en el Fazāz, deja parte de sus soldados, cercándola desde ese año 455 y solo al cabo de nueve años, en 465, la rinde por capitulación ! Y en vez de ir contra Fez y vengar las dos derrotas sufridas por su ejércitos, prefiere avanzar contra los Banū Marāsīn y los Fandalāwa al norte de Fez, para someter la zona del Wargā y sojuzgar a Gomāra y sus montañas desde el Rif hasta Tánger y solo en 462 lo lleva Ibn Abi Zar° a sitiar a Fez. Se desconocen las fuentes en que, además de su fantasía, se ha apoyado para dar esta complicada versión, copiada por el *Ibar* y por el *Kitāb al-Istişā'*.

de opinión que las desunían, hasta que por fin se convino en fijar el sitio de la fundación entre los dos territorios de Haylāna y Hazmīra (1).

Se lo comunicaron al emir Abū Bakr, señalándole como una de sus ventajas, el ser un lugar desierto, en el que no había mas que gacelas y avestruces. Pero surgieron de nuevo las discrepancias, al proponer algunos edificarla a orillas del Tānsīft. Abū Bakr se opuso, como buen sahariano, alegando : « nosotros somos gente del desierto ; nuestros rebaños van con nosotros y no nos conviene vivir junto a un río. » e insiste el *Bayān al-mugrib* en esta idea, al decir que los Lamtūnīs pidieron un lugar desierto — seco — para edificar la ciudad y alejarse del río y de sus sotos — غياض — por ser contrario a sus costumbres y a las de sus rebaños. Al fin, para complacerle, le eligieron su actual emplazamiento, explicándole que así la vega del Naffīs sería su huerto, los llanos de Dukkāla su granero y las cimas del Gran Atlas estarían en manos del emir de la ciudad, mientras esta existiese (2).

Cabalgó Abū Bakr con sus tropas hasta el llano de Marrākuš para confirmar el acuerdo sobre el sitio de su emplazamiento, pero aún tardó casi un año, hasta el 23 de Radjab del año siguiente — 7 de Mayo del 1070 — para empezar a abrir sus cimientos por el Qaṣr al-ḥadjar — el Alcazar de piedra — y enseguida se puso la gente a construir las casas sin murallas, empezando por las de los jeques. Todos pusieron su esfuerzo en la edificación, colaborando en hombres y dinero y en cerca de tres meses se alzaron los muros del Alcázar de piedra o sea para fines de Julio de ese año 463 — 1070 —. Y añade el *Bayān al-mugrib* el interesante dato inédito de que la primera casa que se construyó para los Lamtūna fué la de Turzadjīn b. al-Ḥasan, situada en el sitio llamado Asdāl, hecha de adobes y cuyos restos se veían aún en el solar citado,

(1) El *Rawḍ al-qirṭās* asegura que Yūsuf en 454 — 1062 —, al robustecerse su poder, compró el terreno de Marrākuš a sus poseedores, los Masmuda, plantó en él sus tiendas y edificó un oratorio y una alcazaba pequeña para almacén de sus riquezas y sus armas, sin rodearla de murallas. Tomo 2º, pág. 40 del texto y 141 de mi trad. Además del *Bayān al-mugrib*, desmiente esta información, un autor mucho mas digno de crédito, el Bakrī, contemporáneo de los sucesos, quien en 460 o sea seis años mas tarde que la fecha de fundación del *Rawḍ al-qirṭās*, escribía que el emir de los Almorávides era entonces Abū Bakr b. ʿUmar, que su poder no estaba consolidado y unido y como es natural no tenía noticia ni de Marrākuš ni siquiera de Yūsuf b. Tašfīn. Pág. 170 del texto.

(2) Legajo primero del Qarawiyīn, fol. 4 v. El *Ḥulal al-mawšiyā*, da la misma versión, que Bosch Vilá desecha en *Los Almorávides*, pág. 105, nota 100.

hasta el año 706 — 1306 — en que Ibn 'Idārī redactaba este pasaje de la tercera parte de su Crónica (1).

Hasta ahora se había dado por indiscutible que la fundación de Marrākuš se debía a Yūsuf b. Tašfīn y la escueta noticia del *Hulal al-marw-šiyya*, que atribuye tanto la elección del emplazamiento como el principio de las obras a Abū Bakr b. 'Umar y fija su fecha en 462 — Octubre del 1069 a 8 de Octubre del 1070 — se había rechazado como una versión errónea, al ser la única fuente que la señalaba, pero ahora vemos que el *Hulal* no hace mas que copiar escuetamente al *Bayān al-Mugrib* y que este añade varios pormenores tan valiosos como ignorados, además de que merece indiscutiblemente mucho mas crédito que el desenfadado y embrollador *Rawḍ al-qirtās*. El prestigio de Yūsuf b. Tašfīn, a quien, incluso se atribuye el haber trabajado con sus propias manos en la construcción y el poco tiempo que pudo dedicar Abū Bakr a obra de tanto volumen, ya que después de las largas discusiones sobre el emplazamiento, solo durante diez meses pudo dirigir y presenciar los trabajos, han dado pié a la creencia general de que fué Yūsuf el verdadero fundador de Marrākuš y de que compró el terreno a sus poseedores masmudíes. Que no debió ser así, no solo lo da a entender el silencio del *Bayān al-mugrib* y del *'Ibar*, sobre el particular, sino que además lo confirma el hecho significativo de que un testigo presencial, al regresar Ya'qūb al-Mansūr de la campaña de Alarcos y acampar en el 'Idjilliz, llamó a los jeques de los Mašmūda y les dijo : « de quién era este sitio en que se edificó Marrākuš » ? Al contestarle que la mitad era de Haylāna y la otra mitad de Hazmīra, hizo buscar a sus dueños y al presentárselos, les dió su precio y entonces entró en Marrākuš (2).

El año 463 — 1070-71 — siguió Abū Bakr dedicado a vigilar la construcción del muro y los trabajos de los obreros, que hacían esta y otras obras, cuando se le presentó un jinete, que llegaba sin aliento a anunciarle que los Gudāla atacaban a su cabila de Lamtūna, derrotándola, matando a los hombres y cautivando a las mujeres. Abū Bakr se decidió en el acto a ir en su socorro y según el *Bayān al-mugrib*, convocó inme-

(1) El *Bayān al-mugrib* es el único en dar todos estos datos, inéditos hasta ahora. Ignoro si se ha podido localizar el topónimo Asdāl.

(2) *Al-Bayān al-mugrib, Los Almohades*, en el tomo 1º, pág. 206 de mi trad. Vol. 2º de *Las Crónicas árabes de la Reconquista*.

diatamente a sus jeques y les pidió que le indicasen el sustituto, que podría dejar en su lugar, durante su ausencia. Se quedaron todos atónitos, sin saber que aconsejarle. El, entonces, invocó a Dios para que le inspirase en su elección y se dice que oyó una voz que le aconsejaba lo que él mismo deseaba, proponiéndole al ausente, que estaba en campaña y que no era otro que Yūsuf b. Tašfīn. Según esta versión cortesana, cuando Yūsuf regresó del Magrib por aquellos días y se le presentó, Abū Bakr repitió a los jeques por segunda y por tercera vez lo que creía haberle sido inspirado y Yūsuf, al oírlo, le dijo : « yo seré tu lugarteniente, si Dios quiere ». « ¡ Tienes razón, oh Yūsuf !, — le respondió el emir, — tú serás mi lugarteniente ». Recordó la voz y le confió el poder.

Al partir para el Sahara, dividió Abū Bakr su ejército y le dejó a Yūsuf un tercio, saliendo él con los otros dos tercios, a principios de Rabī' segundo del año 463 — Enero del 1071 — (1). Al despedirse de Yūsuf, que le acompañó un trecho, le hizo recomendaciones, que Yūsuf prometió observar. Al disponerse a partir, le dijo a su mujer, Zaynab : « me separo de ti para ir a la guerra y no puedo dejarte, mientras estés bajo mi protección, pues si yo muero, se me pedirá cuenta de ti. Pienso divorciarme de ti. Tuvo ella por bueno su propósito y se dice que él le dijo a su primo Yūsuf : « cástate con ella, porque es una mujer de suerte », Y se dice también que fué ella la que le pidió el divorcio y Abū Bakr se lo concedió.

GOBIERNO DE YŪSUF B. TAŠFĪN Y ALGUNAS DE SUS NOTICIAS.

Cuando se fué Abū Bakr al Sahara, se dedicó Yūsuf a continuar la edificación de Marrākuš y se instaló bajo muro y puertas en el Qašr al-ḥadjar. Le apoyaron las cabilas y se las atrajo con sus donativos. Escribía a Abū Bakr sobre todo lo que hacía y Abū Bakr, que le daba las gracias, combatía, entretanto, con los Gudāla hasta vengarse de ellos con una historia larga de contar. El *Rawḍ al-qirṭās* llena este hueco (2) y hace que el emir Abū Bakr salga de Āgmāt para la Tādlā y Sidjilmāsa, diez años antes de lo que anota el *Bayān al-mugrib* o sea en el mes de dū-l-

(1) El *Rawḍ al-qirṭās* hace que le deje la mitad.

(2) *Id., id.* Tomo 2º, pág. 33 del texto y 137 de mi trad.

qa^aada del 451 — 17 de Noviembre a 16 de Diciembre del 1061 —, dejando a Yūsuf, como su lugarteniente con la mitad de su ejército y una vez restablecido el orden entre las cabilas del desierto, lo lanza a razziar y conquistar el Sudán en una extensión de tres meses de camino y hace que apenas ido Abū Bakr, empiece Yūsuf a edificar Marrākuš el año 454 — 1062 — y no solo la edifica, sino que, además, conquista ese mismo año muchos países, adopta tambores y banderas, nombra gobernadores, firma tratados, introduce en su ejército saeteros y *agzāz* — aunque estos no entraron en el Magrib hasta mediados del siglo siguiente — y llega a tener mas de 100 000 caballeros ! Ataca a Fez, desbarata a las cabilas de su región, toma a Mediuna, donde se habían refugiado los derrotados, vuelve a Fez a fines de ese mismo año, derrota y mata a su gobernador Bakkār b. Ibrāhīm, asalta a Sefrū y por fin rinde a Fez en 455 — 1063 —. Entretanto Abū Bakr, que había estado poco mas de un año en el desierto, volvía a Āgmāt para cerciorarse de los espectaculares triunfos de Yūsuf, que he comentado antes en la nota 2^a de la página 168. Es imposible reunir mas dislates en el curso de ese año 455 y aún parece mas imposible aceptar como reales todas esas fantasías. Ibn Abī Zar^o en sus desvaríos y en el mal uso que hace de sus fuentes se parece a nuestro Conde y tanto como a este se le puede aplicar el juicio de Dozy : *quidquid tetigeris ulcus est*.

Todavía ese año 463 en el mes de Ša^bān — Mayo del 1071 — después de pasado el plazo legal de tres meses que señala el Alcorán, se casó Yūsuf con Zaynab (1) ; fueron dichosos y, según el *Bayān al-mugrib*, Zaynab le auguró el dominio de todo el Magrib y le entregó toda su fortuna, gracias a la cual equipó muchos jinetes y organizó sus tropas, atento siempre a los coñsejos de su mujer.

El año 464 — 29 de Septiembre del 1071 a 16 de Septiembre del 1072 — salió Yūsuf para el país del Magrib y volvió a Waṭāṭ, al Mulūya y a la región de Djarāwa, sometiendo a todas las cabilas en las que entró, según el testimonio de Ibn al-Qaṭṭān en su *Nazm al-djumān*, citado por Ibn °Idārī (2). Este año instaló la casa de la moneda — ceca — en Marrā-

(1) *El Rawḍ al-qirṭās* pone este casamiento diez años antes y aun así le da en esa fecha 54 años a Yūsuf.

(2) En su legajo primero del Qarawiyyīn, fol. 5 v. *El Rawḍ al-qirṭās* en el resumen de noticias que da al final del período almorávide, tomo 2^o, pág. 95 del texto y 171 de mi trad., dice que en 463 — 1070-71 — se apoderaron los Almorávides de las fortalezas de Awṭāṭ en la región del Muluya.

kuš y acuñó en ella dirhemes redondos de dirhem y cuarto de peso (1), a razón de veinte dirhemes la onza y ese es el dirhem djawharī (2), conocido en 706, fecha en la que Ibn ʿIdārī da esta noticia. Al mismo tiempo acuñó dinares de oro a nombre del emir Abū Bakr b. ʿUmar (3).

En Rabī° segundo — Enero del 1072 — envió Yūsuf un ejército al mando de Muḥammad b. Ibrāhīm al-Lamtūnī contra unas cabilas Zanāta y otras, que se habían sublevado al Sur de Sidjilmāsa ; las venció y mató a los rebeldes, saqueando su territorio. Ya a partir de esta expedición, no se pone Yūsuf al frente de sus tropas, hasta que pasa al Andalus y encarga a sus generales la conquista del Magrib, mientras él se consagra en su capital a organizar el nuevo estado, tan distinto del rudimentario organismo tribal en que había nacido y vivido. Establece los diwanes u oficinas administrativas y adiestra a sus soldados ; escribe a algunos de sus contribules del Sahara, a escondidas de Abū Bakr, incitándolos a reunirse con él y ofreciéndoles grandes bienes, invitación aceptada por muchos, que van a presentársele (4). Al crecer así su poder y obedecerle el país, compró dos mil esclavos negros y envió al Andalus a comprar de su dinero doscientos cincuenta extranjeros — *aʿlādġ* —, a los que dió caballos, así como a los negros, formando con ellos su *hašam* (5). Dán-

(1) El sistema monetario almorávide se basa en el dinar de oro con sus divisores ; se conocen solo algunas piezas de medio y cuarto de dinar y debían existir otros divisores menores. La moneda de plata siguió la norma tradicional del peso de medio dinar para el dirhem con sus divisores en el sistema binario hasta el dieciseisavo de quirate. El peso de los dinares del califato de Córdoba es en general de 3,89 gramos o sea 84 piezas en libra romana de 327 gramos y es evidente que los primeros dinares almorávides pesan algo mas hasta llegar a 4,20 gramos en las piezas mas seleccionadas o sea 80 en libra romana con arreglo al módulo de Bagdad. La dobla almohade es, con toda seguridad, de 70 en libra romana o de 4,671. El dirhem cuadrado almohade es el tercio de peso o sea de 210 en libra romana con un peso teórico de 1,557 gramos. Por lo tanto corresponde a los dirhemes almorávides ser teóricamente de cuatro quintos de esos 210 o sea de 168 piezas en libra romana y así se explica la equivalencia de uno a uno y cuarto dada por Ibn ʿIdārī. En la realidad hubo siempre oscilaciones en el peso y no hay datos suficientes para probar que el dinar almorávide fué normalmente de 80 unidades en libra romana y los dinares del Califato de Córdoba de 84. Comunicación del Prof. Beltrán Villagrasa.

(2) Ignoro el significado de ese epíteto.

(3) Y siguió acuñándolos a su nombre en Sidjilmāsa, como ya se hacía desde el 450 hasta el 480 o sea hasta su muerte y Yūsuf solo empezó a acuñarlos a su nombre a partir de esa fecha. Los acuñó primero en Sidjilmāsa, como su antecesor, del 480 al 496, en Āgmāt desde el 486 al 498, en Marrākuš a partir del 490, en Nūl Lamṭa desde el 494 y en el Andalus desde el 489 o sea diez años después de Zalaca y cuando ya todos los reinos de taifas, menos Zaragoza, estaban en su poder. En cuanto a las monedas de plata solo se conservan un quirate y dos medios quirates a nombre de Abū Bakr ; los de Yūsuf son muy numerosos, pero tanto los unos como los otros carecen de ceca y de fecha. Véase Harry W. HAZARD, *The Numismatic History of late medieval North Africa*, 1952, págs. 96 y sigts.

(4) Legajo primero del Qarawiyīn, fol. 5° r.

(5) Guardia personal mercenaria, que siguiendo la tradición del califato omeya de Córdoba, estaba adscrita al servicio directo del Emir y cuya intervención fué muy importante durante todo el período almorávide. La cita también el *Ḥulal al-mawšiyya*, pág. 14 del texto y 37 de la trad. El *Rawḍ al-qirṭās* no la menciona.

dose ya aires de rey, hizo mas rigurosa su *hidjāba* o sea la etiqueta y formalidades de sus recepciones y para consolidar su hacienda, recurrió al arbitrio de imponer una fuerte contribución a los judíos de todos sus dominios y logró reunir, aparte de lo que le aportase su mujer, cerca de ciento trece mil dinares *ʿašariēs*. Para completar su dicha le nació este año de Zaynab su hijo primogénito al que dió el nombre de al-Muʿizz bī-llāh (1)

Solo una grave preocupación ensombreció su horizonte, al recibir por ese tiempo la noticia de que su primo el emir Abū Bakr, emprendía el regreso del Sahara al Magrib, pues se le hacía muy penoso pensar en desprenderse del poder, después de haber gozado de sus dulzuras. Se lo conoció en la cara su mujer, Zaynab, y le dijo : « te veo preocupado y triste por la llegada de tu primo al reino ». Le confesó Yūsuf que Abū Bakr había delegado y confiado en él y que si no fuese su primo, lo mataría. Ella le prometió indicarle el camino a seguir y su consejo fué, que cuando el emir llegase y le enviase las avanzadas de su ejército, no saliese a recibirlo. Una mancha en el borde inferior derecho del manuscrito impide leer debidamente las cinco últimas líneas del folio 5° v°, pero por lo que de ellas queda, se ve que se trata solamente de los consejos tan conocidos, que da Zaynab a Yūsuf sobre la manera de recibir a su primo Abū Bakr.

Llegó este a Āgmāt el 5 de Rabī° primero del 465 — 19 de Noviembre del 1072 — (2) y acampó en sus afueras ; la mayoría de sus compañeros se adelantaron hasta Marrākuš para ver sus construcciones y saludar a Yūsuf, pues habían oído hablar de la grandeza de su reino y de su generosidad con sus contribules y sus parientes, a todos los cuales hizo grandes regalos con arreglo a sus categorías. Abū Bakr, que ya se había dado cuenta de la independencia de Yūsuf, de su amor al poder y de que todo el Magrib le obedecía (3), pensó en entregarle el mando. Yūsuf, por su

(1) Dato inédito del *Bayān al mugrib*, fol. 5 v. del legajo primero de al-Qarawiyyīn. El *Rawḍ al-qirṭās* hace morir a Zaynab este mismo año, sin mencionar para nada a su hijo, que fué el primogénito de Yūsuf, y a quien solo le vemos actuar cuando sitió y tomó a Ceuta en Rabī° primero del 477 — Julio del 1084 —, según Ibn Abi Zar°, y en el mismo mes del 476 — 1083 —, según Ibn Jaldūn. Bosch Vilá lo llama Tamīm al-Muʿizz, haciendo de dos hijos uno. *Los Almorávides*, pág. 132.

(2) El *Rawḍ al-qirṭās* no da fecha de la vuelta de Abū Bakr a Āgmāt. Solo dice que salió para el Sahara en el mes de ġū-l-qaʿda del 453 — 17 de Noviembre a 16 de Diciembre del 1061.

(3) El *Bayān al-mugrib* para justificar mejor la situación de inferioridad de Abū Bakr, recarga exageradamente los triunfos y el poder de Yūsuf, que solo en los años siguientes, tras repetidas campañas, logró imponer su autoridad en el Magrib extremo.

parte, se apercibió de la suavidad de Abū Bakr y de su piedad y siguió atrayéndose a sus hermanos, los Lamtūna, pero Abū Bakr cortó estos contactos y escribió a Yūsuf, anunciándole su llegada y señalándole un día para su encuentro. Salió Yūsuf de Marrākuš con sus tropas y esclavos y tuvieron la conocida entrevista. Se formalizó el documento de cesión con la firma de los *ʿudūl* — notarios —, y de los notables de las cabilas. Yūsuf se volvió a Marrākuš y Abū Bakr a Āgmāt. Tanto el *Bayān al-mugrib*, como el *Hulal al-mawšiyya*, que lo copia, además del *Rawḍ al-qirtās* y del mismo Conde, que debió conocer una traducción del *Hulal* y que la enriqueció y poetizó, han rivalizado en el empeño de dar una lista exagerada de los regalos con que Yūsuf, inspirado por Zaynab, trató de suavizar el fracaso de Abū Bakr. Este agradecido, no ve mas solución que volverse al Sahara, donde permanece trece años mas, luchando con los negros, vecinos a Lamtūna, hasta morir de un flechazo el año 480 — 8 de Abril del 1087 a 26 de Marzo del 1088 — (1).

Asegurada así su independencia, pone Yūsuf el año 466 un ejército a las órdenes de su sobrino Mazdalī b. Banlunkān, que sale de Marrākuš el 2 de Šafar — 7 de Octubre del 1073 — y se dirige hacia la región de Salé, cuyas cabilas se le someten sin lucha ni asedio ; les dió el *amān* y regresó a Marrākuš en Rabī° segundo o sea hacia fines de Diciembre de ese mismo año (2). Luego envía otro ejército al Garb, al mando de Baṭī b. Ismaʿīl, quien, al llegar al río Baht, envió un correo al emir de Miknāsa — Mequínez — al-Jayr b. Jazar, al-Zanāṭī, ofreciéndole el perdón, si se rendía. Leyó él la carta a sus Zanāṭa, que prefirieron luchar hasta expulsarlo del país, pero al-Jayr no aceptó su propuesta y optó por negociar, enviando ante Baṭī b. Ismaʿīl a Mungafād b.°Abd al-°Azīz al-Zanāṭī, que fué muy bien recibido. El embajador aceptó el entregar la ciudad con ciertas condiciones a las que Baṭī accedió. El caudillo almo-

(1) Esta vez es el *Rawḍ al-qirtās* el que tiene razón y da la fecha exacta de la muerte de Abū Bakr, confirmada de modo irrecusable por el testimonio de los dinares acuñados a su nombre hasta ese año 480. El *Bayān al-mugrib* lo da por muerto en el 468, al cabo de tres años de lucha con los negros del Sudán y confirma esa fecha errónea, al decir, al año siguiente, 469, que su hijo Ibrāhīm, a quien las monedas dan por emir de Sidjilmāsa, fué a Āgmāt con un fuerte contingente almorávide, para reclamar desde ella a Yūsuf el emirato del Magrib, del que había despojado a su padre. Fols. 6 v. y 7 r.

(2) Con esta expedición, de la que ninguna otra fuente da cuenta, empiezan las conquistas o mejor dicho las sumisiones pacíficas de las diversas regiones del Magrib, que se rinden a Yūsuf sin más lucha que la de Fez, tras un corto asedio. Se desmienten así las exageraciones de las sangrientas batallas y largas campañas, que nos ofrece el *Rawḍ al-qirtās*.

rávide entró, entonces, en la ciudad y al-Jayr salió con sus Zanata a al-Qanaḫir — Los Puentes —. Le sucedió en el gobierno de Miknāsa, al-Aṣfal al-Lamtūnī y regresaron Ibn Ismaʿīl y su ejército a Marrākuš con al-Jayr, a quien Yūsuf recibió con gran honra y le permitió vivir en las afueras de Miknāsa hasta que murió (1).

Este año 466, quisieron los jeques de las cabilas nombrar a Yūsuf *Amīr al-Mu'minīn* — Príncipe de los Creyentes —, diciéndole que era el Califa — Lugarteniente — de Dios en el Magrib y que mas que a ser llamado Emir solamente, tenía derecho a ser llamado *Amīr al-Mu'minīn*; pero él se negó a tomar ese título, propio de los Califas de Bagdad, cuyo servidor y mantenedor de su invocación era él en el Magrib y al insistir en que debía aceptar un título con el que distinguirse, eligió el de *Amīr al-Muslimīn* — Emir de los Musulmanes — (2). En esta ocasión el *Hulal al-mawšiyya*, amplia, en vez de resumir, como otras veces, los datos del *Bayān al-mugrib* y copia la carta en que Yūsuf comunica a sus súbditos que ha adoptado ese título para distinguirse de los demás emires de las cabilas y manda que el que se dirija a él, lo emplee. Añade, además, la fecha en que fué expedida, a mediados de Muḥarram del 466 — 20 de Septiembre del 1073 — (3).

Después de ganada Miknāsa sin lucha y decidido a proseguir sus conquistas, dió el mando de un ejército a otro pariente suyo, el emir Yaḥyā b. Wasinū y le mandó sitiar a Fez. Llegó ante ella a fines de Radjab del 467 — 21 de Marzo del 1075 —. La atacó siete días y al octavo la asaltó con gran mortandad de sus habitantes, cuyas casas fueron saqueadas. Luego perdonó a los supervivientes y sus emires, los dos hijos de Ḥamāma,

(1) El *Rawḍ al-qirṭās* pone en 455 a un Mahdī b. Yūsuf al-Djazā'i, señor de Miknāsa, que se somete a la obediencia de Yūsuf b. Tašfin; este lo confirma en su cargo y le manda unírsele con sus tropas para conquistar el Magrib, pero Ṭamīm b. Mu'ansar, señor, a la sazón, de Fez, le sale al paso, antes de que se reuna con los Almorávides y lo mata tras reñida batalla y envía su cabeza a Sukkūt, señor de Ceuta. Los habitantes de Miknāsa se lo comunican entonces a Yūsuf y le entregan el país. Tomo 2º, pág. 41 del texto y 143 de mi trad.

(2) El *Rawḍ al-qirṭās* va por su camino al afirmar que Yūsuf se llamó simplemente Amīr hasta que a raíz de la victoria de Zalaca los reyes de taifas andaluces, que en número de trece lucharon a su lado, lo saludaron y proclamaron como *Amīr al-muslimīn*. En cambio las monedas nos prueban que Yūsuf no hizo incluir, durante toda su vida, en sus dinares mas calificativo que el de Emir y por lo tanto se puede presumir que el decreto del 466, como lo puntualiza el *Hulal al-mawšiyya*, solo se refería al tratamiento que le habían de dar los que se dirigían a él por escrito o de palabra. Es también verosímil la versión del *Rawḍ al-qirṭās*, según la cual los reyes de taifas andaluces se lo aplicaron en la Península, al celebrar su triunfo en Zalaca. Las monedas por su parte atestiguan que se negó siempre a usar en su ceca mas título que el de Emir, por no creerse con bastante fuerza legal para superarlo. En cambio su hijo ʿAlī, que en 495-96, fué reconocido oficialmente como heredero del trono, empleó desde el primer año de su reinado el título de Amīr al-muslimīn.

(3) Pág. 18 del texto y 42-3 de mi trad.

al Futūḥ y Dawnas, que se habían encastillado en el Alcázar, tuvieron que rendirse para obtener el *amān*. Escribió el vencedor a Yūsuf sobre su conquista y sobre la rendición de los dos emires y Yūsuf mandó dejarlos ir a donde quisieran. Al-Futūḥ eligió Magila (1).

LA TOMA DE TREMECÉN. — El año 468, a primeros de Muḥarram — empieza el 16 de Agosto del 1075 — organizó Yūsuf otro poderoso ejército y a las órdenes de su primo Mazdalī lo envió a Tremecén, a cuyo emir, al-°Abbās b. Yaḥyā al-Zanātī le escribió, perdonándole, si se rendía sin lucha. Llegó el ejército ante Tremecén a fines de Ṣafar o sea a mediados de Octubre y Mazdalī envió un correo con la carta de Yūsuf al emir al-°Abbās, quien, al leerla, salió de Tremecén y accedió a rendirse. Entró Mazdalī en paz y sin lucha, dejando, antes de volverse a Marrākuš, por gobernador a su hijo Yaḥyā ; llegó a la capital a mediados de Rabī° segundo — 27 de Noviembre del 1075 — con el emir al-°Abbās, a quien Yūsuf, después de agasajarlo, le permitió volverse a su país (2).

El año 469, según el *Bayān al-mugrib*, Ibrāhīm, el mulato, hijo de Abū Bakr b.°Umar, llegó del Sahara, para reclamar el reino de su padre, a quien Ibn °Idārī da equivocadamente por muerto el año anterior, como ya hemos visto y que, mientras Ibrāhīm estaba en Sidjilmāsa, como gobernador, él luchaba con los Negros del Sudán. Acampó en las afueras de Āgmāt con gran número de Lamtūnīs y Yūsuf, al saberlo, le envió a Mazdalī, a quien dijo Ibrāhīm, que iba a reclamar el reino del que lo despojó su tío (3). Mazdalī con buenas palabras le hizo ver que se exponía

(1) Contra esta expedición tan concreta y sencilla, fechada en el año 467 y terminada tan rápidamente, tenemos el enmarañado relato, de que hemos tratado, al comentar los sucesos que el *Rawḍ al-qirṭās* sitúa en el 455.

(2) A pesar de lo que ha hecho hasta ahora, el *Rawḍ al-qirṭās* retrasa la toma de Tremecén, primero cuatro años, hasta el 472, haciendo que Mazdalī la ataque con 20 000 Almorávides, se apodere de ella y del hijo del gobernador Ma°lī b. Ya°lā, el Magrāwa y luego, unas líneas mas adelante, olvidándose con su habitual desenfado de lo que acababa de afirmar, nos presenta a Yūsuf en persona conquistando a Tremecén, Tenes, Orán, los montes de Wanšariš y la zona del Chelif, hasta Argel, para hacerle regresar a Marrākuš en Rabī° segundo del 476 — Septiembre del 1082 — o sea ocho años después de haberse rendido a Mazdalī sin lucha. Los historiadores europeos que se han guiado solo por el *Rawḍ al-qirṭās*, aceptan su relato y su cronología y hacen caso omiso del *Ḥulal al-mawšiyya*, que había bebido en mejores fuentes y había seguido al *Bayān al-mugrib*, mil veces mas digno de crédito que el falaz Ibn Abī Zar°.

(3) Ya hemos visto al tratar de la genealogía de los emires almorávides que Abū Bakr tuvo dos hijos, Ishāq y este Ibrāhīm, que era emir de Sidjilmāsa y del que se conservan tres dinares acuñados en esa ciudad en los años 462, 466 y probablemente en 467 el tercero, cuya leyenda y fecha son apenas legibles. Los tres son del mismo tipo y patrón que los acuñados por su padre Abū Bakr, desde el año 450. Otro dinar de Sidjilmāsa de la misma ceca y características está agujereado en su fecha y solo se puede leer el nombre de °Ali. El hermano mayor de Abū Bakr, que le precedió en el emirato de Lamtuna, tuvo un hijo, °Ali, que quizá, con anterioridad a Ibrāhīm, pudo ser gobernador de Sidjilmāsa. Véase HAZARD, *loco citado*, pág. 99.

con esa demanda a verse encarcelado y que, si se mantenía en razón, él pediría a Yūsuf, que le hiciese grandes regalos para volverse con ellos a su país. Aceptó Ibrāhīm, como había aceptado su padre, y dejó el asunto en manos del hábil Mazdalī, quien con gran satisfacción de Yūsuf, le hizo regresar al Sahara cargado de riquezas para no volver mas (1).

Este año 469 — 5 de Agosto del 1076 a 24 de Julio del 1077 — o, según otros, dos años antes, el 467, señala el *Bayān al-mugrib* duros combates entre los soldados de Yūsuf y los del emir de Taza y su aliado al-Qāsim b. °Abd al-Rahmān b. Abī-l-°Afiya en el llano del río, en el lugar llamado Adjersīf — Guercif —; los Lamtūnīs fueron derrotados (2). Por entonces le nació a Yūsuf otro hijo de Zaynab, al que llamó al-Faḍl. Y en este punto volvemos a tropezar con otro gran corte en el relato del *Bayān al-mugrib*, que pasa entre los folios 7° v° y 8° r° del año 469 al 495 con una interrupción de dieciseis años, hasta hablarnos de la reconquista de Valencia por los Almorávides, al mando de Mazdalī. Lévi-Provençal publicó el texto relativo a este episodio (3). Continúa el *Bayān al-mugrib*, diciendo que tomó el gobierno de Valencia el caíd Abū Muḥammad °Abd Allāh b. Fāṭima, quien dejó luego un sustituto suyo en Valencia y se dirigió a Zaragoza para llegar a ella con mil quinientos caballos el segundo día de la fiesta de los sacrificios de ese año 495 — 25 de Septiembre del 1102 —, coincidiendo con la llegada del hijo de Ibn Hūd, que

(1) Los datos inéditos del *Bayān al-mugrib* y el estudio de las monedas almorávides, desdeñado hasta ahora, nos ponen de manifiesto que al retirarse Abū Bakr al Sahara, después de fundar Marrākuš, se establecieron dos poderes y dos gobiernos distintos en el desierto y en Marruecos. Abū Bakr y su hijo Ibrāhīm gobernaron en el Sahara y tuvieron bajo su mando a Sidjilmāsa, donde acuñaban sus dinares, ya que antes no habían tenido ceca en su territorio de Lamtūna y siguieron siendo saharianos auténticos en su vida y sus costumbres. Yūsuf, en cambio, al hacerse, casi por la fuerza señor de Marruecos, aunque aparentó reconocer la supremacía legal de Abū Bakr y le reservó el privilegio de la ceca en su emirato, adoptó pronto una organización puramente magribi-andaluza y aunque procuró al principio atraerse a algunos de sus contribules, basó su poder en las fuerzas sacadas de los nuevos territorios ocupados y en los mercenarios y esclavos de su guardia personal. Siguió el impulso inicial de Ibn Yāsīn, que lo empujaba siempre hacia el Norte hasta al Andalus y olvidarse del desierto, en el que no hicieron ya ninguna campaña ni él, después de la muerte de Abū Bakr, ni sus sucesores, °Alī y Tašfīn.

(2) El *Rawḍ al-qirṭās* pone en 473 la conquista de Guercif y el *Bayān al-mugrib*, aunque la pone en 469, indica que otros autores la fechan en 467 o sea un año antes de la campaña y rendición de Tremecén y esta fecha es mas verosímil y merece ser preferida, dada la posición de Taza y su desfiladero que cortaba el paso hacia Tremecén.

(3) En « Al-Andalus », XII, fasc. 1º, año 1948, págs. 155 y sigts., traducido por E. García Gómez. Menéndez Pidal dio el mismo texto en su versión francesa en *La España del Cid*, II, 902. El texto árabe no ha sido publicado todavía.

volvía de Marruecos con la carta de Yūsuf para su padre, al-Musta'in (1). Otra vez se tropieza al final de este folio 8° r° con manchas y roturas y solo se puede leer en él que Yūsuf pasó el año 496 (2) de Marruecos al Andalus y que se dirigió primero a Granada ; faltan dos o tres líneas, mas el principio del folio 8° v° donde se lee el nombre de °Alī b. al-Ḥadjdj, gobernador de Granada y las banderas de los Almorávides y de los caudillos andaluces con motivo del reconocimiento del Príncipe heredero, °Alī b. Yūsuf y añade que Aḥmad b. Hūd al-Musta'in bi-llāh, rey de Zaragoza, envió a su hijo °Abd al-Malik, desde Rueda con el gran regalo de catorce arrobas de objetos de plata labrada con el nombre de al-Muqṭadir b. Yūsuf y que Yūsuf hizo fundir en quirates almorávides y repartió la noche de la fiesta de los sacrificios — 13 de Septiembre — entre las categorías de los Almorávides en presencia de °Abd al-Malik, el hijo de al-Musta'in b. Hūd.

Este año 496 — 15 Octubre del 1102 a 4 Octubre del 1103 — murió el rey de Santa María — de Albarracín — en la frontera del Andalus, llamado *Dū-l-riāsatayn*, Ḥusām al-dawla, que gobernó aquella región desde el año 441 — 1049-50 —. El primero de esta dinastía fué Muayyad al-dawla *Huḍayl* b. Jalaf b. Azḥan, que se sublevó en ella y duró su reino hasta que murió. Le sucedió su hermano °Abd al-Malik hasta que murió. Se alzó luego su hijo, este *Dū-l-riāsatayn*, Ḥusām al-dawla, que reinó hasta su muerte este año 496. Le sucedió su hijo por poco tiempo y pasó su poder al emir Yūsuf, que acababa de pasar al Andalus (3).

(1) Conocíamos por el *Ḥulal al-mawṣiyya*, págs. 60-61 del texto y 88-89 de mi traducción y por el *A'māl al-A'qām* de Ibn al-Jatib, págs. 200-201, parte de las cartas cruzadas entre Yūsuf b. Tašfin y el emir zaragozano, pero ninguna de las dos fuentes señala las fechas de esta correspondencia. Afif Turk, que ha dedicado su tesis doctoral al *Reino de los Banū Hūd en Zaragoza durante el siglo XI* ha estudiado estas misivas, pero no encuentra posibilidad de fijar su fecha y solo por aproximación llega a proponer, como probable, la época en que Ibn A'īša acababa de apoderarse de Murcia y Denia, mientras el Cid apretaba el cerco de Valencia, hacia el final del año 486 — 1093 —. Pero esta fecha está muy atrasada. °Abd al-Malik, hijo y sucesor de al-Musta'in fué enviado por su padre en compañía de los visires Abū-l-Asbag y Abū °Amir a Marruecos el año 495 para asistir a la proclamación de °Alī b. Yūsuf como príncipe heredero y las cartas y regalos de que nos hablan las dos fuentes aludidas se relacionan con esa visita. Entretanto el gobernador de Valencia Ibn Fāṭima, que había sustituido a Mazdalī, se acercó a Zaragoza con un destacamento de 1500 caballos para socorrerla contra los cristianos, según el *Iktifā'* y coincidió su llegada a las cercanías de Zaragoza con el regreso del hijo de al-Musta'in, que volvía de Marrākuš con la carta tan expresiva de Yūsuf, en la que prometía respetar la soberanía hūdī y que luego, al año siguiente, volvió a Córdoba para confirmar esta proclamación ante las autoridades del Andalus.

(2) Dato copiado por Ibn al-Jatib en su *A'māl*, pág. 201.

(3) Ibn al-Jatib expone con mas pormenores la historia de esta dinastía de los reyes de taifas de Albarracín, señores beréberes de la Sahla-llanura-media entre la frontera superior y la mas cercana a Córdoba. *A'māl*, págs. 236-38. Véase *Albarracín musulmán*, 1ª parte, por J. Bosch Vilá, Teruel, 1959.

El año 497 — 5 de Octubre del 1103 a 22 de Septiembre del 1104 — emprendió Yūsuf b. Tašfin el regreso a su capital, después de llevar a cabo el reconocimiento de su hijo °Alī, de ordenar los asuntos del Andalus y de nombrar gobernadores. Cuando se dirigió a Algeciras ordenó al gobernador de Granada, Abū-l-Ḥasan °Alī b. al-Ḥadjdj dirigirse al Levante del Andalus, quien, cumpliendo sus órdenes, llegó a Valencia en el mes de Ṣafar — Noviembre del 1103 —, donde permaneció seis meses hasta Ramaḍan — Junio del 1104 —. Entonces le llegó la noticia de que Alfonso, el hijo de Fernando, sitiaba a Medinaceli (1). Se dirigió contra él con un numeroso ejército de jinetes y peones y cuando acampó en Calatayud, pidió refuerzos al caíd ilustre Abū Muḥammad °Abd Allāh b. Fāṭima, quien se apresuró a acudir y después de deliberar, convinieron en atacar el país enemigo y llegaron hasta Toledo y continuando su marcha se acercaron a Talavera, de la que salió... la lucha con los cristianos... y al final... el emir °Alī b. al-Ḥadjdj... al extremo de la refriega, muerto con su adarga y sus armas... sin herida ni golpe... a Tudela, donde fué enterrado al Sur — *qibla* — de la mezquita aljama y se marchó... (2).

El año 498 — 23 de Septiembre del 1104 a 12 de Septiembre del 1105 — se difundió por el Andalus la noticia de la enfermedad del emir Yūsuf y de que los dolores se habían apoderado de él y fué general la pena, sobre todo entre los encargados de la administración. Llegaron estas noticias desfiguradas al tirano Alfonso, pues se le pintó que el país musulmán quedaba sin defensores, que los valientes se habían dispersado y que se había deshecho el orden. Salió contra sus enemigos (3) con cerca de tres mil quinientos hombres, que se internaron por la zona de Sevilla hasta llegar al lugar conocido por al -Muqāṭi° (4) e hizo en esas aldeas gran botín. Salió Abū Muḥammad Sīr de Sevilla y se encastilló

(1) Legajo primero del Qarawiyyīn, fol. 8 v. Los *Anales Toledanos primeros* confirman este asedio y añaden que Alfonso VI la tomó en el mes de Julio de ese año. Tomo I, pág. 344 de mi edición en *Las Crónicas latinas de la Reconquista*.

(2) El mal estado del manuscrito con sus cortes y manchas impide leer de modo seguido y claro los episodios de esta campaña, desconocida hasta ahora y provocada seguramente para obligar a los castellanos a descercar a Medinaceli. Reunidos en Calatayud los dos gobernadores de Granada y Valencia deciden atacar a Toledo por el lado de Zaragoza o sea desde el norte, llegan luego hasta Talavera, cuya guarnición sale a luchar con ellos y al derrotarlos, es muerto el emir °Alī b. al-Ḥadjdj, y su cadáver es llevado a Tudela. Esto es lo que parece deducirse de tan mutilado pasaje y no conozco ninguna referencia para aclarar su significado.

(3) Tampoco de esta algarada de Alfonso VI tenemos más noticia que la que da el *Bayān al-mugrib*, *id. id.*, fol. 9 r.

(4) Topónimo no identificado.

en un castillo de esa zona ; le llegaron soldados y refuertos y permaneció allí, esperando la llegada de Abū °Abd Allāh b. al-Ḥādjdj con el ejército de Granada (1). Cuando se reunieron todas las tropas, huyeron los infieles derrotados y se comprobó después que tuvieron mil quinientos muertos. Fué extremada la sequía ese año en el Andalus y en el Magrib.

El año 499 — 13 de Septiembre del 1105 a 1 de Septiembre del 1106 — se agravó la enfermedad de Yūsuf b. Tašfin y por ello salió su hijo Ṭamīm del Levante del Andalus para Marrākuš. Fué destituido del gobierno de Granada Mūsā b. al-Ḥādjdj y lo sustituyó Abū °Abd Allāh Muḥammad b. Ibrāhīm al-Lamtūnī. °Alī b. Yūsuf empezó ya a actuar en el poder, dada la gravedad de la dolencia de su padre y dirigió, como Príncipe heredero, una carta oficial a Sevilla, ordenando la destitución de su cadí Ibn ... También este año salió una escuadra de setenta naves del mar occidental en dirección a Palestina y al internarse en el mar una tempestad la hizo naufragar y no se salvó nadie (2).

El año 500, al aparecer la luna de Muḥarram, lunes 2 de Septiembre del 1106, murió de enfermedad en Marrākuš el emir Yūsuf. El *Rawḍ al-qirtās* e Ibn Jaldūn coinciden con el *Bayān al-mugrib* en dar la misma fecha exacta y si el *Ḥulal al-mawšiyya* en la edición de Allouche la fija en Rabi° segundo, en cambio en el manuscrito de Lisboa se lee Muḥarram (3). Ibn Abī Zar° añade que al morir tenía cien años, pero ni Ibn Jaldūn, ni el *Bayān al-mugrib*, ni el *Ḥulal al-mawšiyya*, que son mas extensos al hablar de sus últimos años y hacer su elogio, no mencionan para nada ese dato de su edad y el llegar a centenario, y mas en un personaje de esa categoría, no podía menos de llamar la atención en una época en que la vida humana era tan corta. Por otra parte, sería muy extraño, asignándole esa edad, que hasta los sesenta años, por lo menos, no empezase a desempeñar un papel importante y mas aún que a los 63 años aguardase a casarse con Zaynab para tener su hijo primogénito a los 64 y el segundo de ella a los 69 y sobre todo que, solo al tener 77, procrease a su sucesor °Alī, ya que este, al morir su padre, no tenía mas que 23 años, según el mismo fantástico *Rawḍ al-qirtās* y por si esto no fuera

(1) Abū °Abd Allāh Mūsā b. °Alī b. al-Ḥādjdj, que sucedió a su padre, muerto en la batalla de Talavera y que al año siguiente fué destituido.

(2) Nuevos datos inéditos del *Bayān al-mugrib*.

(3) Pág. 96, nota 2 de mi trad.

poco, que aplazase, hasta cumplir los 95 años, para decidirse a medida tan importante y tan necesaria para evitar luego guerras civiles, como la de hacerlo reconocer solemnemente por Príncipe heredero en Marrākuš y al año siguiente en Córdoba.

En el estudio de la primera parte de este legajo del *Bayān almorávide*, me he limitado a rectificar gran parte de la cronología, tan desarticulada por el *Rawḍ al-qirtās* y a poner de relieve los datos mas interesantes, hasta ahora inéditos, sobre la fundación de Marrākuš y la conquista del Magrib por Yūsuf b. Tašfin. En otro trabajo me propongo estudiar y comentar la segunda parte de este fragmento, que trata de la actuación de °Alī b. Yūsuf y de su hijo Tašfin y en él espero hacer también gran número de rectificaciones y aclaraciones. No se puede, según creo, aspirar de momento a mas y habrá que aguardar, para hacer una historia mas sólida y razonable del Imperio almorávide, a que podamos disponer de un manuscrito completo y bien conservado, que empalme con lo que ya poseemos de esta tercera parte sobre el Imperio almohade. Aunque lo mas deseable y al parecer irrealizable, sería el encontrar alguna o algunas de las Crónicas especiales, como el *Anwār al-djaliyya* de Ibn al-Şayrafī y el *Iklīl* de al-Ḥamdānī, para disipar muchas de las oscuridades en que se han movido todos los historiadores modernos de este período y llenar las lagunas que entrecortan su relato.

Ambrosio HUICI.

ISLAM ET CHRÉTIENTÉ EN ESPAGNE AU XII^E SIECLE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA NOTION DE FRONTIÈRE

La notion de frontière nous est aujourd'hui familière. Elle suscite dans notre esprit des représentations nettes que la carte rend plus précises encore. Il n'en a pas toujours été ainsi : au Moyen âge, dans une grande partie de l'Europe, du fait de la complexité des relations féodales, cette notion était sinon inconnue du moins très estompée.

Dans la péninsule ibérique, cet effacement a été moins sensible. Entre Chrétiens et Musulmans qui s'y affrontaient, nul lien permanent de droit. Les oppositions nées de la différence des religions, des langues, des institutions, des mœurs étaient trop violentes pour que la zone où elles se manifestaient le plus fréquemment n'ait pas acquis une personnalité propre. Il y a donc eu là, dans une certaine mesure, une frontière, au sens que nous donnons à ce mot : à la fois barrière et aussi région de contact.

A partir du XIII^e siècle, ceci apparaît en pleine lumière. Le royaume de Grenade et celui de Castille étaient vraiment séparés par une *frontière*. Le souvenir en subsiste toujours dans la toponymie : Arcos de la Frontera, Jerez de la Frontera... Son existence est encore attestée par les nombreux *romances* dits « fronterizos » qui rappellent la place qu'elle a occupée dans la mentalité des hommes du temps.

Il ne semble pas que l'on ait attaché une importance suffisante au

champ d'expérience qu'offre la péninsule à l'historien des frontières (1). On peut pourtant y suivre les étapes qui ont abouti à la formation de la notion de frontière. Deux groupements humains plastiques, fluides, mouvants, peu à peu, se durcissent, se stabilisent, se fixent.

Les matériaux ne manquent pas qui permettraient, d'abord, de dresser une série de cartes montrant les variations successives de la frontière entre Islam et Chrétienté espagnols. Mais il faudrait aussi chercher à établir le rôle qu'elle a joué dans la vie des peuples qu'elle séparait. De part et d'autre, les « frontaliers », dont on aimerait connaître la mentalité, ont eu des relations guerrières, économiques, intellectuelles. Il ne serait pas indifférent non plus de reconstituer l'histoire des mots qui ont servi à la désigner.

Dans les pages qui suivent, pour une période limitée, et pour la seule région du Tage, nous avons tenté d'aborder quelques-uns de ces problèmes. Elles nous ont été en grande partie inspirées par la lecture de la *Chronica Adefonsi Imperatoris*. Le second livre de cet ouvrage, dont M. Sanchez Belda a procuré une excellente édition (2) est consacré aux luttes qui mirent aux prises sous Alphonse VII, l'*empereur*, les Chrétiens de l'Etat léonais-castillan et les Almoravides. L'auteur, un clerc, contemporain des événements qu'il relate, et parfois leur témoin, est, dans l'ensemble, digne de foi.

On trouvera dans cette étude une série de faits qui nous paraissent avoir, à plus ou moins longue échéance, contribué à la fixation de la notion de frontière, dans un pays déterminé.

*
* *

Une avance rapide avait, sous Alphonse VI (1072-1109), porté les Chrétiens jusqu'à une ligne qui, partant de l'Atlantique, aboutissait à Cuenca. Elle passait légèrement au sud de Santarem puis remontait vers le Mondego qu'elle longeait à une certaine distance de la rive gauche. Elle s'infléchissait ensuite en direction de Coria et filait sur Talavera, franchis-

(1) ANCEL (J.), *Géographie des frontières*, (Paris, 1938), ne parle nulle part de l'Espagne médiévale.

(2) *Chronica Adefonsi Imperatoris*. Edición y estudio por Luis Sanchez Belda. Madrid, C.S.I.C., 1950. Sera désignée dans les notes par C.A.I. el *Kitāb al-Istiqṣā'*.

sant le Tage au sud-ouest de cette ville. Face à Tolède un profond et étroit saillant se dessinait jusqu'à Caracuel. La ligne, passant aux environs d'Alarcos, Consuegra, Alarcon, atteignait enfin Cuenca. Toutes les villes que nous venons de mentionner étaient aux mains des Chrétiens. Par conséquent, sauf aux abords immédiats de Santarem et de Talavera, nulle part le Tage ne séparait les adversaires. A l'ouest de Talavera, sa rive droite était musulmane ; à l'est, la domination chrétienne le dépassait largement pour se rapprocher du Guadiana (1).

Nous venons de parler de ligne. L'habitude de la carte nous y a entraîné. Il est tentant, en effet, de joindre entre eux les points dont nous savons de source sûre qu'ils étaient tenus par les Chrétiens. Mais on n'obtient ainsi qu'une image fautive de la réalité. Chaque ville était entourée d'un territoire sur lequel elle exerçait son autorité et dont nous ignorons souvent l'étendue. Au delà, s'étendaient des espaces dont l'appartenance était douteuse.

N'imaginons donc pas, à l'aube du XII^e siècle une « frontière » précise qui aurait couru à travers les hauts plateaux de l'Extrémadure et de la Nouvelle Castille, séparant, franchement, au vu et au su de tous, les Musulmans des Chrétiens. En fait, il s'agissait bien plutôt d'un front militaire, et d'un front discontinu : celui qu'occupent des armées brusquement arrêtées dans leur élan et qui campent provisoirement sur les positions conquises, bonnes ou mauvaises, sans que la liaison entre elles soit toujours bien assurée. Presque nulle part ce front ne s'appuyait sur des défenses naturelles et il était perméable à toutes les attaques. Sans l'arrivée des Almoravides on peut tenir pour certain qu'Alphonse VI aurait cherché à le repousser beaucoup plus loin vers le sud.

Les circonstances ne le lui permirent pas, et la contre-offensive almoravide amena le démantèlement rapide de ce front. C'est aux abords du Tage que les positions finirent par se stabiliser, et c'est ce fleuve qui devint l'enjeu des combats. Mais il serait tout à fait erroné de croire qu'il joua désormais le rôle d'une frontière et qu'il fut considéré par les Musulmans

(1) *Cronica de España* par Lucas, obispo de Tuy, ed. Julio Puyol, Madrid, 1926, p. 377. Enumère les villes occupées par Alphonse VI

M. Menendez Pidal (*España del Cid*, vol. II, Madrid, 1956) a établi des cartes où apparaissent les limites entre dominations chrétienne et musulmane.

et par les Chrétiens comme marquant la limite de leurs dominations respectives.

Après les défaites de la fin du règne d'Alphonse VI, les Chrétiens avaient conservé un certain nombre de places dans ce que l'on appelait la « Tierra de Alvar Fañez », entre Tage et Guadiana. Une grande expédition menée par Ali b. Yousof, en 1109, emporta les positions chrétiennes dans cette région. Tout ce qui était situé au sud du Tage revint aux Musulmans, à l'exception de quelques forteresses le long de l'Algodor, affluent de la rive droite. Les Almoravides ne réoccupèrent pas systématiquement le terrain conquis. Après avoir détruit ce qui aurait pu être utilisé par l'ennemi, ils se contentèrent de fortifier quelques points (1), en particulier Calatrava, aux abords de la Sierra Morena, pour en garder les passages et couvrir ainsi la région du Guadalquivir. Vers l'ouest, la prise de Santarem en 1111, la chute de Coria par trahison (vers 1109), leur permirent de franchir largement le Tage. Enfin, à l'est, en occupant Aurelia (Oreja) en 1113, puis Alvalat (Albalate), ils prirent solidement pied sur la rive droite du fleuve. Telle était, dans les grandes lignes, la situation au moment de l'avènement d'Alphonse VII (1124).

Est-il possible, dans ces conditions, de parler d'une frontière ? Non, si nous entendons par là, une délimitation linéaire, matérialisée par une barrière fortifiée continue ou par un réseau de postes douaniers. Oui, si nous donnons à ce mot un sens moins précis et si nous essayons de nous représenter une telle frontière non comme une ligne mais comme une zone.

Le rôle d'une frontière, c'est de distinguer deux Etats, de marquer une séparation entre deux dominations. L'auteur de la *Chronica Adefonsi Imperatoris*, interprète de la réalité de son temps, distingue nettement la *Terra Sarracenorum* (2) *Moabitorum* (3), de la *Terra Christianorum* (4). Il avait parfaitement conscience — et il ne pouvait en aller autrement — qu'il s'agissait de deux mondes différents entre lesquels passait une fron-

(1) *C.A.I.*, p. 75-76 : « ... et venerunt per illam terram qua fuit de Alvaro Fannici, ceperuntque castella munita et civitates, quas partim destruxerunt, partim munierunt. ».

(2) *C.A.I.*, p. 30.

(3) *C.A.I.*, p. 31.

(4) *C.A.I.*, p. 90 : « ... Imperator non ibat in expeditionem in terram Sarracenorum et Sarraceni ideo praevalabant in terra christianorum ».

tière morale. Mais quand il en vient à parler du point de contact entre ces deux *terres*, il se fait beaucoup moins précis. Alors qu'il lui arrive parfois pour mieux définir le sens d'un mot d'employer le terme correspondant de la langue vulgaire en le faisant précéder de l'expression « *lingua nostra dicunt* » (1), on ne trouve nulle part chez lui le castillan « *frontera* ».

Nous n'avons pas trouvé le mot dans les textes du XII^e siècle. Nos recherches n'ont pas été poussées suffisamment loin pour que nous puissions affirmer qu'il n'était pas employé. On peut supposer cependant que s'il avait été d'un usage répandu, l'auteur de la chronique aurait été tenté de l'utiliser. Au XIII^e siècle, il est connu. On le trouve notamment dans Berceo (2). Il ne dérive pas d'un des termes latins dont on se servait pour désigner les limites d'un Etat : il exprime donc, sans doute, une réalité quelque peu différente. Par conséquent, entre le XII^e et le XIII^e siècle, ce qui était flottant, imprécis, est devenu plus net. Nous sommes tentés d'admettre que les luttes acharnées dont la région du Tage fut le théâtre au XII^e siècle, ont contribué à susciter dans les esprits cette idée de limite précise qu'évoque le mot de frontière — dont on ne peut dissocier l'aspect guerrier.

Frontera traduit une réalité spécifique. Il n'admet pas d'équivoque. Au XII^e siècle, la notion de frontière demeurait encore assez vague, assez peu délimitée pour que les mots latins qui désignent une réalité parente : *finis*, *extremitas*, *extremum*, dans leur imprécision, aient paru suffire à l'exprimer. C'est à eux que le chroniqueur a recours. Mais un seul apparaît, et une seule fois, avec le sens général de frontière, tel que l'employaient les Latins. C'est *finis* (3). *Extremum*, *extremitas*, dans la chronique, désignent non pas la frontière, mais une région frontière nettement caractérisée (4), l'Extrémadure, bien que l'on rencontre plus fréquemment *Extrematura* dans le texte. *Extremum* a peut-être un sens plus vague. Dans une phrase comme celle-ci : « ... venit in Extremo de Medinae

(1) *C.A.I.*, p. 86 : « ... insidias, quas lingua nostra dicunt celatas ».

(2) BERCEO, *Prosas* (éd. Bouret, Paris, 1939) :

« El que diçen de Silos, que salva la frontera » (I, 3),

« Teníese la frontera toda por más segura » (I, 730).

(3) *C.A.I.*, p. 148 : « Videntes ergo principes et duces et omnis populus Agarenorum multiplicata mala, et imperatorem et exercitum eius per singulos annos applicare ad fines eorum ».

(4) *C.A.I.*, p. ?? : « ... similiter et omnis extremitas quae transflumen Dorii habitatur ».

C.A.I., p. 19 : « ... et ex illo die nunquam reversus est in Castella neque in Extremo... ».

Celamae », on pense à « confins. » ; mais on sait aussi que le terme d'Extremadure a été primitivement appliqué à la région du haut Dueró et de Soria.

Quoi qu'il en soit, nulle part on ne trouve une expression désignant avec précision ce que sera bientôt pour les Chrétiens de Castille, la *frontera*, avec ce que le mot comporte de résonances psychologiques. Il n'y a pas lieu de s'en étonner outre mesure étant donné le caractère changeant des limites qui séparaient à l'époque les Chrétiens des Musulmans. En une cinquantaine d'années elles varièrent considérablement. Rien ne pouvait inciter les hommes du temps à se représenter ces limites sous la forme d'une ligne précise.

Il faut ici faire intervenir des facteurs géographiques. Dans les vastes steppes de l'Espagne centrale, aucune ligne d'arrêt. Rien où l'homme puisse s'accrocher. Jamais les cours d'eau ne sont — à l'exception, par endroits, du Tage — sinon des obstacles infranchissables, du moins des fossés à l'abri desquels on puisse s'établir avec un minimum de sécurité. Pendant une grande partie de l'année, on les franchit à pied sec, ou par des gués faciles. A l'ouest, avec les Monts de Tolède, à l'est, avec les Sierras qui dominent Cuenca, la nature a ébauché une amorce de rempart, mais au centre, une vaste brèche par où peuvent s'engouffrer toutes les invasions. Et ainsi, d'une part, au nord, jusqu'à la Sierra de Guadarrama et ses annexes, au sud, jusqu'à la Sierra Morena qui n'a jamais rien arrêté. A cela, il faut ajouter une population clairsemée, plus encore qu'aujourd'hui. Il est difficile de dire où se termine la « terre des Chrétiens », où commence le pays musulman. On sait seulement que telle ville, telle forteresse est chrétienne, telle autre musulmane. Mais entre elles, bien souvent la terre n'est à personne, ou, tantôt à l'un tantôt à l'autre. Ces villes, ces forteresses ne sont pas régulièrement alignées. Elles ne constituent pas les éléments d'un « limes ». Elles gardent des passages, des débouchés, sans doute aussi des points d'eau. Autour de chacune d'elles, une zone d'influence, des hameaux qui en dépendent et sont sous sa protection. En face, plus ou moins loin, très loin parfois, une ville ennemie avec, elle aussi, sa zone d'influence. Entre les deux, probablement, nomadisent des troupeaux, victimes désignées des razzias.

Lorsque la reconquête chrétienne débouchera en Andalousie, dans une région de peuplement relativement dense, alors la *frontera* deviendra une

réalité familière, parce que l'ennemi sera tout proche et qu'il faudra non seulement se défendre à l'occasion contre lui, mais aussi organiser avec lui des relations quotidiennes.

L'imprécision du vocabulaire dans la *Chronica Adefonsi Imperatoris* ne fait donc que traduire une réalité elle-même imprécise. Pourtant, dès cette époque, les éléments qui ont fini par se cristalliser dans la notion de frontière existent : parmi eux, la confrontation de deux sociétés profondément antagonistes et la nécessité d'une défense organisée. Seulement ces sociétés ne sont pas immobilisées le long d'une ligne au tracé rigoureux. Entre elles, pas de frontière, mais ce qu'il faut bien appeler une *zone frontière*. Plus exactement, peut-être : en avant de deux masses de peuplement, des *marches* aux limites floues, qui s'interpénètrent. Des *marches*, où les principales activités sont tournées vers la guerre, soit offensive, soit défensive : alors qu'en arrière, les opérations militaires ne sont qu'un accident, elles sont là affaire de tous les jours.

Il y a donc entre Chrétiens et Musulmans, une zone frontière que l'on pourrait définir comme la région à l'intérieur de laquelle on se bat à peu près constamment. Ses limites, ce sont celles qui sont atteintes par les armées, non pas au cours d'expéditions de grande envergure, mais lors des raids menés par les hommes de cette zone même.

Deux passages de la chronique éclairent assez bien ce que nous venons d'écrire. Celui, d'abord, où l'auteur rapporte les propos tenus par Ali b. Yousof lorsqu'il remit à son fils Tachfin le gouvernement de l'Espagne musulmane. Discours certainement apocryphe. On n'y cherchera pas la pensée d'Ali, mais celle du sujet d'Alphonse VII qui l'a forgé.

Ali situe les limites de l'Espagne musulmane à Santarem et Tolède à l'ouest, Saragosse et Barcelone à l'est. Ainsi ces limites ne sont pas fixées à une ligne naturelle : fleuve, chaîne de montagne, mais déterminées par des villes. Il faut entendre que ces villes et le territoire qui en dépendait constituaient pour les Chrétiens les bornes actuelles de leur domination. Dans le cas de Santarem, il s'agit d'un vœu.

D'autre part, Ali recommande à son fils de s'emparer de Tolède et de toutes les villes qui en dépendent, jusqu'au Duero. Il ne parle pas — ou plutôt l'auteur qui lui prête ses propres conceptions ne parle pas —

de pousser au delà (1). A ses yeux donc, le Duero était la limite véritable entre le monde musulman et le monde chrétien, limite que l'on n'imaginait pas que le *Moabite* pût dépasser. De fait, le fleuve avait longtemps constitué, bien que débordé sur certains points, une véritable frontière. Au nord de son cours, il n'y avait pratiquement pas de Musulmans. Au sud, la reconquête rapide de la fin du XI^e siècle avait laissé en place une population nombreuse demeurée fidèle à l'Islam. Le Duero franchi — et cela allait en s'accroissant au fur et à mesure que l'on progressait vers le sud — l'aspect des villes, les genres de vie changeaient. Un musulman, sans doute ne se sentait pas tout à fait étranger dans Tolède devenue chrétienne, à Talavera ou à Madrid. Par contre, un Galicien, un Asturien, le Duero passé, avait l'impression d'entrer dans un monde nouveau. La frontière, en un certain sens, était au Duero. Au delà, c'était bien une marche, une zone contestée, une avancée, dont la possession n'était qu'à demi assurée. En deçà commençait le pays chrétien, uniquement chrétien.

La frontière du Duero apparaît encore dans un autre passage de la chronique. Rodericus Ferdinandi, alcaide de Tolède, haranguant ses troupes leur dit : « Mementote qualiter rex domnus Adefonsus et patres nostri bellando ceperunt Toletum usque ad flumen Dorii » (2). Le souvenir de ce qui avait longtemps été la limite entre Musulmans et Chrétiens était demeuré vivant.

Serait-ce trop s'avancer que de supposer, dans la mentalité des hommes de ce temps, le sentiment confus peut-être, mais obscurément éprouvé, qu'il existait à la fois : sur le Duero, une frontière de civilisation, une *Kulturgrenze*, pour reprendre une expression des géopoliticiens allemands, et, d'autre part, en avant, une zone sans contours nets, de caractère ambigu, de possession précaire, dont le rôle était de protéger la première, mais que, de toutes façons, l'on ne pouvait confondre avec le vieux pays chrétien.

Dans le même sens, on remarquera que l'auteur de la chronique a nettement séparé dans son ouvrage la relation des événements qui se déroulent entre Chrétiens au nord du Duero (un premier livre leur est consacré), et le récit des luttes entre Chrétiens et Musulmans dans la

(1) *C.A.I.*, pp. 80-81.

(2) *C.A.I.*, p. 99.

zone frontière (deuxième livre). Tout se passe comme, s'il avait estimé qu'il s'agissait de choses à peu près dépourvues de liens entre elles.

Ainsi, au sud du Duero, commence un monde particulier, qui a sa vie et ses problèmes propres, qui ne se mêle pas aux conflits intérieurs du royaume léonais-castillan ni à ses différends avec les autres Etats chrétiens, bien que ceux qui y commandent puissent éventuellement être originaires de ce royaume et être *personnellement* mêlés à ces conflits. Situation sans commune mesure avec ce qui existe aujourd'hui où les *frontaliers* sont bien davantage intégrés à la vie de la nation à laquelle ils appartiennent, mais qui n'est pas sans parenté avec celle que vécurent au XIX^e siècle les hommes de la *frontière* américaine.

*
*
*

Cette zone frontière, ces *marches* chrétiennes et musulmanes, il nous faut maintenant essayer d'en fixer, au moins approximativement les contours.

Au point de vue militaire, ce n'est pas au Duero, sauf sur son cours inférieur, que commence la zone frontière, mais plus au sud. Les combats contre les Musulmans, selon la chronique, sont menés par les hommes de Tolède bien entendu, mais aussi par ceux de Ségovie, d'Avila, de Salamanque. Lors de la plus importante attaque des Almoravides à cette époque, qu'Ali b. Yousof conduisit en personne, celui-ci, après avoir échoué devant Tolède, rompit les murs de Madrid, Talavera, Olmos, Canales — dont les *alcazars* résistèrent cependant. Il parut devant Guadalajara « et aliae civitates et castella », mais sans réussir à les prendre (1).

En 1131, une expédition musulmane pénétra jusqu'à Alamin (2). Plus à l'ouest, Coria n'était plus, on l'a vu, chrétienne. Au nord de Santarem, Ali s'empara de Coimbre en 1117, mais ne réussit pas à s'y maintenir. Enfin, en 1140, le château d'Erena, aujourd'hui Leiria tomba (3). On nous dit que la région de Coimbre était constamment harcelée (4).

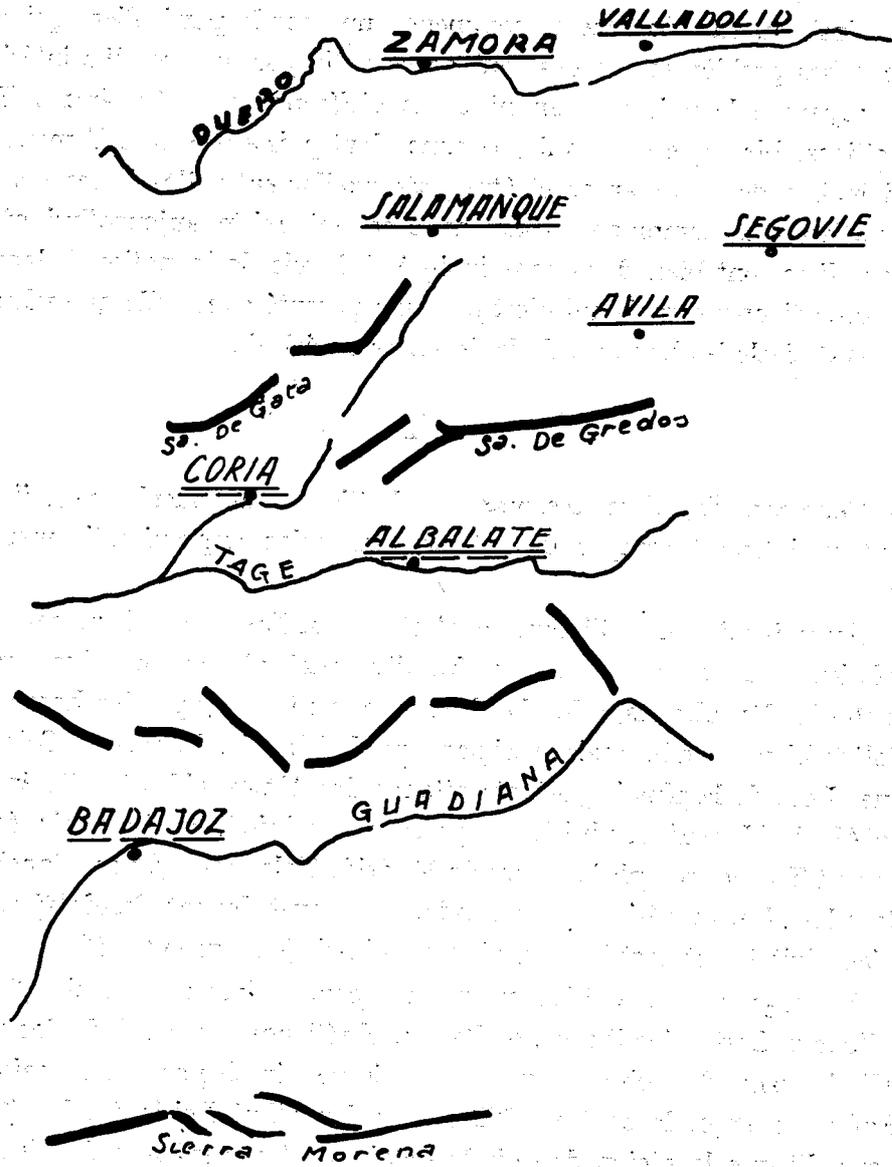
Parfois, les incursions musulmanes atteignaient le Duero : « quotidie

(1) *C.A.I.*, pp. 79-80.

(2) *C.A.I.*, p. 110.

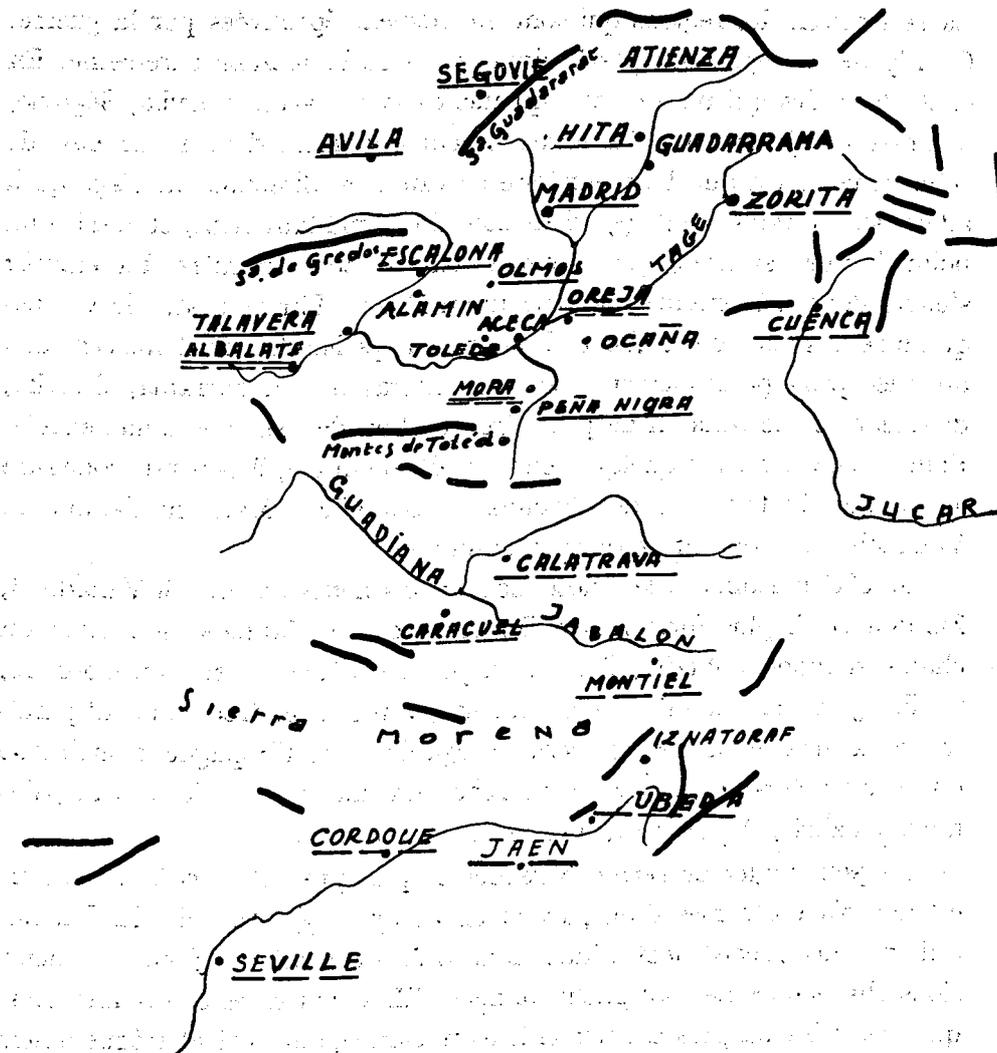
(3) *C.A.I.*, p. 63.

(4) Le *Chronicon lusitanum*, aera 1173, fait allusion à ce harcèlement.



SECTEUR OUEST DE LA FRONTIERE

... de la frontière...
 ... de la frontière...
 ... de la frontière...



SECTEUR EST. DE LA FRONTIÈRE
 — souligné d'un trait : les places chrétiennes
 - - - - - : les places musulmanes
 - - - - - : les places réoccupées par les chrétiens.

... de la frontière...
 ... de la frontière...
 ... de la frontière...

debellabant totam Extrematuram usque ad flumen Dorium » (1). Sans aucun doute, à l'ouest de Salamanque. Mais, dans l'ensemble, elles ne dépassaient guère une ligne jalonnée par Leiria, Coria, Madrid, Hita. Là se trouvent les régions qui sont directement éprouvées par la guerre. On n'y fixera cependant pas la limite nord de la *marche* chrétienne. En effet, des villes qui ne sont pratiquement pas menacées : Avila, Ségovie, Salamanque jouent un rôle extrêmement important dans la défense de cette zone. C'est que leur territoire s'avance en direction du Tage qu'il atteint sur certains points (2). Elles sont donc, militairement, et aussi d'un point de vue psychologique, incluses dans la zone frontière. La *marche* s'étend donc à l'extrême ouest jusqu'au Duero. Plus à l'est, elle va jusqu'au revers nord de ce que les Espagnols appellent le « Système central » dont les principaux éléments sont les Sierras de Guadarrama, d'Avila, de Gredos et de Gata. Il ne peut être question de fixer une limite exacte. Pour y parvenir avec quelques chances d'exactitude, il faudrait connaître les limites du territoire de chacune de ces villes. Mais, ni Zamora ni Valladolid, ne sont citées dans la chronique.

Du côté musulman, les choses sont moins nettes encore. Si Valladolid, Zamora et, à plus forte raison Burgos, León et Santiago sont hors du champ d'action militaire, il n'en va pas de même au sud où Cordoue, Séville, Jaen, la côte même avec Almería, voient assez fréquemment paraître les armées ennemies. A certains égards toute l'Espagne musulmane est, à cette époque, une vaste marche. Aucune de ses villes principales n'est à l'abri ; à plus forte raison ses campagnes.

On peut tenter de serrer la réalité de plus près. A l'arrière, Cordoue est une place d'armes d'où partent les attaques (3). Au delà du Guadalquivir, plus précisément d'une ligne tirée de Séville à Jaen, les incursions chrétiennes ne sont pas inconnues. Elles sont rares cependant, alors que ces villes ou plus exactement, leurs campagnes, voient fréquemment paraître les Chrétiens de Tolède. Plus à l'ouest, il arrive que les Chrétiens descendent jusqu'aux abords de Badajoz, et même, dans l'Algarve, jusqu'à l'Atlantique.

(1) *C.A.I.*, pp. 84-85.

(2) *La Reconquista española y la repoblación del país*, Saragosse, 1951, pp. 173-174.

(3) *C.A.I.*, p. 75 : « ... venit ad Cordubam et ibi congregatae sunt ad eum omnes gentes, quae erant in terra Agarenorum et moverunt castra de Corduba... ».

Cette zone frontière où passent et repassent les armées s'arrête donc, pratiquement, à la Sierra de Guadarrama au nord, au sud au Guadalquivir. Entre les deux, le Tage, que l'on s'efforce de déborder ou de défendre et qui n'est ligne d'arrêt que sur son cours moyen et supérieur.

Dans cette immense région, on vit de la guerre et pour la guerre. Elle est organisée en vue d'opérations offensives ou défensives. Mais un coup d'œil sur la carte permet de se rendre compte d'une nette différence entre la marche chrétienne et la marche musulmane. Du côté chrétien, entre Sierra et Tage, dans la partie centrale, un réseau compact de villes fortes, échelonnées en profondeur ; du côté musulman, entre Tage et Guadalquivir, quelques places isolées, séparées par des distances considérables.

Cette situation s'explique par l'histoire récente, peut-être aussi par des conceptions militaires différentes chez les deux adversaires. Les conquêtes d'Alphonse VI avaient été accompagnées d'un rapide repeuplement qui, au nord du Tage, fut durable. Il ne semble pas que les Musulmans se soient préoccupés de repeupler la région qui s'étend du Tage à la Sierra Morena. Les vastes étendues de la Manche restèrent en partie désertes. Il s'agissait pour les Almoravides et leurs sujets espagnols de protéger le mieux possible la région du Guadalquivir, en rendant difficile le ravitaillement des troupes ennemies. On conserva seulement quelques places fortes destinées à observer les mouvements de l'adversaire, à les gêner, et à servir d'étapes (1).

Les Almoravides disposaient, la chronique en fait foi, de troupeaux importants de chameaux qui rendaient moins utiles la présence de centres habités. Ils étaient plus accoutumés à une stratégie offensive que leurs adversaires qui, habitués à une longue défensive, avaient appris à se couvrir par un réseau de forteresses.

Toute la Manche paraît avoir été à peu près abandonnée, si l'on en juge par la facilité avec laquelle des troupes assez importantes s'y déplaçaient, et aussi par les difficultés de ravitaillement qu'elles y rencontraient. En 1133, Alphonse VII décide une expédition en terre musulmane. Il part des rives du Tage. L'armée est divisée en deux corps : « quia non sufficiebat eis aqua ad bibendum nec herba bestiis ad pascendum » (2). Ces

(1) *C.A.I.*, pp. 75-76.

(2) *C.A.I.*, p. 31.

deux corps font leur jonction à Gallelo (sans doute près de Baños de la Encina), après avoir marché quinze jours dans le désert : « per eremum ». Gallelo était situé au delà du col de Despeñaperros. Or, dit le chroniqueur, à partir de ce moment : « acceperunt sibi herbas bestiis et frumenta abundanter ». Par conséquent entre Tage et Sierra Morena, il ne demeurait que quelques garnisons isolées, mais pas assez de monde pour mettre le pays en valeur. Pour rapporter du butin, il faut que les razzias chrétiennes poussent au delà de la Sierra Morena. Cette situation se prolongea longtemps puisque Berceo racontant le voyage d'un captif, miraculeusement évadé, de Murcie à Tolède, signale qu'il marcha douze jours dans le désert (1).

Chrétiens et Musulmans ne se trouvent directement en contact que sur quelques points qui se situent aux environs du Tage ou sur le fleuve même. A l'ouest, Portugal actuel et Extrémadure, Santarem fait face à Leiria, Coria à Salamanque. A l'est, ils sont beaucoup plus rapprochés, aux environs de Tolède. Ainsi de Zorita de los Canes à l'Atlantique, nulle part, le fleuve ne sert de barrière et Chrétiens comme Musulmans ont des têtes de pont, souvent profondes qui leur permettent de s'enfoncer fort avant dans le territoire adverse.

Il est normal que les deux adversaires aient cherché à réduire ces têtes de pont et à s'assurer la maîtrise totale du fleuve. Ni l'un ni l'autre n'attachait au Tage la valeur sentimentale qu'avait peut-être eu, à leurs yeux, le Duero. Nul ne le concevait comme une frontière, mais on voyait en lui un relai. C'est pour des raisons d'intérêt immédiat que l'on souhaitait prendre possession de ses rives. Pour les Musulmans, dominer le Tage et ses passages présentait un double avantage : offensif et défensif. On fermait la route aux invasions trop faciles à travers les étendues sans obstacles de la Manche, on pouvait de là pousser vers le Duero, avec des arrières solidement assurés. Pour les Chrétiens, poursuivre la *Reconquista* était aléatoire tant que les Musulmans conservaient la possibilité de menacer Tolède. Le repeuplement de l'arrière-pays resterait précaire tant que Talavera, Madrid, Salamanque même, seraient à la merci d'un coup de main.

(1) BERCEO, *op. cit.*, I, 728 : « Andando por los yermos, por la tierra vacia ».

Pendant des années on se battit le long du Tage, avec acharnement. Mais il n'était pas dans son destin de devenir une frontière : en face, il n'y avait que le vide et il était trop tentant, une fois sa possession assurée, de pousser plus loin. Encore fallait-il s'en rendre maître. De longs efforts furent nécessaires, dont il convient de dire un mot.

*
* *

On distingue deux secteurs, assez fortement individualisés, dans la zone frontière chrétienne : Transierra et Extrémadure (1). Celui de la Transierra nous est le mieux connu : la chronique y faisant beaucoup plus souvent allusion. Il s'étendait de Talavera à Zorita et, en arrière, jusqu'à Avila, Ségovie et Atienza. Tolède en était la place principale. Appuyée par une série de châteaux et de forteresses (2), elle étendait son autorité, au point de vue militaire, sur toute la région. Il est souvent question des « civitates toletanae » (3). Certaines sont citées : Escalona (4), par exemple. Hita, très à l'est, paraît en avoir aussi dépendu (5). Les abords de l'ancienne capitale wisigothe étaient protégés, sur la rive gauche du fleuve, par Mora qui gardait la route de l'Algodor, voie d'invasion fréquemment utilisée. A côté, Peña Nigra fut appelée à remplacer Mora lorsque cette place tomba entre les mains des Musulmans. La défense immédiate est assurée par le château de San Servando qui, plusieurs fois menacé, détruit même, a l'avantage de retarder les assauts contre la ville et de garder le pont qui y donne accès. Aceca, au confluent du Tage et de l'Algodor semble avoir eu une importance moindre.

A Tolède, l'Empereur rassemble ses troupes lorsqu'il prépare une expédition de grande envergure. Place d'armes, elle protège tout l'arrière-pays et sert de base principale aux offensives : de là partent les raids plus ou

(1) *C.A.I.*, p. 84 : « ... et munierunt Cauriam et Alvalat magna multitudine militum et peditum, qui quotidie debellabant totam Extrematuram usque ad flumen Dorium ; et ipsi qui erant in Aurelia per singulos dies debellabant Toletum et caeteras urbes, quae sunt trans Serram ».

(2) Cf. le discours d'Ali déjà cité : « ... subverte gladio Toletum, deinde ceteras urbes et castella usque ad flumen Dorii, quia Toletani contempserunt me et paraverunt bellum contra me. ». Tolède apparaît comme le centre du système.

(3) *C.A.I.*, p. 88 : « ... supradicti duces Sarracenororum venerunt in civitatibus Toletanis ».

C.A.I., p. 93 : « ... insuger milites et pedites Toleti et aliarum civitatum quae sub conditione Toleti sunt... ».

(4) *C.A.I.*, *ibid.*

(5) *C.A.I.*, *ibid.*

moins importants en zone musulmane. L'absence de pont ailleurs (sauf à Talavera) explique en partie ce rôle (1), ainsi que les ressources propres de la ville et de sa « vega ».

Avila, Ségovie n'apparaissent qu'à l'arrière-plan dans la chronique et on ne nous en dit à peu près rien, hors la présence de leurs milices dans certaines expéditions (2).

Le secteur d'Extrémadure n'a pas retenu au même degré l'attention du chroniqueur. Les villes fortes semblent y avoir été moins nombreuses. En face d'Albalat et de Coria, du côté chrétien, on ne nous parle que de Salamanque. La région était traversée par de grandes voies romaines, mais les attaques musulmanes, c'est du moins l'impression que laisse la lecture de la chronique, n'y ont jamais eu l'ampleur qu'elles ont revêtues du côté de Tolède.

Dans chacun de ces secteurs, les villes sont évidemment fortifiées. Chacune possède un *alcazar*, réduit de la défense, capable de tenir même quand la ville a été envahie (3). A la tête des villes fortes et des châteaux est placé un gouverneur. Il a une large liberté d'action, dispose d'une troupe personnelle et commande aussi les milices urbaines (4). Ces gouverneurs sont appelés par le chroniqueur : « princeps », en général, ou encore « consul ». On précise parfois : « princeps militiae toletanae (5). Enfin « alcaide » est aussi très utilisé.

Dans les villes importantes, comme Tolède, il y avait plusieurs alcaïdes. L'un d'eux était dit « maximus » (6) et exerçait l'autorité suprême. Le gouverneur de Tolède était souvent un grand seigneur qui n'était pas originaire de la région. Il recevait des *honneurs* variés, de façon sans doute à pouvoir solder sa troupe personnelle. La chronique en nomme plusieurs : Rodrigue de Lara, qui reçut « magnos honores in Extremo et in Castella » (7) ; Gutterius Hermegildi (8) qui périt dans une embuscade (9) et

(1) JIMENEZ DE GREGORIO (F.), *Tres puentes sobre el Tajo en el Medioevo*, in « Hispania », 1954, n° LV, pp. 163-226, souligne l'importance du pont de Talavera.

(2) *C.A.I.*, p. 91.

(3) *C.A.I.*, p. 79 : « Sed fortissimae turres, quae lingua nosta dicuntur alcazarea, praedictarum civitatum, non sunt captae ».

(4) *C.A.I.*, p. 113 : « ... jussit ... Roderico Fernandi qui erat maximus inter alcaides Toleti ... cum militia sua et cum omnibus militibus et peditibus qui essent in Toletis ».

(5) *C.A.I.*, p. 98 : « ... et factus est princeps Toletanae militiae ».

(6) Cf. n. 4.

(7) *C.A.I.*, p. 23 :

(8) *C.A.I.*, pp. 86-87.

(9) *C.A.I.* pp. 92-95.

fut remplacé par Rodericus Gundisalvi (1) ; celui-ci partit en pèlerinage pour Jérusalem et eut pour successeur Rudericus Fernandi (2). Tous se montrèrent très actifs.

Nous connaissons aussi les noms de certains alcaïdes de villes moins importantes, tels Munio Adefonsi, à Mora (3), Dominicus et Didacus Alvariz à Escalona (4).

Extrémadure et Transierra agissent souvent d'une façon indépendante. Chaque ville mène des expéditions pour son propre compte : ainsi Salamanque (5). Mais, à certaines périodes, une sorte de commandement unique s'établit. Parfois sur l'initiative d'un chef local. Munio Adefonsi, après avoir perdu par sa faute le château de Mora, groupa autour de lui des « amis » de Tolède, Guadalajara, Madrid, Avila, Ségovie, pour harceler les Mores (6). Parfois aussi sur l'initiative de l'Empereur : le succès ayant montré la valeur de l'initiative prise par Munio Adefonsi, Alphonse VII le fit second alcaïde de Tolède et ordonna à tous les chevaliers et hommes de pied des villes et châteaux de la Transierra de se mettre à ses ordres (7). Il arrive que le premier alcaïde de Tolède, le « princeps », soit aussi seigneur de toute l'Extrémadure (8). Mais aussi, c'est parce qu'ils le veulent bien que les gens de cette région acceptent de se soumettre au commandement des chefs de la Transierra (9). Lors du siège d'Oreja, Alphonse VII leur ordonna de participer aux opérations (10).

L'organisation militaire de la zone frontière chrétienne n'a donc aucune rigidité. S'il nomme les principaux chefs, l'Empereur n'intervient directement que lors des grandes expéditions qui rassemblent les hommes de toute la zone. En temps ordinaire, la plus large autonomie est laissée aux chefs locaux.

(1) *C.A.I.*, pp. 98-101.

(2) *C.A.I.*, p. 98.

(3) *C.A.I.*, p. 110.

(4) *C.A.I.*, p. 88.

(5) *C.A.I.*, pp. 95 sq.

(6) *C.A.I.*, pp. 111-112.

(7) *C.A.I.*, p. 112.

(8) *C.A.I.*, pp. 92-93 : « ... et imperator fecit eum principem Toletanae militiae et dominum totius Extramaturae... ».

(9) Alphonse VII ordonne aux hommes de la Transierra d'obéir à Munio Adefonsi : « Similiter et omnes bellatores viri totius Extramaturae, probitate et militia eius cognita, multis proeliis, quae faciebant cum eo in terra Sarracenorum, obediebant ei » (*C.A.I.*, p. 112).

(10) *C.A.I.*, p. 113.

La zone frontière musulmane et son organisation apparaissent beaucoup moins nettement dans la chronique. Le rôle de Cordoue rappelle celui de Tolède : centre de rassemblement et base de départ. Mais sa situation est très différente ; parfois menacée, elle n'est cependant pas en première ligne. Tout à fait à l'avant, les garnisons de Coria, Alvalat et Oreja, maintiennent l'insécurité sur les rives du Tage et font peser une menace sur les arrières chrétiens, en cas d'attaque en direction du Guadalquivir. Entre Cordoue et ces places, c'est le vide à peu près total. Calatrava cependant, étape et ville de garnison, est un élément essentiel du dispositif musulman. De là partaient les reconnaissances qui observaient les mouvements des troupes chrétiennes (1), peut-être aussi renforts et ravitaillement pour les places du Tage. De là partaient, après Cordoue, les attaques qui réunissaient les Musulmans de toute la zone frontière jusqu'au Guadalquivir.

Aux alcaïdes chrétiens correspondent chez les Musulmans ceux que le chroniqueur qualifie de « rois », à Cordoue et Séville. Ils agissent, eux aussi, soit seuls, soit de concert. L'alcaïde de Calatrava, Farax (2), et Ali, de Sanctus Stephanus (Iznatoraf, près de Jaen), appartiennent plus précisément à la zone frontière.

On ne discerne — mais la chronique est ici notre seul témoignage — aucun effort sérieux des Musulmans pour couvrir l'Andalousie, pour occuper solidement et durablement leur marche. Ils ont tenacement entretenu l'espoir de s'emparer de Tolède estimant que sa prise était essentielle et aurait résolu tous les problèmes. Ils ont cherché à l'investir par une série de places fortes destinées à l'étouffer et à faciliter les attaques contre elle. Ils se sont beaucoup moins préoccupés d'assurer la défense immédiate du Guadalquivir. Les inconvénients de ce dispositif sont évidents. Les Musulmans, en raison de l'éloignement de leurs bases éprouvaient de grandes difficultés lorsque les places du Tage étaient sérieusement menacées. Pour fortifier Mora, Farax, parti de Calatrava, dû se faire accompagner d'une véritable caravane de chameaux, chevaux, mulets, ânes, chargés de farine et de ravitaillement divers. Il était donc impossible de

(1) *C.A.I.*, pp. 83, 103.

(2) *C.A.I.*, pp. 83, 103.

trouver sur place de quoi nourrir une troupe un peu nombreuse (1). Oreja assiégée ne pût être efficacement secourue.

A la longue, la supériorité du dispositif chrétien, plus dense et plus solide devait s'affirmer. Mais des années de combats, aux formes multiples, furent nécessaires.

*
* *

La guerre, c'est le lot des hommes de ces régions contestées, et leur industrie principale. Il s'agit de se défendre, mais aussi d'opérer en territoire ennemi des razzias fructueuses. Sans entrer ici dans le détail de l'organisation urbaine, il n'est pas inutile de noter que dans les villes chrétiennes, la structure sociale correspond à des nécessités militaires. Selon leur fortune, les habitants sont classés en *milites* (caballeros) ou en *pedites* (peones) : cavaliers ou fantassins. Les chartes de franchises réglementent minutieusement l'organisation des milices urbaines, la répartition du butin. Tout homme, dans la zone frontière, quel que soit son métier est aussi un soldat, et de la guerre il tire une partie de ses ressources.

Cette guerre comporte des opérations de divers types qu'une phrase de la chronique résume assez bien : « Videntes ergo principes et duces et omnis populus Agarenorum multiplicata mala et imperatorem et exercitum eius per singulos annos applicare ad fines eorum, et Toletanae hostes Secoviae et Aviliae et Salmantinae et aliarum civitatum quotidie destruere eorum terram. » (2). Il y a donc de grandes expéditions et des opérations locales. Ceci est vrai des deux adversaires.

Opérations locales que les sorties des garnisons des châteaux, comme celles que conduisait Munio Adefonsi à partir de Peña Nigra et qui mettaient en jeu des forces réduites. Partant un jour de cette place avec 40 cavaliers de Tolède, pour observer l'ennemi en direction de Calatrava, il tomba sur un gros de troupes musulmanes qu'il défit (3). Mais de telles rencontres n'étaient pas toujours heureuses (4). Le même Munio trouva la mort lors d'un combat près des Puteos de Algodor (5).

(1) *C.A.I.*, pp. 139-140.

(2) *C.A.I.*, pp. 148-149.

(3) *C.A.I.*, p. 139.

(4) La garnison d'Acéca lutte contre celle d'Oreja : « saepe vincendo et ad invicem terga vertendo », *C.A.I.*, pp. 101-103.

(5) *C.A.I.*, pp. 138-143.

Plus importants étaient les raids organisés par une ville ou plusieurs villes associées, ou encore par un seigneur rassemblant des troupes à qui il imposait son autorité par son prestige, ses succès passés. Ces raids ne visaient pas à des conquêtes territoriales : il s'agissait de ramener des captifs et du butin. Les hommes provenaient des milices urbaines et de la garde personnelle des *alcaides* (1).

Les Salmantins descendaient le long de la route qui menait à Badajoz. Leur objectif est clairement défini par la chronique : « ... et vastaverunt totam illam regionem, et fecerunt magnas strages et incendia et magnam captivationem virorum et mulierum et parvulorum et totam supellectionem domorum, et lucupletationem auri et argenti abundanter. Insuper ceperunt opes magnas, equos et mulos, camellos et asinos, bobes et vaccas et omnia pecora campi » (2). L'auteur de la chronique se plaît à souligner leurs échecs. Il déplore leur tendance à agir seuls et souligne qu'ils ne commencèrent à remporter des succès que lorsqu'ils décidèrent de se soumettre à des chefs désignés par l'Empereur (3). Comme s'il avait eu la conviction que la défense de la frontière constituait un tout et n'admettait pas de trop larges initiatives individuelles. Il insiste sur les échecs subis par ceux qui prétendaient agir par eux-mêmes.

La chronique signale d'autres expéditions organisées en particulier par Rodericus Gunsalvi, « princeps Toletanae militiae ». A la tête d'une troupe tolédane, il razzie le territoire musulman et revient par l'Extrémadure (4).

Les Chrétiens avaient l'habitude chaque année, de se réunir en « *cunei* ». C'était une formation tactique, en forme de coin ou de triangle qui groupait, nous dit-on, de mille à dix mille hommes. Les « *cunei* » s'enfonçaient en terre musulmane. Expéditions de pillage qui s'en prenaient à l'occasion aux places fortes. On dévastait, on ramenait des captifs, du bétail (5). Ces raids semblent avoir été réguliers : « *per singulos annos* ». Ils avaient lieu au printemps et au cours de l'été. Ils rassemblaient des hommes de la Transierra et de l'Extrémadure. La chronique nous a

(1) *C.A.I.*, p. 113 : « ... et unusquisque eorum cum militia sua ».

(2) *C.A.I.*, pp. 95-96.

(3) *C.A.I.*, pp. 97-98.

(4) *C.A.I.*, pp. 98-101.

(5) *C.A.I.*, p. 90.

conservé le souvenir d'une expédition de ce genre dirigée par Rodericus Gunzalvi. Il réunit une troupe qui comprenait des Castellans et des hommes d'Extremadure, des cavaliers et des fantassins de Tolède et des villes qui en dépendaient. Il parvint aux environs de Séville, ravagea, incendia, coupa les arbres fruitiers, ramena un butin abondant (1). La campagne de Cordoue, elle, vit paraître une forte troupe (mille cavaliers et de nombreux fantassins) d'Avila et de Ségovie qui se livra aux déprédations habituelles, battit Tachfin (qui fut blessé) et coupa court à une offensive almoravide contre Tolède. Dans ces expéditions qui groupaient les milices de plusieurs villes, chacune combattait à part (2).

L'organisation de ces raids étaient parfois due à l'initiative d'un chef prestigieux. Après avoir perdu Mora, et pour se racheter, Munio Adefonsi décide de faire une guerre continue aux Musulmans. Pour cela, il réunit des gens de toute la Transierra : « cum amicis viris bellatoribus de Toledo et de Guadalfaiara et de Talavera et de Magerit et de Avila et de Secovia et de ceteris civitatibus » (3). Il ne s'agit probablement pas de milices urbaines mais d'hommes liés personnellement (*amici*) à Munio.

Enfin la frontière, grâce à ses ressources en hommes et en vivres, sert de base de départ à des opérations de plus grande envergure. Menées par l'Empereur en personne, elles avaient pour objectif soit la *razzia* poussée très au sud, ainsi les grands raids de 1133 (4), de 1138 (5), de 1144 (6), soit la consolidation de la ligne du Tage.

Ces raids, des sièges comme ceux d'Oreja ou de Coria, exigeaient des effectifs et un matériel que les villes de *marche* n'avaient pas les moyens de rassembler. Les armées de l'empereur réunissaient des hommes de la zone frontière, et aussi des Léonais, des Galiciens, des Castellans (7). Lors de ces opérations, la tâche des *alcaldes* de la région frontière consistait, entre autres, à assurer la sécurité des arrières : Munio Adefonsi et Marti-

(1) *C.A.I.*, pp. 91-92.

(2) *C.A.I.*, pp. 93-94 : « ... et deinde acies militum Aviliae contra aciem Arabum, secunda acies Secoviae contra acies Moabitorum, Agarenorum. Consul vero stabat in novissima acies Toletanae militiae et de Tran serram et Castellae ».

(3) *C.A.I.*, pp. 111-112.

(4) *C.A.I.*, pp. 30-36.

(5) *C.A.I.*, pp. 103-106.

(6) *C.A.I.*, pp. 146-147.

(7) *C.A.I.*, p. 146.

nus Fernandi, alcaide de Hiça, sont chargés de s'installer à Peña Nigra et de veiller à ce que les Musulmans ne fortifient pas Mora (1).

En ce qui concerne les Musulmans nous retrouvons un schéma analogue : grands raids et opérations de harcèlement. Mais si les garnisons d'Alvalate et de Coria réalisent des incursions profondes (2), celles de Mora et d'Oreja sont vite arrêtées par la barrière fortifiée chrétienne. Même lorsqu'elles ont le soutien des gens de Calatrava, elles se contentent de battre le pays autour des châteaux adverses et de Tolède. Guerre de coups de main et d'embuscade (3). Les Musulmans arrivaient « nocte furtim » (4). Mais ils étaient combatifs, habiles, dirigés par des chefs énergiques, comme Farax, et ils l'emportèrent souvent jusqu'à la reprise d'Oreja et de Coria.

Durant cette période, il y eut plusieurs tentatives faites par les Almoravides pour s'emparer de Tolède. Deux d'entre elles mirent la ville en danger : celle de 1109 et celle de 1139. Mais elle tint bon.

*
* *

De 1113 environ (prise d'Oreja par les Musulmans) jusqu'au milieu du XII^e siècle, en dehors des expéditions de razzia, les deux adversaires concentrèrent leurs efforts pour s'assurer la ligne du Tage.

Au départ, les Musulmans apparaissent gagnants. Depuis 1113, ils sont installés, soit sur les rives du fleuve, soit en avant. Oreja menaçait directement le territoire de Tolède. Cependant Aceca, au confluent du Tage et de l'Algodor, masquait cette place. En 1128, Tachfin s'en empara et la détruisit (5). Il jugea inutile de s'y installer solidement : elle était trop proche de Tolède et aurait doublé inutilement Oreja.

A une date indéterminée (6), les « rois » Azuel de Cordoue et Abenzate de Séville prirent Mora dont Munio Adefonsi n'avait pas su assurer la dé-

(1) *C.A.I.*, p. 137.

(2) *C.A.I.*, p. 84.

(3) *C.A.I.*, pp. 86-87.

(4) *C.A.I.*, p. 86. Cf. aussi, p. 110-111 : « ... nullam moram ibi faciebant nisi bellum unius diei et noctis unius et protinus revertebantur in terram suam. ».

(5) *C.A.I.*, p. 85. — *Anales Toledanos*, II.

(6) *C.A.I.*, pp. 110-111. La chronique signale la prise de Mora, après l'échec du siège de Coria (1138).

fense (1). La place était importante : elle barrait la route de l'Algodor, fréquemment empruntée par les armées musulmanes (2).

Là s'arrêtèrent les succès des Almoravides. Demi-succès, tant que Tolède tenait. La ville, pendant de nombreuses années, resta partiellement investie par les garnisons de Mora, Albalate et Oreja. Sa situation était difficile, mais elle conservait la liberté de ses communications avec l'arrière-pays et toutes les tentatives sérieuses pour s'en emparer échouèrent, bien que le danger ait été parfois pressant. Même manquant d'air, elle était épaulée par les villes de la Transierra et de l'Extrémadure. Les Chrétiens, d'ailleurs, se heurtaient à des problèmes analogues : il faudra qu'ils s'assurent la possession de Jaen, Ubeda, Baeza avant de pouvoir s'emparer de Cordoue et de Séville.

Pourtant, la campagne de Tolède était continuellement ravagée par les garnisons ennemies voisines. Une attaque plus importante, facilitée par leur présence, pouvait tout compromettre. Il était normal, et indispensable dans ces conditions, de chercher à les réduire. Il fallait un effort considérable dont seul le souverain était capable. Il ne put le tenter qu'après avoir réglé un certain nombre d'affaires (3).

On para d'abord au plus pressé. Aceca avait une double importance. Elle formait écran devant Oreja et elle barrait aussi la route de l'Algodor. Elle avait été deux fois détruite : lors du siège de Tolède par Ali, puis par Tachfin, et repeuplée dans l'intervalle (4). On s'explique mal que les Tolédans n'aient pas pris l'initiative de rebâtir la forteresse. Peut-être ne se trouvait-elle pas sur leur territoire. Toujours est-il que l'effort nécessaire fut fourni par un certain Gocelmus de Ribas (5), chevalier d'Extrémadure, qui demanda et obtint l'autorisation d'Alphonse VII. Ce fut une entreprise familiale. La femme, les fils, les filles de Gocelmus et leurs époux l'accompagnaient. On ignore les raisons qui poussèrent Gocelmus à agir. Il est certain, en tout cas, que l'entreprise intéressait les Tolédans et ils

(1) *C.A.I.*, p. 110. : « ... et acceperunt castellum quod dicitur Mora per negligentiam Munionis Adefonsi : negligentia dico fuit, quia non tenebat illum munitum viris et epulis sicut decebat... ».

(2) *C.A.I.*, pp. 115, 130. Des rencontres ont lieu entre Musulmans venus de Calatrava et de Cordoue, et Chrétiens aux « Puteos de Algodor » que M. Sanchez Belda identifie avec les sources de la rivière.

(3) Conflits avec les autres Etats chrétiens de la péninsule.

(4) *C.A.I.*, p. 85 : « quod iterum populatum erat a Tello Fenandi quondam duce Saldaniae et ab aliis Christianis ».

(5) *C.A.I.*, pp. 101-103.

y participèrent en protégeant les travaux (1). Le château fut relevé et une garnison s'y installa. Les Tolédans se chargèrent de l'approvisionnement. L'auteur de la Chronique souligne fort justement l'intérêt que la place présentait pour eux (2). Aceca constituait un rempart contre Oreja et contre les attaques plus importantes venues du sud.

Plus à l'ouest, la menace que faisait peser Coria en direction de Salamanque et du Duero, était constante. Mais le siège de 1138 (3) mené personnellement par l'Empereur fut un échec. C'est vers la même époque que la chute de Mora vint compromettre la situation sur l'Algodor. Alphonse VII fut prompt à la parade. Il se rendit lui-même sur place : l'affaire lui avait donc paru importante. Se rendant compte de l'impossibilité de reprendre le château, il en fit bâtir un autre en face : Peña Nigra dont la garnison s'efforça de neutraliser celle de Mora (4), qui ne redeviendra chrétien qu'en 1144 (5).

Le danger principal venait d'Oreja (6). Les forces qui y étaient installées ravageaient sans trêve la région de Tolède et rendaient difficiles les expéditions des Tolédans en terre musulmane. La place était située à mi-distance entre Tolède et Zorita de los Canes. C'est aujourd'hui Colmenar de Oreja, à quelques kilomètres du Tage.

En avril 1139, Alphonse VII, décidé à en finir, donna ordre aux alcaides de Tolède, de la Transierra et de l'Extremadure, de réunir toutes les troupes dont ils pouvaient disposer et d'aller mettre le siège devant la place. Lui-même les rejoignit avec des troupes de Galice, León, Castille (7). Il avait donc fallu mobiliser des forces venues de tout le royaume léonais-castillan. L'ampleur de l'effort rend compte de l'importance d'Oreja. La défense était assurée par Ali que le chroniqueur appelle : « ille homicida christianorum et ducum qui occisi sunt trans sierram » (8).

A l'ampleur de l'attaque répondit celle de la défense. Oreja perdue,

(1) *Ibid.* Le « Toletanus princeps cum magno exercitus » accompagnait Gocelmus.

(2) *Ibid.* « ... munivit illud omnibus escis ut populus Toleti haberet munitionem contra faciem Aureliae ».

(3) *C.A.I.*, pp. 106-109.

(4) *C.A.I.*, p. 112.

(5) *Anales Toledanos*, I, : « Fue presa Mora en el mes de abril. Era MCLXXXII. »

(6) *C.A.I.*, p. 112 : « Faciebant maximam plagam in Toletto et in omnibus civitatibus eius ».

(7) *C.A.I.*, p. 113.

(8) *C.A.I.*, p. 114.

la ligne de défense musulmane était reportée, dans ce secteur, aux abords de la Sierra Morena. Les « rois » de Séville et de Cordoue vinrent au secours de la forteresse. Tachfin envoya des renforts : trente mille cavaliers et d'innombrables fantassins — chiffres certainement exagérés — des chameaux chargés de ravitaillement, prirent la route du nord.

L'armée musulmane campa aux Puteos de Algodor. Là, elle se divisa. Une partie reçut l'ordre d'attaquer le camp des assiégeants, l'autre fut chargée d'une diversion sur Tolède. L'empereur, mis au courant, décida de ne pas lever le siège (1). La région de Tolède fut ravagée sans que cela ait eu la moindre influence sur les opérations menées autour d'Oreja.

Le siège fut conduit selon les procédés classiques. On essaya d'empêcher la garnison d'accéder au fleuve pour s'y ravitailler en eau. Les machines ébranlèrent les murs. L'eau des citernes s'épuisant, Ali sollicita d'Alphonse VII un délai d'un mois pour demander du secours. S'il ne l'obtenait pas, il s'engageait à rendre le château, à condition de pouvoir se retirer à Calatrava. L'empereur accepta à condition qu'on lui livre des otages et qu'on lui permette de ravitailler les captifs chrétiens. Les envoyés d'Ali revinrent sans avoir rien obtenu. La place fut donc rendue (2). La garnison reçut ce que l'on appellerait de nos jours les honneurs de la guerre.

Le siège, commencé en avril, prit fin en octobre. Comme le note le chroniqueur : « et adversum est opprobrium et maximum bellum quod erat factum in terra Toleti et in tota Extremadura » (3). La présence des Musulmans au delà du Tage et à peu de distance de Tolède était donc considérée non seulement comme un danger mais comme une honte. Cette longue lutte autour du fleuve avait, peut-être, contribué à le convertir en une sorte de symbole, à en faire provisoirement, une frontière.

Oreja fut immédiatement remis en état de défense. L'empereur fut triomphalement accueilli à Tolède et la chaleur de l'accueil témoigne du soulagement de la ville enfin libérée de la menace qui pesait depuis si longtemps sur elle. Avant de remonter vers le nord, l'empereur inspecta villes et châteaux de la région.

(1) *C.A.I.*, pp. 114-117.

(2) *C.A.I.*, p. 119.

(3) *C.A.I.*, p. 121.

La principale défense tombée, la ligne du Tage fut facilement dégagée. En 1142, Alphonse VII se présenta devant Coria. Les péripéties du siège évoquent celles du siège d'Oreja. La ville menacée de famine demanda aussi un délai pour obtenir du secours. Celui-ci ne venant pas, elle se rendit. Après cette victoire l'empereur se rendit à Salamanque, comme il s'était rendu à Tolède à l'issue de la campagne précédente (1).

La chute de Coria entraîna celle de la dernière place que tenaient les Musulmans sur le Tage. Ils évacuèrent spontanément Albalate, dont la situation était devenue intenable à partir du moment où elle était complètement isolée. La chronique prétend que ses défenseurs furent effrayés par la chute de Coria. C'est possible, mais il est certain que le maintien d'une garnison à Albalate n'avait plus aucun sens. Les gens de Salamanque et d'Avila détruisirent la place. Le retrait général des Musulmans rendait inutile sa remise en état (2).

Ainsi, en 1142, après cinquante ans de luttes, le Tage séparait véritablement le monde musulman et le monde chrétien, tout au long de son cours moyen et supérieur. En avant, la Manche dépeuplée s'étendait comme une sorte de glacis. Ce résultat avait été péniblement acquis. Très tard seulement, Alphonse VII s'était résolu à l'effort nécessaire : au moment où fléchissait la puissance almoravide.

L'installation définitive des Chrétiens sur le Tage permit le repeuplement de ses abords immédiats. Les résultats acquis sur le plan militaire étaient consolidés par l'installation de « pobladores » qui mettaient le pays en valeur et participaient à sa défense. Les cartulaires de la cathédrale de Tolède, les archives de l'ordre de Santiago ont conservé d'assez nombreux actes qui ont trait à cet effort de colonisation (3) par quoi un simple front militaire se transformait — ou tendait à se transformer — en frontière.

Mais les progrès mêmes du repeuplement de la zone du Tage impliquaient la protection des nouveaux centres habités, leur mise à l'abri de

(1) *C.A.I.*, pp. 123-125.

(2) *C.A.I.*, p. 126.

(3) Citons ici le préambule d'un de ces actes : « In nomine Dei, Ego Adefonsus Imperator Hispaniae, una cum uxor mea Imperatrice Berengaria, terras et villas desertas in Territorio Toleti existentes reedificare et populare desiderans. ». Archivo Historico Nacional (Madrid). — Codices. — Cartulario I Catedral de Toledo. F^o 60 v^o. Ce repeuplement n'a pas été laissé à l'initiative individuelle. Il a été voulu et organisé.

nouvelles attaques. Ainsi, inéluctablement, les succès militaires entraînent le repeuplement qui, à son tour amène le déplacement vers le sud de la ligne de défense. Ceci d'autant plus que l'arrivée des Almohades redonnait aux Musulmans une vigueur nouvelle.

D'où l'établissement de nouveaux points d'arrêt, en avant du Tage. Ocaña fut repeuplée (1). Calatrava, Salvatierra furent occupées (2) : elles devaient tomber aux mains des Almohades, mais pour peu de temps, la première en 1195, la seconde en 1211. Ces places avancées furent confiées aux ordres militaires de Santiago et de Calatrava, de fondation récente, qui devinrent les gardiens du nouveau front. Innovation qui s'explique par le caractère particulier des régions à défendre, leur absence de ressources et de population, et qui marque bien la nature essentiellement militaire de cette zone.

Le point sensible paraît avoir été désormais le col d'Alhover dans les Monts de Tolède par où les Musulmans passaient, dit un document « quasi via publica ». Cela amena l'archevêque de Tolède, Rodrigue, à construire la forteresse de Milagro (3). La voie normale des attaques musulmanes semble donc s'être déplacée vers l'est : conséquence sans doute de la chute de Calatrava.

Jusqu'à la victoire de Las Navas de Tolosa (1212) qui porta le front à la Sierra Morena, Tolède et la Transierra ne furent pas à l'abri des menaces. Les Almohades, comme les Almoravides avant eux, pénétrèrent jusqu'à Tolède, Talavera, Maqueda, Madrid, Guadalajara, Uclés, ne réussissant pas à emporter ces places mais dévastant les campagnes :

Les milices des villes de la Transierra continuent à participer aux expéditions royales. En 1211, celles de Madrid, Guadalajara, Uclés, Huete

(1) En 1156, Alphonse VII accorde un *fuero* à ses habitants. Cf. Gutiérrez del Arroyo (Consuelo), *Fueros de Oreja y Ocaña*, in « Anuario de Historia del derecho español », T. XVII, 1946, pp. 651-662.

(2) COLMENARES, *Historia de Segovia*, p. 131.

(3) « Cum ergo Toletana civitas peccatis exigentibus castris Sarracenorum et munitionibus sit vicina frequenter eorum experitur insultis in quibus et plures christiani captivi ducuntur, et plures etiam gladio feriuntur. Transitus autem Sarracenorum per quem plus praedicta civitas infestatur, est portus de Alhover per quem quasi via publica praedictam civitatem non desinunt infestare. Quia vero nos Domine Roderice Toletane archiepiscopo Hispaniarum Primas ultra portum illum castrum quoddam construxistis, quod Miraculum appellatur et ibi multas tribulationes et labores et periculum capitis pro salvatione civitatis praedicti et pro illustris avi mei Domini Alfonsi regis bone memoriae et mei servitio tolerastis. ». Biblioteca Nacional, Madrid. Ms. DD. 114-130. 94, pp. 44-46.

accompagnent Alphonse VIII (1), tandis qu'une armée en partie Tolédane s'empare de Guadalezas (2).

Ainsi, au début du XIII^e siècle, bien que largement dépassée, la ligne du Tage et la Transierra demeurèrent en fait partie intégrante d'une zone frontière qui s'était simplement dilatée vers le sud. Si l'avance chrétienne avait été profonde au centre, les Musulmans maintenaient des saillants sur les flancs. Celui de Cuenca, à l'est, ne fut réduit qu'en 1177. En Extrémadure, le royaume de León, indépendant depuis la mort d'Alphonse VII, en conflit fréquent avec celui du Portugal, ne parvint à dépasser le Tage qu'après Las Navas. Les Léonais s'assurèrent alors définitivement la possession d'Alcantara, puis de Caceres (3).

*
* *

Pendant tout le XII^e siècle et une partie du XIII^e, les régions dont nous venons de parler ont été des zones d'insécurité, théâtre d'opérations sans envergure souvent (4), mais aussi de grands raids dévastateurs. En dehors des villes, des châteaux et de leurs environs immédiats, toute vie organisée était impossible. Les conséquences de cet état de fait se feront longtemps sentir. Non loin de Tolède, la *Jara* ne se repeuplera que très lentement (5), et le brigandage y sévira.

Dans la zone frontière, la vie économique présente un certain nombre de traits particuliers qui contribuent à la distinguer du reste du royaume. Nous ne parlerons pas d'une économie de guerre, le terme serait anachronique dans la mesure où il suppose un effort d'organisation, mais d'une économie dominée par la guerre.

La population, on l'a dit, vit de la guerre et pour la guerre. Le butin ramassé au cours des expéditions victorieuses et réparti selon des règles

(1) *Anales Toledanos*, I. *Crónica latina de Castilla*, n° 18.

(2) JIMÉNEZ DE RADA. *De rebus Hispaniae*, I-VII, ch. xxxv, p. 128.

(3) *La Reconquista española y la repoblación del país*, pp. 181-186.

(4) Les effectifs sont réduits. La garnison d'Acéca ne dépassait pas quelques centaines d'hommes (*C.A.I.*, p. 85). Munio Adefonsi, partant pour observer l'ennemi en direction de Calatrava, emmène 40 cavaliers (*C.A.I.*, p. 139). Il mène une autre expédition avec 90 cavaliers et mille fantassins (*C.A.I.*, p. 126). Très précis en ce qui concerne les effectifs chrétiens, le chroniqueur emploie volontiers, pour les Musulmans, des adjectifs qui laisseraient supposer des armées innombrables. Mais on peut admettre que leurs forces étaient du même ordre.

(5) JIMÉNEZ DE GREGORIO (Fernando), *La población en la Jara Toledana*, in « *Estudios geográficos* », XI^e année, mai 1950, pp. 237-48 ; XII^e année, août 1951, pp. 527-38.

précises entre les combattants était une des grandes ressources des habitants de la Transierra et de l'Extrémadure, comme, du côté musulman, des gens de Calatrava. L'auteur de la *Chronica Adefonsi Imperatoris* s'étend complaisamment sur les profits que procurait la guerre (1). Il les décrit avec une sorte de concupiscence. Par ces profits s'explique l'acharnement et l'enthousiasme des villes qui ne sont pas directement menacées — Avila, Ségovie, Salamanque — à entreprendre des campagnes dangereuses en territoire musulman.

On peut admettre qu'une partie de la population des villes travaillait à fabriquer des armes, des machines de guerre pour les sièges, à édifier ou à réparer des fortifications. Bon nombre d'artisans vivaient donc des « commandes » suscitées par les opérations militaires.

Il y avait d'autres ressources. A vrai dire, nous les connaissons mal. On serait tenté de penser à une prédominance des activités pastorales. La participation des villes telles, entre autres, qu'Avila et Ségovie s'explique peut-être aussi par le souci d'étendre les terrains de parcours de leurs troupeaux et d'en assurer la protection (2). La classe dominante de ces villes — celle des *caballeros villanos* — est formée de propriétaires ruraux, et on conçoit qu'ils aient souhaité accroître leurs domaines au détriment du territoire contrôlé par les Musulmans.

Toute une partie de la population cependant, surtout dans les zones disputées par les armées adverses, vivait selon toute apparence assez misérablement de la chasse, de l'apiculture et de l'exploitation des bois (3).

Des échanges, faute de documents, il ne nous est pas possible de parler avec certitude. Une partie du butin, des captifs faisait sans doute l'objet de transactions. L'existence d'un commerce régulier avec les Musulmans semble peu probable. Mais cela n'exclut pas certaines relations. Le fuero

(1) « ... et accepit magna spolia eorum, et captivationem hominum et mulierum et parvulorum quorum non erat numerus ; aurum et argentum, vestes pretiosissimas abundanter, greges equorum et equarum et asinorum, boum et vaccarum et omnia peccora campi sine numero » (*C.A.I.*, p. 93). On pourrait multiplier les citations. L'accent est toujours mis sur les troupeaux, les captifs, l'or et l'argent. Le rôle des esclaves dans l'économie est mal connu. Les plus riches, par les rançons, étaient une source de revenus. Cf. *C.A.I.*, p. 98 : « ... et civitas Salamantiae facta est magna et inclita militum et peditum, et dives valde ».

(2) JIMENEZ DE GREGORIO, *op. cit.*, pp. 537-538, souligne l'importance du pont de Talavera, par où passaient les troupeaux transhumants.

(3) JIMENEZ DE GREGORIO, *op. cit.*, p. 247, note, pour la *Jara*, la prédominance des activités forestières, de l'apiculture et de l'élevage. Les cultures sont rares. Pendant plusieurs siècles après la reconquête, on ne trouve ni olivier ni vigne.

de Cuenca interdit l'exportation des armes hors de la ville (1), prohibition qui n'était pas particulière à cette ville. La contrebande n'a sûrement pas été ignorée, d'autant plus que bien des gens s'adonnaient au brigandage (2), et jouaient peut-être, à l'occasion, un rôle d'intermédiaires entre les deux camps.

La zone frontière a donc une vie économique propre, qui est liée, directement ou indirectement, aux activités guerrières. Par là même, presque tous les éléments de la population ont un certain nombre d'intérêt communs et une mentalité commune.

Partageant la même vie dangereuse qui leur apporte tantôt les blessures, la captivité ou la mort, tantôt la richesse, les hommes de la Transierra et de l'Extrémadure sont unis par des liens de solidarité. Spontanément, on l'a vu, ils participent ensemble à des opérations (3). La sécurité de tous dépend de l'union de tous. Les victoires sont célébrées avec ferveur dans des manifestations qui rassemblent combattants et gens d'un « arrière » qui l'est à peine (4). Les deuils sont ressentis de même, surtout quand il s'agit d'un héros populaire comme Munio Adefonsi (5).

L'audace, le courage guerrier caractérisèrent l'homme de ces régions (6). La vigueur physique, la force morale apparaissent comme les qualités essentielles. Des mots tels que *strennus* pour qualifier tel ou tel chef, *viriliter* pour apprécier la façon de combattre, *virtus*, reviennent souvent dans la chronique (7).

Mais la guerre continuelle contre un ennemi qui surgit à l'improviste exige d'autres aptitudes encore : l'art de prévoir les initiatives de l'ennemi et d'y parer, la promptitude à s'adapter à des situations changeantes (8).

Certes les profits de la guerre ne sont pas dédaignés et ils sont sans

(1) Fuero de Cuenca, ed. R. de Urena y Smenjaud, Madrid, 1935, p. 630 : « Quod nemo extrahat arma ab urbe ».

(2) JIMÉNEZ DE GREGORIO, *op. cit.*, p. 248.

(3) Cf. note 9, p. 199.

(4) *C.A.I.*, pp. 121, 132.

(5) *C.A.I.*, p. 143.

(6) *C.A.I.*, p. 77 : « Septimo vero die, audacter viri bellatores christiani ereperunt de civitate ».

(7) *C.A.I.*, p. 76 : « Sed in civitate erat strennus dux christianorum, Alvarus Fannici, cum magna multitudine militum et sagittariorum et peditum et robustorum iuvenum, qui sedentes super muros civitatis et super turres et portas, viriliter pugnabant contra sarracenos, et multa milia sarracenorum ibi prostrata sunt, unde et virtute christianorum, fugati longe facti sunt a turribus civitatis... ». Cf. également pp. 88 et 128.

(8) *C.A.I.*, p. 77 : « Erant autem simul cum domno Alvaro in civitate magna turba senum magni consilii et multa futura praevidentes ».

aucun doute pour beaucoup dans l'ardeur combative des chefs comme des troupes (1). Mais le souci de la gloire, individuelle ou collective est très net et s'accompagne d'une sorte d'émulation. Les Salmantins, jaloux des succès de Rodericus Gunzalvi, décident une expédition contre Badajoz : « Eamus in terram Badaioz et faciamus nobis nomen grande, et non demus nomen gloriae nostrae ullo principi aut duci » (2).

Ici perce une sorte d'orgueil de cité, un esprit démocratique que le chroniqueur réproouve, et qui se manifeste aussi dans la réponse des mêmes Salmantins à Tachfin qui leur faisait demander quels étaient leurs chefs : « Omnes sumus principes et duces capitum nostrum » (3).

Ceci n'est pas incompatible avec la soumission volontaire à des chefs librement choisis qui s'imposent par leurs qualités personnelles (4). Les conditions générales favorisaient l'éclosion de personnalités fortes et d'entraîneurs d'hommes. Le loyalisme envers l'empereur paraît avoir été aussi très vif : c'est qu'il est lui aussi un combattant.

Ces guerriers sont des hommes de foi. Rien là qui puisse surprendre. Les milices de Ségovie et d'Avila, aux prises avec Tachfin, invoquent Dieu, la Vierge et Santiago (5). La victoire est célébrée par des actions de grâce (6). La foi, autant que les armes, est nécessaire au succès (7). Les péchés des combattants, mais aussi de leurs proches et des souverains sont responsables des défaites. Si les Salmantins sont battus, c'est : « quia in suis viribus confidebant et non in Domino Deo » (8).

On détruit les mosquées et les corans ; on massacre les docteurs de la loi musulmans (9). Cependant l'esprit de croisade n'apparaît guère dans la chronique. La haine religieuse a certainement été un motif d'action beaucoup moins puissant que l'instinct de défense, le goût du pillage et le souci de la gloire. Le chroniqueur souligne les bons traitements réservés aux chrétiens par les souverains almoravides (10). Ses invectives contre les

(1) Cf. le discours de Munio Adefonsi à ses troupes. Il les exhorte au combat, leur rappelle une précédente victoire et ajoute : « ... et accepimus innumerabilia spolia eorum... », *C.A.I.*, p. 129.

(2) *C.A.I.*, p. 95.

(3) *C.A.I.*, p. 97.

(4) C'est le cas de Munio Adefonsi.

(5) *C.A.I.*, p. 91 ; cf. aussi p. 128.

(6) *C.A.I.*, p. 92.

(7) *C.A.I.*, p. 105.

(8) *C.A.I.*, p. 97.

(9) *C.A.I.*, p. 103.

(10) *C.A.I.*, pp. 82-83.

ennemis de la foi ont un caractère de cliché (1). Si les victoires des Chrétiens sont exaltées, leurs défaites ne sont pas dissimulées. Il amplifie sans doute celles des Musulmans qui se terminent inmanquablement en déroutes, mais il rend hommage à leur courage (2). Evidemment nous ne savons pas dans quelle mesure il exprime les sentiments des hommes dont il rapporte les exploits. Mais l'influence du milieu a probablement agi sur ce clerc peut porté, par sa qualité, à apprécier les fidèles de l'Islam.

La guerre est dure. On détruit beaucoup (3). Si les prisonniers sont gênants, on s'en débarrasse en les mettant à mort (4). Après la capitulation d'Oreja, Alphonse VII est obligé de faire accompagner la garnison vaincue par une escorte pour la protéger contre les Tolédans (5). Mais à côté de cela l'usage de conserver la vie sauve aux captifs est général (6) : ils représentent un capital, soit qu'on les mette à rançon, soit qu'on en fasse des esclaves.

Des deux côtés, c'est la coutume de trancher la tête aux morts et de les mutiler, pour exhiber têtes et membres sur les murailles des places fortes. Mais on a aussi des procédés chevaleresques. Après un combat où beaucoup de Musulmans avaient péri, Munio Adefonsi fit décapiter les cadavres. Leurs têtes furent exposées à Tolède. Mais les corps, enveloppés de linceuls de soie sont déposés dans un champ et confiés à la garde de Musulmans jusqu'à ce qu'on vienne les enlever (7). L'impératrice, prise de pitié, fait embaumer les têtes par des médecins juifs et musulmans, enveloppées dans des linges précieux, enfermées dans des coffrets d'or et d'argent, elles sont renvoyées à Cordoue aux veuves des victimes.

Du côté musulman, mêmes procédés. Après sa défaite et sa mort, Munio Adefonsi est décapité et amputé, son bras est exposé à Cordoue. Mais son corps est revêtu d'un beau linceul (8).

(1) Elles ont un caractère général et ne s'adressent pas aux individus. A propos de la prise de Coria : « Mundata est est ab immunditia barbarica gentes ». *C.A.I.*, p. 125.

(2) *C.A.I.*, p. 106 : « Moabites vero et Agareni viriliter eruperunt per portas civitatis ».

C.A.I., p. 90 : « Et fortitudo sarracenorum et maxima vicetus eorum... ».

(3) *C.A.I.*, p. 104 : « ... et omnis locus quemcumque pedes eorum calcaverunt vastatus remansit ».

(4) *C.A.I.*, pp. 96, 105.

(5) *C.A.I.*, p. 120.

(6) *C.A.I.*, pp. 82-83.

(7) *C.A.I.*, p. 132.

(8) *C.A.I.*, p. 143.

Toute cela ne donne pas l'impression d'une guerre absolument inexpiable, d'une volonté d'anéantir totalement l'adversaire. Mais nous sommes mal renseignés sur les relations humaines qui ont pu exister entre les adversaires.

Il est aussi un aspect de la vie de la zone frontière qui nous échappe. Une partie de la population vivait en marge et n'acceptait pas les valeurs communément admises.

La région de la Jara était le domaine des *Golfines*, brigands qui formaient des bandes armées. Voleurs de bétail et bandits de grands chemins, ils s'en prenaient, sans distinction, aux Musulmans et aux Chrétiens. Ils existent toujours au XIII^e siècle : Alphonse X et Sancho IV les utiliseront dans leurs luttes domestiques (1). L'histoire des frontières connaît d'autres exemples de ce genre d'activités favorisé par l'éloignement du pouvoir central, incapable de tenir en bride des aventuriers capables du meilleur et du pire.

Aux Musulmans passés sous la domination chrétienne, la chronique ne fait allusion que pour montrer ceux de Tolède participant à la joie générale après la prise d'Oreja (2), sans que nous puissions savoir si cette joie était vraiment sincère et pourquoi. Des chefs musulmans combattaient aux côtés des Chrétiens. L'un d'eux, Zafadola (Saïf ad-Daoula), reçut des terres en Extrémadure et sur les bords du Duero (3). Rien ne nous renseigne sur leurs sentiments profonds et sur leurs relations avec la population chrétienne.

Dans un passage curieux de la chronique il est dit, à propos de la prise de Coria par les Almoravides, que la place fut livrée « a malis hominibus, qui dicebantur se esse christianos et non erant. » (4). S'agit-il de convertis ? De Chrétiens qui pactisaient avec les Musulmans comme Zafadola avec les Chrétiens ? On l'ignore. Mais on peut conclure de ce fait que dans la population des « marches », certains éléments étaient peu sûrs. Il ne faudrait cependant pas y attacher une trop grande importance. Dans

(1) JIMENEZ DE GREGORIO, op. cit., p. 248.

(2) C.A.I., p. 121. Il s'agit des notables : « principes ».

(3) C.A.I., pp. 25-28.

(4) C.A.I., p. 84.

l'ensemble, la cohésion morale était forte. Sans elle, la fermeté dans les revers, comme le succès final seraient incompréhensibles.

*
* *

Le Tage n'est pas devenu une frontière. Il a eu le sort de l'Elbe et du Mississipi, et non pas celui du Rhin. Limite provisoire dont le destin était d'être dépassée. Au delà, les espaces vides de la Manche, tels la « Prairie », sollicitaient des hommes que n'effrayaient ni le risque ni l'aventure. Ce fossé dérisoire ne pouvait arrêter leurs entreprises : seules des forces venues de l'extérieur ont pu, quelque temps, les contenir. Si la Manche avait eu un peuplement musulman dense, alors peut-être, le Tage aurait-il constitué une ligne d'arrêt durable. Mais pendant tout le XII^e siècle, il n'a été qu'un enjeu dont la possession permettait de risquer d'autres coups.

Ainsi, l'Espagne au cours de cette période, n'a pas connu de *frontière* comme elle en connaîtra une un peu plus tard, mais une simple zone frontière, une marche ambiguë, instable, qui s'étendait ou se rétrécissait selon que se modifiait l'équilibre des forces en présence.

La comparaison avec la *frontière* américaine vient à l'esprit. On songe aussi à la poussée germanique au delà de l'Elbe et à la place qu'y ont occupé villes et ordre militaire des Teutoniques. L'Espagne a connu une situation un peu analogue jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Un type d'homme qui n'est pas sans rappeler le *pionnier* américain a surgi sur les rives du Tage, au XII^e siècle, à la fois paysan et guerrier, doté d'endurance et d'esprit d'initiative, prompt à exercer lui-même la justice (1). Les hors la loi voleurs de bétail ne manquent pas au tableau. Mais il ne convient pas de pousser la comparaison trop loin.

La zone frontière espagnole ne sépare pas un Etat organisé d'une poussière de tribus, mais deux Etats de force longtemps égale. Il était donc normal qu'entre eux une limite stable tendit à s'établir. Mais ici interviennent des facteurs géographiques et humains. Les steppes de la Manche attiraient l'expansion chrétienne et les Musulmans n'ont rien fait

(1) *C.A.I.*, p. 144 : Munio Adefonsi tue de sa propre main une de ses filles qu'il avait surprise avec un jeune homme.

pour s'y installer solidement. Ils l'ont considérée comme une zone d'étapes et non pas comme une zone de peuplement. S'ils n'ont pas réussi à arrêter la progression chrétienne, c'est qu'ils n'ont pas su joindre à l'effort militaire un effort de colonisation.

Du côté chrétien, il serait anachronique de parler de plan ; mais on discerne une volonté réfléchie de procéder avec une certaine méthode. Le repeuplement suit la conquête qu'il stabilise. Par là, les éléments constitutifs d'une frontière apparaissent donc en germe au XII^e siècle : contact de deux dominations politiques, conscience qu'à partir d'un certain point on passe en pays étranger, effort pour donner, par des moyens militaires, un caractère permanent à cette séparation. Mais tout cela n'a pas encore abouti à une délimitation nette. La frontière est encore quelque chose de vague, de plastique, de mouvant. Elle ne prendra sa forme définitive et ne trouvera un nom que lorsqu'elle coupera une région de peuplement relativement dense où, sitôt franchie, on rencontrera des hommes de l'*autre Etat*. Alors, il faudra un nom pour désigner cette réalité nouvelle et *frontera* fera son apparition. Jusque là, on ne connaîtra que l'Extrémadure, la Transierra et on parlera de « fines » : des confins, à l'individualité particulière, à la personnalité fortement accusée, mais indéfiniment extensibles et qui n'ont pour limites que celles que lui imposent, provisoirement, la force de résistance de l'ennemi.

J. GAUTIER DALCHÉ.

Faculté des Lettres de Rabat.

COTON ET COTONNADES AU MAROC AU XIX^E SIECLE

La rareté des études sur l'histoire économique du Maroc, les difficultés d'utilisation de sources lacunaires, dispersées et d'interprétation malaisée, l'importance enfin des changements récents ou actuels survenus dans la vie du pays empêchent d'évaluer à leur juste valeur les transformations qui ont affecté au cours du XIX^e siècle la production et les échanges marocains. La tentation est forte d'étendre à tout le siècle les descriptions que voyageurs et diplomates ont multipliées dans les années 1890 à 1910 comme de négliger, dans des explications schématiques, et les grandes phases (1) d'une évolution complexe et les brusques modifications de la conjoncture (2). Les interprétations abusives, à partir d'un document ou d'un moment (3) ne peuvent être évitées qu'en replaçant les problèmes dans l'épaisseur du temps, ce temps social aux mille vitesses et mille dimensions (4).

Abréviations utilisées :

ALF	Archives de la Légation de France à Tanger.
FO	Public Record Office Londres, Archives du Foreign Office.
ASG	Archivio di Stato Gênes.
ANP	Archives nationales Paris.
AEP	Archives du Ministère des Affaires étrangères Paris.
ALP	Archives Lamb Pujol.
AEM	Archives des Affaires étrangères Madrid.

(1) L'étude des cycles économiques magrébins, des périodes d'expansion ou de contraction liées à un dynamisme de production propre, aux effets des conditions naturelles et aux incidences des cycles européens reste tout entière à faire. Nous avons tenté de dégager les temps forts et faibles de la vie économique du Maroc au XIX^e siècle. J.L. MIÈGE : *La pénétration européenne au Maroc 1830-1894*. Rabat, 1960, 3 vol.

(2) *Calamités et conjoncture économique au Maroc au XIX^e siècle*. J.L. MIÈGE, in « Bulletin économique et social du Maroc », n° 84.

(3) Ainsi de l'article, important par les textes inédits qu'il fournit, mais contestable par sa méthode, dans lequel G. AYACHE interprète la crise financière du Maroc à la fin du XIX^e siècle : *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*, in « Revue Historique », oct.-déc. 1958, p. 271-311. Nous reviendrons sur cette étude dans le prochain numéro d'« Hespéris ».

(4) D'après l'expression de Braudel.

La plupart des innovations alimentaires et vestimentaires qui ont si profondément modifié, au delà de la vie quotidienne, les économies et les sociétés du Maroc procèdent ainsi d'origines lointaines et complexes. Nous avons essayé de le montrer pour le thé (1). L'étude de la disparition de certaines cultures, jadis ou naguère importantes demanderait à être entreprise : la canne à sucre ne se maintint-elle pas jusqu'à une époque récente ? (2) ; la sériciculture fut active notamment dans la région de Tetuan jusqu'au conflit de 1859-1860 (3), le riz était cultivé dans le Gharb tout au long du XIX^e siècle (4). La quasi-disparition des plantations de coton et la diffusion massive des cotonnades importées furent pour le Maroc encore plus lourdes de conséquences. Elles affectèrent production nationale travail artisanal, commerce extérieur, échanges intérieurs, balance des comptes, dépréciation monétaire, modification des habitudes vestimentaires mais aussi entraînèrent intervention des agents étrangers, rivalités des manufacturiers et des négociants européens, lutte des compagnies de navigation, action des groupes d'intérêt. Vaste problème, aux multiples incidences. Problèmes dont nous ne voulons ici que poser les données.

COTON ET COTONNADES EN 1830

Jusqu'aux années 1830-1840 les Marocains s'habillaient essentiellement de vêtements de laine et de soie à peu près totalement fournis par la fabrique locale, de toiles en grande partie importées, les bretagnes (5). Les cotonnades, rares, sont, pour la plupart, produites par un artisanat que la production locale alimente en majeure partie.

Les plantations de cotonniers avaient tenu dans le pays, au Moyen Age, une grande place. Ceuta était au XII^e siècle le marché cotonnier le

(1) J.L. MIÈGE : *Origine et développement de la consommation du thé au Maroc*, in « Bulletin économique et social du Maroc », n° 71, 3^e trim. 1956.

(2) La culture en connut des renouveaux au XVIII^e siècle et jusqu'avant dans le XIX^e siècle dans la région de Marrakech.

(3) J. Juan ROSENDE CASAS : *Informe sobre el cultivo del gusano de seda en Marruecos Tetuán*, 5.5.1904, publié in « Mauritania », 1944, p. 133.

(4) CASTONNET DES FOSSÉS : *Le Maroc*, in « L'Exploration », XVIII, p. 108. Sur les embarquements de riz à destination de la France dans les années 1840, J.L. MIÈGE : *La pénétration européenne*, *op. cit.*

(5) Le terme de bretagnes désigne des toiles de lin fabriquées non seulement en Bretagne mais dans tout l'ouest de la France. Sur ce commerce v. notamment François DORNIC : *L'industrie textile dans le Maine et ses débouchés internationaux (1650-1815)*. Le Mans, 1955.

plus important de l'Occident (1). Au xvii^e siècle la culture demeurait prospère, notamment dans la région de Rabat (2). Maintenue, bien que considérablement réduite au début du xix^e siècle elle est signalée, entre 1805 et 1840 dans les alluvions autour de Tetuan, entre la ville et l'estuaire de Rio Martin (3). Dans l'Ouldja de Salé elle occupait « toute la terre valable » et le commerçant français Rey qui séjourne à Rabat en 1839 décrit la cité « mollement étendue sur le sable au milieu de ses jardins de cotonniers » (4). Au sud du Bou Regreg entre la colline du Chellah et le fleuve les champs en étaient « nombreux, bien adaptés et de belle venue ». On trouvait également près de Dar el Beïda, aux bords de l'oued Bouskoura, des parcelles plantées d'un cotonnier fournissant « une bourre d'un blanc laiteux et soyeux », de même que dans les environs d'Azemmour, d'Al Jadida et de Safi. Dans l'intérieur du pays les principaux champs s'étendaient autour de Meknès, dans le Rif, dans le Sous et surtout dans le Haouïz de Marrakech (5).

Il s'agissait dans tous les cas d'une culture irriguée, par norias et séguias. Elle s'accompagnait généralement de cultures intermédiaires, légumes ou maïs. Les cotonniers étaient habituellement vivaces, coupés courts chaque hiver ils duraient une dizaine d'années. Toutefois, ceux cultivés près d'El Jadida et de Casablanca, annuels, étaient plantés en mars, la récolte se faisant en octobre.

Les artisans de Tetuan possédaient en 1828 des machines à égrener les fibres et se pourvoyaient uniquement de coton fourni dans les environs (6). Les vingt-huit ateliers de cotonnades de Rabat avaient accoutumé

(1) Sur l'historique de la culture du coton au Maroc, E. CAYLA : *Enquête sur la culture du coton en Egypte, Algérie, Tunisie et au Maroc en 1917*, in « Annales de la Science agronomique française et étrangère », avril-juin 1919, p. 145-203. M. GENTELLI : *La coltura del cotone al Marocco*, « Moni. comm. e. », vol. III, 1914, Venezia, 18 p. ; E. MIÈGE : *L'avenir de la culture du cotonnier au Maroc*, in « Rev. Int. Bot. appl. », 5, 1952, n° 353-356, p. 236 ; IRTIS : *Le coton au Maroc*, in « La Terre marocaine », février 1931.

(2) Comme dans le reste de l'Afrique du Nord, M. EMERIT signale que dans la plaine de Mostaganem le coton était cultivé en 1830, v. « Information Historique », n° 5, 1952, p. 170 : *La situation économique de la Régence d'Alger en 1830*. Entre 1814 et 1830 Marseille reçoit à plusieurs reprises des balles de coton algérien.

(3) FO 99/85. Tanger 29.1.1958, rapport Hay d'après les renseignements fournis par Si Mohamed Khatib, naïb du sultan à Tanger.

(4) REY : *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, p. 64-65.

(5) Sur cette culture que ne signalent ni Chénier ni Ali Bey, v. Burel, publié par Jacques CAILLÉ : *La mission du Capitaine Burel au Maroc en 1808*, Paris, 1953, et Graberg DE HEMSÖ : *Specchio Geografico e statistico dell'Imperio di Marocco*, Gênes, 1834.

(6) Lettre de Si Mohamed Khatib à Hay, annexe à la dépêche du 29.10.1958 sur l'historique de la culture du coton dans la région de Tetuan, FO 99/85.

de mêler fils de coton et fils de laine ainsi que fibres de coton et de chanvre pour fabriquer la cotonnine (1). Ils n'achetaient le coton que prêt à être utilisé, le premier travail de nettoyage étant à la charge des producteurs. Le coton récolté près de Casablanca était acheminé vers Rabat, celui de Safi vers Marrakech. La fabrique fassie employait les cotons du sud marocain et des fibres importées (cf. *infra*).

L'importance de la production des matières premières comme celle des produits fabriqués nous échappe. Les chiffres trop fragmentaires ressortissent à des époques trop différentes pour que l'on puisse avancer une approximation d'ensemble. A tout le moins peut-on dire qu'elle n'était pas négligeable. Burel en 1808 notait que le coton se « cultivait sur tout le pays » ajoutant « à peine sa récolte suffit-elle pour alimenter quelques fabriques d'étoffes grossières ». A Tetuan en 1836 on estime à près de 70 tonnes la production de fibres des environs de la ville (2). A Rabat-Salé, dans les années 1840-1850, alors que la culture est déjà en nette régression, elle représente une dizaine d'hectares avec une production de quinze tonnes de fibre par an (3). A la même époque Casablanca fournit à sa voisine une dizaine de quintaux. Cette production alimentait, certaines années, une faible exportation vers l'Europe. Entre 1810 et 1840 on relève à plusieurs reprises des embarquements de coton pour Marseille, Londres, Gênes ou Gibraltar (4). Quand aux ateliers de Fès ils vendaient en 1830 une partie de leurs cotonnades à Tlemcen, entrepôt des caravanes du Maroc.

Ces exportations de produits bruts et fabriqués n'excluaient pas les importations. Dans l'état actuel des recherches il est impossible de déceler les causes qui faisaient d'une année à l'autre prévaloir les entrées ou les sorties : prix différents, pénurie de récoltes locales en relation avec les calamités naturelles et les troubles, opportunité des chargements ?

(1) La cotonnine était une grosse toile à chaîne de coton et à trame de chanvre dont on faisait des voiles.

(2) FO 99/85. *Answer to queries from the Office of the Cotton Supply Association*, Tetuan, 26.10.1857.

(3) « Annales du commerce extérieur », p. 5.

(4) En mars 1814 débarquement à Marseille de coton brut venant de Tetuan par le navire *Said*, juillet 1814 4 balles de coton reçues de Tetuan par la *Messaouda* ANP B III 220, en 1840 cotons achetés à Tetuan par la maison Luce de Marseille ALF A ci² ; Tanger 24.10.1842, 31.10.1842, février 1843 débarquement à Gibraltar de 12 balles de coton par la *Messaouda* venue de Tetuan, cf. *Gibraltar Chronicle and commercial adviser*, en avril 1829 débarquement de coton à Gênes apporté par la N^o S^a di Monte Allegro venue de Rabat, etc.

Il est certain que la production nationale et de matières premières et de cotonnades se doit, dans le premier tiers du siècle, compléter d'importations. Celles-ci ont trois origines. Les ports de Tetuan, Larache et Rabat reçoivent du coton brut du Levant. Ce coton grossier destiné surtout aux ateliers de Fès, vient généralement d'Alexandrie, par le truchement de Gibraltar et sur navires français et anglais (1). Le volume de ces importations est impossible à préciser : les ports d'origine étant fort nombreux. Au vrai tant que les archives du makhzen n'auront pas livré les registres des douanes des ports, les estimations chiffrées du négoce marocain avant 1840 resteront sujettes à caution. Que ces apports aient été médiocres n'est toutefois pas douteux. Ils ne s'élevaient pas à plus de 30 à 70 tonnes par an. En 1805 le mémoire de Pouilly indique ainsi une entrée globale de 35 000 kg (2) ; en 1828 le consul de France parle d'une importation d'une cinquantaine de milliers de kilogrammes (3). Bien qu'entre 1830 et 1840 les achats se soient légèrement accrus ils demeurent modestes. Le consulat général de France à Tanger fournit pour les années 1831-1837 des évaluations qui oscillent entre 47 000 et 117 000 francs et qui ne marquent qu'une progression faible et irrégulière.

Importation de coton brut au Maroc (en francs or) (4)

1831	47 219	1833	65 087	1835	116 996
1832	83 191	1834	31 600	1837	95 256

En 1836 Ségur Dupeyron, à l'issue d'une mission au Maroc, estimait à 1 200 ou 1 500 balles au total les quantités de coton du Levant employé pour les manufactures du Maroc (5).

Si les achats de matières premières demeuraient faibles et à peu près constants, les quantités de cotonnades importées s'accroissaient déjà chaque année.

Il en venait par voie maritime en partie du Royaume Uni, en partie des Indes par l'intermédiaire dans les deux cas de Gibraltar. Ces coton-

(1) AEF Maroc cons. 26 Tanger 25.6.1821.

(2) CAILLÉ : *Une ambassade autrichienne au Maroc en 1805*. Paris 1857, tableaux entre les pages 104 et 105.

(3) ALF AA 18 Tanger 17.1.1828.

(4) ALF A 23⁴ A 23⁵.

(5) SECUR-DUPEYRON. Rapport adressé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur les modifications à apporter aux règlements sanitaires par M. Ségur Dupeyron, secrétaire du conseil supérieur de santé, in « Annales maritimes », t. 70, 1839, p. 802.

nades remplaçaient de plus en plus les bretagnes naguère venues de France (1). Les quantités débarquées entre 1830 et 1835 oscillent autour de 1 million de mètres par an ; chiffre relativement faible eu égard à la population mais qui déjà représente de 35 à 40 % des importations totales du pays.

Importation de cotonnades au Maroc (en francs or) (2)

1830 2 703 609	1832 2 079 960	1834 2 634 522
1831 1 930 353	1833 2 122 000	1835 2 813 712

Sans doute ces chiffres, malgré leur apparente précision, sont-ils approximatifs. Du moins permettent-ils de souligner, même en tenant compte d'un léger abaissement des prix, la remarquable stabilité de ces achats qui n'augmentent qu'insensiblement autour des années 1830. Tanger et Rabat recevaient, avec Tetuan, la majeure partie de ces cotonnades (3). Mogador, bien que son trafic représentât plus de 40 % du commerce maritime marocain en recevait moins de 20 % (4).

Les régions méridionales se pourvoyaient en effet, et c'était le troisième apport en cotonnades du Soudan apportées par les caravanes. Les marchands du Soudan, note un rapport de 1847, « ... rapportent régulièrement ... [des] toiles de coton teintées en bleu du Soudan nommées Melhifer Draha que les chleuhs viennent ensuite vendre sur les marchés du Maroc et des autres villes » (5). Ces cotonnades étaient troquées contre blé, orge, dattes, cauris (6).

Ainsi s'établit dans les années 1800-1835 une carte de la production du coton, de sa transformation et des courants commerciaux distribuant les cotonnades à travers le pays qui laisse leur part, importante, aux produits locaux et à ceux venus du sud. En quelques années, entre 1836 et 1857

(1) ALF AA 18 Tanger 17.1.1828. Sur la crise de l'industrie des bretagnes à cette époque DURHAM : *La révolution industrielle en France, 1815-1848*. Paris, 1953, p. 160 sq.

(2) ALF A 23⁴.

(3) Tetuan certaines années voyait débarquer plus de 50 % des cotonnades importées au Maroc

(4) En 1832 pour 518 000 francs.

(5) AEP. Mém. Doc. Maroc 4. SOULANGE BODIN : *Recherches sur les contrées méridionales du Maroc ; les pays du Sous et du Tafilalet ; les caravanes de Tombouctou ; les provinces de Chiadma et de Haha*, février 1847.

(6) Le problème des guinées est lui-même fort complexe. Produits soudanais ou produits importés par le négoce européen ? La substitution des uns aux autres à quelle époque se fait-elle et suivant quelles étapes. Des indications précieuses dans Bouët WILLAUMEZ : *Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, Paris, 1848, p. 7 et n. 1.

ces éléments vont se trouver profondément modifiés par une série de facteurs tant marocains qu'étrangers.

LES DONNÉES NOUVELLES

1. Du faisceau des causes qui vont rapidement ruiner la production marocaine et stimuler les importations étrangères la principale semble être la baisse extraordinaire du prix des cotonnades en Europe. Le développement de la mécanisation à la suite des inventions de Hargreaves, Crompton et Cartwright transformait les conditions de fabrication (1). Au moment où les coûts du tissage et de la filature diminuaient, la valeur du produit brut baissait rapidement par suite de l'extension des cultures aux Indes et aux Etats-Unis (2). Le *Sea Islands* passait sur le marché de Liverpool de 26 pences la livre en 1810 à 10 pences en 1855, le *surat*, de 21 pences à 3 pences ; ce qui représentait une diminution de prix de 250 à 700 % (3). Aussi bien les quantités de coton brut importées en Grande-Bretagne s'élevaient brusquement à partir de 1825 et surtout de 1834.

Importation de coton brut dans le Royaume Uni

1820	151 672 655	1827	272 448 909	1834	326 875 425
1821	132 536 620	1828	227 760 642	1835	363 702 963
1822	142 837 628	1829	222 767 411	1836	406 959 057
1823	191 402 503	1830	263 961 452	1837	407 286 783
1824	149 330 122	1831	288 674 835	1838	507 850 577
1825	228 005 291	1832	236 832 525	1839	389 396 559
1826	177 607 401	1833	303 656 837	1840	592 488 010

A ce développement de la culture et de la fabrication correspondait une remarquable diminution des taux de fret, entraînés jusqu'aux années 1852-1856 dans un mouvement régulier de baisse (4). Le mètre d'indienne

(1) Sur ces transformations v. Louis REYBAUD : *Le coton*, Paris, 1863, in-8°, 465 p. ; Mc CULLOCH : *A Dictionary of Commerce and Commercial Navigation*, Londres, in-4°, 1882, article « cotton », p. 460 sq. ; S. J. CHAPMAN : *The Lancashire cotton industry*, Londres, 1904 ; R. ROBSON : *The cotton industry in Britain*, Londres, 1956.

(2) Le *Sea Island* avait été introduit aux Etats-Unis en 1786. En 1790 l'union ne produisait encore que 5 000 balles de coton et en 1801 120 000. Mais en 1835 la récolte s'élevait à 1 151 000 balles et en 1851 à 2 855 000.

(3) Mc CULLOCH, *op. cit.*, p. 460.

(4) J.L. MIÈGE : *Les taux de fret au XIX^e siècle*, in « Information historique », 2, 1953.

qui en 1800 coûtait 7 francs ne valait plus que 3 francs en 1830 et tombait en 1860 aux environs de 60 centimes (1). C'était le début de cette révolution vestimentaire dont parle Michelet qui fait de l'année 1842, celle où le calicot tombe à 6 sols, une des grandes dates de l'histoire de France : « Aussitôt des millions d'acheteurs se mirent en mouvement » (2), changement qui se lisait dans les tissus colorés « dont s'embellissait » tout ce peuple de femmes qui présente sur une promenade un éblouissant iris de mille couleurs ... [et qui] naguère étaient en deuil ».

Manchester connaissait un essor extraordinaire, « le plus remarquable phénomène de l'histoire de l'industrie » (3). Le Lancashire partait à la conquête des marchés. Les droits d'entrée en Grande-Bretagne du coton brut étaient progressivement diminués pour être abolis en 1845. Le prix moyen de la livre de cotonnades exportée de Grande-Bretagne diminuait de près de 800 % en une douzaine d'années :

1835	16 8	1840	8 5	1845	6 2
1836	16 8	1841	10 2	1846	8 1
1837	14 2	1842	8 1	1847	5 92
1838	10 3	1843	6 2		
1839	14 8	1844	8 1		

Le libéralisme devenait sous l'influence de l'école de Manchester axiome de la politique commerciale et coloniale du Royaume Uni (4). Un libéralisme que le gouvernement britannique s'efforce d'imposer à l'étranger. Manchester et la place relais de Gibraltar ne sous-estiment pas les possibilités du marché marocain ni, à travers lui, celles du Soudan et de l'Afrique Noire. L'intérêt que leurs négociants portent à Mogador est très exactement contemporain de celui qu'ils manifestent à l'égard de Tripoli (5).

2. Des efforts faits par le négoce britannique pour ouvrir le pays ne retenons, ici, que la pression exercée sur le gouvernement marocain pour

(1) REYBAUD, *op. cit.*

(2) MICHELET : *Le peuple*, p. 79, cité par G. DUVEAU : *La vie ouvrière en France sous le second Empire*, p. 162.

(3) R. SMITH : *Manchester as a centre for the manufacture and Merchanting of cotton goods, 1820-1830*, in « *University of Birmingham Historical Journal* », 1953.

(4) Sur le rôle des « cotonniers » dans cette évolution, GANNAY : *L'impérialisme économique et la grande industrie anglaise*, Paris, 1905, p. 17.

(5) Sur cet intérêt, v. REDFORD : *Manchester merchants and foreign trade*, t. I, Manchester, 1954.

faire disparaître les protections douanières qui permettaient à la culture et à la fabrication locale de survivre. Le marché marocain était dans les années 1835-1856 protégé par les difficultés des relations maritimes avec l'Europe et par des droits d'entrée levés sur les produits étrangers. Le développement des lignes de navigation à vapeur ⁽¹⁾, l'essor de Gibraltar comme entrepôt permettent de triompher des premiers obstacles. Les efforts des agents consulaires britanniques réussissent à obtenir du makhzen la diminution progressive des tarifs des douanes. En 1830 le makhzen pour protéger la fabrique nationale avait abaissé le droit d'entrée du coton brut d'une piastre par quintal et relevé celui des cotonnades ⁽²⁾. Devant les protestations britanniques il avait été contraint de revenir, pour les produits fabriqués, au régime antérieur. En mai 1843 de nouvelles pressions entraînent une baisse du tarif : les cotonnades frappées jusqu'à cette date d'un droit de 5 piastres ne paient plus désormais que 4 piastres ⁽³⁾. En 1846 le makhzen inquiet du brusque accroissement des importations (v. *infra*) revient au taux antérieur. Le consulat général de Grande-Bretagne intervient sur ordre du Foreign Office et contraint à le réduire, en 1847, à 3 piastres. En 1852 il n'est plus que de 2 piastres $\frac{1}{2}$, deux fois moins que six ans plus tôt. En 1856 enfin le traité anglo-marocain n'impose plus à tous les produits importés qu'un droit de 10 % *ad valorem*, ce qui représente une immédiate réduction de 7 % par rapport au tarif antérieurement appliqué aux cotonnades.

3. Accroissement de la production aux Etats-Unis, développement du machinisme, baisse des taux de fret, allègement des droits de douane, tout concourrait à la diminution du prix des cotonnades importées vendues au Maroc. Il n'est pas possible dans les limites de cet article de suivre articles par articles cette baisse bien que, sociologiquement, les différents tissus de coton n'aient pas la même importance ⁽⁴⁾. En prenant pour prix

(1) J.L. MIÈGE : *Le Maroc et les premières lignes de navigation à vapeur*, in « Bulletin de l'Enseignement public au Maroc », n° 236, 1956, p. 37-47.

(2) AEP Maroc cons., Tanger 8.4.1830.

(3) La piastre espagnole au cours de 5,40 francs or.

(4) Dans la classification complexe des articles constituant les importations des cotonnades, les principales catégories étaient : les calicots écrus ou T cloth dénommés dans le pays américains, les calicots blancs ou amburgos, les longs cloth connus au Maroc sous le nom de coleras, les étoffes imprimées ou prints, les mousselines, les étoffes pour turbans, les basines et les tulles. Le commerce avait accoutumé de livrer ces tissus en pièces, dont la longueur variait suivant la nature, la largeur étant généralement de 32 pouces. Les dimensions usuelles étaient de 24 yards pour américains et amburgos, 36 yards pour les coleras, 40 yards pour les indiennes ; v. annexe.

moyen celui des américaines de 3^e qualité, article le plus vendu sur les marchés marocains (1), la diminution apparaît importante :

Prix moyen des cotonnades à Mogador (americanos 2^e-3^e qualité, la pièce) (2)

1840	18	1846	16	1852	10
1842	18,10	1850	10,50		

La réduction, sans être aussi forte que celle enregistrée sur les marchés européens atteignait 80 % en douze ans. Elle était d'autant plus sensible que le prix des autres tissus, d'importation ou de fabrication locale, était entraîné dans une évolution inverse. Cette disparité joue un grand rôle dans la diffusion des cotonnades étrangères.

4. Les années 1840-1860 furent pour la fabrique lainière européenne des années de ravitaillement difficile (3). L'industrie qui se concentrait et se mécanisait (4) ne trouvait plus dans les troupeaux européens la matière première qui lui était nécessaire. Partout la quête se faisait active. Les futurs grands marchés lainiers de l'hémisphère sud ne pouvaient fournir qu'un faible apport. Le négoce eut recours aux laines méditerranéennes. Des facteurs de Gènes, de Marseille, de Gibraltar et de Londres s'installent dans les ports marocains, se disputant un produit dont le coût s'accroît chaque année.

Prix moyen des laines embarquées à Mazagan (5)

1845	1,60	1849	2	1851	2,20
1848	1,40	1850	2,10	1852	2,50

Au moment où le prix des cotonnades diminuait de 80 % celui de la laine augmentait aussi de 90 %. Hausse telle que le sultan Moulay Abderahman décida la prohibition de sortie. Pour un temps seulement. Une double démarche française et anglaise le contraignit à rapporter la mesure. La disparité considérable établie dans ces années 1845-1850 entre le prix

(1) On estimait que les américaines représentaient 50 à 60 % des ventes de cotonnades et que la majeure partie en était de la 3^e qualité. *Recueil consulaire belge*, 1862, p. 322.

(2) D'après les *Bulletins commerciaux du consulat de France à Mogador*, AEP et ALF. Francs or.

(3) Sur ces difficultés et leur incidence au Maroc, J.L. MIÈGE : *Le commerce marocain des laines au XIX^e siècle*, in « Bull. écon. et soc. du Maroc », 1953, p. 212-226.

(4) Sur ce mouvement C. FOHLEN : *La concentration dans l'industrie textile française au milieu du XIX^e siècle*, in « Revue d'Histoire moderne et contemporaine », I, 1955.

(5) Mercuriales fournies par les rapports consulaires britanniques. Laines lavées le kilogramme prix de marché.

des cotonnades étrangères et des lainages fabriqués sur place ne fera, les années suivantes que s'accroître.

5. Les producteurs marocains déjà fortement concurrencés par l'importation de coton brut et de cotonnades étaient d'autant plus tentés d'abandonner une culture de moins en moins rémunératrice qu'ils étaient sollicités par les hauts cours d'autres produits. Maïs et pois chiches de plus en plus demandés à Cadix, Gibraltar et Lisbonne atteignent, entre 1846 et 1860 les cours les plus élevés du siècle sur les marchés de la côte marocaine (1). Or ce sont des cultures qui ont à peu près les mêmes exigences que celles du cotonnier. La substitution est nettement indiquée, pour les années 1850-1856 dans les environs de Safi, El Jadida et Casablanca. C'est à cette époque que les cotonniers disparaissent des environs de ces villes.

LA DIFFUSION DES COTONNADES — 1845-1859

Jusqu'en 1845 l'importation du coton brut augmente considérablement et proportionnellement beaucoup plus vite que celle des cotonnades ; signe d'une diminution de la production marocaine mais du maintien de l'activité artisanale. Entre 1830 et 1840 les quantités de coton brut débarquées au Maroc décuplent en poids, sont multipliées par 7 en valeur ; elles dépassent alors 350 000 francs, un des chiffres les plus élevés de tout le XIX^e siècle (2). Les ateliers de Tetuan, de Fès, de Rabat, surtout, demeurent fort actifs (3). Après 1844 ces quantités diminuent bien que lentement. Les cotonnades par contre s'importent de plus en plus ; la moyenne des apports double presque en valeur de dix en dix ans (4). En quantité l'accroissement est plus remarquable encore du fait de la diminution des prix jusqu'en 1856.

Est non moins caractéristique la part croissante du port de Mogador dans ces importations. Elle témoigne de ce que les régions méridionales se

(1) J.L. MIÈGE : *Une enquête agricole sur le Maroc en 1867*, in « B.E.S. ». Le problème de la substitution des cultures dans les environs des ports marocains n'a pas été étudié ; il apporterait une importante contribution à l'explication géographique, v. NICOLAS : *Les transformations du paysage rural en Basse-Chaouïa en fonction de l'évolution de la propriété*, diplôme E.S., manuscrit.

(2) ALF, relevés commerciaux A 23^b.

(3) J.L. MIÈGE : *L'artisanat de Rabat-Salé au milieu du XIX^e siècle - Documents inédits*, in « Bulletin économique et social du Maroc », n^o 82, 3.1959.

(4) D'après ALF A 23^a et A 23^b et les *Annales du Commerce extérieur*. Moyenne 1830-1840, 2 millions ; 1840-1850, 4 millions ; 1850-1860, 7 millions de francs.

pourvoient de plus en plus de produits européens débarqués au Maroc au détriment des produits du Soudan apportés par caravanes.

Importations de cotonnades à Mogador (1) (Moyenne 1832-1840 : 915 860 francs)

1846	1 234 520	1850	778 975	1854	1 377 075
1847	846 170	1851	778 975	1855	2 809 825
1848	1 663 775	1852 : monopole impérial		1856	3 171 500
1849	691 420	1853	2 206 450		

Le pourcentage des importations par Mogador passe de 20 % à 37 %. Le mouvement s'affirmera les années suivantes (cf. *infra*).

La conquête de l'extrême sud marocain par les cotonniers britanniques est le résultat d'une double substitution : des cotonnades aux lainages locaux, du produit importé par voie maritime à celui acheminé du Soudan. Charles de Foucauld le notera dans son voyage en 1883 (2). Mais le fait était largement antérieur à la constatation du voyageur français.

C'est dans les années 1850 que les firmes de Manchester avaient poussé leur offensive commerciale dans les régions méridionales du Maroc par l'intermédiaire de leurs succursales de Gibraltar (3). La meilleure partie du commerce de la place était due à la revente des textiles par voie licite ou par contrebande (4). Non moins efficace fut le rôle des agents directement installés à Mogador par le commerce du Lancashire. Les archives privées de la maison Lamb le révèlent de façon typique (5). La firme de longtemps spécialisée dans le négoce des tissus (6), possède un agent à Gibraltar où s'opère le règlement financier des transactions par un circuit monétaire complexe. Les piastres viennent d'Espagne, en règlement de fournitures militaires faites aux factions qui se disputent le pouvoir. Les marchands marseillais s'en pourvoient afin de payer leurs achats de lai-

(1) D'après les bulletins commerciaux du consulat de France.

(2) Charles DE FOUCAULD : *Reconnaissance au Maroc en 1883-1884*, Paris, 1888, p. 122 et n. 1.

(3) Sur ce rôle de Gibraltar notre étude sous presse : *Gibraltar de 1815 à 1869*.

(4) La contrebande était particulièrement active vers l'Espagne. Elle n'ignorait évidemment pas les côtes marocaines. Tous les voyageurs, de Custines à Demidoff, tous les consuls en soulignent l'importance. L'évaluation de ce commerce interlope est des plus malaisées. Les rapports parlent de 20 à 50 % du trafic visible.

(5) Ces archives ont été en majeure partie détruites à Casablanca en 1954 par livraison à une entreprise de carton. Une partie conservée par l'ancien caissier de la firme, Pujol, a pu être cependant sauvée ; ce sont vingt-trois livres de comptes.

(6) Sur la firme Lamb et le réseau de ses filiales marocaines, J.L. MIÈGE et E. HUGUES : *Les Européens à Casablanca au XIX^e siècle*, Paris, 1954.

nes, les consommateurs marocains s'en dessaisissent pour régler leur cotonnades. Partie de ces piastres reste à Gibraltar, partie va en Grande-Bretagne et en Amérique Latine. A Mogador, Lamb a pour représentant Judah Yuly né dans la ville, juif marocain naturalisé anglais en 1849 et en relation avec ses parents installés à Marrakech et dans le Sous qui écoulent dans l'intérieur les produits importés (1). La firme Perry de Liverpool, dont les archives de la chambre de commerce de Manchester permettent de retracer l'activité n'en agit pas autrement (2). Elle possède un agent à Gibraltar, un autre, David J. Perry, à Mogador, installé dès 1854. Il représente non seulement les maisons du Lancashire mais des établissements de Glasgow et il entretient également des commis à Taroudant et à Marrakech. Sa correspondance atteste des relations commerciales poussées dès 1856-1858 jusqu'à l'oued Noun avec le cheikh Beyrouk dont l'homme d'affaires, En Nâphtali possédait le quasi-monopole du négoce des cotonnades avec Goulimine et Tindouf. Les agents juifs de Perry visitent annuellement ces deux grands centres de redistribution. De même H. Curtis, fondé de pouvoir de maisons d'Ecosse et du Lancashire, envoie régulièrement un agent, Daoud ben Chemeh, à Taroudant pour y troquer les tissus britanniques contre des produits locaux. On connaît l'activité d'Abraham Aferiat, né à Goulimine en 1820, installé à Mogador en 1847 où il représente la maison anglaise Harry et C^{ie}.

A ce négoce prennent part, bien que de façon secondaire, des négociants français, Altaras établi à Mogador échange à Tindouf des cotonnades contre des bijoux d'or venus du Soudan et qu'il réexporte sur Livourne en paiement de soieries importées par son frère négociant à Gibraltar qui à son tour les cède à Tanger (3). Dès 1857-1858 on ne trouve plus mention dans la correspondance consulaire ou commerciale de l'arrivée à Mogador de cotonnades du Soudan. C'est dans ces années que s'installe à Manchester la première maison de commerce marocaine. En 1871 douze firmes marocaines établies dans la ville s'y livreront à l'exportation directe vers

(1) Sur Judah Lévy Yuly FO 99/121. Mogador 1.9.1864, FO 99/176. Memorandum du 26.7.1876, ALF Am³ Tanger 21.5.1894. Les Yuly étaient apparentés aux Farach, Afriat, Elmaleh et Corcos, toutes familles commerçantes importantes de Mogador et Marrakech.

(2) Sur la firme Perry FO 99/77 Mogador 26.10.1856, FO 99/84 Memorandum du 15.8.1858, FO 99/121 Mogador 1.9.1864, ALF Am¹ Mogador 23.11.1867.

(3) Sur les Altaras, J.L. MIÈGE et H. TAPIÉRO : *Un document inédit sur le pèlerinage marocain à La Mecque*, « Hespéris », 1^{er} trim. 1955.

Mogador et Casablanca, évitant le truchement, désormais inutile, de Gibraltar (1).

Si les étapes de cette conquête apparaissent nettement, si l'on voit se dessiner sur la carte une dynamique économique nouvelle avec des régions entièrement submergées, celles où domine le monétarisme d'influence européenne et qui sont sur les grands axes du commerce transsaharien, et des zones épargnées, celles trop éloignées et non touchées par la hausse du coût des laines, le détail échappe ainsi que le mécanisme de cette substitution.

LA RÉNOVATION DE LA PRODUCTION NATIONALE

Entre 1858 et 1865 la « famine du coton » en Europe (2) va interrompre cette conquête des cotonnades étrangères, renverser la tendance et, pour un temps, rénover la culture du coton au Maroc (3).

La crise amorcée en 1858 par un sensible relèvement des cours s'aggrava avec la guerre de Sécession et le blocus des ports du sud. Les arrivages de coton se raréfièrent. Le Havre qui recevait 365 000 balles en 1859 n'en voyait débarquer que 31 000 en 1862, 4 000 en 1863. Dans toutes les régions l'industrie cotonnière languissait. La crise atteignait son paroxysme dans l'hiver 1862-1863. En avril 1863 on estimait en France le nombre de chômeurs dans les manufactures de coton à plus de 223 000. La prospérité de l'Europe se trouve affectée ; la matière première fait défaut, les broches cessent de tourner, les métiers de battre (4).

De tous les pays manufacturiers le Royaume Uni était le plus atteint. L'industrie cotonnière n'y était-elle pas la première industrie nationale, celle qui, avant toute autre alimentait l'exportation ; 48 millions sur 130 millions de livres en 1859 (5). Dès 1857 la crainte de la famine avait provoqué la constitution de la Cotton Supply Association pour l'approvisionnement de Lancashire. Aidée par le Foreign Office et le Consular Ser-

(1) La décadence commerciale de Gibraltar est rapide dans les années 1860-1870.

(2) Les études sur la famine du coton sont innombrables. On trouvera un bon exposé et une bibliographie dans FOHLEN : *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, in-8°, 534 p.

(3) Cette tentative de rénovation a été étudiée à partir des sources britanniques par FLOURNOY : *British Policy towards Morocco in the age of Palmerston 1830-1865*, Baltimore, 1935, v. p. 229-230, et par E.C. CRUICKSHANK : *Morocco at the Parting of the ways*, Philadelphie, 1935, p. 14-15, v. également J.L. MIÈGE : *La culture du coton au Maroc au XIX^e siècle* in « Bull. Ens. public », 1.1952.

(4) Bonne description des conséquences sociales de la crise dans DUVEAU, *op. cit.*

(5) CLAPHAM : *An Economic History of Modern Britain*, vol. II.

vice, l'association avait collecté des informations, déterminé les aires possibles de culture, recherché de nouveaux fournisseurs (1). On revenait aux vieilles sources d'approvisionnement : au Levant, à l'Égypte qui développait ses cultures. Les ports méditerranéens redevenaient les grands pourvoyeurs de l'Europe et les importations par Marseille doubleraient entre 1862 et 1863 (2).

Dans cette quête il était normal que la Cotton Supply Association pensât au Maroc. Dès 1857 une grande enquête avait été lancée par l'intermédiaire du service consulaire pour déterminer les possibilités de culture dans le pays (3). Les vice-consuls Wooldrige pour Casablanca, Barrow pour Rabat, Redman pour Mazagan, Dunan pour Larache, avaient envoyé des rapports qui avaient été remis à Tanger et transmis en janvier 1858 à Clarendon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne (4). Tous concluaient à la possibilité de redonner vie à une culture naguère encore relativement importante. La Cotton Supply Association envoya en 1859 des conseils, en 1860 une tonne de semences et plusieurs machines à égrener (5).

En même temps le sultan Sidi Mohamed reprenant les projets de Moulay Abderrahman s'efforçait de développer la culture sur les domaines du makhzen. Il ordonnait que des enquêtes soient faites. Des plantations étaient entreprises dans le Haouz. Efforts importants qui étaient éléments d'une politique d'ensemble dont l'objet était de diminuer les lourdes sorties de numéraires qui affaiblissaient la monnaie marocaine (6).

Les mesures du négoce britannique et du makhzen ne furent pas sans résultats. La culture reprit, s'étendit d'année en année. En 1863 on évaluait à 600 acres les plantations dans les zones côtières et en 1864 à près de 2 500 acres (7). La production du Maroc redevenait à nouveau notable. A Tetuan quelques tonnes, à Rabat 35 tonnes et la culture s'étendait au nord de la ville chez les Beni Hassen. Les champs des environs de Casablanca et chez les Zi'idas, à l'est de la ville en bordure de l'oued Mellah,

(1) Sur cette activité de la Cotton Supply Association l'ouvrage de Redfort.

(2) *Compte rendu de la situation industrielle et commerciale de Marseille*, 1863.

(3) Tous les éléments de l'enquête se trouvent in FO 99/78 et FO 99/79 et 85.

(4) FO 99/85 Tanger 29.1.1858.

(5) FO 99/79.

(6) Sur l'ensemble de cette politique J.L. MIÈGE : *La pénétration européenne au Maroc au XIX^e siècle*.

(7) Rapport White Tanger 15.3.1865 FO 99/125.

livraient 71 tonnes. Le principal centre de ce renouveau de production était Al Jadida (1). Les frères Redman, représentants de firmes anglaises, y avaient fait construire des séguias alimentés par tout un jeu de norias et les environs de la ville comme ceux d'Azemmour fournissaient 250 tonnes (2). A Safi la production était estimée à près de 150 tonnes (3).

La production des zones de culture de l'intérieur est, dans l'état de nos connaissances impossible à évaluer. Qu'elle fut relativement importante n'est pas douteux si l'on en croit un rapport de John Drummond Hay, représentant du Royaume Uni à Tanger qui, lors d'une mission à Marrakech au printemps de 1863, estimait que les champs de cotonniers s'étendaient dans le Haouz sur plusieurs centaines d'hectares. Parmi les demandes qu'il présentait au sultan une des principales était que les sujets britanniques fussent autorisés à louer des terrains pour y faire du coton (4).

De ce renouveau profitait l'artisanat marocain. A Tetuan 8 ateliers étaient réouverts et utilisaient toute la production locale. A Rabat 15 ateliers produisaient en 1865 45 000 pièces de cotonnades en utilisant la matière première fournie par les environs de Casablanca. Le sultan créait à Marrakech une fabrique de cotonnades avec des machines importées de Manchester. Bien que nous manquions de renseignements sur l'activité des ateliers de Fès, il ne semble pas douteux qu'ils aient connu une sensible reprise que justifiait le renchérissement du prix des cotonnades importées et la chute brutale des fournitures anglaises.

Il y avait reprise aussi, et remarquable des exportations marocaines de coton brut. En 1863, pour la première fois au XIX^e siècle, il n'était plus fait appel à la matière première étrangère, en 1864 8 tonnes de coton étaient exportées du Maroc, mais 15 en 1865 et 36 tonnes en 1866 envoyées à Liverpool, Gibraltar et Marseille (5).

Résurrection sans lendemain. Dès 1866 les prix s'effondrent en Europe.

(1) J.P. BUSSON : *Rapport sur la culture des cotonniers à Mazagan en 1866*, in « Bull. Econ. Soc. du Maroc », 3.1951, p. 590.

(2) *Annales du commerce extérieur*, p. 4.

(3) Rapport Carstensen Safi 2.1.1869 FO 99/125.

(4) CRUICKSHANK, *op. cit.*, p. 14. Le Sultan refusa d'accéder à la requête observant que les autres représentants étrangers à Tanger voudraient obtenir les mêmes privilèges. De fait au mois de juin de la même année le ministre d'Espagne Merry y Colom au cours d'une mission à Marrakech demandait pour une compagnie espagnole le droit de cultiver le coton dans la région de Tetuan, AEM XB 1638 46.1863.

(5) AEB Bruxelles 20.10.1870.

En 1867 la surproduction font les cotonnades moins chères que jamais. Ni le produit brut marocain, ni les cotonnades fabriquées dans les ateliers ne peuvent, sans protection, résister au flot des articles de Manchester.

A la chute du prix des cotonnades importées s'oppose la poussée des cours des laines entraîné par la hausse jusqu'en 1874. Disparité importante qui hâte la substitution des vêtements. De même et jusqu'en 1877 le maïs atteint sur la plupart des marchés européens des prix qui stimulent la production marocaine. Un commerçant de Mazagan note dès 1867 « toute l'attention qui était l'an passé tournée vers la culture du coton l'est aujourd'hui vers celle du maïs ». En moins de deux ans la culture disparaît de toutes les zones où la « famine du coton » l'avait fait cultiver : dès 1868 il n'est plus de cotonniers dans les environs de Casablanca, de Safi ou de Mazagan. La culture ne se maintiendra, réduite, que dans l'intérieur protégé par la distance, notamment dans le Haouz et dans le Rif où, au début du XX^e siècle on en trouvera encore des vestiges (espèce *sar-sar*) (1).

L'échec n'était pas particulier au Maroc. Au Sénégal bien que des expériences faites sur l'ordre de Faidherbe à la station agronomique Richard Toll eussent été encourageantes, la culture diminuait rapidement (2). Il en était de même en Algérie (3).

LE TRIOMPHE DES COTONNADES ANGLAISES

Les progrès techniques de fabrication, l'extension des surfaces cultivées en coton en Amérique et aux Indes, la diminution rapide des taux de fret n'était pas les seules causes de la baisse du prix des cotonnades européennes. A partir de 1872 l'industrie cotonnière connaissait, en effet, une crise de surproduction qui contraignait à diminuer les prix et à rechercher plus activement les débouchés extérieurs (4). Cette baisse des prix,

(1) Archives du Ministère de l'Agriculture Rabat, rapport Barthe, cité dans une lettre de la Société africaine coton au secrétaire général du Protectorat, Casablanca 5.5.1920.

(2) Sur les tentatives faites au Sénégal à cette époque PASQUIER : *En marge de la guerre de Sécession - Les essais de culture du coton au Sénégal*, I.H.E., Dakar, 1955, 22 pages.

(3) « Bulletin du Comité Afrique française », 1908, p. 199, *Le mouvement cotonnier en Afrique* ; LORION : *Le problème du coton et la culture du cotonnier en Algérie*, Alger, 1930, in-8°, 214 p. Quelques indications nouvelles dans la *Correspondance du docteur A. Vidal avec I. Urbain*, 1845-1874, publiée par A. Nouschi, Alger, 1958, p. 126 et 146-147.

(4) Sur cette crise qui marque le renversement du trend, nombreux détails dans *l'Economiste français*, 1873.

cette active quête des marchés étaient d'autant plus favorables aux ventes au Maroc que les produits qu'il fournissait continuaient d'être de bon placement. Les fellahs pourvus de disponibilités étaient tentés par un produit bon marché que les revendeurs venaient leur offrir avant dans le pays.

Dans les années 1868-1878 les progrès des importations de cotonnades au Maroc se font plus rapides que dans toute autre période. Ce n'est plus seulement le Lancashire qui envoie ses produits mais l'industrie belge. La Maison Hoorenan Combies de Gand se fait une spécialité des guinées expédiées à Mogador et de là vers l'extrême sud ⁽¹⁾. La chute des prix des cotonnades accélère la substitution ; il n'est plus de concurrence possible ni de l'artisanat local ni des produits nationaux. La crise de surproduction européenne ouverte dès 1872 dans l'industrie textile, crise profonde où s'accumulent les effets du renversement du trend et des difficultés de la conjoncture, fait rechercher avec fièvre les nouveaux débouchés. La détresse des centres manufacturiers de Manchester qui perdent, en 1877 et 1878, l'immense marché des Indes où la population est décimée par la famine et à qui les tarifs prohibitifs adoptés par les Etats-Unis portent un préjudice considérable, les incite à vendre à tout prix et « à compenser leurs pertes en inondant les autres marchés à des prix qui défient toute concurrence » ⁽²⁾.

Les importations totales du Maroc passent de 350 000 livres en 1860 à 443 232 en 1871, 501 216 en 1873 et 649 671 en 1874 ayant presque doublé en valeur en moins de cinq ans, ayant triplé en quantité. Près de vingt millions de mètres de cotonnades sont à cette date diffusés dans le pays ⁽³⁾.

Tous les rapports commerciaux s'accordent à noter que l'article de Manchester est le plus important du commerce au Maroc, celui qui se vend partout et à toutes les classes ⁽⁴⁾. A l'inverse la quantité de coton brut débarqué dans les ports marocains demeurait à peu près stationnaire et ne dépassait pas, la meilleure année, 83 607 kg.

(1) AEB Bruxelles 26.12.1871.

(2) Rapport du consul de France à Gand : *Situation du commerce et de l'industrie de Gand en 1872*, « B.C.F. », 1879, p. 846.

(3) Rapport du consul britannique à Tanger du 11.2.1877 FO 99/212.

(4) Entre autres, le rapport du consul d'Espagne à Mogador in « *Memorias Comerciales* », 1875, p. 516, *Tejidos de algodón*.

CONCLUSION

Les étapes de la diffusion des cotonnades dans le pays soulignent le rôle des années 1830-1840, 1856-1868 dans l'évolution économique du Maroc. Périodes décisives, dont l'importance a été masquée par l'attention trop exclusive portée aux événements politiques de la fin du siècle. L'étude de l'invasion du Maroc par les produits étrangers au siècle dernier avec ses conséquences, altération de la balance commerciale, crise de l'artisanat, difficultés monétaires puis financières, permet seule de restituer dans son contexte économique la « crise marocaine » des années 1900-1912. Dans l'étude même de cette crise politique et diplomatique le rôle des « cotonniers » britanniques n'a pas été suffisamment mis en valeur. Pour les industriels de Manchester le marché marocain et ses prolongements financiers ne pouvaient être négligés. Ce sont eux qui préconisèrent en 1892 et en 1902 une politique active de la Grande-Bretagne au Maroc, qui essayèrent de s'opposer aux accords franco-anglais de 1904, qui imposèrent le principe de l'égalité économique et de la porte ouverte reconnus par la conférence d'Algésiras.

Le problème de la diffusion des cotonnades étrangères pose celui plus général des novations vestimentaires et alimentaires dans le quotidien de la vie des pays extra-européens. Quel fut dans ces adoptions le rôle respectif des facteurs économiques (prix différentiels, organisation du marché, taux de fret, tarifs douaniers) et des facteurs psychologiques (1). D'une psychologie collective dont nous ignorons presque tout. Sans doute entre-t-il dans la diffusion des articles étrangers parmi les ruraux une certaine fascination de la vie citadine ; que ce soit au niveau de groupe social qu'il faille chercher l'explication, M. Adam l'a montré avec justesse à propos de l'adoption par les habitants du sud marocain des cotonnades, vêtement du nomade craint et respecté (2) ; aussi bien, derrière ces produits, faut-il penser au rôle des producteurs, des intermédiaires entre les ports et les souks ruraux et au cortège des images étrangères qu'ils apportent avec eux.

(1) Sur ces aspects du problème les remarques de R. BARTHES : *Histoire et sociologie du vêtement*, in « Annales Economie Sociétés Civilisations », 1957, n° 3.

(2) Adam ANDRÉ : *Le costume dans quelques tribus de l'Anti-Atlas*, « Hespéris », 1952, 3^e-4^e trim., p. 459 sq.

L'étude des novations pose aussi des problèmes épistémologiques ardu : métrologie, datation, importance respective des crises de structure et de conjoncture. Cette recherche au microscope, dans ses variétés régionales et ses diversités annuelles ne doit pas oublier le contexte économique et politique général. Au moment même où les cotonnades de Manchester s'imposaient au Maroc ne ruinaient-elles pas l'artisanat remarquable de l'Hindoustan placé pourtant aux lieux mêmes de production, n'affectaient-elles pas celui du Soudan ? Des monographies et des études comparatives pourraient seules permettre de dégager l'original de chaque situation dans une évolution générale marquée par le triomphe de la technique européenne.

Jean-Louis MIÈGE.

INDICATIONS MÉTROLOGIQUES

I. — Tissus.

L'aune (pour les bretagnes) : 1,81 m.

Yard anglais : 0,91 m.

Coudée de 0,55 m à 0,57 m à distinguer de la coudée employée pour les haïks : 0,52 m.

Les balles contenaient : pour les americanos 150 pièces

hambourgs 100 pièces

coleras 50 pièces

indiennes 100 pièces

chaque pièce de 16 à 40 yards suivant les qualités.

II. — Coton brut.

1. La balle importée diffère de poids suivant la provenance. Celle d'Amérique pèse 439 livres, celle du Bengale 300 livres. Les balles débarquées au Maroc sont généralement estimées au poids de 200-227 kg.

2. La balle exportée est sensiblement plus légère — faute de machines à presser — elle varie entre 128 et 140 kg.

III. — Poids et monnaies.

1. Le quintal utilisé est généralement le quintal anglais de 50,78 kg.

La livre est comptée à 453 g.

2. La piastre est comptée en moyenne à 5,40 F, la livre à 25,20 F. Le taux de l'once varie par suite de la dépréciation de la monnaie marocaine, de 15 à 32 ½ onces par piastre.

IV. — L'acre est de 0,40 hectare.

COMMUNICATIONS

A PROPOS D'UN DOCUMENT INEDIT DE MOULAY YAZID ⁽¹⁾

Ce document arabe, dont nous donnons plus loin la reproduction, peut se traduire ainsi :

*Au nom de Dieu. Et louange à Dieu. Et il n'y a de force qu'en Dieu.
Dieu. Dieu. Dieu. Dieu.*

Par ordre de celui dont les paroles sont des ordres, Abou Abdallah Yazid, fils du sultan Mohammed, fils du sultan Abdallah, fils du sultan Ismaël. Que Dieu fasse perdurer sa puissance et par sa grâce nous le garde.

Notre présent écrit, que Dieu en illustre la teneur, parviendra par l'intermédiaire du Chrétien Jacomo Kizlar, de nationalité ragusaine. Nous l'en gratifions en récompense de la belle action qu'il a accomplie pour nous. Il a pris gratuitement à son bord à Tripoli [de Barbarie] cent pèlerins indigents ; il a agi ainsi, sans compensation aucune, par égard pour nous et par dévouement à notre service et à celui de notre père (que Dieu lui donne la victoire).

Le gouverneur de Tripoli, Ali bey, était dans l'impossibilité d'embarquer lesdits pèlerins, alors qu'il le devait et leur en avait donné la promesse ; il s'y refusa et ne tint pas parole. Le Chrétien Jacomo susdit vint nous trouver et nous demanda de lui permettre d'embarquer les pèlerins

(1) Nous tenons à remercier très sincèrement, d'une part, M. le Dr Vinko Foretié, directeur des archives de Dubrovnik, qui nous a aimablement envoyé le microfilm du document publié et de tous ceux visés dans notre texte et, d'autre part, M. Louis Brunot, directeur honoraire de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, qui a bien voulu traduire pour nous ces documents et nous a suggéré quelques remarques sur la présentation de l'acte du 18 septembre 1779.

auxquels le bey susdit avait manqué de parole. Nous lui devons une récompense pour cela et nous lui donnâmes toutes les facilités voulues.

Nous le gratifions du droit d'accès, au titre du commerce, à tous les ports qui sont dans les territoires soumis à l'autorité de notre père le sultan glorieux ... (1), Prince des Croyants, souverain de Marrakech, du Tafilalet, de Meknès, Fès, Agadir, Mogador, Larache, Rabat, Tanger, Tétouan, Taza, du Maroc central, du Sous proche et du Sous extrême, c'est-à-dire le sultan Abou Abdallah Mohammed, fils du sultan Moulay Abdallah, fils du sultan Moulay Ismaël.

Qui prendra connaissance de cet écrit devra s'y conformer. Il a été donné en la ville de Tripoli, la bien gardée de Dieu.

Daté du samedi 7 ramadan 1193, correspondant à 1778.

*
* *

La présentation de ce document appelle quelques remarques.

On est d'abord frappé par la graphie particulière des quatre lignes du début. La disposition inhabituelle des deux premières et les gros caractères des deux autres forment un ensemble, qui paraît vouloir être solennel, sinon officiel. A première vue, on pense qu'il s'agit d'un diplôme et l'expression « Nous l'en gratifions », qui figure un peu plus loin dans le texte, vient confirmer cette idée.

D'autre part, le sceau est à peu près indéchiffrable. Ce ne peut être évidemment que celui de Moulay Yazid, au nom de qui a été dressé le « présent écrit ». Ce sceau d'ailleurs forme sur le papier une large tache noire, qui rend plusieurs lignes illisibles en partie ; mais les mots qui précèdent et qui suivent permettent de rétablir le sens du texte et d'en donner une traduction logique.

On notera encore que, contrairement à ce qui se rencontre, souvent dans les actes arabes, le nom du « Chrétien ... de nationalité ragusaine » se lit sans difficulté.

Enfin, le texte donne la concordance de sa date hégirienne avec le

(1) Ici figure dans le texte arabe toute une suite d'épithètes louangeuses, qu'il nous a paru superflu de reproduire.

calendrier chrétien. Mais cette concordance est inexacte ; en effet, le samedi 7 ramadan 1193 correspond au samedi 18 septembre 1779 et non pas à l'année 1778.

*
* *

Quant au fond, il s'agit d'un écrit, rédigé à Tripoli de Barbarie, au nom de Moulay Yazid, le fils du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah et pendant le règne de ce dernier. Le prince alaouite y exprime sa gratitude envers un citoyen ragusain, capitaine de navire, qui a pris gratuitement à son bord cent pèlerins indigents de La Mecque, pour les ramener dans leur pays. En reconnaissance, il lui donne l'autorisation de faire du commerce dans tous les ports marocains. De plus, il invite ceux qui prendront connaissance de son « écrit » à s'y conformer.

L'intérêt de l'acte du 18 septembre 1779 réside, croyons-nous, en ce qu'il apporte quelques précisions nouvelles, d'une part, sur l'histoire de Moulay Yazid avant son avènement au trône et, d'autre part, sur celle des relations, à l'époque, du Maroc avec la République de Raguse (1). En même temps, il souligne la situation, souvent difficile, des pèlerins de La Mecque, situation qui d'ailleurs — on le verra plus loin — fut à l'origine des conflits survenus entre le sultan et le sénat ragusain.

Les historiens marocains parlent évidemment de Moulay Yazid (2). Celui-ci, homme généreux, excellent tireur et bon cavalier, exerça tout jeune différentes fonctions au Maroc. Mais, en 1770, il appuya une révolte de la tribu des Guerrouane, à la tête de laquelle Sidi Mohammed l'avait placé l'année précédente. Puis, en 1775 ou 1778 (3), quand les Abid se soulevèrent, il se laissa proclamer sultan par eux. Toutefois, il se soumit rapidement et son père lui pardonna. Néanmoins, quand en 1784 ce dernier partit pour une expédition au Tafilalet, qui devait le retenir un certain temps loin des grandes villes du royaume, il ne voulut

(1) Nous avons suivi l'usage habituel, d'après lequel on parle de la « République » de Raguse. Cependant, l'orientaliste allemand Babinger, dans l'étude citée plus loin, appelle Raguse une « ville libre ».

(2) Cf. : EZ-ZAÏANI, *Le Maroc de 1631 à 1812*, trad. Houdas, Paris, 1886, pp. 146-148, 153-155, 157-169 ; EN-NAÇIRI, *Kitab el-Istiqqa*, chronique de la dynastie alaouite, trad. Fumey, dans « Archives Marocaines », vol. IX, Paris, 1906, pp. 319, 327-329, 343-346, 351-353, 364-379.

(3) En 1775, d'après EZ-ZAÏANI, *op. cit.*, p. 146 et en 1778, d'après LOUIS DE CHÉNIER, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, 3 vol., Paris, 1787 ; t. III, pp. 484-485.

pas laisser son fils derrière lui et l'envoya faire le pèlerinage de La Mecque. Le jeune prince allait rester plus de cinq ans absent du Maroc ; il n'y revint que quelques mois avant la mort de Sidi Mohammed ben Abdallah, fut alors proclamé sultan et régna pendant deux années.

Ez-Zaïani et En-Naçiri donnent peu de détails sur les « années d'exil » de Moulay Yazid et parlent surtout de son séjour à La Mecque. Par contre, Henri Basset ⁽¹⁾ a établi, dans ses grandes lignes au moins et en partie d'après des sources européennes ⁽²⁾, l'itinéraire, de 1784 à 1789, du jeune prince, qui séjourna plus ou moins longtemps en divers lieux, notamment à Alger, à Tunis, à Tripoli, au Caire et à La Mecque. En ce qui concerne spécialement Tripoli, le fils du sultan y passa probablement dès 1784 ; en tout cas, il est certain qu'il y résida au moins à trois reprises : au début de 1788, à la fin de la même année et les premières semaines de 1789, enfin au début de l'été 1789.

Mais aucun historien, sauf erreur, ne fait la moindre allusion à un séjour quelconque de Moulay Yazid à Tripoli avant 1784. Höst laisse seulement supposer un voyage du prince cette année-là. En effet, rapporte-t-il, dans la première quinzaine du mois de décembre 1780, Sidi Mohammed ben Abdallah fit faire aux consuls chrétiens une communication où il était dit qu'un « navire français avait transporté quelques personnes de la suite de Moulay Yazid d'Alexandrie à Sfax pour six ducats par tête » ⁽³⁾. On peut en conclure très vraisemblablement que le prince alaouite fit alors un premier pèlerinage à La Mecque.

En tout cas, le document publié paraît établir de façon certaine que le fils de Sidi Mohammed ben Abdallah se rendit à Tripoli dès 1779. Ce voyage se situe donc après la révolte des Abid. Il est permis de supposer, si cette révolte se produisit en 1778, comme le dit Chénier et non en 1775, que le sultan éloigna son fils en 1779, ainsi qu'il devait le faire plus tard en 1784. C'était un moyen d'assurer la tranquillité de ses Etats, alors assez troublés. En effet, En-Naçiri écrit : « La révolte des Abid

(1) Henri BASSET, *Les années d'exil de Moulay el-Yazid (1784-1789)*, dans « Bulletin de l'enseignement public du Maroc », mai 1923, pp. 339-349.

(2) Notamment d'après *Narrative of a ten years' residence in Tripoli in Africa*, Londres, 1816, traduit en français par MAC CARTHY, sous le titre *Voyage à Tripoli, relation d'un séjour de dix années*, 2 vol., Paris, 1819.

(3) Georg HÖST, *Den marokanske kaiser Mohamed ben Abdallah's historie*, Copenhague, 1791, pp. 221-222.

avait amené la désorganisation de l'empire du Maghreb et la division ; leurs méfaits avaient donné le mauvais exemple à toutes les tribus berbères et arabes, et les insurrections étaient nombreuses » (1). Dans ces conditions, la prudence commandait d'écarter du Maroc, au moins momentanément, un prince dont les turbulents Abid avaient voulu faire leur souverain.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on voit Moulay Yazid, alors qu'il se trouve à Tripoli et n'exerce aucune fonction officielle dans l'empire chérifien, autoriser un marin chrétien à faire librement des opérations commerciales dans tous les ports du Maroc. Il n'avait évidemment pas le pouvoir d'accorder un tel avantage à qui que ce fut ; il agissait déjà comme s'il était le souverain du pays.

On doit toutefois reconnaître que son action avait une cause des plus louables. Elle est la conséquence de l'intérêt par lui porté à des pèlerins sans ressources, dans l'impossibilité de regagner leur pays après être allés à la Mecque. Ce n'est évidemment pas par pur altruisme que le capitaine chrétien Kizlar prit gratuitement à son bord un nombre élevé de passagers musulmans ; il paraît certain qu'il dût négocier le droit dont Moulay Yzid le gratifia. Cependant, même si l'initiative de l'opération lui revient, comme le dit l'acte du 18 septembre 1779, il n'en reste pas moins que le geste du prince constitue un acte d'humanité envers ses coreligionnaires (2).

Les relations étaient normales entre le Maroc et Raguse (3) quand, dans une lettre du 27 septembre 1778, écrite en français par son interprète israélite, Sidi Mohammed ben Abdallah fit connaître aux consuls

(1) EN-NAÇIRI, *op. cit.*, p. 332.

(2) Le sultan Moulay Yazid n'a guère retenu l'attention des auteurs européens du xx^e siècle et nous ne connaissons que l'étude précitée d'Henri Basset, qui lui soit exclusivement consacrée. Toutefois, un érudit de Tétouan, M. Mariano Arribas Palau, prépare actuellement une thèse espagnole de doctorat, qui a pour titre *Cartas arabes de Marruecos en tiempos de Mawlay al-Yazid (1790-1792)* et dans laquelle il publiera environ deux cents lettres inédites de cette époque.

(3) Sur les relations entre le Maroc et la République de Raguse, cf. : *Archives de Dubrovnik* ; L. DE CHÉNIER, *op. cit.*, t. III, pp. 523-524 ; G. HÖST, *op. cit.*, pp. 188-194, 221-222, 236, 255 ; Franz BABINGER, *Ein marrokanisches Staatsschreiben an den Freistaat Ragusa vom Jahre 1794/1780*, dans « *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen* », Berlin, 1927, une brève, mais savante étude qui indique avec précision les rapports entre les deux Etats de 1777 à 1781 ; J. CAILLÉ, *Les accords internationaux du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)*, Collection de la Faculté de Droit du Maroc, Paris, 1960, où sont publiées les déclarations du sultan dont il est question plus loin dans le texte ci-dessus.

chrétiens qu'il se considérait comme étant en guerre avec la République et en donna les raisons. Plusieurs capitaines de navires ragusains avaient débarqué en Tripolitaine et en Tunisie des Marocains revenant de La Mecque, alors qu'il aurait voulu que ses sujets, au retour du pèlerinage, ne fussent mis à terre que dans les ports de son empire. Très peu de temps après cette déclaration, les corsaires chérifiens s'emparèrent d'un bâtiment de Raguse, dont la cargaison appartenait à des Maltais et valait au moins 100 000 livres. Il s'ensuivit des négociations difficiles, dans lesquelles le Grand Seigneur de Constantinople intervint en faveur de la République. Deux envoyés du sénat de cette dernière, le consul de Cadix, Dodero, et le capitaine Casilari, vinrent au Maroc, porteurs de riches présents pour le sultan. Ils finirent par s'entendre avec ce dernier, dont deux déclarations, en date du 10 mai 1780, constatèrent la fin du conflit et la conclusion de la paix.

Les difficultés ne tardèrent cependant pas à renaître. Dès le 4 décembre 1780, le sultan déclara de nouveau qu'il était en guerre avec les Ragusains ; comme en 1778, il leur reprochait d'avoir débarqué en Tunisie des Marocains revenant de La Mecque et qu'ils avaient pris à leur bord à Alexandrie. Mais, sur les entrefaites, deux fils de Sidi Mohammed ben Abdallah, qui avaient eux aussi fait le pèlerinage, furent ramenés d'Alexandrie au port de leur choix par un bâtiment de Raguse. Sur ce navire, on leur prodigua toutes sortes de prévenances, qu'ils s'empresèrent de faire connaître à leur père. En conséquence, ce dernier, par une déclaration du 4 avril 1781, proclama qu'il était « complètement en paix » avec les Ragusains et qu'il les autorisait désormais à débarquer dans tous les ports les pèlerins de La Mecque. Par la suite, aux termes d'une autre déclaration, du 15 février 1783, il leur accorda certains avantages en matière de navigation.

A première vue, le motif pour lequel Sidi Mohammed ben Abdallah déclara la guerre à la République de Raguse semble assez futile ; mais, à la réflexion, il peut se justifier. En effet, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les relations étaient évidemment beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui entre la Tripolitaine, ou même la Tunisie et le Maroc. Il était malaisé, pour des pèlerins déposés à Tripoli ou à Sfax, de trouver en ces villes un autre navire qui les ramenât dans un port chérifien. Leur retour au Maroc posait alors de délicats problèmes et l'on comprend le

désir du sultan qu'au retour de La Mecque, ses sujets ne soient embarqués dans un port d'Egypte qu'à condition d'être mis à terre dans leur pays.

L'acte du 18 septembre 1779 laisse deviner la pénible situation des pèlerins sans ressources, ainsi immobilisés au milieu de leur voyage de retour pour regagner leur pays.

De plus, ce témoignage de bienveillance envers un capitaine de navire ragusain retient l'attention, parce qu'il est intervenu alors que le Maroc était ouvertement en état de guerre avec la République de Raguse.

On peut supposer qu'à Tripoli, Moulay Yazid ignorait cette situation. La déclaration de guerre de Sidi Mohammed ben Abdallah n'avait été annoncée aux consuls chrétiens qu'au mois de septembre 1778 et la prise du navire ragusain par les corsaires marocains était postérieure. Il semble pourtant que la nouvelle de semblables événements avait dû se répandre assez vite, même à cette époque, sur les bords de la Méditerranée.

En tout état de cause, les relations avaient continué, semble-t-il, entre le Maroc et Raguse, malgré l'état de guerre officiel. En effet, dans une lettre du 24 avril 1780 à un capitaine ragusain, le sultan parlait du règlement de frais dus à un autre marin de même nationalité, dont le bateau avait été « requis » pour le service du chérif. Sans doute cette lettre n'est-elle antérieure que de seize jours à la conclusion de la paix, survenue le 10 mai 1780 ; mais les opérations auxquelles il y est fait allusion remontent évidemment à une date plus lointaine.

Par la suite, les relations seront fréquentes entre le Maroc et Raguse, ainsi qu'en témoignent les archives de cette dernière ville. Dans une lettre du 25 avril 1782, Sidi Mohammed ben Abdallah, en même temps qu'il confirmait l'état de paix entre les deux Etats, demandait au sénat de la République de mettre à sa disposition trois grands navires et de les envoyer à Malte pour embarquer des captifs. Moulay Yazid lui-même, alors qu'il était sultan, écrivait le 9 juillet 1791 à un marin ragusain et lui recommandait un de ses capitaines de navire. Le 6 décembre 1797, c'est le sultan Moulay Sliman qui s'adressait à un autre marin de Raguse et lui rappelait que, suivant les « traditions établies », la République avait pris l'engagement de mettre des navires à la disposition de Sidi Mohammed ben Abdallah, chaque fois qu'il en aurait besoin. Ces « tradi-

tions » se continuèrent, puisqu'au mois de février 1798, neuf vaisseaux ragusains partaient de Mogador pour Alexandrie, chargés de pèlerins qui se rendaient à la Mecque (1). Enfin, au début du XIX^e siècle, un ambassadeur autrichien venu à Meknès en 1805 parle des Marocains qui se rendaient au pèlerinage « par mer, sur des bâtiments ragusais » (2).

*
* *

Les lignes qui précèdent font ressortir l'importance des archives de Raguse. M. Fernand Braudel, dans son magistral ouvrage, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (3), a souligné combien ces archives étaient précieuses « pour notre connaissance de la Méditerranée, dans ses réalités politiques ... et économiques ». Il en est certainement de même pour l'histoire du Maroc qui, bien souvent, se rattache étroitement à celle du monde méditerranéen. Quand M. Braudel travaillait aux archives dont il s'agit — en 1935 — il lui fut interdit de photographier les documents mis à sa disposition. Mais les temps ont changé et, comme nous l'avons déjà dit, le directeur actuel des archives de Dubrovnik nous a très obligeamment adressé tous les microfilms que nous lui avons demandés et les a même accompagnés d'un savant commentaire. D'ailleurs, un orientaliste de Sarajevo prépare actuellement la publication de tous les documents arabes qui se trouvent aux archives ragusaines. Ces documents, comme ceux du même dépôt écrits en d'autres langues, pourront apporter une utile contribution à la connaissance de l'histoire du royaume marocain.

Jacques CAILLÉ.

(1) D'après R. THOMASSY, *Le Maroc. Relations de la France avec cet empire*, 3^e éd., Paris, 1859, p. 356.

(2) Comte de POUILLY, *Observations particulières que j'ai fait sur le Royaume de Maroc et son gouvernement, sur ses forces maritimes et de la manière de faire la guerre avec eux*, dans J. CAILLÉ, *Une ambassade autrichienne au Maroc en 1805*, Paris, 1957, p. 111.

(3) Paris, 1953, p. 1113.

مؤلفات لسان الدين بن الخطيب في المغرب

المؤرخ الغرناطي لسان الدين بن الخطيب (٧١٣ - ٧٧٦ هـ = ١٣١٣ - ١٣٧٤ م) كتب مؤلفات ومنظومات وأراجيز كثيرة في مختلف الميادين العلمية المعروفة في عصره كالآدب والتاريخ والطب والتصوف . وقد أورد ابن الخطيب قائمة بأسماء مؤلفاته في الترجمة التي عقدها لنفسه في آخر كتابه « الاحاطة في أخبار غرناطة » (١) . وهذه المؤلفات ، لأهميتها العلمية ولقلة المصادر الأخرى المعاصرة ، تعتبر مصدرا أساسيا في كل ما نعرفه عن تاريخ وحضارة الغرب الاسلامي في تلك الفترة . وبعض هذه المؤلفات مطبوع ومنشور ، والبعض الآخر اما مخطوط أو مفقود . وقد حاول كثير من المؤرخين والمستشرقين حصر هذه المؤلفات في المعاجم والفهارس التي أفردوها للعلماء والكتاب العرب (٢) ، غير أن هذا الحصر - رغم أهميته - ليشوبه شيء من التعميم ، إذ لم يفرق فيه بين ما كتبه ابن الخطيب في وطنه الأصلي غرناطة وبين ما كتبه في وطنه الثاني بلاد المغرب . فالمعروف أن حياة ابن الخطيب العلمية والسياسية كانت موزعة بين هذين القطرين الشقيقين . كما أن منصبه الخطيب كوزير للملك بنى الأحمر في غرناطة جعله عرضة لتقلبات الظروف السياسية وما تبعها من نفي وتشريد الى بلاد المغرب .

(١) انظر (ابن الخطيب : الاحاطة في أخبار غرناطة ورقة ٤٣٣ - ٤٣٤ (نسخة الاسكورييل) وتوجد عدة نسخ من هذا المخطوط في الخزانة العامة بالرباط تحت الأرقام الآتية : D 1578 , D 1708 , D 1707 , D 1582 .

(٢) راجع على سبيل المثال (المقري : نفع الطيب - ص ٢٠٣ - ٣١٥ : أزهار الرياض - ص ١ من ١٨٩ - ١٩٠ : الفقيه محمد التطواني : ابن الخطيب بن خلال كتبه (معهد مولى الحسن بتطوان) . انظر كذلك « Enc. Islam », art. *Ibn al Khatib* by Seybold et Melchor Antuña : *El polígrafo granadino Ibn al Jatib en la Real Biblioteca del Escorial* (1926) et Brockelmann : *Geschichte der Arabischen Literature*, II, 338, 372, et Pons Boigues : *Ensayo Bio-Bibliografico sobre los Historiadores y Geografos Arábigo-Españoles*, pp. 334-347 (Madrid, 1898).

ولدينا الآن نص جديد لابن الخطيب ، مقتطف من كتابه نفاضة الجراب في عُلالة الاغتراب (١) ، يحدد فيه معظم مؤلفاته التي كتبها في المغرب حينما نفى مع سلطانه الى هناك . فمن المعروف أنه في عام ٧٦٠ هـ (١٣٥٩ م) حدث انقلاب في مملكة غرناطة أدى الى خلع سلطانها محمد الخامس الغني بالله ، وتولية أخيه اسماعيل بن يوسف مكانه . وقد تمكن السلطان المخلوع من الفرار الى المغرب الأقصى والالتجاء الى سلطانة أبي سالم ابراهيم المريني . وصحب السلطان محمد الخامس الى المغرب بعض أفراد حاشيته ومماليكه ووزرائه ، نخص بالذكر منهم وزيره لسان الدين بن الخطيب . وقد رحب بهم سلطان المغرب ، وأنزلهم في بعض قصوره بمدينة فاس عاصمة الدولة المرينية .

ولقد دامت مدة النفي في المغرب ثلاث سنوات تقريبا عاد بعدها محمد الخامس الى عرشه في غرناطة عام ٧٦٣ هـ (١٣٦٢ م) وذلك بعد حروب وخطوب شد أزره فيها ملك قشتالة الاسباني بدرو القاسي Pedro el cruel ، وسلطان المغرب أبو سالم المريني . كذلك عاد لسان الدين بن الخطيب الى سابق منصبه كوزير لمملكة بني الأحمر . على ان الذي يهمنى في هذا الصدد هو أن ابن الخطيب في تلك السنوات الثلاث التي قضاها في المنفى ، لم يخلد الى الراحة والخمول في مدينة فاس كما فعل معظم اللاجئين السياسيين من مواطنيه ، بل عكف على القراءة والتأليف وقرض الشعر والتنقل بين البلدان المغربية لمشاهدة آثارها والاتصال بعلمائها .

وتشاء الأقدار أن يصاب ابن الخطيب في أقرب وأعز الناس اليه ، فتموت زوجته وأم أولاده التي كانت تقيم معه في مدينة سلا بأقصى المغرب . وهنا تشتد آلامه وتغمره موجة من الحزن والتصوف تظهر آثارها بوضوح في كلامه وانتاجه وفي هذا يقول (٢) :

« وفي السادس لذي قعدة من عام اثنين وستين وسعمائة المذكور ، طرقتني ما كدر شربي ونغص عيشي من وفاة أم الولد عن أصاغر زغب الحواصل بين ذكران وانات في بلد الغربية وتحت سرادق الوحشة ، ودون أذيال النكبة فجلت عليها حسرتي ، واشتد

(١) مخطوط بالاسكوريال رقم ١٧٥٥ وقد تحدثنا عنه بالتفصيل في مناسبة سابقة . انظر (مشاهدات لسان الدين بن الخطيب في بلاد المغرب والأندلس - المطبوع رقم ١٢ من مطبوعات جامعة الاسكندرية ١٩٥٨)

(٢) نفاضة الجراب لوحة ٧٦

جزعي ، وأشفيت لعظم حزني ، اذ كانت واحدة نساء زمانها جزالة وصبرا ومكارم أخلاق ، حازت بذلك مزية الشهرة حيث حلت من القطرين ، فدفتها بالبستان المتصل بالدار بمدينة سلا ، ووقفت على قبرها الحبس المغل لتتولى القراءة دائما عليها ، وصدر عني مما كتب على ضريحها وقد أغرى به التنويه والاحتفال :

وسامني التَّكَلُّ بعد اقبال	رُوعَ بالي وهاج بلبالي
وعدَّتني في اشتداد أهوال	ذخيرتي حين خانني زمني
تعللا بالمحال في الحال	حفرت في دارِي الضريح لها
وكيف لي بعدها بأهوال	وغبطةً توهم المقام معي
زال مناخا لكل هطَّال	سقى الحيا قبرك الغريب ولا
ذهاب مالي وكنت آمالي	قد كنت مالي لما اقتضى زمني
رجهك عني فلست بالسالي	أمَّا وقد غاب في تراب سلا
ذاك الشباب الجديد بالي	والله حزني لا كان بعد علي
ويقتضي سُرعتي واعجالي	فانتظريني فالشوق يقلقني
فعن قريب يكون ترحالي	ومهدي لي لديك مضطجعا
مآل (١) أمري في معرض الفال	واسمك مقلوبه يبين لي

وقلت في هذا الغرض وهو معنى صوفي :

ذمَّاءك استبِق لئلا يفوت	ياقلب كم هذا الجوي والخفوت
قد كان ما كان فحسبي السكوت	فقال لا حول ولا قول لي
لما تعشقت بشيء يموت	باينني الرشيد وباينته

غير أن هذه الكوارث التي حلت بابن الخطيب لم تحد من حيويته وقدرته على التأليف ، اذ استمر في منفاه يقرأ ويكتب في شتى نواحي العلوم والفنون . ولنتركه

(١) كتبت في الاصل مثال

يحدثنا بنفسه عن بعض مؤلفاته التي كتبها في المغرب في هذه الفترة من حياته (١) :
 « والى هذا الحد صدر عني من الموضوعات والنظم والنثر ما ثبته احماضا ،
 فمن الموضوعات ، الرجز المسمى برقم الحلل في نظم الدول (٢) ، يشتمل على الدول
 الاسلامية كلها من غير حشو ولا كلفة الى زماننا هذا . ورفعته الى السلطان (٣) ،
 فورد الأمر باضعاف الجراية ، فبلغت الى هذا الحد بستين بيزا (٤) من الذهب
 العين في كل هلال ، وكان من نصه : « وقد وصل الرجز المعجب المعجز » . وعرفني باعادة
 الرسالة الى الأندلس في شأني (٥) ، والله لا يقطع عنا أسباب لطفه . ومنها الجزء
 المسمى بعميار الاخبار في أحوال المعاهد والديار (٦) ، كتاب غريب مصور لم يسبق
 متقدم الى غرضه ومن التوايف (٧) ، كناش من منظوم في عروض الرجز ،
 محذوف الفصول ، لا غاية فوقه في الأراجيز ، ولله درّ القائل حمد الله وأثنى على

(١) نفاضة الجراب لوحة ٣٨

(٢) رقم الحلل كتاب مطبوع في تونس في جزء واحد (١٣١٦-١٣١٧ هـ) كما توجد منه
 نسختان خطيتان في مكتبة الاسكوريال تحت رقمي ١٧٧٢-١٧٧١ وفي الخزانة العامة بالرباط
 برقمي D 763 , D 1299 هذا وقد نشر الغزيري النص العربي لهذا الكتاب مع ترجمة لاتينية له في فهرسه
 المعروف عن مكتبة الاسكوريال ، غير أنه أطلق عليه اسم « الحلل المرقومة » وهو عنوان كتاب آخر
 لابن الخطيب كما يتضح بعد ذلك من المتن . انظر (Casiri : *Bibliotheca Arabico-hispana Escorialensis* ,
 (Matriti, 1760-1770) t. II, pp. 177-246) ثم جاء المؤرخ الاسباني بونس بويجس فنقل هذا التحريف في
 موسوعته التي كتبها عن المؤرخين والجغرافيين العرب في اسبانيا . انظر (F. Pons Boigues : *Ensayo Bio-*
Bibliográfico sobre los Historiadores y Geógrafos Árabe Españales, p. 342) هذا وينبغي أن نشير الى
 خطأ المستشرق بروكلمان عند تحديده تاريخ تأليف هذا الكتاب بعام ٧٦٠ هـ أي بعد عودة ابن الخطيب
 الى غرناطة . وواضح من المتن أن ابن الخطيب ألفه وأهداه الى سلطان المغرب في أثناء اقامته بمدينة سلا
 أي في الفترة التي بين ٧٦٠-٧٦٣ هـ . راجع (Brock, *Gesch. der Arab. Lit.*, supp. II, p. 372)
 هذا وقد نقل المقرئ بعض أبيات هذا الكتاب في نفع الطيب ج ٩ ص ٢٠٧-٣٠٨ .

(٣) يقصد سلطان المغرب أبو سالم ابراهيم المريني

(٤) كذا في الأصل ، ولعلها العملة البيزنطية المعروفة باسم *bezant* وهي عملة ذهبية أيضا
 كانت متداولة بين المسلمين في العصور الوسطى (المقرئ : كتاب السلوك ص ١ من ٢٤٩ حاشية ١
 نشر الدكتور محمد مصطفى زيادة) هذا وقد ورد في نفع الطيب ص ٨ من ١١٧-١١٨ أن جراية
 ابن الخطيب في مدينة سلا بلغت في كل شهر خمسمائة دينار من الفضة العشرية . والدينار العشري
 يساوي عشرة دراهم . راجع مقالنا عن النزعات الاقتصادية في حياة ابن الخطيب . (مجلة لسان الدين .
 الجزء التاسع والعاشر ، تطوان ١٩٥٤)

(٥) يقصد بذلك الرسالة التي بعث بها سلطان المغرب أبو سالم الى سلطان غرناطة المعتصم ،
 يتوسط لديه فيها بأن يفرج عن ممتلكات ابن الخطيب وأمواله المصادرة ، وفيها يقول « فان كنتم
 تبخلون بماله ، ففرقونا بمقدار ثمنه ليصلكم من قبلنا . » انظر (نفاضة الجراب ورقة ٣٨)

(٦) هذا الكتاب عبارة عن رسالة في وصف بعض مدن المغرب والأندلس ، مكتوبة بأسلوب
 فن المقامات المعروف في الأدب العربي . نشرها سيمونيت الاسباني ومولر الألماني كما نشرتها مطبعة
 احمد يماني بفاس ثم أعدت نشرها من جديد ضمن مجموعة من رسائل ابن الخطيب تحت عنوان « مشاهدات
 لسان الدين بن الخطيب في بلاد المغرب والأندلس » (١٩٥٨) . هذا وتوجد عدة نسخ خطية لهذه الرسالة
 في خزانة الرباط بالأرقام الآتية : D 1421 , D 1092 , D 972 , D 1840 .

(٧) راجع (نفاضة الجراب ورقة ٦٧-٦٨) .

نفسه ، في فن أصول الفقه عدة أبياته ألف بيت . واحد سميته الحل المرقومة في اللمع المنظومة (١) ، وأرجوزة أخرى في فن العلاج من صنعة الطب ، عدد أبياتها نحو ألف وستمائة بيت تضمن ذكر جميع الأمراض الكلية والجزئية ، وذكر أسبابها وعلامتها وتديرها وجلب العلاج بحسب أحوالها (٢) .

واستوفى بعد ، كتاب الرتبة وعلاج السموم ، سميتها بالأرجوزة المعلوم (٣) ، اذ تقدم قبلي من نظم في مثل هذا الغرض وسماها بالأرجوزة المجهولة (٤) . ونظمت أرجوزة ثالثة في فن السياسة من أجزاء العلم القديم في نحو ستمائة بيت ، سميتها تخصيص الرياسة بتلخيص السياسة (٥) ، استوفت الكلام في القوى الثلاث النفسية وعلاج الأخلاق والمعاش .

(١) هذا الكتاب غير موجود الآن وقد أشار إليه المقري (نفع الطيب ج ٩ ص ٢٠٤) بقوله : وهو ألفية من ألف بيت في أصول الفقه . كذلك توجد بعض الشروح التي كتبت حول هذا الكتاب مثل « الطرر المرسومة على الحل المرقومة لابن الخطيب لابي سعيد بن لب (الزاوية العياشية أو الحزواية قسم الأصول) .

وقد سبق أن أشرنا الى أن بعض المؤرخين قد خلطوا بين هذا الكتاب وكتاب رقم الحل للمؤلف نفسه بل لقد ذهب بعضهم مثل الأستاذ الفقيه محمد التطواني الى الترجيح بأنهما كتاب واحد (ابن الخطيب من خلال كتبه) وكيفما كان الأمر فالنص هنا واضح على أنهما كتابان منفصلان أحدهما ، وهو رقم الحل ، يتناول تاريخ الدول الإسلامية ، والثاني ، وهو الحل المرقومة ، يتناول أصول الفقه . من كل هذا نستنتج أن ألفية ابن الخطيب في أصول الفقه التي شرحها ابن خلدون والتي كان يظن أنها كتاب منفصل ، هي نفسها أرجوزة الحل المرقومة التي شرحها أيضا أبو سعيد بن لب .

(٢) يقال ان هذه الرسالة موجودة بخزانة القرويين ضمن رسائل ابن الخطيب الطبية . (٣) عشر المستشرق الفرنسي Renaud على هذه الأرجوزة ضمن مخطوطات خزانة القرويين بفاس . وكانت صفحاتها الأولى تشير الى أنها المجهولة لابن طفيل ، ولكن اتضح بعد ذلك أنها « المعلوم » لابن الخطيب . وقد رجح رينو Renaud ان ابن الخطيب ألف هذه الأرجوزة في غرناطة ، وأنه جلبها معه الى المغرب ، ولكن من الثابت الآن كما هو واضح من النص أن ابن الخطيب ألف هذه الأرجوزة في بلاد المغرب . ومن المرجح أنه تركها بالمغرب ضمن متاعه عند رجوعه الى غرناطة على أمل العودة الى بلاد المغرب مرة أخرى والاستقرار فيه نهائيا . راجع : (H.P.J. Renaud : Deux ouvrages perdus d'Ibn al Hatib, identifiés dans les manuscrits de Fès, « Hespéris », 1946, 3^e et 4^e trimestres, pp. 213-226).

(٤) المجهولة أرجوزة طبية في العلاج من رأس الى القدم ، كتبها ابن سينا وعرفت في العصور الوسطى باسم *Canticum* كذلك ينسب لابن طفيل (ت ٥٨١ هـ) أرجوزة بهذا الاسم راجع (Renaud, op. cit.) ، وانظر كذلك (المقري : نفع الطيب ج ٩ ص ٣٠٤) .

(٥) توجد لابن الخطيب عدة رسائل في السياسة مخطوطة في خزانة الرباط مثل :

أ) الإشارة الى أدب السياسة في الوزارة ، D 1405 ، D 1092 .

ب) رسالة في غرض السياسة (مقامة) ، D 1421 ، D 1092 .

ج) قصيدة في السياسة D 774 .

د) رسالة في أحوال خدمة الدولة ومصائرهم وتنبههم على النظر في العواقب الرياسة بعيوب بصائرهم . وهي موجهة للخطيب ابن مرزوق . D 972 ، D 1421 .

هـ) ولابن الخطيب رسالة في السياسة أيضا مكتوبة باللغة القشتالية وموجهة الى ملك قشتالة يدرو القاس ، وقد نقلها المؤرخ الإسباني المعاصر دي أيبالا في حولياته للملك قشتالة . راجع (Madrid, 1779) (Lopez de Ayala : *Crónicas de los Reyes de Castilla*, I, pp. 483-493). ولقد أخبرني الأستاذ الفقيه محمد العابد الفاسي مدير خزانة القرويين أن بعض المستشرقين الانجليز يعمل على نشر رسالة في السياسة لابن الخطيب ، فلعلها تكون هي التي وردت هنا في المتن .

وصدر عني كناش سميته مثلى الطريقة في ذم الوثيقة (١) ، أوجبهته محاورة صدرت في ذلك بيني وبين بعض شيوخها تضمنت نظما ونثرا وفقها وحكاية .
وصدر عني مجموع يشتمل على الأناشيد التي تحصلت لي متلقاة ومنتزعة لم يعثر على مثله في حسن الاختيار تضمن ضربى المطرب والمرقص (٢) وتقدمه كلام علمي في الشعر وسميته السحر والشعر (٣) مرتبا على الأغراض .

ومن المؤلفات التاريخية الهامة التي كتبها ابن الخطيب أيضا في المغرب ، كتاب « اللمحة البدرية في الدولة النصرية » (٤) ، ويتناول الكلام عن مدينة غرناطة وتاريخ ملوكها وعوائد أهلها وصفاتهم . ومن سياق الحوادث الواردة في هذا الكتاب نفهم بصفة قاطعة أن معظمه قد ألف بالمغرب في خلال هذه الفترة (٥) ، وإن كان يبدو أن ابن الخطيب قد أتمه بصفة نهائية بعد عودته الى غرناطة بمدة قصيرة ، إذ يشير في نهاية الكتاب الى أن تأليفه قد تم في أوائل عام ٧٦٥ هـ (١٣٦٤) .

كتاب آخر أخرجه ابن الخطيب أثناء استقراره بمدينة سلا تلك الفترة وهو كتاب « كناسة الدكان بعد انتقال السكان (٦) » وهو عبارة عن مجموعة من الرسائل السلطانية من املاء ابن الخطيب على لسان سلطان غرناطة وموجهة الى سلطان فاس . وقد نص ابن الخطيب في بعض رسائله وكتبه أنه جمع هذا الكتاب في مدينة سلا في ذلك الوقت (٧) . وأخيرا وليس آخرا نجد كتاب « نفاضة الجراب في علالة الاغتراب (٨) » الذي استقيناه منه المعلومات السابقة ، فقد ألفه ابن الخطيب في المغرب

(١) هذه الرسالة أشار اليها المقرئ في كتابه أزهار الرياض (ج ١ ص ١٨٩) كما تقبل بعض أجزاءها في كتابه الآخر نفع الطيب (ج ٤ ص ٦٢ وما بعدها) وتوجد نسخة خاصة كالملة من هذا المخطوط لدى الأستاذ محمد ابراهيم الكتاني مدير القسم العربي في الخزنة العامة بالرباط .
(٢) لعله يريد الإشارة في هذا الصدد الى كتاب المرقص والمطرب لابن سعيد المغربي الذي طبع في القاهرة تحت عنوان « المرقصات والمطربات » (جمعية المعارف ١٢٨٦ هـ) .

(٣) توجد نسخة من هذا الكتاب في الخزنة العامة بالرباط تحت رقم D. 1295 وهو معنون بـ « سحر وشعر » .

(٤) هذا الكتاب طبع في القاهرة (المطبعة السلفية ١٢٤٧ هـ) ويبدو أن ابن الخطيب قد استوحى عنوان هذا الكتاب من عنوان كتاب آخبر الفه العالم النجوي أبو حيان الغرناطي (ت ٧٤٥ هـ) بعنوان « اللمحة البدرية في علم العربية » . انظر (ابن القاضي : درة البحال في غرة أسماء الرجال ص ٢١٢) .

(٥) راجع على سبيل المثال الصفحات التالية من كتاب اللمحة البدرية : ١٠٢ - ١٠٤ ، ١٠٦ ، ١١٤ .
(٦) مخطوط بالاسكوريال تحت رقمي ٢٠٦ ، ١٧١٢ . وهو عبارة عن مراسلات دبلوماسية بين ملوك المغرب وغرناطة .

(٧) راجع مقدمة ريجانة الكتاب لابن الخطيب (مخطوط بالاسكوريال رقم 1825 وخزانة الرباط 788 ، 757 ، 786 D) وانظر كذلك (المقرئ : نفع الطيب ج ٧ ص ١٣٥) .

(٨) راجع ما كتبناه حول هذا المخطوط في (مشاهدات لسان الدين بن الخطيب في بلاد المغرب والأندلس) .

في هذه الفترة أيضا . وهو عبارة عن مذكرات شخصية لابن الخطيب عن هذه المدّة التي قضاها في المنفى . ففيه نجد وصفا لمشاهداته في البلاد المغربية مع ذكر الاحداث السياسية التي مر بها المغرب الاسلامي في تلك الفترة .
وبعد فاني أختتم هذه الكلمة ببيتين أوردهما المؤرخ الجزائري أحمد المقري في هذا المجال :

تصانيف الوزير ابن الخطيب الدُّ من الصِّبا الغصّ الرطيب
فأية راحة ونعيم عيش توازي كتبه أم أي طيب

دكتور أحمد مختار العبادي
كلية الآداب - جامعة الرباط

NOTE SUR LA MORPHOLOGIE DU SITE DE SIGILMASSA (TAFILALT)

Des études géologiques effectuées dans la plaine du Tafilalt et des travaux de recherche hydrogéologique entrepris de 1956 à 1958, en vue de l'alimentation en eau douce du centre de Rissani, ont conduit à des observations qui jettent quelque lumière sur les caractères morphologiques du site de Sigilmassa, antique capitale du Tafilalt. Nous pensons que ces observations peuvent être utiles aux chercheurs qui entreprendront quelque jour des fouilles en ce site.

*
* *

Le domaine des « ruines de Sigilmassa » ⁽¹⁾ est constitué par une zone de monticules, située au cœur de la palmeraie du Tafilalt, sur la rive gauche de l'oued Ziz, entre cet oued et Rissani.

Cette zone de forme allongée est limitée à l'ouest par le lit de l'O. Ziz, à l'est par la séguia dite « Oued Chorfa », important canal d'irrigation de crue, prolongé par la séguia Rahouia, et au sud, elle s'étend au-delà de la route de Rissani jusqu'aux abords du ksar Grinfoud.

Dans ce périmètre, le terrain est très différent de ceux de la palmeraie environnante : le sol est très bouleversé et formé de sables et de limons fortement chargés de gravats, de petits galets intacts ou cassés, de cailloux anguleux, de tessons de poterie et de fragments d'os. De nombreux pans de murs de pisé grossier en émergent, surtout dans la partie septentrionale, au nord de la route de Rissani : c'est ce que les Filali appellent la « Medina el Ḥamra ». Les points culminants dominant de 5 à 10 m le lit de l'O. Ziz, étroit, sableux et peu encaissé en ce secteur.

*
* *

Un certain nombre de puits et de sondages de reconnaissance ont révélé l'existence à faible profondeur, sous le domaine des ruines de Sigilmassa, d'un banc de conglomérat qui forme le soubassement du terrain superficiel (fig. 2). Ce conglomérat repose directement sur les schistes primaires (carbonifères) qui constituent le substratum habituel de la plaine du Tafilalt et il peut être considéré comme un lambeau de terrasse enfoui du Quaternaire ancien.

Il s'agit d'un conglomérat, formé de gros éléments (jusqu'à 25 cm), très consolidé, dont la puissance reconnue varie entre 0,6 et 3,5 mètres. La cote de sa surface est voisine de celle de l'O. Ziz et il affleure même très localement au nord, dans le lit du Ziz, sur la rive gauche, entre les barrages Saf-Saf et Ouengaga, dont les parties R.G. sont fondées sur lui. Un autre affleurement est visible plus au sud autour du sanctuaire de Moulay Hassan : il s'agit sans doute d'un autre lambeau de cette terrasse.

Ce conglomérat que l'on a proposé de dénommer « conglomérat de Sigilmassa », peut être attribué à la « 3° ou haute terrasse » (cycle *amirien*). Une formation conglomératique plus récente est en effet emboîtée de 15 m par rapport à cette terrasse enfouie (fig. 2) ; on l'attribue à la « 2° ou moyenne terrasse » (cycle *tensiftien*) et elle forme le substratum des limons sableux de la « basse terrasse » (2).

Ces derniers sont eux-mêmes recouverts dans tout le domaine de la palmeraie par des limons d'épandage d'eaux de crue d'âge historique (3).

On a pu estimer que le taux moyen de dépôt des « limons de palmeraie » dû au mode d'irrigation était de l'ordre de 0,5 à 1 mètre par siècle. De fait, il a été reconnu que la puissance des limons déposés au cours de la période historique dans la palmeraie du Tafilalt, peut atteindre jusqu'à 6 mètres (3). Des vestiges de construction ont, par exemple, été observés à une telle profondeur, au cours du creusement du nouveau canal de crue de la Mellahia, dans l'ouest de la palmeraie.

On a donc toute raison de penser que l'enfouissement du lambeau de « 3° terrasse » reconnu sous le site de Sigilmassa est de date récente, et qu'il s'est effectué au cours des temps historiques, surtout depuis les 3 ou 4 derniers siècles qui ont vu le développement du système d'irrigation par épandage massif d'eaux de crue.

Par conséquent, ce lambeau de terrasse devait, à l'origine, c'est-à-dire avant les modifications morphologiques dues à l'action des hommes, et au moins jusque vers les X^e-XI^e siècles, dominer de plusieurs mètres la plaine environnante. Il formait une butte à rebord escarpé, analogue aux nombreuses buttes-témoins constituées par des lambeaux de terrasses conglomératiques connues dans ce bassin, plus en amont, et qui ont souvent été des lieux d'habitat ou de refuge protohistoriques.

Cette butte à surface relativement plate et assez vaste (300 à 600 m de largeur, près de 2 km de longueur) formant une table naturelle à l'abri des crues, constituait sans aucun doute, un site de choix pour l'établissement d'une cité fortifiée. De plus, elle se situait au cœur de la plaine du Tafilalt, au voisinage d'eau courante permanente, comme on le verra ci-dessous.

*
* *

Il est donc très vraisemblable que c'est sur ce site que se porta le choix des Zénètes de la fraction Miknasa, commandée par Aïssa ben Yazid el Asouad, que la tradition tient pour les fondateurs de Sigilmassa en 729 (ou 758 ?).

Les géographes arabes qui décrivirent la cité au Moyen-Age, tel qu'El Bekri au XI^e siècle (4), mentionnent qu'elle était enceinte d'une muraille de briques à soubassement de pierres. Les vestiges d'enceinte encore visibles, sont certainement de date beaucoup plus récente, mais leur tracé ne diffère peut-être pas beaucoup de celui de la première enceinte qui devait elle-même suivre le rebord de la butte, afin d'utiliser la fortification naturelle qu'il constituait (fig. 1).

*
* *

El Bekri note encore que « Sigilmassa est située sur une rivière » et qu'« à peu de distance de Sigilmassa, ce courant d'eau se partage en deux branches dont l'une passe à l'orient et l'autre à l'occident de la ville ». Ces deux branches peuvent être assimilées à l'« Oued » Ziz actuel et à la séguia « Oued Chorfa » dont on remarquera qu'elle porte encore le

nom d'oued (fig. 2). Mais il n'est pas certain qu'au XI^e siècle, il s'agissait déjà d'une dérivation artificielle du Ziz. El Bekri note au contraire que « cette rivière est formée par la réunion de plusieurs ruisseaux qui prennent leur source dans une localité nommée Aglef ». Aucun toponyme actuel ne peut être rapproché de ce nom, mais il est possible de reconstituer et de localiser à peu près ce système hydrographique ancien.

Aujourd'hui encore, la nappe phréatique est très peu profonde dans une zone située à environ 3 km au nord de Rissani, par suite d'un barrage rocheux naturel qui traverse toute la plaine du Tafilalt (axe Jebil-Rich Dar Beïda). Compte tenu d'une remontée probable du sol de 5 à 8 mètres depuis le XI^e siècle, il est permis de supposer l'existence en ce secteur d'une ligne de sources d'émergence de la nappe phréatique, alimentant un oued pérenne au moins jusqu'à la hauteur de Sigilmassa et utilisé aux alentours de la cité pour l'irrigation. Aujourd'hui encore de nombreuses rhattaras débouchent en ce secteur.

Cet oued, probablement un lit fossile du Ziz préhistorique, dut s'intégrer plus tard, lorsque les sources se furent tarées, dans le système actuel de distribution des eaux de crue, grâce à une jonction directe artificielle avec le lit fonctionnel du Ziz (près d'Erfoud) (fig. 3).

*
* *

Le partage du cours d'eau en deux bras, qu'il ait été naturel ou aménagé artificiellement; eût été mal explicable au centre d'une plaine sans l'existence d'une butte. Il devait se situer au voisinage de l'origine actuelle de la séguia « Oued Chorfa », c'est-à-dire du barrage Ouéngaga immédiatement en amont de la butte de Sigilmassa, là où le cours actuel du Ziz subit un décrochement vers l'ouest provoqué par l'affleurement de conglomérat.

Un détail confirme que ce cours d'eau est bien alimenté par des sources : « L'eau est saumâtre, dit El Bekri, ainsi que celle que l'on tire des puits »; cela n'aurait pas été le cas, s'il s'était agi d'eau courante superficielle provenant de l'Oued Ziz. Le détournement de ce dernier serait donc probablement ultérieur au XI^e siècle.

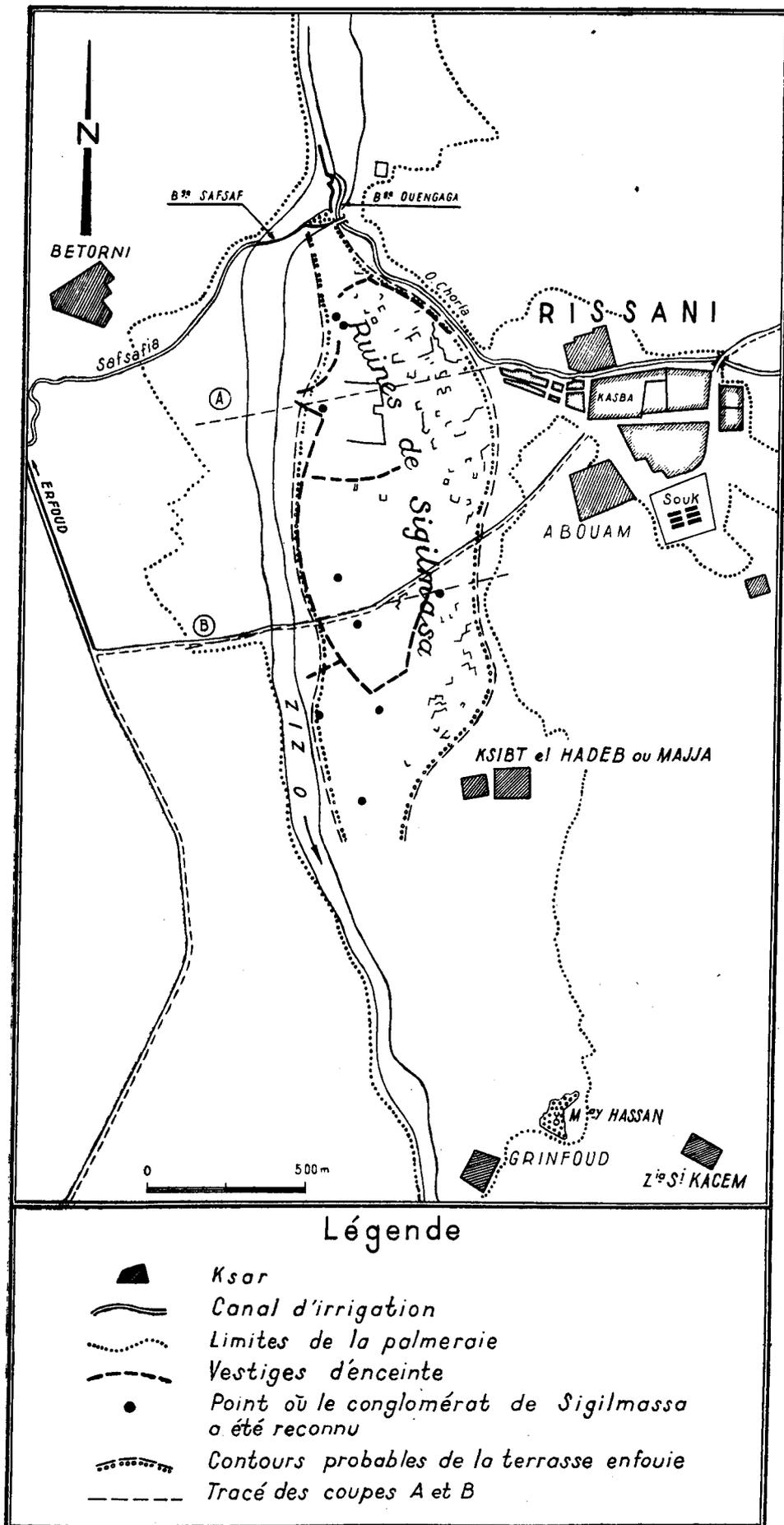
*
* *

Les observations hydrographiques d'El Bekri sont à fortiori valables pour les siècles antérieurs : ainsi se trouve complétée l'esquisse du paysage et de la morphologie du site de Sigilmassa au VIII^e siècle lors de l'arrivée des Zénètes kharejites.

Jean MARGAT.
(Service géologique du Maroc.)

NOTES

- (1) H. TERRASSE. — *Notes sur les ruines de Sigilmassa*. 2^e Congr. de la Féd. des Sociétés savantes d'Afrique du Nord. « Revue Africaine », n^o 368-369, 1936.
- (2) J. MARGAT. — *Essai de classification du Quaternaire continental de la plaine du Tafilalt (S.-E. Marocain)*. C.R. Ac. Sc., t. 247, n^o 18, pp.1472-75, 3 nov. 1958.
- (3) J. MARGAT. — *Sédimentation actuelle par épandage des eaux de crue dans les palmeraies du Tafilalt (Maroc pré-saharien)*. C.R. X^e Ass. de l'U.G.G.I., Rome, 1954.
- (4) EL BEKRI. — *Description de l'Afrique septentrionale (1068)*. (Trad. de Slane, Alger, 1913.)



Légende

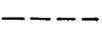
-  Ksar
-  Canal d'irrigation
-  Limites de la palmeraie
-  Vestiges d'enceinte
-  Point où le conglomérat de Sigilmassa a été reconnu
-  Contours probables de la terrasse enfouie
-  Tracé des coupes A et B

Fig. 1

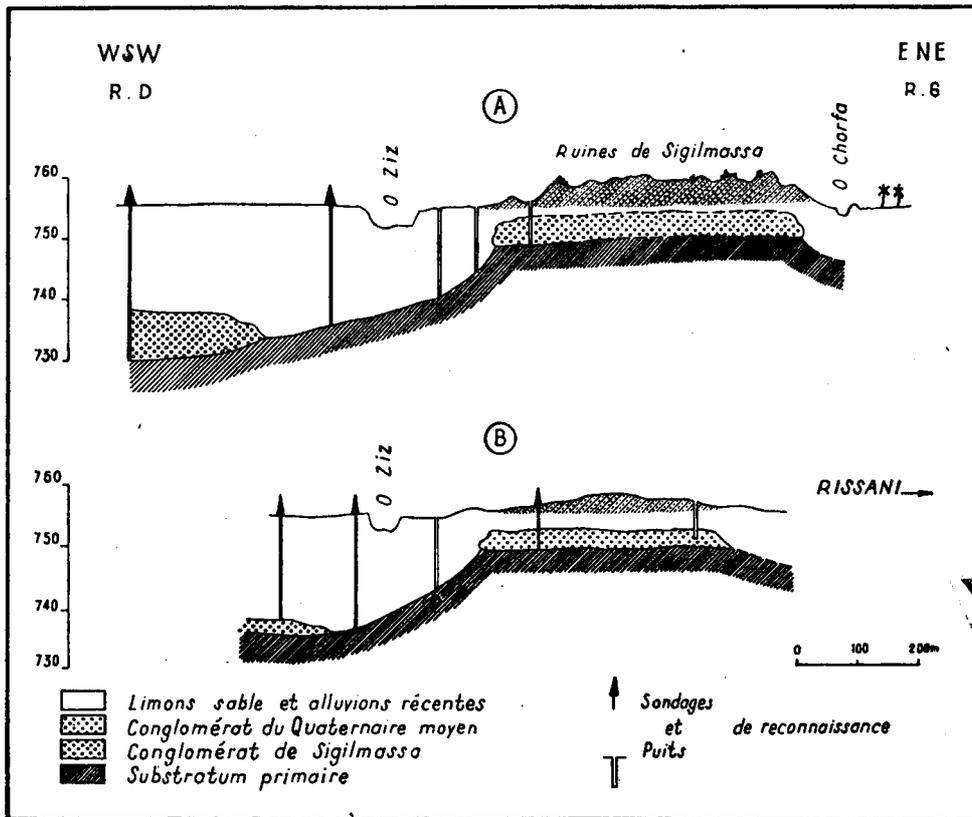


Fig. 2

PLAINE DU TAFILALT

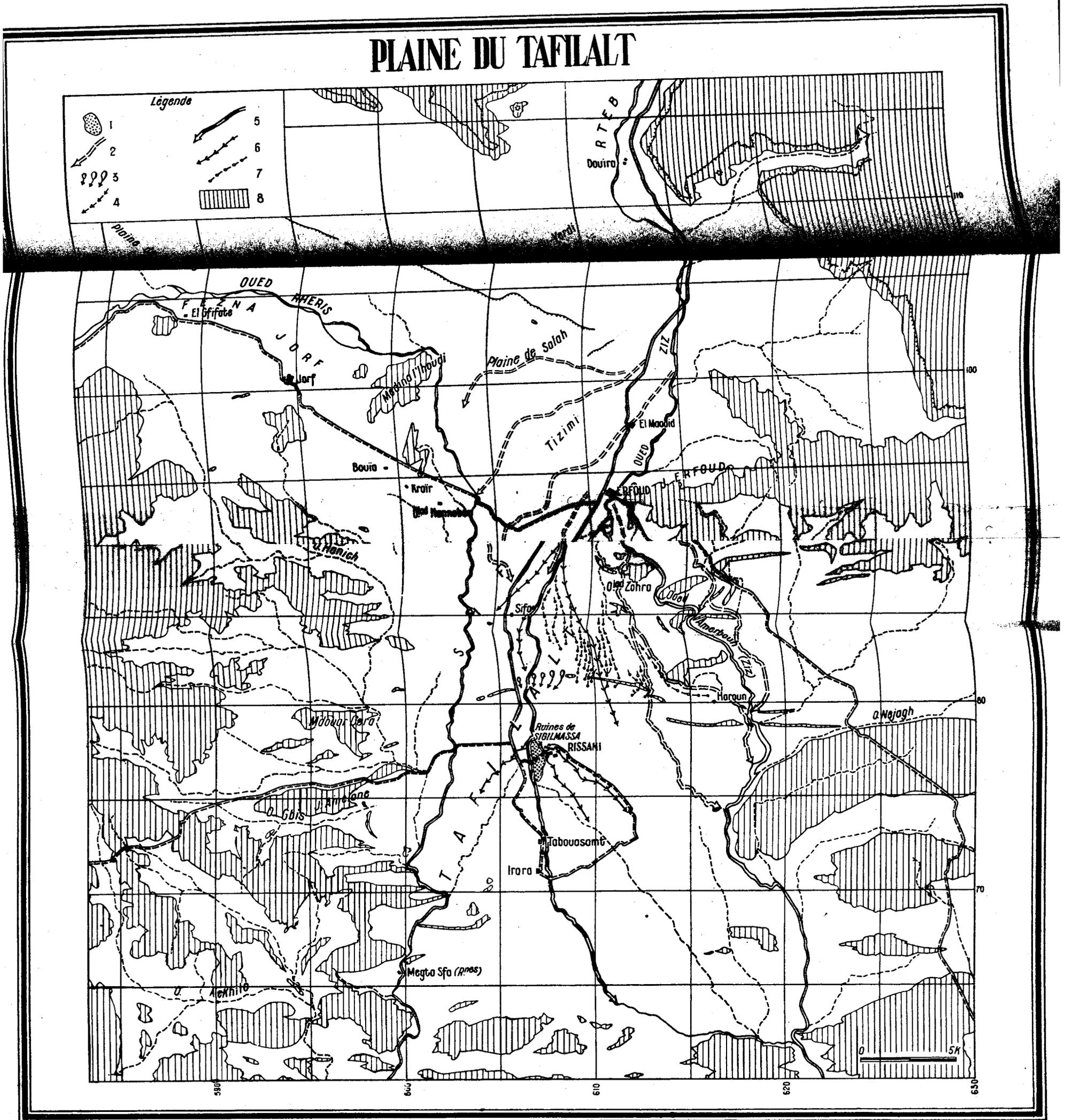


Fig. 3. — Plaine du Tafilalet. Esquisse paléomorphologique.

- | | |
|---|---|
| 1. Butte de Sigilmassa. | 5. Canal de crue principal devenu l'oued Ziz actuel du Tafilalet. |
| 2. Lits fossiles du Ziz, lors de la dernière période humide (« Néolithique »). | 6. Canaux de crue actuels. |
| 3. Ancienne ligne de sources d'Aglef (situation hypothétique). | 7. Rhettaras actuelles du N.-E. du Tafilalet. |
| 4. Ancien canal de crue, antérieur et recoupé par l'« oued Ziz » actuel du Tafilalet. | 8. Zones montagneuses et arêtes rocheuses (Rich.). |

COMPTES RENDUS DES SÉANCES MENSUELLES DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1959

M. J.-L. MIÈGE. — *Le Maroc et la guerre de Crimée (1854-1856)*.

La guerre de Crimée, qui marque une date importante dans l'histoire de la Méditerranée, ne fut pas sans conséquences au Maroc. Dans le conflit, il semblait qu'il n'eût point à prendre parti. Cependant des efforts furent faits pour l'y entraîner.

A la fin de 1853, de Crusentolpe, consul général de Suède à Alger, et chargé du consulat de Russie, vint en mission à Tanger pour essayer de sonder le Makhzen.

Sa tentative rencontrait l'appui de la diplomatie des Etats-Unis qui cherchaient à obtenir l'adhésion du Maroc à la ligue des neutres. Un autre dessein, plus vaste, occupait le secrétaire d'Etat Marcy. Il s'agissait de faire entrer le Maroc dans une alliance russo-américaine. L'enjeu en serait les présides. Melilla serait restituée au gouvernement chérifien, Ceuta ne serait rendue à l'Espagne que contre la cession de Cuba. Brown, consul général des Etats-Unis à Tanger, refusa de prêter la main à ce qu'il jugeait un plan chimérique. Il fut relevé de ses fonctions au début de 1855. Son successeur Collings mourut avant d'avoir pu entamer sérieusement les conversations.

De conséquences plus importantes seront les démarches franco-anglaises pour que le Maroc participe au ravitaillement de l'armée d'Orient. L'Europe traversait une grave crise frumentaire. Les mauvaises récoltes en 1853 et 1854, la fermeture de la mer Noire, grenier de l'Occident, poussaient le prix des céréales aux taux les plus élevés depuis 1817. Cependant, au Maroc, les moissons emplissaient les silos. De fortes maisons françaises, Pastré, Seillère, anglaise, Wilson, sarde, Dellapedra, entraient en compétition pour obtenir des autorisations de sorties de grains. Des

négociations officielles furent conduites par les représentants français et anglais, Jagerschmidt et J.D. Hay. Elles aboutirent en août 1855. Le Maroc pendant près d'un an livra d'importantes cargaisons de céréales : plus de 700 000 quintaux furent embarqués.

Au delà de l'épisode, les conséquences furent importantes pour le Maroc. L'afflux monétaire provoqué par ces achats n'était pas négligeable. Et moins encore l'activité de certains ports : Casablanca et Mazagan. La bourgeoisie qui avait servi d'intermédiaire entre cultivateurs marocains et acheteurs européens tira un gros bénéfice de l'opération. De même les fellahs des environs des villes. Une constatation identique s'impose, d'ailleurs au même moment, pour les plaines algériennes. Enfin, les importants droits d'entrée prélevés par le Makhzen ne furent pas étrangers à sa décision d'accepter en décembre 1856 le traité de commerce proposé par la Grande-Bretagne, traité qui allait régir pendant près d'un siècle ses échanges extérieurs.

M. M. CHOUÉMI. — *L'arabe (classique et dialectal) comme moyen d'intercompréhension en Egypte contemporaine.*

Un Egyptien répondrait sans hésiter que ses compatriotes se comprennent mutuellement lorsqu'il communiquent verbalement entre eux. C'est là un fait incontestable. Mais ce qui intéresse, ici, M. M. Chouémi, c'est d'étudier jusqu'à quel point les uns et les autres se comprennent bien.

M. M. Chouémi précise ensuite que, des deux arabes utilisés en Egypte, le classique et le dialectal, c'est ce dernier qui constitue l'outil linguistique essentiel pour les échanges verbaux quotidiens, tant dans le peuple, d'ailleurs en majeure partie illettré, que dans les milieux cultivés où l'emploi du classique demeure limité.

Quels sont donc les facteurs qui sont une source de gêne pour les Egyptiens quand ils veulent se bien comprendre ? M. M. Chouémi en dresse la liste et insiste notamment sur le compartimentage linguistique qui affecte le pays : dialecte de la Haute-Egypte, de la Basse-Egypte ; dialectes bédouins et citadins ; avec comme conséquence des particularismes provinciaux touchant la valeur de certaines lettres. par exemple : le *j* pour les uns est un *g* dur pour les autres ; *hamza* ici est *qāf* ailleurs ; — et aussi le vocabulaire et la prononciation qui accusent, d'un groupe linguistique à un autre, une disparité appréciable.

Pendant conclut M. M. Chouémi, d'autres facteurs favorisent le rapprochement des dialectes et préparent l'unité linguistique du pays, ce sont : l'école, la diffusion de l'instruction par l'enseignement du Coran, la presse et la radio.

SÉANCE DU 19 MARS 1959

M. M.-A. LAHBABI. — *Esquisse d'un personnalisme musulman.*

Au cours de cette esquisse, que d'autres développements complèteront ultérieurement, M. M.-A. Lahbabi s'attache à dégager les lignes de force d'un personnalisme musulman, en limitant son enquête à la définition et à l'étude de la condition de la personne, telles que l'une et l'autre se dégagent des sources fondamentales islamiques, Coran et *Sunna*.

Cette limitation permet de concentrer la recherche sur un personnalisme (*šahṣānīya*) strictement musulman, dépouillé de toute influence grecque, persane et indienne.

Les thèmes développés au cours de cette étude se ramènent aux points principaux suivants : l'autonomie de la personne ; — l'évolution du concept personne dans la mentalité arabe antéislamique et sa transformation en climat islamique ; — prise de conscience (grâce au mouvement de personnalisation) ; — épanouissement du moi (dépassement de l'individu vers la personne) ; — conscience-agir ou la conscience-témoignage à travers la *šahāda*.

Pour conclure, M. M.-A. Lahbabi indique le plan des recherches à poursuivre, qui, estime-t-il, s'ordonneront autour des données constitutives de la personne (ontologiquement, moralement, etc.) et des questions qu'il faudra affronter par la suite (statut de la femme ; statut de l'esclave en Islam ; le *jihād* et la notion d'autrui).

M. P. BERTHIER. — *Les sucreries du Sous et les anciennes ressources en eau de la région de Taroudant.*

Compte rendu de deux campagnes de fouilles et d'observations topographiques effectuées dans la région du Sous en mai et novembre 1958.

Cette communication fait suite à celle des 25 janvier 1955, 23 janvier 1957 et 8 janvier 1958 (voir « Hespéris », année 1955, 3^e et 4^e trim., p. 710 ; 1957, 3^e et 4^e trim., p. 361, et 1958, 3^e et 4^e trim., pp. 329 et 330).

Après avoir rappelé les résultats obtenus à Chichaoua en 1957, M. Berthier rend compte des deux campagnes de fouilles accomplies dans le Sous au cours de l'année 1958, en mai et novembre, dans les environs immédiats de Taroudant. Au cours du mois de novembre, il a pu bénéficier du concours d'une équipe de topographes qui a entrepris sous sa direction le lever des aqueducs et des principales séguias d'irrigation.

Disposant de plus de temps et de ressources plus importantes que l'année précédente il a pensé qu'il pouvait travailler d'une façon plus

méthodique. Il a donc abandonné la méthode des « coups de sonde » pour une fouille systématique des diverses parties des sucreries en s'astreignant à suivre le processus de la fabrication. Les résultats ont été les suivants :

— En mai :

sucrierie des Ouled Messaoud : dégagement de toute la partie hydraulique (gorge de la roue, canal de fuite et bassins) et de ce qu'il est possible d'appeler la « salle des machines » où sont apparues très nettement les traces de trois broyeurs ou presses et des canaux collecteurs des jus de canne.

Les travaux ont été interrompus au moment où le canal principal pénètre dans la salle voisine.

— En novembre :

1° *sucrierie des O. Messaoud* : dégagement de cette dernière salle et découverte d'une citerne collectrice des jus. Les travaux n'ont pu être poursuivis plus loin en raison de la hauteur excessive des dépôts apportés en cet endroit par le travail de ruissellement.

2° *sucrierie de Tazemmourt I (village)* : elle a été dégagée jusqu'à la citerne inclusivement.

3° *sucrierie de Tazemmourt II (Bou Ajlate)* : *idem*.

Dans ces deux dernières sucreries le système hydraulique et les traces des broyeurs sont apparus avec la même netteté faisant ressortir une similitude frappante entre les trois installations.

Au point de vue hydraulique, il a été constaté que ces trois installations étaient montées en dérivation sur une grande *seguia* maîtresse dite *seguia Mehdiâ*, dont l'étude d'ensemble a été entreprise mais a dû rester provisoirement inachevée. D'ores et déjà, il est possible de dire que le périmètre dominé par cet immense canal d'irrigation de plus de 40 km de long (rive gauche de l'O. Sous) était beaucoup plus considérable que l'actuel périmètre irrigué de Taroudant.

Au cours de la discussion qui suivit cet exposé. M. le Recteur constata qu'aux trois endroits explorés la fouille se terminait de façon assez déconcertante par une citerne ce qui laissait en suspens la curiosité du chercheur quant au traitement reçu par les vesous dans la dernière partie de la sucrierie. S.E. Si Mohammed el Fasi formula donc le souhait de voir M. B. s'attacher à résoudre cette petite énigme à l'occasion de ses prochains déplacements. M. B., qui doit se remettre en campagne vers le 15 avril, s'efforcera d'éclaircir ce point essentiel demeuré obscur jusqu'à présent.

L'existence et l'importance de la *seguia Mehdiâ* ont paru surprenantes à M. Le Coz qui doute de la fertilité des terres du Sous dans les zones qui auraient bénéficié de cette irrigation. M. B. lui répond qu'il s'attachera à déterminer le trajet exact de cette ancienne *seguia* au cours de ses pro-

chaines recherches et que la discussion pourra alors être reprise avec plus de profit. D'importantes conclusions relatives au processus d'assèchement du pays et à son aridification progressive pourraient, en effet, en découler. Il convient donc de ne s'aventurer que sur des données absolument sûres et précises. Des renseignements nouveaux pourront, à coup sûr, être donnés au début de l'été, dès l'achèvement de la prochaine campagne qui commencera le 15 avril (1).

SÉANCE DU 12 JUIN 1959

M. J. LE COZ. — *Les agrumes au Maroc.*

Pour cette communication, se reporter au numéro spécial de la *Revue de Géographie marocaine*, année 1959.

M. A. FAURE. — *La diglossie chez les Arabes et les autres peuples.*

Cette communication fera l'objet d'une publication dans un prochain fascicule de la revue marocaine *Confluent*.

(1) Au moment d'imprimer nous pouvons annoncer que les deux problèmes en discussion ont été résolus au cours de cette campagne :

1° A Souïra Qedima, cercle d'Essaouira — an. Mogador — vallée de l'O. Qsob et à Tezem-mourt II (Bou Ajlate) la ligne des fours destinés aux cuissons s'est présentée, en ce dernier point tout au moins, dans un état de conservation remarquable. On possède donc à présent les traces du cycle complet de la fabrication du sucre ainsi que de son raffinage (poteries).

2° Le parcours entier de la séguia Mehdià a été retrouvé, suivi, relevé et coté. Plus de 15 ouvrages de franchissement dont certains d'une section dépassant 4 m y ont été dénombrés.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

David AYALON. — *Gunpowder and firearms in the Mamluk Kingdom*, London, 1956, xvii + 154 pp. — دافيد أيالون - البارود والأسلحة النارية - في دولة المماليك

مؤلف هذا الكتاب استاذ مساعد في تاريخ الشرق الاوسط بالجامعة العبرية بالقدس . وقد كتب موضوعه هذا بعد ان استقصى فيه كل ما وجدته من الاصول والمراجع، وان كان قد اقتصر على المصادر الاسلامية الشرقية فلم يذكر من المصادر الغربية الاسلامية سوى ابن خلدون فقط مع ان هناك اشارات هامة وردت عن هذا الموضوع في الكتب المغربية .

والكثير مما كتبه المؤلف يعتبر جديدا سواء من ناحية المعلومات او الآراء، هذا الى جانب ما يمتاز به من دقة البحث واستيعاب الموضوع .

ويقع الكتاب في ثلاثة ابواب وهي :

اولا : بداية استعمال الاسلحة النارية في دولة المماليك

ثانيا : المصطلحات الخاصة بالبارود والاسلحة النارية في المصادر المعاصرة

ثالثا : موقف المماليك من استخدام الاسلحة النارية

في الباب الاول يشير المؤلف الى ان القول بان اختراع المدفع او البارود يرجع الى دولة اسلامية، امر مردود من اساسه، وان كان يرى انه من الصعب تحديد مكان وزمان اختراعه . ثم يقول بأن اول استعمال للمدفع في اوروبا كان في الفترة التي بين 1325 الى 1350 م، بينما استخدمه المسلمون بعد ذلك .

والواقع انني لست متفقاً مع المؤلف في بعض ما أورده هنا من أحكام اذ يفهم من كلامه ان الأوروبيين قد سبقوا المسلمين في استخدام المدفع ولو رجع المؤلف الى المصادر الغربية المعاصرة سواء اكانت اسلامية ام مسيحية لوجد اعترافات صريحة بأن مسلمي المغرب والاندلس كان لهم قصب السبق في استعمال هذا السلاح الجديد.

والواقع انني لست أول من قال بهذا الرأي، فقد سبقني اليه بمدة طويلة، معالي الاستاذ محمد الفاسي في الكلمة القيمة التي نشرها في جريدة المغرب بتاريخ ٢٣ - ١٢ ١٩٣٩ عدد رقم ٣١٦ حيث يقول فيها :

وفي ايامه (الملك المريني علي بن يوسف) اخترعت الآلات النارية وقد استعملها في حصاره لسجلماسة سنة ٢٧٢ هـ (١٢٧٣ م) والاوروبيون يعتقدون ان هذا الاختراع وقع ببلدهم ولكن التاريخ ينفي ذلك فقد كان البارود معروفا منذ القرون الاولى للعهد المسيحي وكان الصينيون يستعملونه ايام افراحهم ولكن لا يعلم استعماله لرمي المقذوفات المدمرة قبل سنة ١٢٧٣ م ، وعند الغربيين ان اول استعماله لذلك كان في موقعة كريسسي بفرنسا سنة ١٣٤٢ م حيث التقت جنود ملك فرنسا فيليب دي فالوا مع جنود ملك انجلترا ادوارد الثالث الذي كتب له النصر باستعماله للآلات النارية. وانت ترى ان الفضل في الاختراع وهو اساس المدمرات التي يعتز بها اليوم الاوروبيون يرجع للمغاربة حيث ثبت انهم استعملوه ٧٣ سنة قبل الغربيين. قال ابن خلدون عند كلامه عن حصار ابي يوسف المريني لمدينة سجلماسة (كتاب العبر ج ٧ صفحة ١٨٨) : ونصب عليها هندام النفط القاذف بحصي الحديد ينبعث من خزانة امام النار الموقدة في البارود بطبيعة غريبة ترد الافعال الى قدرة بارئها .

وهأنذا الآن احاول بدوري تدعيم رأي استاذنا الفاضل بنصوص أخرى اندلسية حول أسبقية المسلمين في استعمال هذا السلاح. وهي وان كانت حوادثها أحدث نسبيا من نص ابن خلدون، الا انها تؤيد الفكرة على اي حال.

ففي كتاب اللوحة البديرة في الدولة النصرانية للوزير الغرناطي لسان الدين ابن الخطيب، نجد في صفحة ٧٢ وصفا هاما للمدفع الذي استعمله الغرناطيون عند احتلال قلعة أشكر Huescar عام ١٣٢٤ م (٧٢٤ هـ) وما أحدثه هذا السلاح من دعر في صفوف القشتاليين . وهذا الوصف يعتبر من أقدم النصوص التاريخية أيضا حول استعمال المدفع . يقول ابن الخطيب.

... ونازل السلطان (اسماعيل الاول) أشكر ونشر الحرب عليها، ورمى بالآلة العظمى، المتخذة بالنفط، كرة محماة طاقة البرج المنيع فعانت عياث الصواعق السماوية ونزل أهلها قسرا على حكمه، وفي ذلك يقول شيخنا الحكيم أبو زكرياء ابن هذيل .

وظنوا بأن الرعد والصعق في السما فحاق بهم من دونها الصعق والرعد
غرائب أشكال سما هرمس بها مهندمة تأتي الجبال فتنهد
الا انها الدنيا تريك عجائبا وما في القوى منها فلا بد أن يبدو

ومن الغريب أن المصادر الاسبانية المعاصرة في وصفها لأحداث هذه الحرب أيدت هذا الاختراع، وأشارت اليه كسلاح جديد رهيب . ففي حوليات ثوريتا « Se extendía : نجد العبارة الآتية : (G. Zurita : Anales, II, p. 31 nota 1 y p. 99) el rumor en Alicante que el rey de Granada estaba en posesión de una nueva arma mortifera. » - وترجمتها : « وانتشرت الاشاعات في مدينة لقنت بأن ملك غرناطة يمتلك سلاحا جديدا مبيدا » ومن العجيب أيضا ان نجد ان الغرناطيين كانوا من أوائل الذين اهتموا بالكتابة عن هذا السلاح الجديد فكتبوا عنه كتابات فنية مفصلة ومزودة بالرسومات والصور لجميع أجزائه ودقائقه ويكفي ان نشير في هذا الصدد الى « كتاب العز والرفعة والمنافع، للمجاهدين في سبيل الله بالمدافع » ألفه باللغة الاسبانية في القرن السادس عشر الميلادي قائد غرناطي اسمه الرئيس ابراهيم ابن أحمد غانم بن محمد بن زكريا الاندلسي وترجمه الى اللغة العربية ترجمان سلاطين مراکش احمد بن قاسم بن الشيخ الحجري الأندلسي . والكتاب لا يزال مخطوطا (الترجمة العربية) بخزانة جامعة الرباط رقم ٨٧ وقد دلتني عليه مشكورا الأستاذ محمد ابراهيم الكتاني مدير الأرشيف العربي بالخزانة العامة .

يتضح لنا من هذه النصوص العربية والقشتالية المعاصرة أن مسلمي المغرب والأندلس قد استعملوا المدفع بنجاح قبل ان يتوصل الاوروبيين الى استخدامه . في الباب الثاني يشرح المؤلف معنى كلمة نبط وكيف انها كانت في القديم ولا سيما ابان الحروب الصليبية تعني قذائف النفط او قذائف النار الاغريقية ثم كيف تطور معناها في النصف الثاني من القرن الرابع عشر الميلادي بحيث صارت تعني الأسلحة النارية او البارود .

وواضح من النصوص التي ذكرها المؤلف ان النفط الذي استعمل خلال الحروب الصليبية كان عبارة عن مواد ملتهبة تقذف نحو الهدف لاضرام النار فيه، بدليل ان الأفعال المرادفة والمصاحبة لهذه الكلمة هي أحرق وأشعل وأوقد، كما سميت الأوعية التي يحتفظ فيها النفط لقفه على العدو باسم قوارير النفط وقودور النفط . كذلك سمي رماة النفط بالزراقين او النفاطين .

على ان المعنى اختلف في أواخر العصور الوسطى حيث استعملت في هذا الصدد كلمات أخرى مثل مدفع النفط ومكحلة النفط. وهذه الأسلحة كانت لا تحدث نارا وانما تحدث عند انطلاقها فرقة وهديرا ولهذا سميت أيضا بصواعق النفط وصواريخ النفط، وكانت قذائفها كورا معدنية أو حجرية، ويسمى المشرفون على اطلاقها بالنفطية أو البارودية.

ويتضح من هذا ان كلمة نبط اطلقت على سلاحين مختلفين، احدهما يتصل بالقوارير والقذور وهو الذي يشعل النيران، والآخر ويعني المدافع والمكاحل ولا يسبب نارا بل هدما وتحطيمًا، وقد ظلت كلمة نبط تفسر بمعنى مدفع او بندقية او طبنججة حتى بداية العصور الحديثة، ومثال ذلك المدفع الذي كان في حوزة عاهل المغرب عبد الله الغالب بالله السعدي (١٥٥٧ - ١٥٧٤) والذي لا يزال موجودا بالعرائش وقد نقش عليه « أمر بعمل هذا النفط السعيد . . . »

ويحاول المؤلف اخيرا ان يفسر هذا التطور في معنى كلمة نبط، فيقول بان النفط في كلتا الحالتين لم يكن مكونا من مادة واحدة بل من مواد ملتهبة مختلفة اساسها البارود، فالبارود استعمل في باديء الامر للاحراق لشانه شان المواد الاخرى المتهبة كالفحم والكبريت ثم اكتشف فيما بعد ان له خاصية الانفجار، فاستخدم في قذف القذائف. فالبارود هو العنصر الاصلي في تركيبات النفط في الحالتين، ولهذا استعمل مرادفا لكلمة نبط ثم كانت له غلبة التسمية في النهاية في العصور الحديثة .

اما الباب الثالث فقد تناول فيه المؤلف بالشرح والتحليل موقف المماليك من استعمال الاسلحة النارية فيقول بان المماليك في مصر والشام تاخروا عن الاوروبيين في استعمال هذه الاسلحة لانها تتعارض مع حياة الفروسية التي مارسوها منذ طفولتهم بالفارس الملوك الذي اصبحت الفروسية جزءا من كيانه ورمزا لكبريائه كان يعتقد ان التخلي عن قوسه وحصانه في سبيل حمل بندقية الرصاص امر لا معنى له وفيه امتهان لكرامته .

وحينما حاقت الاخطار بالدولة المملوكية من جانب الأتراك العثمانيين في الشمال الغربي والبرتغاليين في الجنوب الشرقي وكانوا يستعملون الأسلحة النارية، رأى بعض سلاطين المماليك ضرورة استخدام هذا السلاح في جيوشهم . غير انهم لقوا معارضة شديدة من جانب فرسان المماليك . فاضطروا الى تشكيل فرق من عناصر غير مملوكية لحمل هذا السلاح مثل العبيد السود والمغاربة وأولاد الناس (وهم أبناء المماليك الذين

لم يسمهم الرق كما باتهم) وهذه العناصر كانت تكون طبقة خاصة في الجيش الملوكي تعرف بالطبقة الخامسة .

ومن أمثلة هؤلاء السلاطين الذين تحمسوا للأسلحة النارية، السلطان الناصر أبو السعادات محمد بن السلطان قايتباي، الذي استخدم عددا كبيرا من العبيد الرماة بالبندق وقربهم إليه، وفي ذلك يقول ابن اياس: وصار يخرج في موكب وقدمه عبيد سود ومعهم مكاحل النقط . . . وكل هذا خفة وطيش، وقد بهدل حرمة الملكة في ايامه، ولم يتبع طريقة الملوك السالفة في اقامة حرمة السلطنة، وصار على طريقة والي الشرطة .

ولم يكتف هذا السلطان بذلك بل زوج كبير العبيد البارودية ويدعى فرج الله من جارية له تركية كما أنعم عليه بلباس مملوكي . وقد أثارت هذه السياسة الانتقائية للعبيد وأسلحتهم النارية غضب المماليك الاتراك، فقتلوا القائد فرج الله، وابعوا اتباعه العبيد للتركان ثم اغتالوا السلطان نفسه بعد ذلك بنحو عام (١٤٩٨ م) وبذلك تنتهي هذه التجربة بالفشل . وحينما تفاقمت اخطار العثمانيين والبرتغاليين وأصبح استعمال هذا السلاح مسألة حياة او موت بالنسبة للدولة المملوكية، رضخ المماليك لسياسة الامر الواقع، ولكنهم ظلوا مع ذلك محتفظين بنظامهم العربي . واقبل السلطان قنصوه الغوري (١٥٠٠ - ١٥١٦ م) على صناعة واتساح المدافع في القاهرة بكثرة لم تعرف من قبل . غير انه للأسف لم يستفد من هذه الاسلحة في معركة مرج دابق الفاصلة التي قامت بينه وبين العثمانيين . والسبب في ذلك يرجع الى ان الغوري وزع هذه المدافع على السواحل والاساطيل المصرية والشامية في البحرين الأبيض والأحمر لاقاء هجمات العثمانيين والبرتغاليين . وكانت النتيجة أن انهزم الغوري وقتل في ميدان المعركة .

وحاول السلطان طومان باي أن يتفادى اخطاء سلفه، فجمع عددا كبيرا من المدافع في الريانية للدفاع عن القاهرة . وفي ذلك بروي ابن زنبل وابن طولون، ان السلطان جمع ما في القلعة المصرية وبيوت الامراء ونشر الاسكندرية وسائر البلاد والقلاع من الكاحل والمدافع . ولكن يبدو ان طومان باي قد نصب مدافعه في خندق طويل مما جعلها تتخذ وضعا ثابتا غير متحرك فسهل على العثمانيين مهاجمتها من الخلف قبل ان تطلق طلقة واحدة وانتهى الامر بهزيمة الريانية ١٥١٧ م . ويشير ابن زنبل في كتابه فتح مصر، الى ان انتصار العثمانيين على المماليك في موقعي مرج

دابق والريدانية يرجع الى تفوق العثمانيين في الأسلحة النارية وان كان قد اعترف في الوقت نفسه بتفوق المماليك في الشجاعة والفروسية . وفي ذلك يقول : ولم يقتل منهم (أي المماليك) احد بالسيف الا القليل جدا وانما قتلوا بالبندق وآلات النيران على سائر الصنوف، وقد بقوا فئة قليلة ولكن كل واحد منهم مقوم بألوف ولولا النار التي مع الروم (العثمانيين) لكانوا أفنوهم عن آخرهم . وحينما قابل السلطان سليم الاول أسيره السلطان طومان باي قال له هذا الاخير، لا انتم افرس منا ولا اشجع منا وليس في عسكرك من يقايسوني في حومة الميدان . ونحن قوم مسلمون قد خصنا الله سبحانه وتعالى بذلك ونحن مسلمون وكيف تستحل قتل المسلمين وترمي عليهم بهذه المدافع والنيران ؟ . ويضيف ابن زنبيل حوار آخر بين السلطان سليم العثماني وأحد اسراه من امراء المماليك ويدعى قرطباي، فيقول له هذا الاخير ، « ونحن فرسان المنايا والموت الاحمر وكل واحد منا يستطيع ان يدمر جيشا بأكمله، واذا اردت ان تتحقق من ذلك فأمر عسكرك أن يتركوا ضرب البندق التي لو رمت بها امرأة لمنعت بها كذا انسانا . ونحن لو اخترنا الرمي بها ما سبقتنا اليها، ولكن نحن قوم لا نترك سنة نبينا محمد (صلعم) وهي الجهاد في سبيل الله بالسيف والعود وياويلك كيف ترمي بالنار على من يشهد لله بالوحدانية ولمحمد (صلعم) بالرسالة ؟

وهذه العبارات وامثالها تدل على استنكار المماليك لهذه الاسلحة الجديدة ونظرتهم اليها كعمل مناف للدين وللانسانية والرجولة .

ومن الغريب ان العثمانيين بعد احتلالهم لمصر، لم يحاولوا حمل المماليك على ترك فروسياتهم واستعمال الاسلحة النارية، بل تركوا لهم نظامهم الحربي حتى عهد محمد علي في بداية القرن التاسع عشر، وان كان الجبرتي يشير الى ان تكتيكهم الحربي في الكر والفر قد تغير نتيجة لاستعمال هذه الاسلحة النارية .

وفي آخر الباب الثالث يعقد المؤلف مقارنة بين النظامين الحربيين في كلتا الدولتين العثمانية والمملوكية، فيقول بان الدولة العثمانية حينما ظهر هذا السلاح الجديد، كانت لا تزال في بداية نشأتها وتتلمس الوسائل لتدعيم كيانها، ولهذا لجأت الى استعمال هذا السلاح في وقت مبكر لكثرة احتكاكها بالأوروبيين في البر والبحر يضاف الى ذلك ان السلطان العثماني كان يختلف في وضعه الاجتماعي عن السلطان المملوكي . فهو يرث الحكم شرعا وهو سيد حر على مماليكه، بينما السلطان المملوكي ما هو الا

واحد من المماليك الذين مسهم الرق وتربى تربيتهم . وهذا الوضع الاجتماعي كان له اثره في السياسة الحربية التي اتبعها سلطان كلتا الدولتين فظروف الدولة العثمانية كانت تساعد السلطان على فرض ارادته على جيشه، بينما نجد في الدولة المملوكية روابط اخرى مختلفة مثل رابطة الاستاذية وهي رابطة الولاء التي تربط المملوك باستاذة الذي اشتراه، ومثل رابطة الخشداشية او الزمالة وهي التي تربط المملوك بزميله في الخدمة، اما السلطان فلم ينل من هؤلاء الا ولاء مماليكه الذين اشتراهم لنفسه ويعرفون بالاجلاب او الجلبان او المشتروات .

لهذا كان على السلطان المملوكي كي يحافظ على عرشه أن يوازن بين هذه القوى المتطاحنة التي تدين بالولاء لأساتذة مختلفين من كبار أمراء المماليك. ولهذا كانت سلطته محدودة تجاه أي اصلاح او تغيير يقوم به في الجيش. الى جانب كل هذا فان الدولة العثمانية كانت تستخرج من أراضيها خامات النحاس وغيره من المواد التي تصنع منها المدافع، بينما كانت الدولة المملوكية تستورد هذه الخامات من الخارج. والخامة الوحيدة التي كانت موجودة في الأراضي المملوكية هي خامة الحديد، ولكنها كانت محدودة الانتاج وتستخرج من منجم بالقرب من بيروت. يضاف الى ذلك الأزمات التي عانتها الدولة المملوكية في اواخر ايامها من سوء الاحوال الاقتصادية نتيجة لانخفاض النيل وانتشار الأوبئة وفساد العربان واختلاف الكلمة. على أن هذا الضعف الذي انتاب الدولة المملوكية لم يحل دون انتشار الاسلحة النارية فيها ولا سيما في عهد قنصوه الغوري. غير ان المشكلة هنا لا ترجع الى كثرة الاسلحة وانما الى طريقة استعمالها، فالمعروف ان امراء المماليك قد وقفوا بمعزل عنها واضطرت الدولة الى تجنيد اقل الطبقات الاجتماعية شانا لاستعمالها، كما ان الدولة قد اكرت من استعمال هذا السلاح في البحر ضد البرتغاليين، ولم تستعمله في الميادين المكشوفة كما حدث في مرج دابق مثلاً.

لقد كان العثمانيون هم الآخرون يعانون مشاكل عديدة من جانب جيرانهم المسيحيين ومن رداءة المواصلات، ولكنهم تمكنوا من الإنتصار على المماليك وعلى الصفويين الشيعة في شرق الاناضول وفارس، بسبب اتقانهم استعمال هذا السلاح . ولا شك ان الاسلحة النارية كانت عاملاً حاسماً في مصير غرب آسيا ومصر لمدة أربعة قرون ١٥١٤ - ١٩١٨ فلو لم تكن هذه البقاع قد اندمجت في الامبراطورية العثمانية لكان لها تاريخ آخر جد مختلف.

وبعد فلا شك ان الاستاذ اياون قد أدى للعاملين على دراسة تاريخ الشرق الأوسط خدمة جليلة بهذا الجهد المشكور.

دكتور احمد مختار العبادي

١٠ يليوز ١٩٥٩

D. MASSON. — *Le Coran et la Révélation judéo-chrétienne, études comparées*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve, 2 vol., 829 pp.

Fruit de plus de vingt années d'un méthodique et persévérant labeur, cet important ouvrage a exigé la recherche et le dépouillement de très nombreux textes, coraniques, bibliques et autres, la lecture de multiples essais ou traités de théologie, de dogmatique, d'exégèse et d'histoire religieuse. Il se présente, dit la « prière d'insérer », comme une synthèse des rapports existant entre l'Islam, le Judaïsme et le Christianisme, et s'attache à fournir une vision nette et dépouillée de la question des points de contact possibles entre les croyants monothéistes.

Avec une prudence et une modestie louables l'introduction précise qu'il « ne prétend pas fournir une étude exhaustive de la question, mais se limite à signaler des rapprochements, des lignes de pensée tantôt parallèles, tantôt divergentes, entre le Coran et les Traditions juive et chrétienne. Dans l'état actuel de nos connaissances et vu le matériel philologique et exégétique dont on dispose, il serait impossible, même aux partisans d'une critique purement rationaliste, de conclure à des emprunts ou à des influences historiques. »

Il s'agit bien, en effet d'un instrument de travail et non d'une thèse destinée à faire prévaloir telle ou telle opinion sur l'origine, l'évolution, les tendances convergentes ou divergentes des trois grandes religions monothéistes se réclamant d'Abraham. L'avertissement débute par un juste hommage rendu au professeur Louis Massignon, par qui ont été ouvertes sur une compréhension fraternelle entre les enfants du Patriarche « les perspectives qui ont contribué à en édifier la structure et à en guider, à son insu peut-être, le long acheminement ».

L'auteur, annonce la notice, s'est volontairement effacé pour laisser parler les textes ; l'ouvrage constitue donc *une source de documents fondamentaux* et il est assorti de nombreuses références. Deux mille versets du Coran y sont cités, dans une traduction qui, tout en utilisant celles déjà existantes, notamment celle de M. Blachère, comporte néanmoins un effort personnel, inspiré de la récente version de la Bible dite « de

Jérusalem », de transposition de la couleur et du rythme. De nombreux passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, des extraits des Pères et Docteurs de l'Eglise, de la Tradition rabbinique, en forment l'armature scripturaire et doctrinale.

A la fin du tome II un aperçu bibliographique donne la liste alphabétique des auteurs et des ouvrages utilisés, et deux index permettent de retrouver aisément chaque mot arabe sous sa forme originelle ⁽¹⁾ et chacune des citations.

Claire et logique, l'ordonnance de ce travail, centré sur le Coran, comporte cinq livres.

Le premier traite, en deux chapitres, de la nature de Dieu, de Ses noms et attributs (transcendance, unité, immutabilité, éternité, toute-puissance, bonté, vérité, lumière, omniscience, justice, sainteté), puis de la Trinité et des critiques musulmanes contre ce dogme chrétien.

Le deuxième, consacré à la Création, comprend cinq chapitres : cosmogonie, anges, génies et démons, anthropologie, et enfin Jésus type parfait de l'Homme.

Le troisième étudie, en deux chapitres, la révélation monothéiste : Verbe, Esprit, Sagesse, Vérité, Lumière, Ecriture, Alliance, et ensuite les prophètes antérieurs à l'Islam qui figurent dans le Coran, c'est-à-dire Jésus et sa mère Marie, Jean et son père Zacharie, Adam, Idris, Noé, Abraham, Joseph fils de Jacob, Moïse ; les trois premiers rois d'Israël : Saül, David, Salomon ; les trois prophètes israélites : Elie, Jonas et Job ; enfin les personnages non bibliques dont parle le Coran.

Le quatrième livre se divise en deux parties qui examinent le Coran comme fondement primordial, la première des lois régissant le culte (obligations de la Communauté islamique envers Dieu, du croyant pris individuellement à l'égard tant de Dieu que de la Communauté, des autres hommes ou de certaines catégories d'entre eux, des biens temporels de ce monde) ; la seconde des lois régissant les actes humains, autrement dit l'éthique (bien et mal, liberté et responsabilité, prédestination, péché, jugement, repentir et pardon divin).

Enfin le cinquième envisage la vie future et ses quatre chapitres concernent l'eschatologie : Résurrection et Jugement, l'enfer, le paradis et la béatitude d'après les conceptions islamique et chrétienne.

Il était pratiquement inévitable que certaines matières interférassent et qu'il se produisît parfois des chevauchements : par exemple entre quelques attributs divins (livre I, chapitre I, paragraphe 10) et quelques élé-

(1) Des raisons matérielles et techniques ont obligé à user, pour la transcription des mots arabes, d'une forme courante et sans signes diacritiques, ce qui ne présente pas d'inconvénient majeur dans un ouvrage dont le but n'est pas philologique.

ments de la révélation (livre III, chapitre I, paragraphes 5-6) ; entre les obligations du croyant envers autrui (paragraphes 3-4 du chapitre II de la première partie du livre IV) et les actes humains pris sous l'angle de leur qualification morale (seconde partie du même livre IV) ; entre cette dernière et celle du livre V qui se rapporte à la résurrection et au jugement. Il n'y a cependant ni redites, ni répétitions inutiles.

Le plan n'est pas sans offrir quelque analogie avec celui qu'a suivi notre regretté maître et ami Gaudefroy-Demombynes dans la deuxième partie de son *Mahomet*, paru en 1957 et qui forme le tome XXXVI de la collection « Evolution de l'Humanité » (1) ; mais le sujet en était la personne et le message du Prophète, alors qu'ici c'est le Livre révélé qui constitue le pôle autour duquel tout gravite. Le cadre du *Mahomet* embrassait au surplus l'ensemble de l'activité prophétique et tous les aspects, politique et juridique autant que religieux, de l'Islam naissant, tandis que *Le Coran et la Révélation judéo-chrétienne* borne ses vues au domaine théologique et spirituel, mais l'explore de façon plus complète et approfondie.

M^{lle} Masson s'est sagement abstenue de tout jugement personnel et n'a voulu faire qu'un exposé objectif, sobre et dépouillé, un *constat* pourrait-on dire, des similitudes de pensée ou d'expression, des analogies dogmatiques rencontrées dans les trois religions issues d'une souche commune : Judaïsme, Christianisme, Islam, telles qu'elles se présentaient à l'époque où cette dernière naquit en Arabie au VII^e siècle de l'ère chrétienne.

Son travail sera précieux non seulement aux spécialistes, mais au grand public cultivé désireux d'acquérir des lumières sur les points de convergence et de divergence de ces trois grandes manifestations du monothéisme sémitique, et les adeptes des trois confessions y trouveront un égal respect pour leurs croyances.

Le Centre national de la recherche scientifique et la Mission universitaire et culturelle française au Maroc, où vit l'auteur depuis de longues années, se sont honorés en accordant leur concours à la publication de cette œuvre méritoire, scrupuleuse, utile, dont la présentation et la typographie parfaites font le plus grand honneur à l'éditeur Adrien-Maison-neuve.

Félix ARIN.

(1) Cf. « Hespéris », tome XLV, p. 169.

Gilbert BORIS. — *Lexique du parler arabe des Marazig*. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1958, 272 p.

On ne saurait exprimer trop de reconnaissance à M^{me} Isabelle Boris et aux amis de son regretté mari pour avoir publié cette importante contribution à l'inventaire lexical de la langue arabe.

L'auteur avait laissé des *Documents linguistiques et ethnographiques* sur une région du Sud Tunisien (Nefzaoua) qui furent publiés en 1951. M. W. Marçais, dont il était un fidèle disciple, dans un avant-propos, avait dit, comme il savait le dire, dans quelle louangeuse estime on devait tenir l'homme et le savant plein de promesses qu'était G. Boris. Nos regrets n'en sont que plus vifs de la perte d'un orientaliste de cette valeur.

Le lexique qui paraît aujourd'hui complète les *Documents*. Ainsi, selon les directives que donnait le grand maître de la dialectologie arabe, on aura sur les parlers du Sud Tunisien, des textes et un lexique se complétant mutuellement. Avec les textes, on peut dégager une grammaire et une syntaxe. Mais le vocabulaire est plus exigeant ; il faut le constituer et l'étendre au-delà des textes. Or l'arabe est une langue où le lexique tient une place bien plus importante que dans toute autre langue, et cette exubérance, sous un certain jour, semble compenser nécessairement la sécheresse de la syntaxe et la simplicité de la morphologie. C'est pourquoi un apport de près de 10 000 mots de la langue de grands nomades est d'une inappréciable valeur.

Déjà, M. W. Marçais en collaboration avec J. Farès avait donné en 1931 *Trois textes d'El-Hamma de Gabès*, avec un glossaire, une étude qui concernait aussi le Sud Tunisien d'une autre région que les Nefzaoua et les Marazig. Elle était moins importante en ce sens que le glossaire ne contenait que des mots relevés dans les textes, mais elle constituait une indication et un exemple que G. Boris a suivis. Ainsi, nous possédons maintenant sur le Sud Tunisien des matériaux excellents et divers sur le vocabulaire des Arabes.

La notation des mots arabes employés ici n'est pas radicalement phonologique ; elle est aussi descriptive comme celle qu'employèrent M. W. Marçais et ses disciples. Il est nécessaire d'agir ainsi dans la mesure du possible — ce qui exige une oreille naturellement apte et dûment exercée — car plus qu'on ne le suppose, des nuances vocaliques que l'on croit insignifiantes au premier abord se révèlent par la suite assez pertinentes.

La présentation typographique est parfaite comme dans tous les travaux de l'Imprimerie nationale. Le livre de G. Boris méritait cette faveur d'être imprimé là.

Il méritait aussi d'honorer la collection de publications de l'Association pour l'avancement des sciences islamiques en inaugurant la série des « Etudes et documents ».

L'accord unanime des savants, des amis, des condisciples, des détenteurs de crédits, des techniciens, réalisé en vue de cette publication dit bien tout le prix qui s'y attache.

Nous ne saurions faire mieux que de le signaler au lecteur.

Louis BRUNOT.

IBN °ABBÂD de Ronda (733-792/1332-1390). — *Lettres de direction spirituelle* (ar-Rasâil aḡ-Ḥuġhrâ). Texte arabe édité par Paul Nwyia, s.j., Beyrouth, Imprimerie catholique, 1958, 168 p.

« Quiconque veut connaître la pensée intime des soufis, recommandait un vieux maître d'autrefois, doit lire leurs lettres, car c'est en elles et non dans leurs livres qu'ils ont consigné leurs *rumûz* (symboles). » Peut-être ce vieux maître a-t-il raison, et c'est malheureusement ce qui rend notre connaissance du soufisme bien fragmentaire. Car, de la correspondance des soufis, nous ne possédons que très peu de choses, encore que ce peu qui nous soit connu reste en majorité inédit. Il faut donc savoir gré au Père Nwyia d'avoir comblé une lacune en nous donnant aujourd'hui l'édition critique, et agréablement présentée, de ces lettres.

Il s'agit d'un recueil de seize épîtres rédigées par Ibn °Abbâd, à Salé vers 770/1378, auxquelles l'éditeur a eu la bonne idée de joindre, en appendices, trois autres du même auteur, également inédites.

Le premier appendice constitue des *fatwâ-s* (consultations) sur le *taqlîd* (l'obéissance passive à la Loi), et sur le *Kalâm* (théologie spéculative). Le second contient trois correspondances, et le dernier est une version de la sixième épître des *ar-Rasâil aḡ-Ḥuġhrâ*.

*
* *

Grâce à son étude parue dans la revue *Al-Machriq* (avril 1955) et à l'édition des *Lettres de direction spirituelle*, le P. Nwyia nous fait connaître l'importance d'Ibn °Abbâd dans le soufisme. Pour ce qui est soufisme proprement maghrébin, Ibn °Abbâd apparaît comme une figure à part : il est un des rares « mystiques » qui aient laissé une œuvre écrite doctrinale. Son commentaire des *Ḥikam* d'Ibn °Aṭâ'i-llâh est connu dans tout

le monde islamique ; à Fès, on a lithographié un gros volume de sa correspondance, devenu à présent presque introuvable.

Ses *Rasâil al-Kubrâ*, jointes aux lettres qu'on nous présente aujourd'hui, forment un ensemble doctrinal, de véritables thèses de direction spirituelle. Elles s'adressent, pour la plupart, à des disciples habitant Fès. Par leur accent d'authenticité, de conviction, elles tendent tout naturellement à convaincre et à donner le *dawq* (le goût) de la spiritualité. Ainsi, elles nous permettent de saisir sur le vif, pour ainsi dire, la manière dont un maître soufi procédait pour former ses disciples à la vie ascétique. Elles révèlent aussi — ce qui est peut-être plus intéressant encore — une conscience musulmane engagée dans les voies de la recherche de Dieu, et les problèmes d'ordre religieux et psychologique qu'engendre pareille aventure vers le Pur Amour.

*
* *

On pourrait regretter qu'une étude de fond n'eût pas été consacrée tant au Maître soufi qu'à son œuvre. Cependant, réparation sera faite bientôt : un ouvrage important (dans le double sens du mot) en français, dû au P. Nwyia, paraîtra d'ici peu, entièrement consacré à Ibn 'Abbâd (l'homme et l'œuvre).

*
* *

Qu'il nous soit donc permis de dire à notre ami le P. Nwyia, combien nous sommes heureux de découvrir, grâce à ses efforts de recherche, notre compatriote Ibn 'Abbâd. Il restitue ainsi aux Maghrébins un beau fragment de leur patrimoine culturel. Merci.

M.-A. LAHBABI.

Ibn al-Muqaffa°. — *Le livre de Kalila et Dimna*, traduit de l'arabe par André Miquel. — Paris, Librairie C. Klincksieck, 1957, 23 cm, 346 p.

Le livre de *Kalila et Dimna* est un de ces trésors de pensée et de sagesse tels que l'Orient les aime et que, selon la mentalité des orientaux traditionalistes, les hommes doivent se transmettre d'une génération à l'autre, comme un précieux dépôt. Ce devoir de conservation et de transmission a, d'ailleurs, été observé, et par seulement par les orientaux. A partir de

l'original sanscrit du *Pantchatantra* (les cinq livres), les langues anciennes et modernes, par une espèce de conjuration spontanée, ont contribué à conserver à l'humanité ce livre qui, selon la tradition, aurait été écrit par un sage philosophe pour un roi animé du désir de bien gouverner. C'est en effet, grâce à une longue série de traductions et d'adaptations, à travers le pehlvi, l'arabe, le syriaque, l'hébreu, le grec, le latin, le persan moderne, le turc, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le français, que cet ouvrage, sous le titre de *Kalila et Dimna*, a été sauvé de l'oubli. On ne saurait omettre de rappeler que l'un des maillons de la chaîne des transmetteurs est le baron Sylvestre de Sacy, et que l'édition du texte arabe publié à Paris par l'illustre savant, dans le premier quart du XIX^e siècle, a servi de base à de nombreux travaux en Egypte, en Syrie, au Liban, en Iraq. Cette nouvelle traduction (1) du livre de *Kalila et Dimna*, publiée sous les auspices de l'Association pour l'Avancement des Etudes islamiques, par M. A. Miquel, continue donc les vieilles traditions de l'orientalisme européen et rend service aux études arabes en mettant à la portée des étudiants et du public cultivé une œuvre qui a sa place marquée parmi les classiques de l'humanité.

*
* *

C'est qu'il ne s'agit de rien moins, dans ce livre, que de l'éternel problème toujours posé, et semble-t-il, non encore résolu du gouvernement des hommes dans l'ordre et par la justice. Le *Kalila et Dimna* offre une solution strictement monarchique de ce problème. Il propose aux esprits éclairés une image idyllique du bon roi, entouré de ses conseillers, une sorte de David exerçant ses pouvoirs avec le concours attentif de la sagesse. Comme pour rendre plus aimable cette vision idéalisée, il lui oppose une caricature de monarque gonflé d'orgueil et de superbe « seul à donner des avis et n'en voulant point écouter d'autres » ; de potentat brutal, lourd, stupide, bassement méchant, contre lequel la révolte du peuple devient légitime. Révolte, mais non révolution, car dans le *Kalila et Dimna* il n'est jamais question, comme dans la *Politique* d'Aristote, de choisir entre plusieurs systèmes de gouvernement. A ce point de vue, le livre est résolument monarchiste. Il laisse fermement entendre qu'il n'est point de salut pour le peuple hors le roi. Mais pour contrebalancer cette affirmation tranchante, il prend la peine de préciser le rôle social du roi, le sens élevé de sa mission, la nécessité d'admettre comme naturel et nécessaire que « l'ivresse des rois » soit tempérée par la sagesse des philosophes ; il indique que le Pouvoir doit reconnaître la primauté de la Sagesse sur

(1) Une traduction française du *Kalila et Dimna* a été publiée en 1936, à Paris, Editions des Cahiers gris, 36, rue Fondary (xv^e), par P. Quilici Bey.

lui et qu'en définitive « un roi qui ne gouverne pas pour donner la joie à son peuple est comme une femelle qui, malgré ses mamelles gonflées, n'a pas assez de lait pour nourrir le petit qu'elle vient de mettre bas » (1).

Si l'on se reporte au contexte de l'organisation sociale de l'Inde traditionaliste, cette prééminence proclamée nécessaire du sage sur le roi signifie que le porteur d'épée, le *kchatriya*, ne saurait se soustraire au contrôle moral du *brahmane* détenteur de l'autorité spirituelle (2). Le conflit entre les deux castes transparait nettement dans certains passages du livre (3). Mais pour bien comprendre l'importance des rapports entre les deux pouvoirs, le sacerdotal et le temporel, il convient de ne pas négliger le point de vue traditionaliste, selon lequel l'harmonie sociale, dans l'Empire, repose essentiellement sur le maintien d'une stricte hiérarchie des fonctions (c'est-à-dire des castes). Quand le roi se libère de la tutelle de l'autorité spirituelle, ou qu'il s'efforce de se subordonner celle-ci pour l'asservir et l'utiliser à des fins purements mondaines, inéluctablement il succombe à son tour, sous les coups de la caste des marchands qui, elle-même cède aux assauts des castes inférieures. L'inversion, à la tête du corps social, de l'ordre hiérarchique (c'est-à-dire sacré) déclenche un processus révolutionnaire irréversible.

L'Europe offrirait une illustration saisissante de cette interprétation de l'histoire politique et sociale, car, dans cette partie du monde le cycle s'est déjà partiellement déroulé. Le bouleversement de la hiérarchie a débuté par ce qu'on a convenu d'appeler la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, avec d'abord l'épisode caractéristique de Canossa (XI^e siècle), suivi au XIII^e siècle par l'enlèvement du pape sur l'ordre du roi de France Philippe le Bel. La lutte des princes contre l'Eglise a conduit logiquement à la rupture de l'unité spirituelle de la chrétienté, à la montée de la classe bourgeoise, au triomphe d'un ordre matérialiste et athée, lequel doit être lui-même suivi du triomphe de la classe inférieure du prolétariat. D'un bout à l'autre de cette histoire, considérée bien entendu sous l'unique aspect des rapports de l'autorité spirituelle et du pouvoir temporel, les événements présentent un enchaînement mécanique que la sagesse indoue analyserait comme étant le déroulement d'un cycle aboutissant à la confusion des castes, au désordre social, à la tyrannie, et que l'Occident, au contraire, par la voix de la grande majorité des hommes qui composent son *intelligentsia*, présente comme une marque de progrès social et historique. L'opposition des deux sagesse est fondamentale, irréductible.

(1) *Kalila et Dimna*, p. 185.

(2) Cf. la formule d'al-Yüsi et d'autres : *al mulüh hukkam 'alā-n-nās, wa-l-'ulamā' huk-kām 'alā-l-mulüh* = les princes gouvernent les hommes et les 'ulamā' gouvernent les princes.

(3) *Kalila et Dimna*, p. 202.

Dans le *Kalila at Dimna*, Dabchalim, le roi tyrannique, mais non sot ; orgueilleux, mais pas au point d'en avoir la nuque si raide qu'elle finisse par se rompre ; assez philosophe pour restituer à la sagesse la place qui lui revient dans le maniement des affaires de l'Etat, consent, après une longue réflexion à admettre les observations que lui adresse le brahmane Baidaba (Bidpaï) sur sa manière de gouverner, et pour en témoigner il remet à son interlocuteur qui a rempli sa mission d'avertisseur et qui en a souffert dans sa chair, des vêtements royaux qu'il a portés. Cette investiture, ce geste fort ancien de fraternité initiatique, consacre la réconciliation des deux hommes et, pourrait-on dire, des deux castes que chacun représente. Baidaba est devenu l'ami du roi, son conseiller reconnu. Dabchalim le charge alors de composer pour lui, un livre dans lequel le philosophe va se donner pour tâche de résumer son expérience de l'art de gouverner les hommes et de se gouverner soi-même.

Supposée donc écrite par un brahmane, l'œuvre se présente sous deux faces : l'une, offerte au vulgaire pour le divertissement, l'autre tournée vers l'intérieur, enveloppée dans le voile du symbole, réservée à des esprits délicats, capables de comprendre. Aussi est-elle toute imprégnée d'un aristocratismes hautain, mais de bon aloi. Le philosophe l'a dictée à son secrétaire, dans une cellule dont la porte s'était auparavant refermée sur le monde. Quand revêtu d'un cilice noir, il remet solennellement le livre au prince, au cours d'une brillante cérémonie, il lui communique sous une forme symbolique et parfaite, une somme de vérités qu'on ne divulgue pas à la légère et dont, selon l'expression des soufis, on doit être avare (1).

Outre l'image d'une monarchie bien équilibrée, le lecteur découvre dans ce livre une vision réaliste de la société, une conception pessimiste de la nature humaine. Ces corbeaux raisonneurs, ces rats philosophes, le perfide chacal Dimna, les rois-lions révèlent une sagesse de la conduite individuelle véritablement spontanée, sans nuées idéologiques, sans sublimation religieuse d'aucune espèce. Les créatures sont ce qu'elles sont. On ne redresse pas ce qui ne se laisse pas redresser et « c'est le comble de la sottise que de vouloir retirer aux êtres leurs caractères primitifs et naturels pour leur en imposer d'autres qui sont sans rapport avec leur essence propre ». (2). La nature humaine étant ce qu'elle est, c'est-à-dire mauvaise, dans la vie d'ici-bas il convient de choisir entre le service de Dieu et celui des créatures, « car Dieu est le seul qui rende le bien pour

(1) Cf. l'expression de Fontenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. ».

(2) *Kalila et Dimna*, p. 138.

le bien » ⁽¹⁾. Il faut donc se méfier. Ne nous laissons point tromper, mais plutôt méfions-nous de tout le monde ⁽²⁾. En conséquence tous les êtres luttent farouchement pour leur survie. Les uns tuent les autres, ou cherchent à les perdre par surprise, par ruse, par flatterie, pour se nourrir, pour se soigner, pour satisfaire leur ambition ou leur haine. La sagacité, le pouvoir de réflexion, le bon sens, le jugement, la méfiance sont mis à l'épreuve d'une manière constante. L'opposition irréductible entre le mangeur de viande et le mangeur d'herbe, Caïn et Abel, le carnassier et le pacifique, est vigoureusement mise en lumière. Celui qui sait qu'il ne peut être qu'un repas pour l'autre se tient sur ses gardes. A ce point de vue là le dialogue du corbeau et du rat est très significatif.

Dans cette jungle touffue où l'on s'affronte tous les jours, la force et la ruse s'entrechoquent, mais la plupart du temps, le cheminement lent et tortueux de la ruse produit plus d'effet que la force brutale. Souvent aussi le méchant subit un châtement mérité ; cependant comme on est loin ici de la niaiserie optimiste du *happy end* ! Dimna, comme le Iago d'Othello, connaît une fin misérable, c'est certain, mais pourtant quand le crime est puni, le mal est consommé ; le roi a tué lui-même le compagnon qu'il aimait et qu'il avait pris l'engagement de protéger.

Il ne serait toutefois pas juste d'en rester là. La condamnation de l'humaine nature n'est pas sans appel. La longue et belle méditation de Borzouyeh dénote le goût du bien chez l'homme, un désir de perfectionnement d'une haute élévation. Ailleurs on voit que l'intelligence et la culture concourent à relever le niveau moral de l'humanité. Enfin le sentiment de l'amitié qui subsiste comme une plantule fragile mais vivace dans le cœur de la créature, le respect de la foi jurée et l'esprit chevaleresque dont le roi-lion offre l'exemple, projettent quelques éclairs d'une lumière vive et réconfortante sur cette sombre vision de l'humanité.

Bien des lourdeurs rendent parfois pénible la lecture de ce livre. Certaines pages ne sont rien d'autre qu'un pesant magma philosophique bourré de lieux communs. C'est la partie faible du *Kalila et Dimna*. Il faut se garder de juger l'œuvre d'après elle et encore davantage de la mépriser. Du reste, M. A. Miquel annonce une étude qui fera suite à sa traduction et qui établira la valeur de ce monument de la littérature classique orientale.

Adolphe FAURE.

(1) *Kalila et Dimna*, p. 111.

(2) *Ibid.*, p. 319.

Al-Hamadānī. — *Maqāmāt* (séances) choisies et traduites de l'arabe avec une étude sur le genre par Régis Blachère et Pierre Masnou, Paris, Librairie C. Klincksiek, 1957, 23 cm, x + 142 p.

En même temps que le *Kalila et Dimma*, traduit par M. A. Miquel, l'Association pour le Développement des Etudes islamiques publie, grâce à MM. R. Blachère et P. Masnou, la traduction d'un choix de *Maqāmāt* de Hamadānī.

Ce travail soigné et précis, fortement documenté, comprend une *Introduction* de cinquante-trois pages enrichies de nombreuses notes ; — trois *Appendices*, donnant la liste d'auteurs de *Séances* en langue arabe, les éditions et traductions des *Séances* de Hamadānī, et les concordances des éditions de ces mêmes séances ; — enfin un *Index*.

Tel qu'il est composé, ce petit livre est un outil de travail de premier ordre pour les étudiants en littérature arabe et les enseignants. Il condense, en effet, tout ce que l'on doit savoir sur le genre *Maqāma*, lequel, de par son caractère particulier méritait bien qu'on lui fit une place de choix dans la rubrique *Manuels et ouvrages d'initiation*.

Adolphe FAURE.

I. S. ALLOUCHE et A. REGRAGUI. — *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Maroc). Deuxième série (1921-1953), tome II. Publication de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, LXIII. — Rabat, Editions techniques nord-africaines, 1958, 25 cm, 462 p.

Ce tome II du catalogue apporte 985 nouveaux titres. Il commence au numéro 1781 de l'inventaire et s'arrête au numéro 2765. Il comprend les sections suivantes :

Littérature. — Histoire générale. — Histoire du Proche-Orient. — Histoire du Maghreb. — Généalogies. — Littérature biographique. — Géographie et relations de voyages. — Logique. — Politique. — Mathématiques. — Sciences naturelles. — Agriculture. — Alchimie. — Astronomie. — Astrologie. — Sciences occultes et talismans. — Médecine. — Musique.

Au total dix-huit sections qui s'ajoutent aux treize sections du tome I.

La présentation de ce tome est exactement celle du tome I (1). Il est

(1) Pour le compte rendu du T. I du *Catalogue des manuscrits*, v. *Hespéris*, 1955, 1^{er}-2^e trimestres, p. 267.

fort probable que ce catalogue s'enrichira plus tard d'un tome III, car la Bibliothèque générale ne cesse d'acquérir de nouveaux manuscrits, dont certains, fort précieux, ont été récemment découverts par M. Ibrahim al-Kattani dans des bibliothèques particulières.

Adolphe FAURE.

Ambrosio HUICI MIRANDA. — *Historia política del império almohade*. Tetuán, Instituto General Franco. Primera parte, 1956 ; segunda parte, 1957.

L'Institut d'Etudes Hispano-Arabes Général Franco de Tétuan a entrepris, dès 1949, la publication d'une monumentale histoire du Maroc en dix tomes. Les deux derniers volumes parus, *Historia política del império almohade*, sont dus au grand orientaliste de Valence, Ambrosio Huici Miranda et couronnent 40 années de patientes recherches. Dès 1917 en effet, Huici Miranda publiait l'*Anonyme de Copenhague*, une traduction du *Rawḍ El-Qirtās* et six volumes de la *Collection diplomatique de Jaime I d'Aragon* qui révélaient en lui l'arabisant expert et un maître du latin médiéval. Ses traductions des chroniques arabes de la Reconquête *al-Hulal al-Mawšīya*, les deux volumes du 4^e tome du *Bayān al-Muḡrib*, le *Kitāb al-Mu'jib* d'Al Marrakchi, sa précieuse édition du texte arabe jusqu'alors inédit du tome IV du *Bayān* lui valurent depuis, la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Occident musulman. Un volume consacré aux « Grandes Batailles de la Reconquête durant les Invasions africaines », dont *Hespéris* a publié cinq importants chapitres, débrouilla avec une lucidité critique rarement égalee et de minutieuses recherches sur le terrain, bien des points obscurs de l'histoire militaire du Moyen Age. Enrichies de notes étendues et savantes ses éditions et ses traductions des annalistes arabes laissaient pressentir une maîtrise des textes de l'historiographie arabe, latine, espagnole et portugaise du Moyen Age musulman qu'on souhaitait voir appliquer à l'histoire tout court du Moghreb et de l'Espagne.

Voici ce vœu enfin rempli. Don Ambrosio avec une modestie extrême assure que le plan de son œuvre se limite à « la composition d'un essai d'histoire politique de l'empire almohade et à en fixer la chronologie », montant ainsi, ajoute-t-il, « l'armature sur laquelle plus tard d'autres construiront l'édifice d'une histoire complète » et « laissant tout à fait de côté les aspects artistiques, littéraires, philosophiques, religieux et économiques », dont l'énorme complexité et l'inextricable liaison avec la culture

andalouse lui paraissent requérir une préparation plus approfondie que la sienne.

D'autres s'étaient montrés plus hardis que Huici Miranda après 40 années d'études : Mohammed Rachid Mouline dont l'*El-Mansour* de 1946 veut retracer « la vie politique, intellectuelle et religieuse du Moghreb de 580 à 593 de l'Hégire », Mohammed Manani qui, en 1950, publie sa monographie *Des sciences, de la littérature et des arts au temps des Almohades* et surtout Sa'd Zağlūl dans la thèse brillante qu'il présenta en Sorbonne en 1952 sur *Abou-Yousouf El Mansour l'almohade* qui est une œuvre solide et enthousiaste mais dont l'auteur, pas plus que ses devanciers, n'a consulté les sources latines, espagnoles et portugaises et qui surtout, pas plus qu'eux, ne connaissait la lumière qui jaillissait des nouveaux manuscrits édités, traduits et parfois retrouvés par Huici Miranda précisément.

Tant de minutieux travaux d'approche faisaient de Huici Miranda l'érudit le mieux armé pour tenter une Histoire des Almohades. Il est d'autant plus remarquable qu'au terme de ses longues et attentives recherches dans les bibliothèques, de ses longs voyages et de ses études sur le terrain en Espagne et en Afrique du Nord, Huici Miranda écrive mélancoliquement : « J'ai pu me convaincre que ce que nous ignorons des Almohades est bien plus étendu que ce que nous en connaissons... une très grande partie des sources contemporaines, des chroniques et des biographies spécifiquement almohades a été définitivement perdue et ne sera jamais retrouvée ». Il faut se contenter souvent, contre toute règle critique, d'un unique témoignage. Les 37 lettres officielles almohades publiées par Lévi-Provençal devraient être multipliées au moins par 100 pour nous donner une idée exhaustive de l'activité épistolaire des secrétaires andalous des califes et des sayyids almohades et nous permettre d'esquisser les grandes lignes de l'histoire de leur administration. Rappelons que nous devons à un heureux hasard la découverte d'un texte unique et fort corrompu du diwan perdu d'Ibn Guzman essentiel à la connaissance de la vie en Andalousie au XII^e siècle. Les historiens de l'Andalousie ont un privilège rare qui est celui de pouvoir recourir aux œuvres littéraires, l'époque almohade y fut brillante et malgré le fanatisme des *fuqahā'*, grâce au haut clergé de Tolède une partie de l'œuvre de l'école philosophique de Cordoue a échappé au feu mais, au Moghreb proprement dit, Henri Pérès a établi depuis longtemps que l'activité littéraire fut, sous les Almohades, rare et médiocre. Nous en sommes donc réduits à la pauvre et chétive histoire événementielle dont on a tant de bonnes raisons de médire mais dont, pour l'histoire de l'Afrique du Nord pendant presque un millénaire après son islamisation, il nous est à peu près interdit de nous évader, trop heureux si nous pouvons comme un Huici Miranda établir avec quelque cohérence la suite chronologique des faits. Pensons

pour nous consoler de notre confusion qu'un Ibn Khaldoun, qui avait lu, en hâte à la vérité, tant de textes que nous désespérons de retrouver, est loin, très loin, d'y être parvenu !

Conscient plus que quiconque de toutes ces difficultés, Huici Miranda n'en a pas moins brossé une large fresque. L'exubérante vitalité de la période almohade ressort avec éclat de ces deux volumes si denses. Il évoque dans un précieux appendice du tome II avec un relief singulier l'étonnante et au demeurant si mystérieuse figure d'Ibn Toumert. Abd El Moumen domine le tome I et justice est rendue à l'énergie avec laquelle après avoir dompté trente-trois rebellions berbères dont quelques-unes furent très graves il sut forger l'unité de l'Occident musulman. Yusuf I est analysé avec toute la sympathie que mérite son noble caractère et sa culture raffinée. Quant à Yacoub El Mansour il apparaît sous un nouvel éclairage ; grâce au texte inédit du *Bayān* que Huici a retrouvé et traduit, et en particulier à l'émouvant testament que *à Bayān* est le seul à reproduire de façon complète il n'apparaît plus comme un mégalomane mais comme un pieux souverain musulman très conscient de ses devoirs vis-à-vis des siens.

Quelques-uns des derniers mouminides ne déméritèrent point de leurs glorieux ancêtres mais ici, où les trous des chroniques sont de plus en plus nombreux, l'Histoire du Maroc redevient comme à l'ordinaire fort problématique. Huici Miranda parvient pourtant sans peine à laver Al-Mamoun des calomnies forgées contre lui par les historiographes mérinides soucieux de flatter la nouvelle dynastie. Le tome II de Huici Miranda, s'il n'est pas d'un intérêt aussi vif que le premier, élucide peut-être plus de points obscurs. L'insubordination chronique des *šaiḥ-s* berbères et arabes contraignit les derniers almohades à un épuisant labeur de Sisyphe et précipita la fin de la dynastie. L'Occident musulman ne devait jamais plus retrouver son unité.

Le destin des derniers almohades est infiniment triste, un fils du calife Al Murtada gagnait sa vie vers 712 de l'hégire comme écrivain public dans la montagne Seksoua. Un autre arrière-petit-fils d'Abd El Moumen après avoir gouverné Valence dut se réfugier à Ségorbe, s'y convertir au christianisme et y vivre des charités du roi Jaime I d'Aragon. Si les cendres des Almohades ont été jetées dans l'oued Nfis il n'en reste pas moins qu'ils ont achevé l'Islamisation de l'Afrique du Nord et que, sous l'égide des grands Mouminides, le Maroc a connu la période la plus prospère de son histoire tourmentée. Sans doute, comme l'écrit Huici Miranda dans ses équitables conclusions « la paix almohade ne peut que partiellement et pour un temps très bref être comparée à la paix romaine » ; l'édifice almohade a été cependant d'une imposante grandeur. Huici Miranda nous aide à démêler quelques-unes des causes de cette gloire et quelques-

unes aussi du définitif échec. Faut-il ajouter que son récit est d'une étonnante clarté et parfois d'un charme inattendu. L'« Histoire politique de l'empire almohade » est ainsi autant l'œuvre d'un écrivain « honnête homme » que d'un érudit consommé.

Charles SALLEFRANQUE.

Abū-l-°Abbās Aḥmad b. Ḥālid an-Nāṣirī. — *Kitāb al-Istiḡṣā li aḥbār duwal al-Maḡrib al-aqṣā*, texte édité avec des notes et deux index par Ja°far an-Nāṣirī et Mḥammad an-Nāṣirī.

- T. I : Introduction de la maison d'éditions, Dār al-Kitāb ; biographie de l'auteur ; préface sur les mérites de la science historique ; récit des événements depuis la conquête arabe à l'extinction de la dynastie omeyyade d'Espagne. — Casablanca, Dār al-Kitāb, 1954, 25 cm, 250 p.
- T. II : Les dynasties almoravide et almohade. — Casablanca, Dār al-Kitāb, 1954, 25 cm, 287 p.
- T. III : La dynastie mérinide, première partie ; T. IV : La dynastie mérinide, deuxième partie. — Casablanca, Dār al-Kitāb, 1955, 25 cm, 251 p. et 198 p.
- T. V : La dynastie saadienne, première partie ; T. VI : La dynastie saadienne, deuxième partie. — Casablanca, Dār al-Kitāb, 1955, 25 cm, 223 p. et 135 p.
- T. VII : La dynastie alaouite, première partie ; T. VIII : La dynastie alaouite, deuxième partie ; T. IX : La dynastie alaouite, troisième partie. — Casablanca, Dār al-Kitāb, 1956, 25 cm, 232 p., 206 p. et 239 p.

Il n'est pas trop tard pour signaler la parution de cette édition marocaine de l'*Istiḡṣā* due aux deux fils de l'auteur, MM. Ja°far et Mḥammad an-Nāṣirī.

Concernant la personne d'Aḥmad b. Ḥālid an-Nāṣirī, et les appréciations diverses portées sur cette œuvre de l'historiographie marocaine contemporaine, nous prions le lecteur de bien vouloir se reporter à ce qui en a été déjà dit de 1906 à ces derniers temps (1).

(1) Pour la biographie et les œuvres voir *Archives Marocaines*, vol. XXX, notice, pp. 1-26. C'est cette notice qui a été reproduite en arabe par les frères Nāṣirī dans la nouvelle édition de l'*Istiḡṣā* : LÉVI-PROVENÇAL, *Les Historiens des Chorfa*, 1922, pp. 349-355.

En ce qui concerne la valeur de l'*Istiḡṣā* voir : *Archives Marocaines*, vol. IX, 1906, introduction, p. xv ; vol. XXX, 1923, préface de E. MICHAUX-BELLAIRE, pp. v-vi ; LÉVI-PROVENÇAL, *Les Historiens des Chorfa*, pp. 355-368 ; R. RICARD, *Les ravages de l'Istiḡṣā, Hespéris*, 1956, 1^{er}-2^e trim., pp. 201-202.

Quoi qu'il en soit des jugements parfois sévères portés sur l'*Istiqṣā* par des spécialistes compétents, il n'en reste pas moins que ce livre demeure la seule histoire d'ensemble du Maroc existant à l'heure actuelle en arabe. Faute d'avoir pu en continuer la traduction comme le souhaitait déjà E. Michaux-Bellaire en 1925 (v. *Arch. Maroc*, vol. xxxi, préface), les frères Nāṣirī en ont réédité le texte. Il était, en effet, surprenant qu'un tel ouvrage ne fût accessible que dans la vieille édition du Caire, qu'il est d'ailleurs difficile de se procurer.

La maison d'édition, *Dār al-Kitāb*, a pourvu chacun des neuf tomes du nouveau texte d'un index des noms propres de personnes et de tribus, ainsi que d'un index des noms de lieux. Les recherches et les vérifications s'en trouveront singulièrement facilitées.

Les Marocains resteront toujours reconnaissants à Aḥmad en-Nāṣirī de leur avoir donné une histoire de leur pays, s'étendant de la conquête arabe à la dynastie alaouite. En publiant cette nouvelle édition du travail de leur père les deux frères Nāṣirī ont dû se souvenir que celui-ci avait dit dans son avertissement aux lecteurs : « J'ai composé ce livre pour moi-même et pour ceux de mes compatriotes pour lesquels Dieu a voulu qu'il fût composé. ».

De son côté le *Dār al-Kitāb* a donné l'exemple de ce qu'il faudrait faire pour toute une importante partie de la bibliographie marocaine qui demeure toujours difficilement accessible faute l'avoir pu bénéficier du développement de l'imprimerie dans ce pays.

Adolphe FAURE.

J. HEURGON. — *Le Trésor de Ténès*. (Délégation générale du Gouvernement en Algérie. Sous-Direction des Beaux-Arts) 1958 ; in-4°, 87 p., 40 planches. Préface de A. GRENIER. (Arts et Métiers graphiques.)

Ce trésor d'orfèvrerie, en or pour la plus grande partie, a été trouvé dans les thermes d'une villa romaine de Ténès, l'antique *Cartenae*. Il avait été caché, nous ne savons dans quelles circonstances, peut-être par crainte de l'invasion vandale en 429, par une famille chrétienne d'un certain rang. Avec beaucoup d'érudition — on reste étonné par la somme impressionnante de ses recherches et de ses comparaisons — et beaucoup de goût, M. J. Heurgon s'est attaché à décrire chacun de ces bijoux et a montré leur place dans l'évolution du type auquel ils appartiennent, et par d'ingénieux rapprochements il arrive ainsi à fixer leur âge avec beaucoup de vraisemblance. C'est ainsi que les fibules (l'une marquée *Herri(us)*) et les garnitures de ceinturon doivent être les insignes d'un haut fonc-

tionnaire et s'inspirent de l'art de la vallée du Rhin des II^e et III^e siècles après J.-C. Les bracelets rappellent l'art celtique. L'ampoule d'argent avec le monogramme constantinien et qui a peut-être comme ses congénères contenu de l'huile des lampes qui brûlaient à l'église du Saint-Sépulcre, ressemble à la patère de l'évêque Paternus de la fin du IV^e siècle. Les petits cylindres servaient de pendeloques à un collier ou peut-être de reliquaires pour de la terre de Jérusalem. Le grand médaillon-broche représentait peut-être Galla Placidia, la fille du grand Théodose.

On ne pourra plus désormais étudier l'orfèvrerie du Bas-Empire sans se reporter à l'ouvrage de M. J. Heurgon. J'ajouterai que l'illustration est digne du texte. Il l'a dédié à la mémoire de Louis Leschi, ce dont le remercient tous les amis de ce dernier.

Raymond THOUVENOT.

LIBYCA. Bulletin du Service des Antiquités de l'Algérie. Archéologie et épigraphie, tome V. Ministère de l'Algérie, Sous-Direction des Beaux-Arts, 1957.

MM. J. Lassus et M. Leglay mènent brillamment de front leurs travaux de recherche et de publication comme le prouve ce tome V de « Libyca ».

M. J. Heurgon étudie les origines campaniennes de la confédération cirtéenne, ce groupe de quatre colonies : Cirta, Rusicade, Chullu, Milev, qui s'appelaient lui-même *res publica* et était administré par un groupe de magistrats supérieurs communs, les triumvirs. M. Heurgon retrouve l'origine de cette institution singulière dans l'Italie pré-romaine, d'où l'ont rapportée Sittius et ses aventuriers campaniens et il distingue, avec raison je crois, Cirta, qui fut le domaine propre de Sittius, taillé par lui dans le meilleur morceau des royaumes de Juba I et Masinissa II, des trois autres colonies qui lui furent d'abord unies sous forme de *contributi* vraisemblablement.

M^{lle} Y. Allais publie une statuette de Bacchus, vêtu de la nébride et couronné de lierre, témoin de l'extension en Afrique du Nord du culte latin de *Liber*, qui correspondait peut-être à une divinité indigène et attire l'attention sur la céramique à décor estampé des III^e et IV^e siècles trouvée à Djémila et d'origine probablement gallo-romaine.

M^{me} Camps-Faber à qui nous devons déjà une excellente étude sur la culture de l'olivier en Afrique du Nord, étudie une vaste huilerie à Périgotville, à vingt kilomètres au nord de Sétif avec huit pressoirs mais compor-

tant seulement quatre contrepoids rectangulaires, ce qui laiss^e soupçonner un double système de presse.

M. Mazard donne une rectification et une addition à son *Corpus* si utile des monnaies maurétaniennes.

M. Pflaum fixe la date de la création de la province autonome de Numidie en 198 ap. J.-C., après le dédoublement de la Bretagne et de la Syrie.

M. Cadenat rassemble les vestiges paléo-chrétiens de la région de Thiaret. Ce sont surtout des chrismes, sculptés sur des chapiteaux, des linteaux et des consoles et quelques inscriptions.

M. Leglay publie une jolie intaille romaine représentant Hercule contemplant la biche allaitant Télèphe.

Enfin M. Lassus donne un exposé de l'activité archéologique algérienne : on retiendra notamment les fouilles du colonel Baradez au théâtre et à la « cathédrale » de Tipasa, de M^{lle} Allais à Djémila, de M. E. Marrec à Hippone et de M. A. Berthier à Tiddis près de Constantine.

Toutes nos félicitations à M. Lassus et à son équipe.

Raymond THOUVENOT.

IBN ABI UÇAIBI^a. — *°Uyûn al-Anbâ' fî T'abaqât al-At'ibbâ'* (Sources d'informations sur les classes des médecins) XIII^e chapitre : Médecins de l'Occident musulman, Alger, Librairie Ferraris, 1958, (Publications de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger, t. IV), publié, traduit et annoté par Henri JAHIER et Abdelkader NOUREDDINE.

La collaboration de deux spécialistes connus nous vaut une nouvelle publication qui rendra les plus grands services à tous les chercheurs. Ces 88 biographies de médecins : 3 d'Ifriqiya et 85 d'Andalousie (et du Maroc) nous apportent une masse importante de renseignements les plus divers, qui sont dorénavant à la portée des spécialistes non-arabisants. Les traducteurs signalent avec satisfaction que l'auteur donne autant de soins à l'histoire des médecins musulmans qu'à celle des médecins des autres races ou confessions et que, bien des médecins ayant été poètes, les centaines de vers rapportés par Ibn Abi Uçaïbi^a apportent leur témoignage sur la vie intellectuelle de leur époque.

Parmi quelques détails relevés dans une lecture cursive, signalons :

— p. 2, une excellente note sur la traduction exacte des termes utilisés par l'auteur pour énumérer les œuvres des médecins (*kitâb*, *maqâla*, *risâla*, *jâmi*^o, etc.) ;

— p. 92, n. 51, la note laisse supposer que le Mahdi Ibn Toumert n'a pas voyagé en Andalousie, or Ibn 'Idārī, dans la partie (les Almoravides) encore inédite de son *Bayān*, signale qu'il passa en Espagne et vécut à Cordoue avant de s'embarquer, à Almeria, pour l'Orient musulman ;

— p. 98, si le médecin Abū Bakr Ibn Zuhr est mort « âgé d'environ soixante ans » en 1199, il lui a été difficile de servir « la dynastie des porteurs de voile » qui prit fin en 1147.

Gaston DEVERDUN.

GAYOT (H.), avec la collaboration de M^{me} Minault. — *La Broderie de Fès*, Rabat, Ecole du Livre, 1959, gr. in-4°, 12 p. n.ch. + 98 planches en couleurs, Ministère de l'Education nationale — Enseignement technique.

M. H. G., dont l'œuvre vient d'être couronnée par le Prix du Maroc - 1958, apporte une nouvelle contribution à l'étude de l'art artisanal marocain contemporain. La broderie de Fès, dont on connaît la distinction des couleurs et la richesse de l'ornementation, méritait ce beau travail. A signaler que M. H. G. rattache les origines de cette broderie aux productions de la Mer Egée et des Balkans. Ce magnifique album rendra les plus grands services aux établissements de l'enseignement technique et pourra enchanter tous les spécialistes des arts mineurs et gracieux.

L'Ecole du Livre de Rabat se signale encore par un nouveau succès.

Gaston DEVERDUN.

Bernard ROY et Paule POINSSOT. — *Inscriptions arabes de Kairouan*, publiées avec le concours de Louis Poinssot, Publications de l'Institut des Hautes-Etudes de Tunis, vol. II :

1. fascicule 1, grand in-8°, 429 p. et 48 pl. hors texte, Paris, Klincksieck, 1950.
2. fascicule 2, grand in-8°, 189 p. et 50 pl. hors texte, Paris, Klincksieck, 1958.

La publication du deuxième fascicule de cet énorme et précieux travail permet de revenir sur le premier qui, comme le faisait déjà remar-

quer le regretté Lévi-Provençal ⁽¹⁾ ne semble pas avoir connu une diffusion suffisante. On attend peut-être la parution du fascicule troisième et dernier qui doit comprendre les textes 476 à 607, les additions, les corrections, les tables et l'index.

Il serait donc plus prudent d'attendre la parution de ce complément indispensable pour juger de l'ensemble, mais la contribution de M. B. R. et de M^{me} P. P. nous paraît trop importante pour ne pas devoir la signaler, même avec retard, aux lecteurs d'*Hespéris*.

Regrettons tout d'abord l'absence de la préface classique qui nous eût introduit dans l'étude des documents publiés en nous apportant les précisions habituelles sur la méthode suivie, le classement employé, la nature des inscriptions et les problèmes paléographiques qu'elles posent, etc., sans oublier de nous dire un mot sur l'origine du marbre. Dans un court avant-propos nous sommes cependant informés que la plupart des lectures proposées reposent sur « d'excellents estampages » dus au zèle d'un fonctionnaire des Habous tunisiens, Muqḍād al-Uartani, décédé en 1950. Mais nous ne connaissons rien de ces estampages et l'ouvrage n'offre pas au lecteur un nombre de reproductions photographiques en rapport avec son épaisseur ; elles seules permettraient de vérifier les lectures qui peuvent paraître douteuses.

Néanmoins l'importance paléographique des inscriptions de Kairouan n'a pas échappé à M^{me} P. P. et il faut la féliciter sans réserve, et avec reconnaissance, de nous avoir donné les 58 planches alphabétiques hors texte qui complètent les fascicules parus. A mon sens ils eussent justifié la publication d'un album indépendant de l'ensemble du travail dont la consultation eut été rendue plus pratique. Quoi qu'il en soit nous sommes maintenant convenablement équipés pour étudier le coufique kairouançais et, personnellement, nous avons déjà utilisé avec profit ces belles planches en noir.

Le fascicule 1 s'ouvre par le recensement de toutes les richesses épigraphiques de la Grande-Mosquée de Kairouan (n^{os} 1 à 23) parmi lesquelles figurent fort judicieusement les colophons datés (XI^e siècle) des manuscrits anciens conservés dans la bibliothèque. Ensuite viennent les inscriptions de la Mosquée d'Ibn Ḥairūn (n^o 24), des zaouias (n^{os} 25 à 40), des minarets (n^o 40 bis), de Bir 'Auṭā' (n^o 41), des portes (n^{os} 42 à 49) et enfin des cimetières (a/c du n^o 50) au sujet desquels les auteurs donnent quelques renseignements d'ordre général sur les tombes antérieures à l'invasion hilalienne.

(1) « Arabica », t. I, fasc. 1, janvier 1954. C.R. pp. 107-108.

La publication des textes arabes, ligne pour ligne, aurait été justifiée si la photographie les avait accompagnés afin d'en faciliter le contrôle : il semble qu'on aurait pu diminuer l'importance matérielle des fascicules en adoptant les règles du *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe* dont M. Gaston Wiet poursuit l'édition avec tant de science et d'opiniâtreté. Et la présentation, et la lecture des vers y auraient gagné à tous égards. Mais le mal n'est pas grand. L'apparat critique est copieux, mais il nous laisse quelquefois sur notre faim. L'index, ou plutôt les indices comme doivent l'espérer tous les chercheurs, pallieront certainement ces petites lacunes.

Les auteurs ont adopté le mot *lame* (p. 294) pour désigner ce que le maître de l'archéologie musulmane en France M. G. Marçais continue d'appeler dans son récent manuel une stèle prismatique. Le mot nouveau ne semble pas bien évocateur.

Quoi qu'il en soit de ces observations la publication de ces deux fascicules représente une science et un effort qui ne sauraient être mis en doute. Des centaines de textes sont maintenant offerts à l'inlassable curiosité des historiens de l'Occident musulman et en particulier de l'Ifriqiya. Ils nous apportent un nombre considérable de renseignements sur l'arabisation et l'islamisation de la Berbérie orientale et sur l'évolution de l'écriture arabe pendant une très longue période.

Pour le Maroc, signalons que M^{me} P. P. ajoute une première épitaphe (n° 147) aux trop rares inscriptions idrisides déjà connues (1).

Gaston DEVERDUN.

(1) G. DEVERDUN, *Une nouvelle inscription idriside*. « Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman », t. II, p. 67.

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME XLVI

Articles

CAILLÉ (Jacques) et LA VÉRONNE (Chantal de). — Sur les recueils d'Actes internationaux relatifs au Maroc	73
GAUTIER-DALCHÉ (J.). — Islam et chrétienté en Espagne au XII ^e siècle : contribution à l'étude de la notion de frontière	183
HUICI (Ambrosio). — La salida de los Almorávides del desierto y el reinado de Yūsuf b. Tāšfīn	155
JOUIN (Jeanne). — Un poème de Si Qaddour el-°Alami	87
LA VÉRONNE (Chantal de). — Voir CAILLÉ (Jacques).	
MEUNIE (D. JACQUES) et MEUNIE (Jacques). — Abbar, cité royale du Tafilalt	7
MIÈGE (Jean-Louis). — Coton et cotonnades au Maroc au XIX ^e siècle	219
NOUSCHI (André). — La crise économique de 1866 à 1869 dans le Constantinois : aspect démographique	105

Communications

Al-°Abbādī (Aḥmad Mokhtar). — Les ouvrages écrits par Lisān ed-Dīn Ibn el-Ḥaṭīb au Maroc	247
أحمد مختار العبادي - مؤلفات لسان الدين بن الخطيب في المغرب 247	
CAILLÉ (Jacques). — A propos d'un document inédit de Moulay Yazid	239
MARGAT (Jean). — Note sur la morphologie du site de Sigilmassa ..	254
Comptes rendus des séances mensuelles de l'Institut des Hautes-Études Marocaines	261

Bibliographie

ALLOUCHE (I. S.) et REGRAGUI (A.). — Catalogue des manuscrits arabes de Rabat. Deuxième série (1921-1953), tome II (Adolphe Faure)	284
--	-----

ASHTON (Julia F.). — Voir PEARSON (J.D.).	
AYALON (David). — Gunpowder and firearms in the Mamluk Kingdom (compte rendu en arabe d'al-°Abbādī Aḥmad Mokhtar)	267
BALOUT (Lionel). — Algérie préhistorique (G. Souville)	131
BLACHÈRE (Régis). — V. Al-Hamaḍānī.	
BORIS (Gilbert). — Lexique du parler arabe des Marazig (Louis Brunot)	277
CHARLES-PICARD (Gilbert et Colette). — La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal (Raymond Thouvenot)	136
FLEISCH (Henri). — La conception phonétique des Arabes d'après le Sīr Ṣinā°at al-I°rāb d'Ibn Ginni (Louis Brunot)	127
GAYOT (H.). — Dessin de ferronnerie, Marqueterie et Incrustation, Le décor floral dans l'Art de l'Islam occidental, Etude documentaire sur la broderie de Salé moderne, Etude documentaire : La broderie de Meknès, Les Arts du cuir (Gaston Deverdun)	143
GAYOT (H.), avec la collaboration de M ^{me} MINAULT. — La Broderie de Fès (Gaston Deverdun)	292
Al-Hamaḍānī. — Maqāmāt (Séances) choisies et traduites de l'arabe par Régis Blachère et Pierre Masnou (Adolphe Faure)	284
HEURGON (J.). — Le Trésor de Ténès (Raymond Thouvenot)	289
HUICI MIRANDA (Ambrosio). — Colección de crónicas árabes de la Reconquista (Gaston Deverdun)	132
HUICI MIRANDA (Ambrosio). — Historia política del império almohade (Charles Sallefranque)	285
Ibn °Abbād de Ronda. — Lettres de direction spirituelle (ar-Rasâil aḡ-Çuġhrâ) (M.-A. Lahbabi)	278
IBN ABI CHENNEB. — Kitāb al-jumal d'al-Zajjāji (C.R. en arabe par Mustapha Chouémi)	129
IBN ABI UḤAIBI°A. — °Uyûn al-Anbâ' fi T'abaqât al-At'ibbâ (Sources d'informations sur les classes des médecins) XIII° chapitre : Médecins de l'Occident musulman (Gaston Deverdun)	291
IBN AL-MUQAFFA°. — Le livre de Kalila et Dimna, traduit de l'arabe par André Miquel (Adolphe Faure)	279

Inscriptions latines de l'Algérie, T. II. Inscriptions de la Confédération cirtéenne de Cuicul et de la tribu des Suburbures (Raymond Thouvenot)	142
LE TOURNEAU (Roger). — Abū Maḥallī, rebelle à la dynastie sa ^o dienne (Gaston Deverdun)	133
LE TOURNEAU (Roger). — La naissance du pouvoir sa ^o dien vue par l'historien al-Zayyāni, Extrait des Mélanges Louis Massignon (Gaston Deverdun)	134
LIBYCA. Bulletin du Service des Antiquités de l'Algérie. Archéologie et épigraphie, tome V (Raymond Thouvenot)	290
MAREC (Erwan). — Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin (Raymond Thouvenot)	135
MASNOU (Pierre). — Voir Al-Hamadānī.	
MASSON (D.). — Le Coran et la Révélation judéo-chrétienne, études comparées (Félix Arin)	274
MINAULT (Madame). — V. GAYOT (H.).	
MIQUEL (André). — Voir IBN AL-MUQAFFA ^o .	
An-Nāsirī (Abū-l- ^o Abbās Aḥmad b. Ḥālid). — Kitāb al-Istiqṣā li aḥbār duwal al-Maḡrib al-aqṣā (Adolphe Faure)	288
PEARSON (J.D.) et ASHTON (Julia F.). — Index Islamicus 1906-1955 (Adolphe Faure)	125
POINSSOT (Claude). — Les ruines de Dougga (Raymond Thouvenot)	141
POINSSOT (Paule). — Voir ROY (Bernard).	
REGRAGUI (A.). — Voir ALLOUCHE (I.S.).	
ROY (Bernard) et POINSSOT (Paule). — Inscriptions arabes de Kairouan (Gaston Deverdun)	292
SOUVILLE (Georges). — Jalons pour l'étude de l'héraldique. L'héraldique musulmane (Gaston Deverdun)	134
SOUVILLE (Georges). — Initiation à l'Héraldique Musulmane (Gaston Deverdun)	134
VAJDA (Georges). — Album de Paléographie arabe (Gaston Deverdun)	126
VIRE (Marie-Madeleine). — Notes d'épigraphie magrébine : trois inscriptions des XIV ^e et XV ^e siècles (Gaston Deverdun) ...	126

ES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DE L'AGDAL
22, RUE DU BÉARN A RABAT
LE 17 MARS MCMLX

DERNIÈRES PUBLICATIONS

I. — PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

- L. — LAOUST (E.), *Contes berbères du Maroc*, Texte. — Traduction et annotations (2 vol.), Paris, Larose, 1949.
- LI. — CAILLÉ (J.), *Charles Jagerschmidt, chargé d'affaires de France au Maroc (1820-1894)*, Paris, Larose, 1951.
- LII. — JACQUES-MEUNIE (Dj.), *Greniers-citadelles du Maroc* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers graphiques, 1951.
- LIII. — MATHIEU (J.) et MANEVILLE (R.), *Les Accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca*, Paris, Imprimerie Administrative Centrale 1952.
- LIV. — MEUNIE (J.) et TERRASSE (Henri), *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1952.
- LV. — MILLIOT (L.) et LAPANNE-JOINVILLE (J.), *Recueil de jurisprudence chérifienne, Tribunal d'Appel du Chra^e*, t. IV, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1952.
- LVI. — CINTAS (P.), *Contribution à l'étude de l'expansion cathaginoise au Maroc*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.
- LVII. — CAILLÉ (J.), *La mosquée de Hassan à Rabat* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.
- LVIII. — ALLOUCHE (I.S.) et REGRAGUI (A.), *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Protectorat français au Maroc). Deuxième série (1921-1953), I, Paris, Max Besson, 1954.
- LIX. — CHARLES-ROUX (F.) et CAILLÉ (J.), *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, Larose, 1955.
- LX. — DEVERDUN (G.), *Inscriptions arabes de Marrakech*, Rabat, Editions techniques nord-africaines, 1956.
- LXI. — JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. A. Epaulard (2 vol.), Paris, Adrien-Maisonneuve, 1956.
- LXII. — DEVERDUN (G.), MEUNIE (J.) et TERRASSE (H.), *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1957.
- LXIII. — ALLOUCHE (I.S.) et REGRAGUI (A.), *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Maroc). Deuxième série (1921-1953), II, Rabat, Editions techniques nord-africaines, 1958.

II. — COLLECTION « HESPÉRIS »

- IX. — BRUNOT-DAVID (Christiane), *Les broderies de Rabat* (2 vol. ; vol 2, Planches), Rabat, Ecole du Livre, 1943.
- X. — DI GIACOMO (Louis), *Une Poétesse grenadine du temps des Almohades, Hafsa bint al-Hâjj*, Paris, Larose, 1951.
- XI. — RUHLMANN (A.), *La Grotte pré-historique de Dar es-Soltan*, avec un Appendice du Docteur H.V. Vallois, Paris, Larose, 1951.
- XII. — VAJDA (G.), *Recueil de textes historiques judéo-marocains*, Paris, Larose, 1951.
- XIII. — ADAM (A.), *La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas*, Paris, Larose, 1951.
- XIV. — LAMBERT (Elie), *Histoire d'un tableau, l'Abderrahman, sultan du Maroc, de Delacroix*, Paris, Larose, 1953.
- XV. — VAJDA (Georges), *Juda ben Nissim ibn Malka, philosophe juif marocain*, Paris, Larose, 1954.

III. — COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

- XI. — SCHACHT (J.), *Esquisse d'une histoire du droit musulman*, trad. J. et F. Arin, Paris, Max Besson, 1953.
- XII. — ARNAUD (D^r L.), *Au temps des mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, Ed. Atlantides, 1952.
- XIII. — CAILLÉ (Jacques), *La mission du capitaine Burel au Maroc en 1808*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1953.
- XIV. — MIÈGE (J.-L.) et HUGUES (E.), *Les Européens à Casablanca au XIX^e siècle (1856-1906)*, Paris, Larose, 1954.
- XV. — JUSTINARD (Colonel), *Un petit royaume berbère : le Tazeroualt. Un saint berbère : Sidi Ahmed ou Moussa*, Paris, Max Besson, 1954.
- XVI. — FÜCK (J.), *Arabiya, Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe*, trad. C. Denizeau, Paris, Marcel Didier, 1955.
- XVII. — TER MEETLEN (Maria), *L'annotation ponctuelle de la description de voyage étonnante et de la captivité remarquable et triste durant douze ans de moi Maria Ter Meeten...*, traduction du néerlandais par G.-H. Bousquet et G. W. Bousquet-Mirandole, Paris, Larose, 1956.
- XVIII. — TRYSTRAM (J.P.), *L'ouvrier mineur au Maroc*, Paris, Larose, 1957.
- XIX. — AYACHE (G.), *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*, Rabat, Imprimerie royale, 1959 (trad. arabe de l'article paru en français dans la *Revue historique*, t. CCXX, oct.-déc., 1958).